

RAPPORT D'ÉVALUATION DU 2^E CYCLE

Université Paris-Est Créteil

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025

VAGUE E

Rapport publié le 11/03/2026

Au nom du comité d'experts :

Frédéric Tesson, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente du Hcéres

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Sommaire

Avant-propos.....	4
Liste des formations évaluées	4
Domaine Arts, lettres, langues.....	4
Domaine Droit, économie, gestion.....	4
Domaine Santé	5
Domaine Sciences humaines et sociales.....	5
Domaine Sciences, technologies, santé.....	6
Organisation de l'évaluation.....	7
Rapport du 2^e cycle	8
Présentation de l'offre de formation du 2 ^e cycle	9
Analyse globale de l'offre de formation du 2 ^e cycle	10
La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2 ^e cycle	10
L'accompagnement des étudiants du 2 ^e cycle à la réussite	12
L'adossment des formations du 2 ^e cycle à la recherche	14
La professionnalisation des formations du 2 ^e cycle	14
L'internationalisation des formations du 2 ^e cycle	15
Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2 ^e cycle.....	17
Conclusion	18
Points forts.....	18
Points faibles.....	18
Recommandations.....	18
Points d'attention transversaux	19
Points d'attention sur les formations du 2 ^e cycle.....	19
Avis d'accréditation des formations du 2^e cycle.....	21
Rapports des formations du 2^e cycle	29
Observations de l'établissement	195

Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2020-2023) a été affectée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, 2^e cycle des études de santé, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'établissement, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence et comprenant un entretien avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et des entretiens avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le 2^e cycle et qui sont listées ci-après. Il inclut également, à la suite du rapport du cycle, le tableau des avis relatifs à l'offre de formation du 2^e cycle en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030.

Liste des formations évaluées

Domaine Arts, lettres, langues :

- *Master Langues étrangères appliquées*
- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- *Master Lettres*

Domaine Droit, économie, gestion :

- *Master Administration et échanges internationaux*
- *Master Administration publique*
- *Master Comptabilité - contrôle - audit (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)*
- *Master Contrôle de gestion et audit organisationnel*
- *Master Droit de la propriété intellectuelle*
- *Master Droit de la santé*
- *Master Droit de l'immobilier*
- *Master Droit des affaires*
- *Master Droit des assurances*
- *Master Droit du numérique*
- *Master Droit européen*
- *Master Droit fiscal*
- *Master Droit notarial*

- *Master Droit pénal et sciences criminelles*
- *Master Droit privé*
- *Master Droit public des affaires*
- *Master Droit social*
- *Master Économie appliquée*
- *Master Économie internationale* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)
- *Master Entrepreneuriat et management de projets*
- *Master Études européennes et internationales* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)
- *Master Finance* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)
- *Master Gestion de patrimoine*
- *Master Gestion de production, logistique, achats*
- *Master Gestion des ressources humaines* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)
- *Master Justice, procès et procédures*
- *Master Management* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)
- *Master Management des organisations de santé*
- *Master Management des systèmes d'information*
- *Master Management et administration des entreprises*
- *Master Management et commerce international*
- *Master Management public*
- *Master Marketing, vente* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)
- *Master Monnaie, banque, finance, assurance*
- *Master Politiques publiques* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)
- *Master STAPS : management du sport*

Domaine Santé :

- Diplôme de formation approfondie (DFA) en *Sciences médicales*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- *Master Communication publique et politique*
- *Master Géographie* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)
- *Master Histoire*
- *Master Intervention et développement social*
- *Master Philosophie*

- *Master Science politique* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)
- *Master Sciences de l'éducation et de la formation* (intitulé national de la mention jusqu'à la rentrée 2024 : *Sciences de l'éducation*)
- *Master STAPS : activité physique adaptée et santé* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)
- *Master Transport, mobilités, réseaux* (co-accréditation avec l'École nationale des ponts et chaussées, l'Institut Polytechnique de Paris, l'université Gustave Eiffel et l'université Paris Sciences et Lettres)
- *Master Urbanisme et aménagement* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)

Domaine Sciences, technologies, santé :

- *Master Biologie-santé*
- *Master Chimie* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)
- *Master Énergie*
- *Master Génie industriel*
- *Master Informatique*
- *Master Mathématiques et applications* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)
- *Master Mécanique* (co-accréditation avec l'université Gustave Eiffel)
- *Master Optique, image, vision, multimédia*
- *Master Santé*
- *Master Sciences et génie des matériaux* (co-accréditation avec l'École nationale des ponts et chaussées et l'université Gustave Eiffel)
- *Master Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*
- *Master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) a eu lieu à l'automne 2024.

Le comité d'experts était présidé par M. Frédéric Tesson, professeur des universités en géographie et aménagement à l'université de Pau et des Pays de l'Adour. La vice-présidence du comité a été assurée par Mme Karen Fiorentino Jeannin, professeure des universités en histoire du droit et des institutions à l'université de Bourgogne.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Florence Bistagne, maîtresse de conférences en études romanes et en langues et littératures anciennes à Avignon Université ;
- Mme Katarzyna Blay-Grabarczyk, maîtresse de conférences en droit public à l'université de Montpellier ;
- M. Arnaud Chaumont, directeur de la formation initiale et de la mission intérim à l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) ;
- Mme Constance Chevallier-Govers, maîtresse de conférences en droit public à l'université Grenoble Alpes ;
- M. Éric Dehay, maître de conférences en sciences économiques à l'université d'Artois ;
- M. Alain Guignandon, maître de conférences en neurosciences et biologie cellulaire à l'université Jean Monnet ;
- Mme Charlotte Mebarek, maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université de Rouen Normandie ;
- Mme Gwenaelle Oruezabala, maîtresse de conférences en sciences de gestion à Nantes Université ;
- Mme Lou-Ann Roux, doctorante en droit comparé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- M. Stéphane Vignoli, maître de conférences en électronique, optronique et systèmes à l'université Claude Bernard - Lyon 1 ;
- M. Éric-Alain Zoukoua, maître de conférences en sciences de gestion à l'université d'Orléans.

M. Gilles Jacoud, conseiller scientifique, et Mme Charlotte Grès, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 2^e cycle

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

L'université Paris-Est Créteil (UPEC) structure son offre de formation du 2^e cycle autour de 62 formations relevant de différents domaines disciplinaires. Elles accueillent en 2023-2024 plus de 6 000 étudiants, dont environ 27 % en formation en alternance. L'offre de formation est composée de 3 masters dans le domaine Arts, lettres, langues (ALL), soit 5 % de l'offre de formation, rassemblant près de 300 étudiants ; de 36 masters dans le domaine Droit, économie, gestion (DEG), soit 58 % de l'offre de formation, rassemblant plus de 3 600 étudiants ; d'un diplôme de formation approfondie (DFA) en *Sciences médicales* dans le domaine Santé, soit 2 % de l'offre de formation, rassemblant près de 700 étudiants ; de 10 masters dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS), soit 16 % de l'offre de formation, rassemblant près de 1 200 étudiants ; et de 12 masters dans le domaine Sciences, technologies, santé (STS), soit 19 % de l'offre de formation, rassemblant près de 1 000 étudiants. À ces 62 formations évaluées dans le cadre de la vague E s'ajoutent 4 masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, non évalués dans le présent rapport. Le diplôme d'État *Infirmier en pratique avancée – mention médecine d'urgence*, co-accrédité avec Sorbonne Université, et le master *Risques et environnement*, co-accrédité avec Université Paris Cité, ne sont pas évalués dans cette vague.

L'UPEC est structurée en 14 composantes : 7 unités de formation et de recherche (UFR) et 7 écoles ou instituts. Les UFR regroupent 40 formations du 2^e cycle, réparties comme suit :

- 2 masters accueillant plus de 1 200 étudiants au sein de la faculté AEI *International School* ;
- 14 masters accueillant plus de 800 étudiants au sein de l'UFR Droit ;
- 7 masters accueillant plus de 500 étudiants au sein de l'UFR Lettres, langues, sciences humaines ;
- 2 masters et 1 diplôme de formation approfondie (DFA) accueillant plus de 800 étudiants au sein de l'UFR Santé ;
- 3 masters accueillant près de 250 étudiants au sein de l'UFR Sciences économiques et de gestion ;
- 4 masters accueillant près de 600 étudiants au sein de l'UFR Sciences de l'éducation, sciences sociales (SESS) – STAPS ;
- et 7 masters accueillant plus de 600 étudiants au sein de l'UFR Sciences et technologie.

Une école et deux instituts portent des formations du 2^e cycle, réparties ainsi :

- 1 master accueillant plus de 260 étudiants au sein de l'École d'urbanisme de Paris (EUP) ;
- 11 masters accueillant plus de 850 étudiants au sein de l'institut d'administration des entreprises (IAE) Paris-Est ;
- et 3 masters accueillant près de 200 étudiants au sein de l'institut d'études politiques (IEP) de Fontainebleau.

Parmi les 62 formations qui composent l'offre du 2^e cycle de l'UPEC, 17 sont co-accréditées avec un ou plusieurs établissements : l'université Gustave Eiffel (18 masters), l'université Paris Sciences et Lettres (1 master), l'École nationale des ponts et des chaussées (2 masters) et l'Institut polytechnique de Paris (1 master) :

- Le domaine DEG compte 8 masters co-accrédités, avec l'université Gustave Eiffel exclusivement : *Comptabilité – contrôle – audit* ; *Économie internationale* ; *Études européennes et internationales* ; *Finance* ; *Gestion des ressources humaines* ; *Management* ; *Marketing, vente* ; *Politiques publiques*.
- Le domaine SHS inclut 5 masters co-accrédités : 4 avec l'université Gustave Eiffel exclusivement (*Géographie* ; *Science politique* ; *STAPS : activité physique adaptée et santé* ; *Urbanisme et aménagement*) et 1 avec l'École nationale des ponts et des chaussées, l'Institut Polytechnique de Paris, l'université Gustave Eiffel et l'université Paris Sciences et Lettres (*Transport, mobilités, réseaux*).
- Le domaine STS compte 4 masters co-accrédités : 3 avec l'université Gustave Eiffel exclusivement (*Chimie* ; *Mathématiques et applications* ; *Mécanique*) et 1 avec l'École nationale des ponts et des chaussées et l'université Gustave Eiffel (*Sciences et génie des matériaux*).

L'UPEC propose aujourd'hui sept *Graduate Programs* qui visent à articuler recherche et formation entre le 2^e et le 3^e cycle : École socio-environnementale ; Égalité, diversification et inclusion ; Intelligence artificielle ; *International Transitions and the Enterprise of Tomorrow* ; Matériaux du futur et gestion des risques entrepreneuriaux/*Materials for the Future and Management of Enterprise Risks* ; Numérique, politique, droit ; Patrimoine : conservation des œuvres, valorisation des collections, médiation patrimoniale.

L'UPEC bénéficie durant la période de référence de financements par des programmes d'investissements d'avenir (PIA) pour améliorer ses formations. Il s'agit notamment du projet Enseignement et recherche pour faire avancer les missions sociétales par l'engagement (Erasmus), obtenu dans le cadre de l'appel à projets Excellences sous toutes ses formes en 2021 pour impliquer divers acteurs et partenaires dans une co-conception de l'offre de formation, et du projet Parcours universitaires en licence au service des étudiants (Pulse), obtenu

dans le cadre de l'appel à projets Nouveaux cursus à l'université (NCU) en 2019 et arrêté en 2023. Elle bénéficie aussi de deux campus des métiers et des qualifications (CMQ) d'excellence : Santé, autonomie, bien vieillir et Transition numérique et écologique de la construction, et de deux écoles universitaires de recherche (EUR) : Francophonies et plurilinguismes : politique des langues (FRAPP) et *Life Trajectories and Health Vulnerability* (LIVE). Elle est membre depuis mai 2022 de l'alliance européenne Aurora.

Propos liminaire

Les dossiers d'autoévaluation (DAE) de nombreuses formations sont incomplets en matière de données quantitatives (notamment concernant les effectifs étudiants, les résultats des enquêtes d'insertion généralement non renseignées ou renvoyant à des graphiques qui ne correspondent pas précisément aux données demandées par le Hcéres, les volumes horaires, et le suivi du parcours des étudiants et des diplômés), et ils sont lacunaires en matière d'analyses et de données qualitatives (absence de commentaires et de justifications des chiffres fournis et de leurs évolutions au cours des trois années).

Analyse globale de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du 2^e cycle de l'UPEC est cohérente relativement à la stratégie globale de l'établissement et s'inscrit dans son environnement socio-économique. La professionnalisation est en marche et se nourrit de cet environnement favorable, notamment à travers une large ouverture à l'alternance par le biais de l'apprentissage. Cette dimension ne freine pas un adossement globalement effectif à la recherche. Si l'internationalisation reste une perspective plus qu'une réalité, les mentions qui souhaitent développer cette dimension sont bien accompagnées par l'établissement. L'approche par compétences reste, en revanche, un horizon, et n'est pas encore déployée dans la plupart des formations, en dépit des moyens offerts par l'établissement pour sa mise en œuvre. Si certaines formations volontaires ont enclenché la dynamique, la plupart en restent au stade des discussions.

Le travail mené sur la professionnalisation, l'inscription dans des projets structurants d'envergure (notamment l'alliance européenne Aurora, récemment obtenue) et les partenariats, tant académiques qu'avec le tissu économique et social francilien, placent le 2^e cycle de l'UPEC dans une dynamique positive. Néanmoins, la faiblesse des dispositifs de pilotage et d'amélioration continue (données de base consolidées et mise en place de conseils de perfectionnement conformes et actifs) fragilise sa capacité à évaluer l'efficacité et la soutenabilité de son offre de formation. En effet, le point le plus problématique concernant les formations du 2^e cycle réside dans la faiblesse globale du pilotage et de l'amélioration continue. Celle-ci, laissée à la discrétion des composantes, est très mal mise en œuvre. On remarque tout d'abord la faiblesse des données disponibles (effectifs, attractivité, réussite, insertion professionnelle, avis des étudiants, etc.) fournies par l'établissement, méconnues des formations, et surtout souffrant de taux de réponse faibles. Mais c'est bien l'absence d'espaces dédiés à la discussion de ces données à l'échelle de la mention qui pose le plus de difficultés. Les conseils de perfectionnement sont peu ou mal déployés et ne servent pas l'amélioration continue des formations. De ce problème découlent les autres : faiblesse du suivi du parcours des étudiants en difficulté, méconnaissance de l'insertion professionnelle et des attendus des métiers cibles, absence de réflexion concernant la pertinence des parcours. Cette dernière remarque met en évidence la domination d'une logique facultaire qui conduit à un décalage entre une organisation structurée autour des facultés et des parcours de l'UPEC et une accréditation de l'établissement par mentions, qui structure l'évaluation par le Hcéres.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation globale du 2^e cycle est en cohérence avec les axes stratégiques et scientifiques de l'établissement en termes de formation et de recherche. Ces derniers sont au nombre de cinq : Santé, société, environnement ; Transformations sociales, inégalités, résistances ; Francophonies et plurilinguismes ; Savoirs et pratiques en éducation et en formation ; Numérique, sciences et pratiques. Pour accompagner cette stratégie, l'établissement a créé entre 2017 et 2022 sept *Graduate Programs* adossés à ces axes, en partie accompagnés par les différents projets obtenus dans les appels à projets du PIA (Erasmus, EUR FRAPP et LIVE). Au-delà de ces créations, ces axes sont susceptibles d'accueillir l'essentiel des mentions proposées en 2^e cycle à l'UPEC, ce qui atteste d'une construction réfléchie et appuyée sur les ressources humaines présentes dans l'établissement. Les équipes pédagogiques des masters sont généralement informées de ces axes stratégiques et entendent s'y inscrire. Cette volonté est particulièrement manifeste dans certaines formations (*Droit de la santé ; Droit pénal et sciences criminelles ; Droit privé ; Économie appliquée ; Géographie ; Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) ; *Monnaie, banque, finance, assurance* ou *Politiques publiques*). Les objectifs plus transversaux de l'établissement (Adapter la pédagogie pour sécuriser les trajectoires de réussite étudiante,

Développer la professionnalisation à tous les niveaux de formation et Promouvoir la pluridisciplinarité en formation) transparaissent plus inégalement selon les mentions, notamment concernant l'adaptation de la pédagogie pour sécuriser les trajectoires de réussite étudiante et le développement de la professionnalisation.

L'objectif de pluridisciplinarité est particulièrement pris en compte dans certaines formations. Promouvoir la pluridisciplinarité dans les formations est également un objectif affiché de l'établissement, qui met en avant une formation en particulier (*Droit du numérique*), présentée comme organisant l'interdisciplinarité entre le droit et l'informatique. Certaines mentions répondent déjà à cet objectif, étant par nature pluridisciplinaires (*Administration et échanges internationaux ; Sciences et génie des matériaux ; Économie appliquée ; Études européennes et internationales ; Urbanisme et aménagement*) ou adoptant une perspective pluridisciplinaire (*Droit européen ; Droit fiscal*). La pluridisciplinarité est assurée soit par l'origine scientifique des membres de l'équipe pédagogique (*Communication publique et politique*), soit par des cours mutualisés (*Lettres ; LLCER*). De même, certaines formations font le choix de l'interdisciplinarité au travers de leviers divers : projets, enseignements, recrutement des étudiants (*Administration publique ; Management et administration des entreprises ; Géographie ; Urbanisme et aménagement*), compétences transversales développées dans le tronc commun de la formation en première année (*M1, Finance*) et parfois à l'échelle d'un parcours (*Énergie*). Il s'agit donc d'une volonté forte de l'établissement dont se sont effectivement emparées plusieurs mentions, volonté confortée par l'impact des projets du PIA et perceptible dans les DAE des formations. Ainsi, quatre mentions bénéficient des apports de l'EUR LIVE : *Biologie de la santé ; Santé ; Géographie et Droit de la santé*, et la mention *Économie appliquée* participe à un diplôme d'université (DU) financé par cette EUR. Cinq mentions font aussi état d'un adossement à l'EUR FRAPP : *Lettres ; Philosophie ; Droit européen ; Histoire et LLCER*.

La sensibilisation aux enjeux du développement durable est inégale selon les mentions. Pour l'instant, la sensibilisation aux enjeux du développement durable est assurée par les composantes, de manière inégale, sous la forme de cours obligatoires ou optionnels (*Énergie ; Économie appliquée ; Finance ; Gestion de patrimoine ; Monnaie, banque, finance, assurance*) ou d'unités d'enseignement (UE) spécifiques (*Administration publique ; Chimie*). Certains parcours sont dédiés aux problématiques du développement durable (*Management de la responsabilité sociale des entreprises* pour *Management ; Sustainability and Green Business* pour *Administration et échanges internationaux ; Ingénierie du développement durable* pour *Énergie ; Dynamique des milieux et risques* ainsi que *Territoires, villes et santé* pour *Géographie*). On trouve également des options de spécialisation (la gestion de projet dans le domaine du développement durable pour *Économie internationale*). Certains événements, comme la Convention citoyenne étudiante, interpellent l'ensemble de la communauté. L'établissement fait état d'une politique très volontaire en termes d'ouverture des enseignements aux enjeux du développement durable, mais il reste encore une marge d'amélioration en 2^e cycle. Ainsi, les aspects relatifs à la transition écologique sont discrets dans certaines mentions comme *Droit pénal et sciences criminelles*, alors que les aspects du droit de l'environnement sont de plus en plus mobilisés en matière pénale.

L'offre de formation est globalement cohérente et ménage un continuum entre les cycles. L'établissement fait état d'un processus d'instruction des nouvelles formations permettant de s'assurer de la cohérence globale de l'offre de formation et de l'absence de concurrence entre les mentions. De manière générale, les DAE des formations font ressortir une complémentarité entre les diplômes d'un même champ disciplinaire. On relève particulièrement cette complémentarité entre les masters des sciences de gestion (*Gestion de patrimoine ; Gestion de production, logistique, achats ; Finance ; Monnaie, banque, finance, assurance*), ceux de sciences juridiques avec des masters portant chacun sur des sous-domaines spécifiques, sans empiéter sur le domaine disciplinaire des autres masters juridiques (entre autres, *Droit du numérique ; Droit privé ; Droit notarial*). Cette complémentarité implique des mutualisations d'enseignements permettant de rationaliser les coûts et témoignant d'une articulation entre les différentes mentions (*Droit public des affaires ; Droit européen ; Droit privé ; Justice, procès et procédures ; Droit de la santé ; Finance et Gestion de patrimoine*), ainsi qu'une passerelle créée entre *Droit notarial* et *Droit privé*. Des améliorations et des rationalisations restent possibles, notamment entre l'UPEC et l'université Gustave Eiffel. Les équipes pédagogiques en sont conscientes, comme en témoigne le DAE du master *Finance*. Une stratégie pertinente est mise en place pour mailler le territoire dans le secteur de la géographie avec des parcours co-construits par l'UPEC, Université Paris Cité, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'université Paris Nanterre. Toutefois, le manque de précisions (co-accreditation ou partenariat pour tous les parcours de la mention, répartition des charges d'enseignement entre les équipes pédagogiques des établissements) empêche de se faire une idée précise de l'architecture de la collaboration. On peut émettre par ailleurs quelques réserves concernant la cohérence globale de l'offre de formation, par exemple le positionnement de la mention *Administration publique* dans l'offre de formation de droit, notamment par rapport au master *Droit public des affaires*. De même, la juxtaposition de parcours au sein de certaines mentions (*Génie industriel ; Énergie ; Optique, image, vision, multimédia* ou *Géographie*) est artificielle, en l'absence de réelles interactions entre eux. Ce fonctionnement révèle une vision facultaire de l'université qui perdure et nuit à l'efficacité du niveau de la mention. Pour le master *Politiques publiques*, il n'est pas fait état de cohérence ou de complémentarité par rapport aux autres mentions de science politique, alors que plusieurs enseignements sont mutualisés, ni de lien avec la mention *Droit de la santé*, notamment le parcours *Droit du système de santé*.

De manière générale, les enseignements sont élaborés dans le continuum de ceux de la licence. On relève ainsi de manière originale un continuum entre la licence *Économie et gestion* et le master *Management des systèmes d'information*, mais également le diplôme d'ingénieur en systèmes d'information de l'École publique d'ingénieurs de la santé et du numérique (EPISN, école interne à l'UPEC). On peut ajouter le DU *Innovation et cybersécurité*, qui vient compléter l'offre. De même, le master *Administration et échanges internationaux* se situe dans la continuité de la licence de même intitulé, et deux tiers de ses effectifs sont issus de celle-ci. En revanche, les informations fournies dans le DAE de la mention *Administration publique* ne permettent pas toujours de savoir si elle s'inscrit dans le prolongement d'une licence de l'établissement. Par ailleurs, si les masters *Économie appliquée* et *Économie internationale* se situent dans la continuité de la licence *Économie et gestion*, on ne connaît pas la proportion d'étudiants de troisième année de licence s'inscrivant dans ces mentions. Il en va de même pour le master *Monnaie, banque, finance, assurance*.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

L'attractivité et le suivi des candidatures et de la réussite des étudiants sont très inégaux selon les formations. Le rapport d'autoévaluation de l'établissement et les DAE des mentions du 2^e cycle ne permettent pas de savoir si une démarche de concertation avec le rectorat est conduite à l'échelle des masters et s'il y a une réflexion sur l'attractivité de ceux-ci. Certaines formations recrutent essentiellement des étudiants en provenance d'autres universités d'Île-de-France, sans apporter plus de précisions sur l'origine universitaire de ces étudiants (*Droit de l'immobilier* ; *Administration publique*). Pour d'autres, au contraire, on relève une analyse qualitative et un suivi très fin des candidatures (*Gestion de patrimoine* ; *Urbanisme et aménagement*). Quelques mentions se caractérisent par un très fort taux de pression à l'entrée, signe de leur attractivité (notamment *Droit des assurances* ; *Droit fiscal* ; *Droit privé* ; *Économie appliquée* ou *Gestion de patrimoine*). Peu de mentions font apparaître de faibles taux de pression ou une diminution de ceux-ci (*Administration publique* ; *Management public* ; *Marketing, vente*) mais certains DAE sont mal renseignés, concernant notamment les capacités d'accueil, ce qui ne permet pas d'apprécier pleinement l'attractivité de la mention concernée (par exemple *Droit de la santé*). On peut constater une baisse significative du nombre total d'inscrits dans plusieurs masters entre 2020-2021 et 2022-2023 (*Langues étrangères appliquées (LEA)* ; *Histoire* ; *Philosophie* ; *Droit de la santé* ; *Droit des affaires* ; *Droit public des affaires* notamment), quand d'autres formations voient leur nombre d'inscrits augmenter (*Administration et échanges internationaux* ; *Énergie* ; *Droit social*) sans que l'on sache si des arbitrages sont réalisés quant au nombre total de places offertes en master. Ce défaut rejoint la problématique de l'amélioration continue des formations dont le défaut est analysé plus loin. Avant 2023, l'établissement s'appuyait sur la plateforme eCandidat pour les recrutements en master, recrutements qu'il n'analyse néanmoins pas. Depuis la mise en place de MonMaster et dans le cadre de l'autoévaluation en vue de l'évaluation par le Hcéres, l'établissement dispose de données harmonisées, devant permettre de tenir un tableau de bord et de réaliser des analyses qualitatives et quantitatives quant à la qualité et au suivi de la réussite des étudiants.

Le taux de réussite des étudiants en M1 varie fortement selon les mentions, en fonction de la qualité du recrutement et du déploiement ou non de dispositifs d'aide à la réussite. Il oscille entre 39 % et 53 % pour le master LLCER (où ce faible taux s'explique par des abandons correspondant à des réorientations en cours d'année) et 100 % pour les masters *Contrôle de gestion et audit organisationnel* ou *Droit de la propriété intellectuelle*. On relève parfois une augmentation des taux de réussite d'une année à l'autre (dans le master *Droit pénal et sciences criminelles*, il s'améliore nettement entre 2021-2022 et 2022-2023 ; c'est le cas aussi entre 2020-2021 et 2022-2023 dans le master *Entrepreneuriat et management de projets*) ou au contraire une baisse (*Intervention et développement social*), sans que des éléments d'analyse viennent éclairer ces évolutions. Le nombre d'étudiants ne validant aucun crédit ECTS en M1 alors qu'il s'agit d'une formation sélective interroge la qualité du recrutement dans certaines formations (pour l'année 2022-2023 : 10 étudiants sur 36 inscrits en master LLCER ; 5 étudiants sur 20 inscrits en master *Lettres* ; 9 étudiants sur 82 inscrits en master *Droit privé* ; 12 étudiants sur 80 inscrits en master LEA notamment), d'autant plus qu'il n'est pas fait état de dispositifs d'aide à la réussite dans les DAE, lesquels dispositifs sont souhaitables dans certaines formations. En revanche, il existe bien des dispositifs propres à des mentions (*Finance* ; *Urbanisme et aménagement*) : délégués étudiants et tuteurs pédagogiques, par exemple, qui gagneraient à être déployés dans d'autres mentions.

Quant aux taux de réussite en M2, on peut constater une diminution régulière de ceux-ci au cours des trois dernières années dans les masters LLCER ; LEA ; *Lettres* ; *Droit de la propriété intellectuelle*, dont les causes sont peu analysées. On ne sait pas si le niveau des stagiaires de la formation continue, l'étalement du master sur trois ans via une année de césure, le niveau des étudiants internationaux recrutés ou d'autres causes peuvent être avancées. Pour le master *Gestion de patrimoine*, on note en revanche une explicitation concernant la fermeture d'un groupe de formation continue. Un accompagnement pour favoriser la réussite devrait être mis à l'étude pour ces mentions ou une réflexion plus globale sur le recrutement en M1 devrait être menée. Dans les autres mentions, les taux de réussite sont globalement stables ou en hausse, mais il y a très peu d'analyse qualitative à partir de ces taux. Pour les masters de l'IAE, une analyse des taux de réussite est accomplie par le

département Qualité de l'IAE dans le cadre du processus d'amélioration continue de la composante. De plus, très peu d'éléments sont disponibles pour connaître le pourcentage d'étudiants ayant validé leur M1 poursuivant en M2, ce qui ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble de l'évaporation des effectifs entre les deux années du cursus, notamment lorsque le DAE du diplôme fait apparaître une déperdition significative des effectifs entre les deux années (Géographie). La déperdition des uns correspond probablement à une réorientation vers les autres, sans que cela soit analysé (par exemple, du master Géographie vers le master *Urbanisme et aménagement*). Parallèlement, des formations recrutent encore manifestement de façon privilégiée en M2 (*Urbanisme et aménagement* ; *Droit de la propriété intellectuelle* ; *Économie internationale*) dans la logique, qui devrait être dépassée, des anciens M2 sélectifs.

Si l'établissement apparaît réellement investi dans la transformation des formations vers l'approche par compétences (APC), les formations sont très inégalement avancées de ce point de vue, comme l'établissement le reconnaît lui-même. Nombre de moyens sont déployés par l'UPEC pour assurer cette transformation. Le Centre d'innovation et de développement pédagogique (CIDP), créé en 2020, a notamment pour mission d'accompagner les équipes pédagogiques via des formations et l'animation d'une communauté de pratiques. Il portait le NCU Pulse jusqu'à son arrêt en 2023. Des projets démonstrateurs ont été créés, sans pour autant emporter l'adhésion d'une majorité de formations à la nécessité de faire évoluer les programmes dans une démarche d'APC et d'assurer l'alignement pédagogique. L'établissement fait état d'une approche ascendante, à partir d'activités pédagogiques intégratrices, qui serait davantage respectueuse des craintes de la communauté vis-à-vis de l'APC, ainsi que d'une co-conception de la future offre de formation impliquant acteurs et partenaires de celles-ci (déjà mise en œuvre dans certaines mentions comme *Finance*, *Droit notarial* ou *Politiques publiques*). Si cette démarche ne peut qu'être saluée, on constate qu'une majorité des mentions du 2^e cycle ne sont toujours pas passées à l'APC, comme le montrent leurs DAE et les maquettes de formation. Par ailleurs, les DAE laissent apparaître des craintes quant à l'APC ou la difficulté à débiter un travail collectif sur cette question, impression confortée par les auditions. La communication autour des moyens existants, de la nécessité de ce changement de paradigme dans la formation et des différentes démarches à accomplir devrait encore être renforcée, et les efforts, déjà accomplis par l'UPEC en ce sens, devraient être poursuivis. L'établissement relève 77 masters (qui correspondent en fait à 77 parcours) ayant déjà vu leur programme se décliner en blocs de connaissances et de compétences (BCC), mais on constate que le réel passage à l'APC n'est pas opéré. Pour ce qui concerne les masters de l'IAE, la déclinaison en compétences suit la démarche d'accréditation internationale Association to Advance Collegiate Schools of Business (AACSB). L'un des standards en est l'Assurance of Learning, présenté comme « équivalent à une démarche par compétences ». Si l'approche est louable, cette démarche d'APC reste très générale et ne va pas au bout du processus. D'autres mentions se sont efforcées d'établir une concordance entre UE et BCC (*Chimie* ; *Droit fiscal* ; *Énergie* ; *Informatique* ; *Optique, image, vision, multimédia* ; *Sciences et génie des matériaux* ; *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*). Du point de vue des compétences transversales, là encore rares sont les mentions leur accordant une place dans leur offre de formation. On peut souligner au passage l'initiative de mentions de l'IEP valorisant ces compétences via une UE « Engagement citoyen », la participation et l'animation de la Convention citoyenne étudiante, ce qui n'est pas le cas pour toutes les mentions. Enfin, l'établissement évoque le déploiement de Karuta, outil permettant aux étudiants d'obtenir un e-portfolio pour valoriser leurs compétences, mais seul un DAE (*Management des systèmes d'information*) fait état d'étudiants disposant d'un compte de e-portfolio (28 pour la dernière année évaluée).

L'investissement de l'établissement dans les innovations pédagogiques est encore peu visible dans la plupart des formations. Si les modalités d'enseignement sont généralement en lien avec les publics accueillis, rares sont les mentions faisant apparaître une diversification des pratiques pédagogiques et la recherche d'innovations, en dépit des moyens matériels et humains offerts par l'établissement. Certaines formations sont déjà rodées à l'utilisation de mises en situation (procès fictifs, *serious games*, participation à des challenges, études de cas, etc.), à la pédagogie par projets et à la classe inversée (*Administration et échanges internationaux* ; *Contrôle de gestion et audit organisationnel* ; *Droit des assurances* ; *Droit européen* ; *Droit pénal et sciences criminelles* ; *Études européennes et internationales* ; *Gestion de patrimoine* ; *Gestion de production, logistique, achats* ; *Géographie* ; *Urbanisme et aménagement*). Ces mentions pourraient permettre un essaimage des bonnes pratiques, surtout compte tenu de l'aide proposée par le CIDP et des efforts accomplis par l'établissement pour assurer une diversification des pratiques pédagogiques. Néanmoins, certaines formations s'en tiennent aux méthodes classiques de l'enseignement, parfois même lorsque l'absence d'innovation était déjà relevée dans la précédente évaluation du Hcéres (*Monnaie, banque, finance, assurance* ; *Énergie* ; *Optique, image, vision, multimédia* ; *STAPS* ; *Droit de la propriété intellectuelle*).

L'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche

L'adossement des formations à la recherche est solide et pertinent en dépit de quelques disparités. Les mentions sont adossées à des unités de recherche et les équipes pédagogiques sont toutes constituées d'une majorité d'enseignants-chercheurs et de chercheurs, assurant au moins la moitié des enseignements (exception faite de rares mentions comme *Droit social* (où les enseignants-chercheurs concentrent leurs interventions en M1) ou *Management public* (où les sept enseignants-chercheurs n'assurent que 112 heures étudiant sur les 345 heures de la maquette de M2, soit moins d'un tiers), ce qui est justifié dans les DAE par l'orientation de ces formations vers une insertion professionnelle immédiate, mais questionne néanmoins leur qualité en tant que formation universitaire). Pour les masters *Administration et échanges internationaux* et *Droit social*, il n'y a pas de dispositif d'accueil des étudiants dans les unités de recherche auxquelles les masters sont adossés et certaines formations souffrent d'un sous-encadrement en enseignants-chercheurs ou de craintes pour l'avenir (*Gestion de patrimoine ; Communication publique et politique ; Droit fiscal* voire *Génie industriel*).

La formation à et par la recherche est riche, diversifiée et appelée à se développer encore dans les années à venir. Cette formation prend la forme de séminaires consacrés à différents thèmes (intégrité de la recherche, épistémologie de la recherche, lutte contre le plagiat, sensibilisation contre les *fake news*, etc.), de conférences, d'interventions de professeurs invités, mais également de préparation d'écrits académiques, que ce soit un mémoire de recherche ou un mémoire à caractère professionnel problématisé (rapport d'apprentissage, mémoire de stage, etc.) parfois avec la possibilité notable d'une publication (*Droit de la propriété intellectuelle ; Droit pénal et sciences criminelles ; Études européennes et internationales ; Chimie*), ou encore de l'accueil d'étudiants en stage de recherche (*Économie internationale*). En plus des ressources offertes par les bibliothèques, les étudiants peuvent parfois bénéficier de bases de données spécifiques (*Droit européen*). La politique documentaire de l'établissement démontre une volonté de se rapprocher au plus près des publics étudiants et d'assurer, dans la mesure du possible, un alignement du travail des bibliothécaires sur les prescriptions des enseignants via des outils informatiques ou en ligne.

Des mentions se distinguent par la place primordiale accordée à la recherche, en termes de volume horaire dans la formation (*Lettres ; Politiques publiques ; Urbanisme et aménagement*). Même lorsque les formations ne destinent pas les étudiants à une poursuite d'études en 3^e cycle ou lorsqu'elles sont ouvertes intégralement en alternance, un travail de recherche est nécessaire pour valider le diplôme (*Droit du numérique ; Intervention et développement social*). La création de sept *Graduate Programs* en 2022, accompagnés chacun d'une allocation doctorale, est une opportunité dont plusieurs mentions profitent déjà (*Administration et échanges internationaux ; Politiques publiques ; Droit européen ; Géographie ; Management et commerce international*). Même si le nombre d'étudiants accueillis au sein de ceux-ci est encore modeste, il est appelé à se développer au vu des moyens accordés par l'établissement. Les mentions co-accréditées avec l'université Gustave Eiffel bénéficient également de l'accompagnement des *Graduate Programs* de la co-tutelle (*Économie internationale*) et de l'EUR *Smart-Cities* de l'université Gustave Eiffel. En dehors des *Graduate Programs*, les DAE ne font néanmoins guère état de l'articulation des masters avec les doctorats.

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

Le 2^e cycle de l'UPEC participe à l'effort mené par l'établissement dans sa stratégie de développement de l'alternance, que ce soit en apprentissage ou en formation continue. Cette dimension est essentielle dans la professionnalisation des formations et dans une approche offensive de la formation tout au long de la vie prônée par l'établissement. Les masters s'inscrivent dans ce processus avec de nombreux parcours ouverts à l'alternance, qui accueillent, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, 1 511 alternants en 2022-2023. Ainsi, les alternants représentent 28 % des inscrits en 2^e cycle à la fin de la période (contre 21 % au début de la période) et le 2^e cycle abrite 41 % des alternants de l'UPEC (en progression de plus d'un point au cours de la période). Certains parcours (*Maintenance et maîtrise des risques industriels nucléaires* de la mention *Génie industriel*, par exemple) voire certaines mentions (*Intervention et développement social ; Contrôle de gestion et audit organisationnel ; Droit du numérique ; Management des systèmes d'information*) ouverts à l'alternance facilitent l'organisation des enseignements avec des modalités pédagogiques adaptées. En revanche, pour les autres mentions, les équipes pédagogiques font peu état d'une adaptation des modalités d'enseignement aux spécificités de l'alternance.

Les liens forts avec le territoire sont portés par les formations et accompagnés par le projet Erasme. De fait, les masters proposant de l'alternance développent des réseaux de partenariat très fins avec le territoire francilien qui participent de l'ancrage local de l'établissement, affirmé par celui-ci. Cet ancrage se manifeste également dans des masters ou des parcours de masters plus généralistes qui, par leurs modalités pédagogiques, construisent un lien singulier avec le territoire (projets tutorés, terrains, etc.), comme le master *Urbanisme et aménagement*, associé à la chaire du Grand Paris. Cet ancrage se traduit aussi par l'intégration de formations dans les CMQ créés en Île-de-France (Campus des métiers du nucléaire pour *Génie industriel* et Campus des

métiers autour du bâtiment pour *Sciences et génie des matériaux*). Cette dimension importante de la professionnalisation des mentions du 2^e cycle est donc effective et plutôt efficace, avec de nombreux partenariats, aussi bien publics que privés, qui viennent donner du corps à la volonté de l'UPEC de s'engager dans les transitions sociales et environnementales avec le projet Erasme.

La professionnalisation passe aussi par l'intégration des représentants du monde socio-professionnel dans les formations. L'ancrage local et les nombreux partenariats noués par les formations expliquent sans doute l'importance accordée par les équipes pédagogiques à l'intervention de professionnels dans les formations. Si le pourcentage de professionnels composant les équipes pédagogiques et le pourcentage des heures de la maquette concernées ne sont pas toujours bien renseignés dans les DAE, on peut noter que certaines formations proposent des volumes horaires dispensés par des professionnels représentant jusqu'à près de la moitié du total des enseignements (*Gestion de patrimoine ; Droit fiscal*), même si les données manquent parfois de cohérence, avec des équipes pédagogiques composées en majorité d'intervenants extérieurs du monde socio-professionnel. Néanmoins, si les mentions sollicitent parfois beaucoup d'intervenants (plus de 60 % de l'équipe pédagogique), elles le font, à quelques rares exceptions près (*Management public*), dans des proportions raisonnables en termes de volume d'enseignements (25 % à 30 % du total, par exemple pour les masters *Management des organisations de santé* ou *Administration et échanges internationaux*).

La faiblesse du suivi de l'insertion professionnelle limite l'analyse des effets de la politique de professionnalisation des formations. En dépit d'une politique offensive autour de l'alternance, le suivi de l'insertion professionnelle des alternants (en apprentissage ou en formation continue) est peu développé, avec des taux de réponse aux enquêtes assez faibles et peu d'enquêtes complémentaires. Les arguments avancés pour justifier ce suivi distant portent sur l'efficacité éprouvée de l'alternance pour l'insertion professionnelle et sur le fait que la question de l'insertion professionnelle pour le public de la formation continue n'est pas vraiment un sujet, les stagiaires étant déjà en emploi. Pour ce public, dans un souci d'amélioration continue, il serait préférable de trouver des indicateurs plus pertinents, évoqués par certaines formations mais pas encore mis en œuvre, comme la progression dans la carrière ou les mutations professionnelles. Par ailleurs, le suivi de l'insertion professionnelle par l'apprentissage est non seulement une obligation pour l'accréditation et pour la certification qualité de la formation professionnelle, mais aussi une nécessité pour dépasser le discours général et documenter effectivement l'affirmation selon laquelle l'apprentissage constitue un atout pour trouver un emploi. La problématique du suivi des cohortes est un problème plus général. En effet, la plupart des formations se contentent des enquêtes réalisées par l'établissement, pour lesquelles les taux de réponse sont très faibles (souvent présentés comme non exploitables) tout en affichant de bons taux d'insertion professionnelle (de l'ordre de 85 %). Les équipes pédagogiques avouent elles-mêmes que ces résultats sont trop limités. Seules quelques formations et/ou composantes proposent des enquêtes complémentaires (IAE, EUP), qui leur permettent de mener de véritables analyses et de mettre en place des mesures de remédiation. Certaines équipes pédagogiques déclarent se contenter d'un suivi sur les réseaux sociaux tels que LinkedIn, sans méthodologie particulière ni analyse de l'efficacité.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

L'internationalisation des formations ne figurant pas comme une orientation stratégique majeure de l'UPEC, elle est portée directement par quelques équipes pédagogiques volontaires. Si l'internationalisation est encouragée, elle ne constitue pas une ligne directrice de la politique de l'établissement, excepté à travers l'alliance européenne Aurora, récemment intégrée. Aurora est d'ailleurs plutôt absente des DAE des mentions et celles qui l'évoquent (*Finance ; Biologie-santé ; Santé*) expliquent surtout qu'il est encore trop tôt pour évaluer ses effets sur l'internationalisation des formations. Mise en place en mai 2022, elle apparaît comme un horizon pour l'établissement et on peut supposer qu'elle interviendra surtout dans le projet de l'offre de formation à venir. À l'instar de la position de l'établissement, l'internationalisation est généralement présentée comme une perspective plus que comme une réalité par de nombreuses formations dans leur DAE. Ainsi, la dimension internationale se limite à quelques mentions ou composantes (AEI *International School*, IEP) très investies.

L'effort d'internationalisation se traduit par l'ouverture de quelques parcours, mentions ou options en langue étrangère qui permettent d'accueillir des étudiants internationaux, et de doubles diplômes qui débouchent parfois sur des programmes européens. Un master est dispensé totalement en anglais (*Économie internationale*), un autre, à plus de 65 % (*Administration et échanges internationaux*), d'autres le sont au niveau d'un parcours dédié (*Commerce international et le monde Amérique du Nord, Globalization and International Trade* pour le master *Management et commerce international ; Graduate Program Materials for the Future and Management of Enterprise Risks* pour le master *Chimie*). Ces quelques cas isolés témoignent de volontés très fortes de la part des équipes pédagogiques, parfois relayées au niveau de la composante (AEI *International School*, département International de l'IAE). Certaines formations accueillent beaucoup d'étudiants internationaux (une vingtaine par an, soit plus de 50 % des effectifs pour *Économie internationale*, autant dans le master *Administration et échanges internationaux*, mais cela ne représente que 4 % des effectifs). Les

mentions et composantes très impliquées dans l'internationalisation utilisent des outils encouragés par l'établissement, comme les doubles diplômes. On trouve de nombreux exemples de doubles diplômes, sans qu'il soit possible d'en dresser une liste exhaustive, car ils figurent souvent de manière incidente dans les annexes des DAE ou sont apparus lors des auditions. On peut tout de même citer le master *Économie internationale*, organisé en double diplôme avec des universités allemandes et italiennes. Ces collaborations ont permis de déposer un projet *Erasmus Mundus*. On retrouve un autre programme *Erasmus Mundus* au sein du parcours *International Biometrics and Intelligent Vision* de la mention *Optique, image, vision, multimédia*. Mais ce dernier, mis en avant par l'établissement lors des auditions, n'est pas visible dans le DAE de la formation. Le master *Études européennes et internationales* bénéficie quant à lui de quatre doubles diplômes avec des partenaires en Europe et au Québec. Les EUR LIVE et FRAPP accompagnent l'ouverture internationale. Ainsi, le master *Lettres*, intégré à l'EUR FRAPP, obtient des moyens pour assurer les mobilités et la double diplomation avec des pays européens et la Turquie. Ces exemples de doubles diplômes diffusent dans beaucoup de formations, qui les évoquent parfois dans la présentation des diplômes proposée en annexe du DAE.

Les mobilités sont globalement faibles et les doubles diplômes ne se traduisent pas toujours par des mobilités réelles. Il faut noter que les données sont très mal renseignées sur ce point (beaucoup d'incohérences) et qu'il est impossible d'avoir une vision globale de la réalité des mobilités. Sur la base des éléments fournis, les mobilités restent faibles. Les doubles diplômes n'accompagnent pas les mobilités dans la mesure où peu sont actifs, selon les données fournies et les témoignages recueillis lors des auditions. Le projet *Erasmus Mundus* du master *Économie internationale*, par exemple, ne provoque pas de flux importants (cinq entrées et trois sorties au cours de la période évaluée). Les équipes pédagogiques évoquent des mobilités entrantes relativement nombreuses, mais de très faibles mobilités sortantes (sans que cela soit confirmé par les chiffres fournis). Parmi les plus actifs, le master *Administration et échanges internationaux* affiche des taux élevés de mobilités sortantes (de 20 % à 30 %) pour une « expérience pédagogique à l'international » sans plus de précisions, si ce n'est qu'il s'agit de séjours autres que les stages à l'étranger. L'EUR FRAPP accompagne les mobilités avec sept bourses pour des mobilités entrantes et préfigure un horizon international projeté par l'établissement. Les mobilités pour des stages sont évoquées (*Droit des affaires*) sans que l'on sache combien d'étudiants en bénéficient. La mise en place d'un « semestre européen » positionné comme une option du master *Communication publique et politique* est peu mobilisée. Au final, les mobilités, entrantes comme sortantes, sont peu visibles dans les documents fournis et illustrent une dimension internationale balbutiante. Les mentions et les composantes qui veulent s'ouvrir à l'international et qui ont enclenché la dynamique se déclarent en revanche très accompagnées par l'établissement.

Des dispositifs d'ouverture internationale complémentaires sont mis en place par les équipes pédagogiques, mais ils sont peu coordonnés. Certaines bonnes pratiques pourraient être essaimées. On peut évoquer l'invitation d'enseignants étrangers proposée par le master *Énergie* (huit enseignants-chercheurs d'universités espagnoles préfigurant un double diplôme) ou le master *Économie internationale*, qui invite régulièrement des enseignants étrangers pour intervenir dans des domaines d'expertise spécifiques (le microcrédit par exemple). Ce même master intègre des intervenants en poste dans des organisations internationales, comme la Banque mondiale, au sein de l'équipe pédagogique. La formation organise aussi des visites d'institutions internationales pour les étudiants. L'inscription dans des réseaux internationaux, comme Thémis (qui délivre un *Joint Certificate in International and Business Law*) pour les juristes, est parfois mentionnée (*Droit pénal et sciences criminelles ; Droit européen*) mais ne génère pas de mobilités effectives.

L'ouverture à l'international est considérée par certaines équipes pédagogiques soit comme non adaptée à la finalité de leurs mentions, soit comme dénuée de sens. Les raisons évoquées sont classiques : la spécialisation dans des objets « français » ou la spécificité des filières juridiques, voire de gestion, dont la perspective peut imposer de rester en France (*Droit public ; Justice, procès et procédures ; Droit de la propriété intellectuelle ; Gestion de patrimoine ; Contrôle de gestion et audit organisationnel*) ou l'impact de l'alternance, qui limite souvent les mobilités (*Intervention et développement social ; Monnaie, banque, finance, assurance ; Gestion de patrimoine*). Le caractère chronophage de ces ouvertures relativement aux personnels disponibles (*Économie appliquée*) fait aussi partie des arguments audibles. On note néanmoins pour finir quelques postures assez désinvoltes par rapport à cette question, les étudiants préférant rester dans l'hexagone (*Droit social*) ou l'insertion professionnelle étant facile, la valeur ajoutée de l'international est faible (*Informatique*). Ces attitudes interrogent sur le questionnement global de la formation à ce sujet.

La dynamique d'internationalisation globale de l'UPEC et des formations n'est pas complètement enclenchée, mais il faut souligner que certaines équipes pédagogiques affichent des projets plus ou moins lointains d'internationalisation (*Génie industriel*). S'il est impossible de prendre en compte ces projections dans l'évaluation du bilan, on peut souligner ces intentions louables pour le projet de la prochaine offre de formation.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2^e cycle

Au-delà des données lacunaires communiquées, la faiblesse de leur analyse (flux, attractivité, réussite, insertion professionnelle, avis des étudiants, etc.) témoigne d'une amélioration continue globalement perfectible, notamment au niveau de la place et du fonctionnement des conseils de perfectionnement. La réalité des conseils de perfectionnement est impossible à évaluer. Leur périmètre, leur composition et leur fréquence sont peu documentés. Les comptes rendus, qui doivent constituer la preuve de leur tenue, de leur conformité et de leurs prérogatives, sont très inégaux et témoignent pour le moins d'une distance importante par rapport à cet outil pour un grand nombre de formations. Les conseils de perfectionnement ne constituent ainsi pas une politique volontariste de l'établissement. Alors que leur mise en place constitue un critère d'accréditation, le « conseil de perfectionnement » n'apparaît qu'à deux reprises dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement, la première fois pour indiquer que leur mise en place relève de la composante et la seconde, dans les faiblesses de l'analyse SWOT, regrettant la logique facultaire qui rend complexe leur mise en œuvre. Ce pilotage par les composantes est assumé par l'établissement et explique les comportements des équipes pédagogiques vis-à-vis de cet outil. Certaines composantes ont une pratique élaborée (*AEI International School*, IAE, IEP, EUP, SESS-STAPS) alors que d'autres n'ont aucune politique d'amélioration continue (LLSH, Droit, Sciences économiques et de gestion, Sciences et technologie) et n'accompagnent pas les formations du 2^e cycle dans cette démarche. On peut noter des conseils de perfectionnement organisés à l'échelle de la composante elle-même (*AEI International School*), qui parfois n'ont de conseil de perfectionnement que le nom (UFR LLSH, dont le compte rendu indique que la réunion se tient sans étudiants ni membres extérieurs). Leur efficacité en matière d'amélioration continue des formations est faible si on s'en tient aux comptes rendus proposés dans les DAE. Certains masters tentent tout de même de développer cette pratique (*Génie industriel ; Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*), mais, sans véritable cadrage, la composition de leur conseil de perfectionnement est parfois incomplète : absence d'étudiants (*Sciences et génie des matériaux*, par exemple), absence de professionnels (*Économie internationale ; Gestion de patrimoine*). Cette absence de pilotage central se marie difficilement avec la stratégie forte de développement de la formation en alternance, qui rend indispensable la mise en place de ces outils. L'absence de pilotage par l'outil constitué par le conseil de perfectionnement contraste également avec la volonté affichée dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement de changer d'échelle en matière de qualité et d'amélioration continue, et ne s'accorde pas avec les critères de la certification Qualiopi, volontairement obtenue pour garantir la qualité du centre de formation d'apprentis (CFA) de l'établissement, en plus de la réputation de qualité obtenue par l'établissement du fait de son évaluation et de celle de ses formations par le Hcéres. Une analyse fine des comptes rendus des conseils de perfectionnement permet de dégager plusieurs postures des formations à ce sujet : des comptes rendus qui révèlent une composition complète et qui affichent une réelle analyse - 18 mentions ; une absence de compte rendu ou un compte rendu d'une autre instance (conseil d'UFR) - 17 mentions ; des comptes rendus lapidaires, parfois visiblement rédigés (ou convoqués) pour l'occasion - 11 mentions ; des comptes rendus de réunions plus larges qui laissent peu de place à la réflexion sur la mention - les 3 mentions de l'IEP ; des compositions lacunaires ou dont on ne peut pas s'assurer de la teneur - 6 mentions. On peut voir un intérêt à la tenue effective des conseils de perfectionnement et du pilotage par l'analyse fine des données de la formation (effectifs, attractivité, réussite, devenir, avis des étudiants). Les équipes pédagogiques qui organisent des conseils de perfectionnement mènent généralement des enquêtes propres à la mention ou à la composante pour compléter les enquêtes classiques des services centraux, dont les taux de réponse (concernant l'insertion professionnelle) sont plutôt faibles et ne permettent pas réellement d'objectiver les bons résultats souvent affichés. Cette absence de données consolidées montre aussi qu'il n'y a pas de réel pilotage de l'offre de formation étayé par des données objectivables, que ce soit au niveau de l'établissement, des composantes voire des mentions elles-mêmes.

Ne recevant qu'un faible taux de réponse, les évaluations des formations et des enseignements ne participent ni au pilotage, ni à l'amélioration continue. L'avis des étudiants sur les formations et les enseignements étant l'une des composantes de la démarche qualité, il n'est pas surprenant que les évaluations de ceux-ci soient également en retrait dans le 2^e cycle. La faiblesse des données et des analyses sur cette question est encore plus grande que pour le reste des éléments fournis. Si quelques mentions pratiquent ces évaluations au cours des trois années de la période de référence (notamment celles de l'IAE avec de très bons taux de réponse), les autres proposent les chiffres d'une évaluation menée en 2022-2023 avec des taux de réponse très faibles, qui ne peuvent structurer aucune action. Elles ne peuvent pas non plus servir le pilotage de l'offre de formation.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation globalement cohérente par rapport aux axes stratégiques et aux priorités pédagogiques de l'établissement ;
- Une très bonne connexion avec le tissu économique et social local, qui structure des partenariats forts et trouve écho dans l'engagement porté par le projet Erasme ;
- Une professionnalisation importante dans les masters avec, notamment, une augmentation significative de l'alternance sous toutes ses formes en 2^e cycle ;
- Un adossement à la recherche de qualité (modalités et part de la formation à et par la recherche, participation des enseignants-chercheurs aux enseignements, *Graduate Programs*) relevé dans la plupart des formations.

Points faibles

- Un pilotage et une amélioration continue peu développés, tant dans la production, la consolidation et l'analyse des données relatives aux parcours des étudiants (effectifs, attractivité, devenir, satisfaction) que dans la tenue de conseils de perfectionnement cohérents et pertinents ;
- Un suivi et une analyse de la qualité du recrutement et de la réussite étudiante très variable selon les mentions ;
- Une approche par compétences encore peu déployée dans la majorité des mentions, en dépit d'une démarche volontariste de l'établissement ;
- Une internationalisation globalement faible qui reste à l'état de perspectives floues, en dépit de quelques mentions très engagées et d'un sentiment partagé d'accompagnement pour les équipes pédagogiques volontaires.

Recommandations

- Structurer effectivement le pilotage et l'amélioration continue autour d'une collecte efficace des données (effectifs, attractivité, réussite, devenir, satisfaction, etc.) analysées dans des conseils de perfectionnement cohérents et pertinents, collecte qui ne serait plus laissée aux seules composantes.
- Harmoniser l'analyse qualitative du recrutement en master et le suivi de la réussite étudiante en améliorant les taux de réponse aux enquêtes d'insertion professionnelle.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences et les efforts déjà consentis pour accompagner les équipes pédagogiques.
- Concrétiser les perspectives d'internationalisation en renforçant l'incitation, tout en prolongeant l'accompagnement.

Points d'attention transversaux

Le comité soulève les points d'attention transversaux suivants relatifs à plusieurs critères indispensables de l'accréditation défaillants dans une proportion importante des formations du cycle.

- Les dispositifs de collecte de données destinées à suivre le parcours des étudiants, et notamment le devenir des diplômés, ne permettent pas de disposer de données exploitables par les équipes pédagogiques.
- Les dispositifs de pilotage et d'amélioration continue à l'échelle de la mention sont trop souvent défaillants (conseil de perfectionnement, évaluation des formations et des enseignements par les étudiants).
- Le développement de l'approche par compétences n'est qu'embryonnaire.

Points d'attention sur les formations du 2^e cycle

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Arts, lettres, langues

- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (nombreux abandons en M1 et réussite étudiante mitigée en M2 ; insertion professionnelle effective mal connue ; absence de conseil de perfectionnement propre à la formation ; ouverture à l'international trop faible)

Domaine Droit, économie, gestion

- *Master Administration publique* (manque de cohérence de la formation dans son environnement académique ; modalités de professionnalisation pas clairement en lien avec la finalité de la formation ; qualité de recrutement très dégradée ; trop faible suivi de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants ; dispositifs d'amélioration continue de la formation insuffisants)
- *Master Management public* (attractivité faible ; formation en concurrence avec de nombreuses autres formations ; faible ancrage dans l'environnement socio-économique ; adossement à la recherche contrarié par le faible nombre d'enseignants permanents ; formation trop restreinte au monde académique ; formation rencontrant des problèmes de soutenabilité)

Domaine Sciences, technologies, santé

- *Master Mathématiques et applications* (qualité insuffisante de la réussite en M1 ; absence de suivi et d'analyse de la réussite en M1 et de l'insertion professionnelle ; absence d'évaluation des enseignements par les étudiants)

Les formations suivantes présentent des dossiers d'autoévaluation dans lesquels l'absence ou le manque d'informations et/ou d'analyses relatives à un ou plusieurs critères d'accréditation ne permettent pas d'apprécier pleinement ces derniers. Les éléments manquants sont également précisés dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Droit, économie, gestion

- *Master Politiques publiques* (besoin de compléments d'information concernant le positionnement de la formation au sein de son environnement académique ; besoin de compléments d'information concernant la composition de l'équipe pédagogique ; manque d'informations relatives à la qualité de la réussite ; manque d'informations concernant la qualité de l'insertion professionnelle)

- Master *STAPS : management du sport* (besoin d'informations complémentaires concernant la place de la formation dans son environnement académique ; besoin d'informations complémentaires relatives à la qualité du recrutement ; besoin d'informations complémentaires concernant la professionnalisation et l'insertion professionnelle ; besoin d'informations complémentaires sur la qualité de l'encadrement ; besoin d'informations complémentaires relatives à la qualité de la formation aux compétences linguistiques)

Domaine Santé

- Diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (manque d'informations sur l'adossement à la recherche ; manque d'informations sur la cohérence pédagogique de la formation et la qualité de sa professionnalisation ; manque d'informations sur la formation aux compétences linguistiques ; manque d'informations sur l'encadrement de la formation ; manque d'informations sur la qualité de la réussite et du devenir des étudiants ; manque d'informations sur le processus d'amélioration continue)

Domaine Sciences humaines et sociales

- Master *Philosophie* (manque d'informations concernant le suivi du parcours des étudiants, leur poursuite d'études et leur insertion professionnelle ; manque d'informations relatives aux dispositifs de remédiation au taux d'échec élevé dans certains parcours, en l'absence d'un conseil de perfectionnement)
- Master *STAPS : activité physique adaptée et santé* (manque d'informations concernant la professionnalisation)

Domaine Sciences, technologies et santé

- Master *Biologie-santé* (manque d'informations concernant la qualité de la réussite ; manque d'informations relatives à la qualité de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études ; manque d'informations concernant la qualité du processus d'amélioration continue)
- Master *Santé* (manque d'informations sur la cohérence pédagogique de la formation ; manque d'informations sur l'encadrement des étudiants ; manque d'informations sur la qualité de la réussite étudiante ; manque d'informations sur la qualité de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle ; manque d'informations sur le processus d'amélioration continue)
- Master *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* (manque d'informations sur la qualité du recrutement ; manque d'informations sur la qualité de la réussite ; manque d'informations sur la qualité de l'insertion professionnelle ; manque d'informations sur la qualité des poursuites d'études)

Avis d'accréditation des formations du 2^e cycle

Le tableau suivant synthétise les avis relatifs à l'offre de formation du 2^e cycle de l'établissement en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030. Ces avis concernent les catégories suivantes de formations :

- des formations dont seul le projet est évalué par le Hcéres (formations faisant l'objet d'une première demande d'accréditation ou formations accréditées très récemment) ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation à l'issue de l'évaluation de leur bilan ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique ou avec modifications pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation suite à l'évaluation de leur bilan et d'une réponse aux recommandations du Hcéres, notamment lorsque le comité d'experts a formulé des points d'attention suite à l'évaluation du bilan des formations du 2^e cycle.

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	Master	Culture, patrimoine et médiation		<i>Création</i> Favorable.
ALL	ALL	Master	Français langue étrangère		<i>Création</i> Favorable.
ALL	ALL	Master	Langues étrangères appliquées		Favorable avec recommandation : - Veiller à analyser les baisses d'effectifs et à mettre en œuvre les dispositifs de remédiation adaptés.
ALL	ALL	Master	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable avec recommandation : - Veiller au suivi et à l'analyse de l'insertion professionnelle dans le cadre des dispositifs mis en place par l'établissement.
ALL	ALL	Master	Lettres		Favorable avec recommandation : - Veiller à la qualité de la réussite étudiante.
DEG	DEG / SHS	Diplôme d'établissement (grade M)	Diplôme de l'Institut d'études politiques de Fontainebleau		Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser les dispositifs d'amélioration continue en s'appuyant sur le cadrage prévu par l'établissement.

DEG	DEG	Master	Administration et échanges internationaux		Favorable.
DEG	DEG	Master	Administration publique		Favorable avec recommandations : - S'assurer de la qualité du recrutement dans la formation. - Veiller au suivi et à l'analyse de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants. - Veiller à formaliser les dispositifs d'amélioration continue en s'appuyant sur le cadrage prévu par l'établissement.
DEG	DEG	Master	Comptabilité - contrôle - audit	Université Gustave Eiffel	Favorable avec recommandation : - Veiller à maintenir la part des enseignants-chercheurs dans les enseignements.
DEG	DEG	Master	Contrôle de gestion et audit organisationnel		Favorable.
DEG	DEG	Master	Droit de la propriété intellectuelle		Favorable.
DEG	DEG	Master	Droit de la santé		Favorable avec recommandation : - Veiller à analyser les baisses d'effectifs et à mettre en œuvre les dispositifs de remédiation adaptés.
DEG	DEG	Master	Droit de l'immobilier		Favorable.
DEG	DEG	Master	Droit des affaires		Favorable avec recommandation : - Veiller à analyser les baisses d'effectifs et à mettre en œuvre les dispositifs de remédiation adaptés.
DEG	DEG	Master	Droit des assurances		Favorable.
DEG	DEG	Master	Droit des libertés		<i>Création</i> Favorable.
DEG	DEG	Master	Droit du numérique		Favorable.

DEG	DEG	Master	Droit européen, international et comparé ¹		Favorable.
DEG	DEG	Master	Droit fiscal		Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer la part des enseignants permanents au sein de l'équipe pédagogique. - Veiller à améliorer le dispositif de suivi de l'attractivité de la formation en analysant l'origine académique des candidats et les profils des candidats admis et inscrits.
DEG	DEG	Master	Droit notarial		Favorable.
DEG	DEG	Master	Droit pénal et sciences criminelles		Favorable.
DEG	DEG	Master	Droit privé		Favorable.
DEG	DEG	Master	Droit public		Favorable.
DEG	DEG	Master	Droit social		Favorable avec recommandation : - Veiller à renforcer l'adossment à la recherche.
DEG	DEG	Master	Économie appliquée		Favorable.
DEG	DEG	Master	Économie internationale	Université Gustave Eiffel	Favorable avec recommandation : - Veiller à analyser et à renforcer l'attractivité du M1.
DEG	DEG	Master	Entrepreneuriat et management de projets		Favorable.
DEG	DEG	Master	Études européennes et internationales	Université Gustave Eiffel	Favorable.
DEG	DEG	Master	Finance		Favorable.
DEG	DEG	Master	Gestion de patrimoine		Favorable.

¹ Intitulé subordonné à la décision d'accréditation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont relève la compétence de création des mentions spécifiques dérogoires.

DEG	DEG	Master	Gestion de production, logistique, achats		Favorable.
DEG	DEG	Master	Gestion des ressources humaines	Université Gustave Eiffel	Favorable.
DEG	DEG	Master	Innovation, entreprise et société		<i>Création</i> Favorable.
DEG	DEG	Master	Justice, procès et procédures		Favorable.
DEG	DEG	Master	Management	Université Gustave Eiffel	Favorable.
DEG	DEG	Master	Management des organisations de santé		Favorable.
DEG	DEG	Master	Management des systèmes d'information		Favorable.
DEG	DEG	Master	Management et administration des entreprises		Favorable.
DEG	DEG	Master	Management et commerce international		Favorable.
DEG	DEG	Master	Management stratégique		<i>Création</i> Favorable.
DEG	DEG	Master	Marketing, vente	Université Gustave Eiffel	Favorable avec recommandation : - Veiller à analyser les baisses de candidatures dans les parcours concernés et à prendre les mesures adéquates pour assurer la pérennité globale de la mention.
DEG	DEG	Master	Monnaie, banque, finance, assurance		Favorable.
DEG	DEG	Master	Politiques publiques	Université Gustave Eiffel	Favorable avec recommandation : - Veiller à améliorer le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle.

DEG	DEG	Master	STAPS : management du sport		Favorable avec recommandation : - Veiller à maintenir la qualité du recrutement après la reconfiguration mettant fin au partenariat avec l'IAE.
Santé		Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée – mention Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale	Sorbonne Université	Pas d'avis. Le Hcéres n'est pas en mesure de formuler un avis du fait du : - Manque d'informations sur le bien-fondé d'une co-accréditation de cette mention entre Sorbonne Université et l'UPEC compte tenu de la non ouverture de la formation à l'UPEC (absence de flux étudiants).
Santé		Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée – mention Oncologie et hémato- oncologie	Sorbonne Université	Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser le processus d'amélioration continue dans le cadre des procédures mises en place par l'établissement.
Santé		Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée – mention Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires	Sorbonne Université	Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser le processus d'amélioration continue dans le cadre des procédures mises en place par l'établissement.
Santé		Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée – mention Psychiatrie et santé mentale	Sorbonne Université	Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser le processus d'amélioration continue dans le cadre des procédures mises en place par l'établissement.
Santé		Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée – mention Médecine d'urgence	Sorbonne Université	<i>Évalué en vague D</i>

Santé		DFA	Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales		Favorable avec recommandation : - Veiller à renforcer le processus d'amélioration continue.
SHS	SHS	Master	Communication publique et politique		Favorable.
SHS	SHS	Master	Géographie, aménagement, environnement, développement	Université Gustave Eiffel	Favorable.
SHS	SHS	Master	Histoire		Favorable avec recommandation : - Veiller à mettre en œuvre les dispositifs de remédiation adaptés à la baisse des effectifs en M1.
SHS	SHS	Master	Intervention et développement social		Favorable avec recommandation : - Veiller à la qualité de la réussite étudiante dans l'ensemble des parcours.
SHS	SHS	Master	Philosophie		Favorable avec recommandations : - Veiller à garantir la qualité du recrutement des étudiants.
SHS	SHS	Master	Science politique	Université Gustave Eiffel	Favorable avec recommandations : - Veiller à maintenir le taux de réussite. - Veiller à mieux s'approprier les données fournies par l'Observatoire des formations et des insertions professionnelles, évaluations.
SHS	SHS	Master	Sciences de l'éducation et de la formation		Favorable.
SHS	SHS	Master	STAPS : activité physique adaptée et santé	Université Gustave Eiffel	Favorable avec recommandation : - Veiller à mieux coordonner le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle entre les établissements co-accrédités.
SHS	SHS	Master	Transport, mobilités, réseaux	Institut Polytechnique de Paris, Université Gustave Eiffel	Favorable avec recommandations : - Veiller à consolider la formation à la recherche. - Veiller à la mise en œuvre effective d'un conseil de perfectionnement.
SHS	SHS	Master	Urbanisme et aménagement	Université Gustave Eiffel	Favorable.

STS	STS	Master	Biologie-santé		Favorable avec recommandations : - Veiller au suivi et à l'analyse de la qualité de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des étudiants ne poursuivant pas un cursus de médecine.
STS	STS	Master	Chimie		Favorable.
STS	STS	Master	Énergie		Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer la participation des professionnels aux enseignements. - Veiller à garantir l'attractivité de la mention en augmentant les effectifs du parcours <i>Médiation énergétique</i> ou en simplifiant la maquette.
STS	STS	Master	Génie civil		<i>Création</i> Favorable.
STS	STS	Master	Génie industriel		Favorable avec recommandation : - Veiller à réfléchir à un repositionnement du parcours <i>Instrumentation de la pollution atmosphérique</i> afin de garantir la cohérence des parcours au sein de la mention.
STS	STS	Master	Informatique		Favorable.
STS	STS	Master	Mathématiques et applications	Université Gustave Eiffel	Favorable avec recommandations : - Veiller à mettre en œuvre une réelle analyse du taux de réussite en M1 en lien avec la provenance des étudiants. - Veiller à s'approprier et à analyser les données relatives au suivi du devenir des diplômés.
STS	STS	Master	Mécanique	Université Gustave Eiffel	Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer l'attractivité. - Veiller à renforcer l'enseignement de langue étrangère. - Veiller à mettre en place l'approche par compétences dans le cadre de la démarche mise en œuvre par l'établissement.
STS	STS	Master	Optique, image, vision, multimédia		Favorable avec recommandations : - Veiller à la qualité de la réussite étudiante. - Veiller à engager une réflexion sur l'articulation entre le parcours international et les autres parcours de la mention.
STS	DEG, SHS, STS	Master	Risques et environnement	Université Paris Cité	<i>Évalué en vague D</i>
STS	STS	Master	Santé	École nationale vétérinaire d'Alfort	Favorable avec recommandations : - Veiller à la qualité de la réussite étudiante. - Veiller au suivi et à l'analyse de la qualité de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des étudiants ne poursuivant pas un cursus de médecine.

STS	STS	Master	Santé publique	École nationale vétérinaire d'Alfort	<i>Création</i> Favorable.
STS	STS	Master	Sciences du vivant		<i>Création</i> Favorable.
STS	STS	Master	Sciences et génie des matériaux	Université Gustave Eiffel	Favorable.
STS	STS	Master	Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement		Favorable avec recommandation : - Veiller à la bonne articulation de la formation avec le master <i>Sciences du vivant</i> .
STS	STS	Master	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive		Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer l'adossement à la recherche. - Veiller à renforcer l'attractivité de la formation tout en assurant la qualité des recrutements.

Rapports des formations du 2^e cycle

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation organisée autour d'un tronc commun ouvert à l'alternance en première année (M1), *Management international trilingue*. La deuxième année (M2) est articulée autour de trois parcours : *Management international trilingue – Marchés hispanophones et Europe du Sud* ; *Management international trilingue – Marchés Est-européens et germanophones* ; *Management international trilingue – Marchés anglophones et Europe du Nord*, ouvert à l'alternance. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) et contient 361 heures étudiant. Elle compte 174 étudiants et 19 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Langues étrangères appliquées* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et dans les orientations stratégiques de l'UPEC, notamment l'engagement au service du bien commun et du développement socio-économique. Par la mise en place de parcours spécialisés ciblant des marchés, la formation répond aux besoins des acteurs socio-économiques travaillant à l'échelle internationale, favorisant ainsi une excellente insertion professionnelle. L'impact social de l'université est garanti par l'alternance et l'immersion en entreprise des étudiants. En revanche, les effectifs étudiants diminuent de manière conséquente chaque année. Si la formation s'efforce de se positionner dans la stratégie de développement international de l'établissement par l'ouverture d'un double diplôme avec l'université de Fribourg (en Allemagne) et le projet d'ouverture d'un second double diplôme avec l'université de Cadix (en Espagne), cela correspond pour l'heure peu à des réalités concrètes. Les outils d'amélioration continue et de diversification des pratiques pédagogiques ne sont pas mis en place.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec les acteurs socio-économiques. Tout d'abord, elle propose une formation en alternance avec des entreprises du territoire qui ont une forte coloration internationale et peuvent intégrer des étudiants multilingues (par exemple, le marché international de Rungis ou la zone d'activité d'Orly). Deux stages sont prévus dans le cadre du cursus en formation initiale classique : un au deuxième semestre (S2), un autre qui constitue tout le quatrième semestre, ce qui favorise également l'insertion professionnelle. Les étudiants suivent 36 semaines d'expérience professionnelle au cours du cursus complet : elles correspondent à 40 crédits ECTS, soit un tiers de la formation. Les taux d'insertion professionnelle à 18 mois (85 % en moyenne) et à 30 mois (plus de 90 %) après la diplomation sont excellents. La formation fait intervenir de nombreux professionnels dans le cursus (36) avec des profils adaptés aux enseignements. Un partenariat avec les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) assure le lien entre entreprises et étudiants par des réunions mensuelles et la participation au forum Entreprise LEA, et a permis de proposer le parcours en alternance.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche qui reste discret. 15 enseignants-chercheurs de sept sections du Conseil national des universités (CNU) différentes assurent les enseignements de spécialité, à travers seulement 27 heures maquette de formation à et par la recherche, consistant en un séminaire de méthodologie de la recherche au troisième semestre. Cette faiblesse est quelque peu compensée par la tenue de colloques et de journées d'étude, la participation à l'Association nationale des langues étrangères appliquées et la publication d'une revue spécialisée (*Revue internationale LEA - RILEA*), mais la participation étudiante n'y est pas présentée comme primordiale. La formation aux outils de la recherche est prise en charge par le service commun de documentation et la bibliothèque universitaire dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE) de méthodologie du mémoire au S2, pour seulement 19,5 heures maquette.

L'organisation pédagogique de la formation est équilibrée et l'acquisition des connaissances est progressive.

La maquette comprend un tronc commun au premier semestre et au S2 avec des outils de préparation au mémoire de stage et des UE aux intitulés simples et différenciés : « Anglais » (6 crédits ECTS), « Langue 2 » (espagnol ou allemand, 6 crédits ECTS) et « Matières professionnelles » (6 crédits ECTS) en M1 ; « Management international » (18 crédits ECTS) et « Connaissance des territoires et langues » (9 crédits ECTS) en M2. La formation met en place une pédagogie valorisant la mise en situation professionnelle par différentes approches : projets collaboratifs, jeux de rôle, etc. Des événements complémentaires à la pédagogie sont également listés : une journée « tolérance », une remise des diplômes, etc., avec la participation active des étudiants. La formation donne accès à des compétences additionnelles, comme la certification Pix. Les compétences acquises à la fin de la formation sont détaillées sans que cela soit cependant traduit dans la maquette, qui n'est pas organisée en blocs de connaissances et de compétences. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas présentée comme fiche de référence.

La formation rencontre une baisse importante des effectifs étudiants. Au cours de la période, les effectifs chutent de près de 40 % (282 inscrits en 2020-2021 ; 243 en 2021-2022 et 174 en 2022-2023). Cette diminution atteint presque 50 % en M1 (de 151 étudiants en 2020-2021 à 80 en 2022-2023). Si elle est moins marquée en M2, elle reste conséquente (131 étudiants en 2020-2021 et 94 étudiants en 2022-2023) et concerne l'ensemble des parcours. Aucun élément ne vient cependant expliquer cette baisse.

Les outils d'amélioration continue de la formation sont flous. Une commission pédagogique est en place, avec la présence d'étudiants, mais on ne connaît pas sa composition précise ni les sujets abordés. Une réunion pédagogique semestrielle est évoquée, apparemment réservée à une discussion autour de l'évaluation de la formation par les étudiants. Or, cette évaluation récolte un taux de réponse assez bas (24 étudiants y ont participé). Un conseil de perfectionnement existe au niveau de l'UFR, mais il n'est donc pas spécifique à la formation, ce qui est regrettable pour la qualité du processus d'amélioration continue.

Le partenariat avec les CCEF n'est pas consolidé par une ouverture à l'international de la formation qui soit du même niveau d'ambition. En effet, si un double diplôme est mis en place avec l'université de Fribourg (en Allemagne), les deux autres parcours (visant les marchés anglophones et hispanophones) n'ont toujours pas de double diplomation. Un accord avec l'université de Cadix est mentionné dans le dossier d'autoévaluation comme en cours de construction : il gagnerait à être finalisé. Il n'y a pas de mobilité obligatoire dans la maquette, ce qui est assez étonnant pour un master de langues. Cela se traduit en un faible nombre d'étudiants réalisant une mobilité sortante (entre zéro et un par année). Le dispositif Erasmus classique est également peu mobilisé (huit entrants au cours des trois dernières années). L'insertion professionnelle des diplômés du parcours *Management international trilingue – Marchés est-européens et germanophones* est la meilleure, sans aucun doute grâce au double diplôme déjà existant.

L'équipe pédagogique et l'UFR ont fait le choix de ne pas diversifier les pratiques pédagogiques par le numérique. L'hybride et le distanciel ne sont pas utilisés, et seule une plateforme pour les contenus à distance (Espace pédagogique de ressources en ligne (EPREL)) est disponible comme support d'aide pour les étudiants en régime spécial d'études. Pour ceux-ci, un calendrier spécifique est proposé, mais il n'est pas détaillé dans le dossier d'autoévaluation et ne s'appuie pas sur les modalités à distance qui favorisent l'accueil de davantage de publics. Le régime d'études et d'examen du cursus en alternance favorise la présence en entreprise. La formation est ouverte au public de la formation continue, mais les modalités sont peu adaptées : on ne compte qu'un étudiant inscrit dans cette modalité au cours de la période.

Les outils classiques de l'université sont utilisés pour suivre le parcours des étudiants. Les dispositifs visant à attirer le public étudiant (y compris international) s'appuient sur les ressources de l'université : le site web, les réseaux sociaux (alimentés par une information multilingue), les journées portes ouvertes, des témoignages de diplômés, d'intervenants professionnels et d'entreprises partenaires qui accueillent les stages. La formation se déclare satisfaite de son attractivité dans le sens où elle remplit sa capacité d'accueil tous les ans, mais le dossier d'autoévaluation ne renseigne pas les modalités de ce recrutement ou les dispositifs d'accompagnement des étudiants qui rejoignent la formation. Des rencontres sont évoquées, sans précisions relatives à leur périodicité ou à leur composition. Des questionnaires sont également mentionnés, sans davantage de détails. Le suivi de l'insertion professionnelle est en revanche bien réalisé avec des enquêtes 18 et 30 mois après la diplomation et un taux de réponse élevé (42 %). La formation accorde une priorité à l'analyse de l'insertion professionnelle par rapport à l'attractivité ou le suivi des étudiants en cours de cursus, alors qu'elle dispose des moyens humains en enseignants-chercheurs (75 % de personnels internes à l'établissement) et en intervenants professionnels (25 % d'externes) pour lui permettre de mettre en œuvre un pilotage stable.

Conclusion

Points forts

- Une bonne professionnalisation de la formation ;
- Une excellente insertion des diplômés ;
- Une structure pédagogique solide et équilibrée, répondant à la spécialisation progressive des étudiants avec ses trois parcours spécialisés.

Points faibles

- Des effectifs en baisse, qui ne font pas l'objet d'une analyse ;
- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la formation ;
- Des pratiques pédagogiques non diversifiées ;
- Une ouverture à l'international trop faible.

Recommandations

- Analyser les baisses d'effectifs et mettre en œuvre les dispositifs de remédiation adaptés.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la formation pour assurer la qualité du processus d'amélioration continue.
- Développer des pratiques pédagogiques diversifiées, notamment par le biais du numérique.
- Poursuivre le développement des relations internationales par le montage de diplômes conjoints et/ou l'insertion d'une mobilité obligatoire dans la maquette.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant sept parcours : *Langues, littératures et cultures en contexte international* (LLCCI) – aires anglophones ; LLCCI – aires germanophones ; LLCCI – aires hispanophones ; *Métiers de la rédaction-traduction* (MRT) ; LLCCI – École universitaire de recherche francophonies plurilinguismes : politique des langues FRAPP aires anglophones ; LLCCI – École universitaire de recherche francophonies plurilinguismes : politique des langues FRAPP aires germanophones et LLCCI – École universitaire de recherche francophonies plurilinguismes : politique des langues FRAPP aires hispanophones. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) et contient entre 322 et 540 heures étudiant selon les parcours. Elle compte 64 étudiants et 32 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master LLCER occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. La particularité de la mention LLCER est d'organiser les parcours en aires linguistiques et de décliner dans chaque aire des parcours identiques. Il y a ainsi 3 parcours LLCCI, 3 parcours FRAPP et 1 parcours MRT. Les parcours FRAPP se trouvent au croisement de deux axes stratégiques de l'UPEC, « Francophonies et plurilinguismes » et « Numérique, sciences et pratiques », et le parcours MRT s'insère entièrement dans l'axe « Numérique, sciences et pratiques ». Les parcours LLCCI se positionnent dans la stratégie de développement international de l'établissement, mais de façon encore trop limitée. La formation répond à l'impact social de l'université en priorisant l'insertion professionnelle pour le parcours MRT et elle s'adosse correctement à la recherche pour les parcours LLCCI en favorisant le continuum vers le doctorat et les concours de l'enseignement. La formation ne met cependant en place ni l'approche par compétences ni les outils pour l'amélioration continue, et elle répond aux exigences de professionnalisation de façon hétérogène selon les parcours.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. Un volume horaire important (180 heures maquette pour les parcours LLCCI, mais plus réduit pour le parcours MRT : 39 heures durant le premier semestre) est assuré par 32 enseignants-chercheurs titulaires et 8 enseignants non permanents de trois sections du Conseil national des universités (CNU) différentes (11, Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes ; 12, Langues et littératures germaniques et scandinaves ; 14, Langues et littératures romanes). La formation met en œuvre un suivi individualisé dont les modalités sont bien détaillées : un suivi mensuel avec l'encadrant, une insertion auprès de l'Institut des mondes anglophone, germanique et roman (IMAGER) pour valoriser la recherche des étudiants, une subvention par l'UFR des cartes de bibliothèque en cas de besoin d'accès à une bibliothèque spécialisée (bibliothèque de l'Institut d'études politiques de Paris, *American Library*, etc.), et un partenariat avec le service commun de documentation, qui assure six heures de méthodologie de la recherche documentaire.

La professionnalisation est cohérente avec l'environnement de la formation, son organisation et son contenu, mais la réalité de l'insertion professionnelle est mal connue. Les trois parcours FRAPP et le parcours MRT jouent bien leur rôle de parcours professionnalisants et attractifs (stage de quatre mois, 117 heures d'enseignement assurées par huit professionnels dans le cycle), tandis que les parcours LLCCI jouent le rôle de parcours orientés vers la recherche en fidélisant les étudiants de licence locaux. Le nombre élevé de mutualisations dans la mention en parcours LLCCI (296 heures) permet d'en contenir le coût et de garantir à la fois la pluridisciplinarité et les passerelles avec les formations voisines au cœur d'un écosystème vertueux dans la composante. On pourrait regretter le peu de professionnalisation du parcours LLCCI, mais le choix de la formation a été de bien séparer les parcours et leurs finalités respectives. Sans doute pourrait-on améliorer ce point en rendant obligatoire le stage facultatif (d'une durée de quatre à six mois au quatrième semestre), outre les modules de

préprofessionnalisation (six heures maquette entre le troisième et le quatrième semestre). L'insertion professionnelle effective des diplômés de la mention est mal connue : le dossier d'autoévaluation constate que le taux de réponse à l'enquête menée par l'UPEC est trop faible pour être significatif et les informations que la formation a cherché à obtenir par l'envoi d'e-mails aux diplômés ne donnent pas de résultats probants.

La réussite étudiante est un point de vigilance pour la formation. Le nombre d'étudiants de première année (M1) ne validant aucun crédit ECTS s'accroît (2 en 2020-2021, 7 en 2021-2022, 10 en 2022-2023) et une part non négligeable des étudiants échoue en deuxième année ((M2) 19 étudiants seulement valident tous les crédits ECTS sur les 28 inscrits en 2022-2023). La formation est consciente de ces difficultés et cherche à comprendre les motifs des abandons, essentiellement en M1, pour mieux identifier les étudiants susceptibles de décrocher et les aider en conséquence.

L'organisation pédagogique de la formation est équilibrée, mais elle ne met pas en place l'approche par compétences. La maquette est organisée en spécialités, finalités et blocs professionnalisants qui pourraient préfigurer une organisation en blocs de connaissances et de compétences et une approche par compétences. Les universités d'été (pour les parcours *FRAPP*) et les enseignements centrés sur l'édition numérique (pour le parcours *MRT*) pourraient participer à la mise en place de l'approche par compétences. Le choix, comme pour les autres masters de l'UFR, de ne pas recourir au numérique dans les pratiques pédagogiques, est assumé par la formation qui déclare que les étudiants sont satisfaits du présentiel intégral. Ce choix freine néanmoins l'ouverture à la formation continue ou à l'alternance, mais la formation déclare qu'elle étudie une amélioration de ses modalités d'enseignement pour renforcer l'attractivité des parcours *MRT* et *FRAPP*.

Les processus d'analyse et d'amélioration du parcours étudiant sont restreints. Le suivi des candidatures est standard : flyers pour la communication interne et externe, journées mastérialles pour les étudiants de troisième année de licence (L3) et les étudiants de proximité, car la formation déclare souffrir de la concurrence des universités parisiennes. Le parcours *MRT* est attractif pour les étrangers. Néanmoins, l'attractivité est stable depuis la dernière accréditation (les effectifs évoluent entre 62 et 75 étudiants pour la mention, dont une majorité rejoint les parcours *LLCCI* - aires anglophones et *MRT*), grâce sans doute à des efforts concernant le suivi des étudiants et un questionnaire d'évaluation de la formation par les étudiants détaillé (13 items) qui fait apparaître un taux de satisfaction de 100 %, notamment à propos de la bienveillance des enseignants. Si les parcours *MRT* et *FRAPP* ne sont pas encore concernés par le suivi et l'analyse de l'attractivité car ils ont ouvert plus récemment, les parcours *LLCCI* ne disposent en revanche pas de résultats exploitables pour l'analyse de l'insertion professionnelle, le taux de réponse aux enquêtes étant trop faible.

Le pilotage de la formation est incomplet. La formation optimise ses ressources, notamment en mutualisant des heures d'enseignement entre les différents parcours. Comme les autres masters de l'UFR, la formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement propre à la mention, mais d'une commission pédagogique qui se réunit trois à quatre fois par an. Un élargissement de la commission pédagogie et moyens de l'UFR aux membres du conseil de gestion est organisé, réunion à laquelle ne participent pas les membres étudiants et extérieurs du conseil de gestion. La formation se repose ainsi à la fois sur l'UFR et sur les enseignants-chercheurs individuellement pour piloter les sept parcours se déployant dans trois aires linguistiques, définir leurs objectifs et les moyens pour les atteindre.

L'ouverture à l'international, intrinsèque à une formation de langue, est limitée. En effet, la formation se déploie sur trois aires géographiques et comprend un double master anglais/allemand, mais les mobilités ne sont pas obligatoires, et il n'y a ni diplôme européen ni co-diplomation. Des stages internationaux peuvent être effectués dans le parcours *MRT*, mais on ne compte qu'une seule mobilité sortante en trois ans. Réciproquement, la formation est peu attractive pour les étudiants étrangers, sauf le parcours *MRT*. La formation fait cependant l'effort de sécuriser une place en M1 à leur retour aux étudiants de L3 qui partent en assistantat à l'étranger (via le dispositif Centre international d'études pédagogiques (CIEP)).

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche pour les parcours *LLCCI* ;
- Une bonne professionnalisation pour les parcours *Métiers de la rédaction-traduction* et *FRAPP* ;
- Un suivi personnalisé des étudiants.

Points faibles

- De nombreux abandons en M1 et une réussite étudiante mitigée en M2 ;
- Une insertion professionnelle effective mal connue ;
- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la formation ;
- Une absence d'approche par compétences ;
- Une ouverture à l'international trop faible.

Recommandations

- S'assurer de la qualité de la réussite étudiante en poursuivant le suivi et l'accompagnement des étudiants.
- S'assurer de la qualité de l'insertion professionnelle en intensifiant le suivi et l'analyse des enquêtes.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la formation pour assurer la qualité du processus d'amélioration continue.
- Mettre en place l'approche par compétences.
- Poursuivre le développement des relations internationales par le montage de diplômes conjoints et/ou l'insertion d'une mobilité obligatoire dans la maquette.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- De nombreux abandons en M1 et une réussite étudiante mitigée en M2 ;
- Une insertion professionnelle effective mal connue ;
- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la formation ;
- Une ouverture à l'international trop faible.

MASTER LETTRES

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Lettres* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant trois parcours : *Métiers de la rédaction-traduction (MRT)* ; *Littératures, discours, francophonies (LDF)* ; *Lettres - École universitaire de recherche francophonie plurilinguismes : politique des langues FRAPP (FRAPP)*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) et contient entre 300 et 420 heures étudiant selon les parcours. Elle compte 52 étudiants et 16 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Lettres* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Les parcours *LDF* et *FRAPP* se trouvent au croisement de deux axes stratégiques de l'UPEC, « Francophonies et plurilinguismes » et « Numérique, sciences et pratiques », tandis que le parcours *MRT* s'insère entièrement dans l'axe « Numérique, sciences et pratiques ». La formation se positionne dans la stratégie de développement international de l'UPEC par l'ouverture de doubles diplômes. Elle répond aux besoins des acteurs socioéconomiques locaux en favorisant une insertion professionnelle réussie pour le parcours *MRT*. Pour les parcours *LDF* et *FRAPP*, la formation s'adosse correctement à la recherche en favorisant le continuum vers le doctorat et les concours de l'enseignement (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF). L'impact social de l'université est garanti par la bonne insertion professionnelle du parcours *MRT*, mais celle-ci est hétérogène selon les parcours. La formation ne met pas en place d'outils pour l'amélioration continue et ne diversifie pas ses pratiques pédagogiques.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. 15 enseignants-chercheurs assurent plus de 264 heures de formation par et à la recherche, sous la forme de séminaires de recherche et de méthodologie. 318 heures maquette sont effectuées par des enseignants-chercheurs ; dans les parcours *LDF* et *FRAPP*, ils représentent 100 % des enseignants. Le parcours *MRT* est plus mixte, avec l'intervention de professionnels pour les enseignements de spécialité, et comporte 72 heures de formation à et par la recherche, consistant en deux cours de méthodologie (aux semestres 1 et 4) et deux séminaires par semestre en première année (M1). Le séminaire de méthodologie et six heures assurées par le service commun de documentation sont communs aux trois parcours. Une formation à la déontologie et à l'intégrité scientifique est dispensée, ainsi qu'un stage de recherche en bibliothèque universitaire.

L'organisation pédagogique de la formation est équilibrée et l'acquisition des connaissances est progressive.

En première année (M1), le master mutualise les parcours *LDF* et *FRAPP*. Il comprend des savoirs disciplinaires et des séminaires de recherche pour un volume de 144 heures, y ajoutant de la méthodologie (24 heures) et une langue vivante (39 heures) pour préparer les départs à l'international. Le départ à l'étranger et le stage ne sont cependant pas obligatoires. En deuxième année (M2), ces parcours sont symétriques et construits autour du mémoire de recherche, en deux parties. Le parcours *MRT* est en revanche organisé de façon autonome avec des blocs de spécialité, de finalité, de traduction, de rédaction, puis un stage obligatoire au quatrième semestre (S4), avec un allègement des heures du semestre (15 heures) pour permettre une meilleure insertion professionnelle dans l'entreprise. Des événements complémentaires à la pédagogie sont également en place : organisation d'universités d'été et manifestations scientifiques, un tutorat spécifique est mis en œuvre pour le parcours *FRAPP*. La formation déclare qu'elle vise la compétence et la culture numérique, mais cela ne se traduit pas dans la maquette, qui n'est pas organisée en blocs de compétences.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, mais de façon hétérogène selon les parcours. Le parcours *MRT* comprend un stage obligatoire en entreprise de quatre mois en S4, et le parcours *LDF* une unité d'enseignement (UE) optionnelle de stage professionnel de quatre mois, qui comprend un rapport

de stage. 132 heures maquette sont assurées par des professionnels. Le parcours *MRT*, qui est le seul ouvert à la formation tout au long de la vie, comprend 16 semaines d'expérience professionnelle, valorisées à hauteur de 9 crédits ECTS. La formation, consciente du déséquilibre entre les parcours au niveau de la professionnalisation, propose 6 crédits ECTS aux dispositifs professionnalisants (projets tutorés, entrepreneuriat étudiant) au sein du parcours *LDF*, mais seulement un tiers des étudiants suivent un stage. Les enquêtes menées par l'établissement indiquent des taux d'insertion professionnelle excellents à 18 mois (83 % en moyenne) et à 30 mois (jusqu'à 100 % pour le parcours *MRT*), malgré la non ouverture des parcours à l'alternance.

Les outils classiques de l'université sont utilisés pour le recrutement des étudiants (mastériales, journées portes ouvertes, site Internet). La formation se déclare satisfaite de son attractivité, même si l'attractivité internationale est moindre pour le parcours *MRT*. Les modalités de recrutement diffèrent selon les parcours : examen du dossier et entretien pour le parcours *MRT*, examen du dossier uniquement pour les parcours *LDF* et *FRAPP*.

L'ouverture à l'international est cohérente avec la stratégie de l'établissement. Trois doubles diplômes sont mis en place avec les universités de Catane (Italie), Brno (République tchèque), et Galatasaray (Turquie). De nouveaux partenariats hors Europe (Brésil, Colombie, États-Unis) sont mis en place. Les partenaires étrangers sont présents dans le comité de pilotage de l'école universitaire de recherche (EUR) *FRAPP*. Dans le parcours *MRT*, le stage en entreprise peut être couplé avec une mobilité internationale, et dans le parcours *LDF*, une UE « Mobilité » est possible au S4, avec de nombreux accords Erasmus classiques. Pour faciliter les départs, 39 heures de langue pour spécialiste d'autres disciplines (*LANSAD*) sont assurées et les bourses de mobilité sont importantes. Le parcours *FRAPP* prévoit également 7 bourses pour les mobilités entrantes et 59 heures de français langue étrangère (*FLE*). Si les chiffres des entrants sont excellents (329 pour 2022-2023) grâce au système d'inscription par crédits ECTS qui rattache un grand nombre d'étudiants à ce master sans qu'ils suivent l'intégralité du cursus, ils sont plus faibles pour les étudiants sortants (seulement 2 et uniquement en 2021-2022), et stables pour la double diplomation (5 chaque année), sans que l'on sache si ce chiffre correspond à la capacité d'accueil convenue entre les établissements partenaires.

Les outils d'amélioration de la formation demeurent limités. Une évaluation de la formation par les étudiants a été mise en place, sans que l'on en connaisse les questionnaires ou les modalités. Le taux de réponse est en revanche correct (presque 50 %). On déplore l'absence de conseil de perfectionnement, remplacé par une commission pédagogique au niveau de l'UFR qui se réunit trois à quatre fois par an. Le dossier d'autoévaluation comporte des contradictions, notamment en évoquant un conseil de perfectionnement au niveau de la mention sans que les documents fournis ne s'y rattachent.

L'équipe pédagogique suit les préconisations de l'UFR et limite les pratiques pédagogiques numériques, même si cela semble peu adapté à la finalité déclarée de la formation. L'hybride et le distanciel ne sont pas utilisés, ce qui, même si la formation est ouverte au public de la formation continue, freine sans doute son développement, car les modalités ne sont pas adaptées. Par ailleurs, cela reste surprenant dans une formation qui vise, notamment dans le parcours *MRT*, au développement de compétences numériques et intègre des UE spécifiques à ce domaine, comme « Éditions numériques » ou « Informatique appliquée à la recherche ».

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche en lien avec la formation ;
- Une structure pédagogique solide et équilibrée, répondant à la spécialisation progressive des étudiants avec ses trois parcours spécialisés ;
- Une formation ouverte à l'international grâce à la double diplomation et à une attractivité auprès des étudiants entrants.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la formation ;
- Une professionnalisation hétérogène selon les parcours ;
- Des pratiques pédagogiques non diversifiées.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la formation pour assurer la qualité du processus de l'amélioration continue.
- Poursuivre l'effort de professionnalisation pour les parcours *Littératures, discours, francophonies* et *Lettres - École universitaire de recherche francophonie plurilinguismes : politique des langues FRAPP* en insérant une expérience en milieu professionnel obligatoire.
- Développer des pratiques pédagogiques diversifiées, notamment par le biais du numérique.

MASTER ADMINISTRATION ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Administration et échanges internationaux* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant six parcours : *Commerce électronique ; International Business ; Management des PME/ETI et transformation digitale ; Relations sociales et ressources humaines ; Sustainability and Green Business* et *Graduate Program : International Transitions and the Enterprise of Tomorrow*. L'alternance est ouverte dès la première année (M1) dans les parcours *Commerce électronique ; Management des PME/ETI et transformation digitale* et *Relations sociales et ressources humaines* ; en deuxième année (M2) dans les parcours *International Business* et *Sustainability and Green Business*. Ces deux derniers parcours sont enseignés intégralement en anglais. La formation est portée par l'AEI *International School* et contient entre 825 et 857 heures étudiant selon les parcours. Elle compte 732 étudiants et 22 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Administration et échanges internationaux*, par nature pluridisciplinaire, propose des enseignements de droit, d'économie, de gestion, de sociologie, ou encore de géostratégie, tout en offrant une forte professionnalisation et une solide ouverture à l'international. Si le master est globalement attractif, le parcours *Graduate Program : International Transitions and the Enterprise of Tomorrow* n'a pas encore trouvé son public. Par ailleurs, le processus d'amélioration continue reste limité.

La forte professionnalisation résulte d'une montée en puissance de la formation en alternance. Celle-ci concerne dorénavant un étudiant sur deux (en 2022-2023, 321 des 732 étudiants étaient en formation en alternance). Les besoins des entreprises sont largement pris en compte, notamment pour pouvoir assurer la mise en place de l'alternance pour les étudiants. Un grand nombre de professionnels (41) intervient dans la formation et des professionnels référents co-encadrent les parcours aux côtés des responsables pédagogiques. Au total, 200 heures de formation sont assurées par des professionnels, qui sont associés dans les différents conseils de perfectionnement des parcours en alternance, mais également au comité d'orientation stratégique (COS) de la composante. Une part importante des enseignements est dédiée à la professionnalisation : 54 semaines d'expérience professionnelle sont obligatoires au cours du cursus. Par ailleurs, la moitié des crédits ECTS est dédiée à l'acquisition de compétences et de connaissances professionnelles. Tous les parcours sont proposés totalement ou partiellement en alternance, avec un doublement des formations en alternance en trois ans. En revanche, le master n'est pas proposé en formation continue, élément d'amélioration identifié par les responsables de la formation.

La pluridisciplinarité constitue l'originalité de la formation, qui vise la formation de futurs professionnels disposant de compétences variées pour permettre le développement de l'entreprise. La cohérence du contenu pédagogique n'est pourtant pas toujours évidente. La pluridisciplinarité est mise en œuvre grâce à l'architecture de la mention, qui s'organise sur trois niveaux : un tronc commun (par exemple, des enseignements autour de la responsabilité sociétale des entreprises), des enseignements de spécialisation par parcours et des enseignements d'option spécifiques aux métiers. Le master se situe dans la continuité de la licence *Administration et échanges internationaux*, dont sont issus deux tiers des étudiants, révélant ainsi une forte intégration dans l'offre de formation de l'UPEC. Le master s'inscrit tout à fait dans les cinq axes stratégiques de l'université : « Santé, société, environnement » ; « Transformations sociales, inégalités, résistances » ; « Francophonies et plurilinguismes » ; « Savoirs et pratiques en éducation et en formation » et « Numérique, sciences et pratiques ».

L'ouverture à l'international représente un atout de la formation. Neuf doubles diplômes (avec l'Allemagne, le Canada, l'Italie, la Lettonie et Taiwan) sont disponibles, ce qui révèle une réelle priorité stratégique d'internationalisation. Néanmoins, le dossier d'autoévaluation ne précise pas le nombre d'étudiants inscrits par double diplôme. Les deux parcours dans lesquels l'enseignement est totalement dispensé en langue anglaise contribuent fortement à cette ouverture. Les partenariats internationaux permettent chaque année à une vingtaine d'étudiants (sur l'effectif total d'environ 700 étudiants) de réaliser une mobilité internationale encadrée (en plus des stages qui peuvent avoir lieu à l'étranger) et 20 % des effectifs sont des étudiants internationaux. Le niveau exigé pour intégrer la formation correspond à un score minimal de 850 au *Test of English for International Communication* (TOEIC) dans la mesure où de nombreux cours sont dispensés en anglais, notamment par les cinq professeurs invités d'universités étrangères. Des séjours d'études sont proposés par la composante, ainsi que les séjours des dispositifs Erasmus, des doubles diplômes et des stages à l'international. Les dispositifs de préparation à la mobilité internationale, assurés principalement au niveau de la composante et de l'établissement, sont mis à la disposition des étudiants.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques dynamiques en prenant en compte l'engagement étudiant, même si l'approche par compétences n'est pas encore déployée et qu'aucune certification Pix n'est proposée. La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques : classe inversée, *serious games*, mises en situation, jeux de rôle, projets collectifs, etc. Le distanciel n'est utilisé qu'à titre exceptionnel pour pallier des absences et permettre des rattrapages par exemple. Il permet occasionnellement à des partenaires internationaux d'intervenir à distance dans le cadre d'un enseignement, mais il n'est pas mis à profit pour accueillir des publics plus diversifiés. Le coût de la formation est maîtrisé grâce à la mutualisation d'enseignements fondamentaux et à la fixation d'un seuil minimum de cinq étudiants par parcours (excepté pour le parcours *Graduate Program*). Une fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) spécifique est validée par les instances ministérielles et par France compétences du fait du caractère pluridisciplinaire de la formation.

L'adossement à la recherche est hétérogène selon les parcours. Le parcours *Graduate Program*, récemment créé, a pour objet de proposer une formation par la recherche. Il n'a pour l'instant accueilli qu'un seul étudiant. Dans les autres parcours, l'ouverture à la recherche se matérialise principalement par la rédaction d'un mémoire de recherche et la présence d'un certain nombre d'enseignements dédiés à l'intégrité de la recherche, à la lutte contre le plagiat ou encore à la sensibilisation contre les *fake news*. La proportion d'enseignants-chercheurs et de chercheurs intervenant dans la formation est limitée (14 enseignants-chercheurs et chercheurs pour 41 professionnels) alors qu'ils assurent une grande partie du volume horaire dispensé (413 heures, tandis que les professionnels n'en assurent que 200). L'accueil dans les unités de recherche auxquelles est adossé le master n'est pas mentionné dans le dossier d'autoévaluation, hormis pour le parcours *International Transitions and the Enterprise of Tomorrow*, qui offre en outre un débouché vers le doctorat à travers une équipe dédiée, créée au sein de l'unité de recherche adossée à la composante : le Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah-Arendt (LIPHA). Aucun lien de ce type n'est mentionné pour le parcours *Graduate Program*.

Le processus d'amélioration continue souffre des faibles retours des étudiants. Si le suivi des flux de candidatures, des inscriptions et du suivi des étudiants est minutieux, l'autoévaluation l'est moins. La baisse du nombre de candidatures (de 714 en 2020-2021 à 611 en 2022-2023) n'a pas empêché le doublement des recrutements sur cette période (de 92 à 184), qui n'est d'ailleurs pas expliqué. En moyenne, 30 % des candidatures sont retenues. La communication autour de la formation, notamment par l'intermédiaire des journées portes ouvertes, permet d'assurer un vivier important d'étudiants (entre 650 et 700 étudiants dans tout le cycle, dont une vingtaine d'étudiants internationaux). Le parcours *International Business* attire une part importante des étudiants (239 sur un total de 732 en 2022-2023), alors que le parcours *Graduate Program* ne compte qu'un seul étudiant (pour une capacité d'accueil de cinq personnes). Chaque année est organisée une enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois après la diplomation, mais le taux de réponse n'est que de 56 %. Un questionnaire d'évaluation de la formation a été envoyé il y a deux ans aux étudiants, mais il a reçu un taux de réponse bas (109 réponses pour environ 700 contacts), indiquant 59 % d'étudiants satisfaits et 13 % très satisfaits.

L'autoévaluation ne se fonde pas sur un conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Le dossier d'autoévaluation indique que le conseil de perfectionnement prend la forme d'un COS qui réunit des personnels, des enseignants, des membres invités, des professionnels, des étudiants et des *alumni*. Il évalue les formations et effectue des propositions. Si le COS se réunit au niveau de la mention, les conseils de perfectionnement se tiennent à l'échelle des parcours. Il n'y a donc pas de réel conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Le compte rendu du COS est assez maigre.

Conclusion

Points forts

- Une forte professionnalisation grâce à une large ouverture de la formation à l'alternance ;
- Une pluridisciplinarité au cœur de la formation ;
- Une solide ouverture à l'international.

Points faibles

- Un adossement à la recherche limité ;
- Un processus d'amélioration continue perfectible, notamment en l'absence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Recommandations

- Approfondir l'adossement à la recherche, par exemple en renforçant et en consolidant le nombre d'étudiants dans le parcours *Graduate Program*.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la formation pour assurer la qualité du processus d'amélioration continue.

MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Administration publique* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant deux parcours : *Administration publique et gestion des collectivités locales* ; *Carrières des finances publiques*. La formation est portée par l'institut d'études politiques (IEP) de Fontainebleau et contient 543 heures étudiant pour le parcours *Administration publique et gestion des collectivités locales* et 684 heures étudiant pour le parcours *Carrières des finances publiques*. Elle compte 39 étudiants et 11 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Administration publique* permet de préparer les étudiants aux concours de la fonction publique avec un objectif d'insertion professionnelle. Toutefois, l'organisation et la place du master dans l'offre de formation de l'UPEC manquent de cohérence. La baisse très significative des effectifs questionne la stratégie de l'ouverture à l'alternance et son éventuelle restructuration. Les outils d'amélioration continue de la formation sont également limités : l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention fait en effet actuellement défaut.

Le master *Administration publique* propose une formation pluridisciplinaire en cohérence avec ses objectifs. Mis en place dans la continuité de la licence *Science politique*, le master s'inscrit dans des axes prioritaires de l'établissement, comme la professionnalisation et la pluridisciplinarité. Ainsi, la formation dispense des enseignements en droit, en finances publiques, en science politique, en géographie, en sociologie ou encore en économie. Par ailleurs, elle varie ses pratiques pédagogiques en proposant des enseignements diversifiés aux étudiants. Outre les enseignements classiques, le master propose de nombreux projets dans le cadre de son programme, comme la convention citoyenne étudiante, la réalisation de projets individuels et collectifs, l'analyse de controverses éthiques et politiques ou encore la participation à des conférences. La formation intègre également une unité d'enseignement dédiée aux enjeux de santé publique et environnementale. Même si la réflexion a été engagée sur ce point, l'approche par compétences n'est toutefois pas encore concrètement déployée.

Sans être une priorité, la formation veille à garantir une ouverture à la recherche aux étudiants. Même si la vocation du master est exclusivement professionnelle, la formation propose un cours d'épistémologie de la recherche, commun à tous les masters de l'IEP en deuxième année de master (M2), et la rédaction d'un mémoire de recherche pour les étudiants qui choisissent cette option. Même si un nombre très restreint d'étudiants se tourne vers la rédaction d'un mémoire de recherche, ceux-ci sont accueillis dans l'unité de recherche de rattachement du master, le Laboratoire interdisciplinaire d'études du politique Hannah Arendt (LIPHA) et suivis par des enseignants-chercheurs dans le cadre d'un séminaire de recherche.

La cohérence du master *Administration publique* au sein de l'offre de formation de l'UPEC interroge. Le dossier d'autoévaluation indique que le master s'inscrit dans la continuité logique de la licence *Science politique*. Il précise toutefois que le recrutement reste majoritairement extérieur à l'UPEC. Tout particulièrement, le compte rendu du conseil de perfectionnement de l'IEP précise dans son analyse commune de la licence *Administration publique* et du master *Administration publique* que la faible attractivité de la licence a fait l'objet d'une réflexion approfondie. Par conséquent, il a été proposé de procéder à des modifications de la prochaine offre de formation de l'IEP en supprimant la licence pour la remplacer par un dispositif de préparation intensive aux concours de catégorie A de la fonction publique au niveau master. Le continuum pédagogique entre la licence et le master *Administration publique* soulève donc dorénavant des interrogations. En outre, alors que le nombre d'étudiants inscrits dans le master baisse progressivement (54 inscrits en 2020-2021 ; 39 inscrits en 2022-

2023), la formation a décidé d'ouvrir en 2022-2023 un second parcours : *Carrières des finances publiques*. Alors que la capacité d'accueil est de 35 étudiants, seuls 11 d'entre eux ont été diplômés au titre de l'année 2022-2023.

Les éléments de professionnalisation sont intégrés dans la formation grâce à une implication active des acteurs administratifs, mais leur pertinence n'est pas mesurée. Les acteurs administratifs locaux sont bien intégrés dans l'équipe pédagogique et participent au pilotage de la formation, notamment concernant les perspectives d'évolution du diplôme. Toutefois, la formation prévoit 50 semaines d'expérience professionnelle obligatoires valorisées à hauteur de 60 crédits ECTS au cours des deux années du master, ce qui correspond à la moitié des crédits à acquérir dans le cadre du diplôme. Le dossier d'autoévaluation souligne l'équilibre existant entre les périodes d'enseignement et les périodes d'expérience professionnelle. Cette affirmation soulève des interrogations dans la mesure où les étudiants passent six mois en stage dans le cadre de leur première année de master (M1) et neuf mois de stage dans le cadre de leur M2. Tout particulièrement en M2, le nombre de mois consacrés à l'expérience professionnelle paraît disproportionné. Si le master *Administration publique* est également ouvert à l'apprentissage et s'il accueille un public de formation continue, les effectifs en question ne sont pas très élevés (au maximum 8 % d'étudiants inscrits en apprentissage et 10 % de stagiaires de la formation continue). En outre, il est regrettable qu'aucune adaptation spécifique au public de la formation continue ou stratégie de développement relative à l'augmentation constatée du nombre d'alternants ne soit prévue. Alors que la place accordée à l'expérience professionnelle est particulièrement importante, on ne voit pas comment celle-ci s'articule avec la préparation aux concours, et le dossier d'autoévaluation ne décrit pas l'existence d'une stratégie de suivi des stagiaires ou des apprentis.

Dans la mesure où le conseil de perfectionnement n'est pas constitué au niveau de la mention, les outils d'amélioration continue de la formation sont incomplets. Si un conseil de perfectionnement a bien été mis en place, il est commun à toutes les formations de l'IEP. Le master *Administration publique* n'est analysé que dans le cadre d'une commission interne à ce conseil de perfectionnement. Sa composition n'est pas complète (absence d'étudiants inscrits dans le diplôme). L'évaluation des enseignements n'est par ailleurs pas encore définitivement stabilisée. Si le formulaire utilisé pour l'évaluation des enseignements par les étudiants est défini, il n'est pas exploité par le conseil de perfectionnement, la faible participation des étudiants (cinq réponses) ne permettant pas non plus d'en tirer de conclusions probantes. La gouvernance de la formation semble consciente de l'insuffisance de ce mode d'évaluation des enseignements, organisé au niveau de l'établissement, et a validé la mise en place d'une évaluation différente et plus poussée au niveau de l'IEP à partir de l'année universitaire 2023-2024. Toutefois, cette structure commune à l'ensemble de l'IEP rend difficile l'appréciation de l'implication réelle des professionnels dans l'évolution du master *Administration publique* et de la possible valeur ajoutée des partenariats conclus entre les acteurs de l'administration publique territoriale et l'IEP dans le cadre de ce master.

Le master n'analyse ni son attractivité, ni le taux de réussite des étudiants, ni la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés. Le suivi des flux de candidatures et des inscriptions n'est pas effectué par la formation. Alors qu'une baisse des effectifs sur l'ensemble du cycle est enregistrée (baisse de 54 à 39 inscrits pour une capacité d'accueil de 35 étudiants par année d'études ; seulement 11 diplômés pour l'année universitaire 2022-2023), ce point n'est pas analysé dans l'autoévaluation. En outre, malgré cette baisse d'attractivité (50 % de remplissage du master), un second parcours (*Carrières des finances publiques*) a été ouvert. De même, la réussite des étudiants n'est pas suivie ou analysée alors que les taux sont peu élevés (entre 66 % et 88 % en M1 ; entre 77 % et 85 % en M2). Par ailleurs, aucun outil d'accompagnement n'a été mis en place pour pallier les difficultés rencontrées par les étudiants dans la validation du master. La formation justifie la baisse du nombre d'étudiants validant tous les crédits ECTS par la diminution du nombre d'inscrits. L'absence d'analyse peut également être observée quant au suivi de l'insertion professionnelle des diplômés. Le suivi du devenir des étudiants est réalisé sur la base de données très parcellaires mais celles-ci montrent, notamment par les verbatim des étudiants dans les enquêtes, que l'adéquation entre ce master et les besoins du monde professionnel (les collectivités territoriales) doit être améliorée.

L'ouverture à l'international de la formation est partiellement développée. Ce master étant centré sur la formation des futurs cadres de l'administration publique française, l'ouverture à l'international ne fait pas partie de ses priorités. Les étudiants peuvent toutefois effectuer une mobilité à l'étranger et être accompagnés par une cellule dédiée de l'IEP, comme en atteste la mobilité sortante (entre 4 % et 5 % des étudiants en ont bénéficié). Ils peuvent en outre effectuer un stage à l'étranger. En revanche, les enseignements d'une langue étrangère sont optionnels. Par ailleurs, la formation indique, sans apporter de précisions, l'existence de la possibilité d'effectuer une année d'étude spécialisée à l'École nationale d'administration publique du Québec et signale l'existence d'un double master avec l'université Babes Bolyai en Roumanie. L'absence d'informations précises sur ce point ne permet pas d'en réaliser une évaluation exacte.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation pluridisciplinaire ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Un manque de cohérence de la formation dans son environnement académique ;
- Des modalités de professionnalisation qui ne sont pas clairement en lien avec la finalité de la formation ;
- Une qualité de recrutement dans la formation très dégradée ;
- Un trop faible suivi de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Des dispositifs d'amélioration continue de la formation insuffisants (évaluation des enseignements très parcellaire et absence de conseil de perfectionnement propre à la formation) ;
- Une absence d'approche et d'évaluation par compétences.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs d'amélioration continue de la formation plus performants, avec un véritable conseil de perfectionnement de la mention, et en analysant les données de l'évaluation des enseignements pour assurer la qualité du processus d'amélioration continue.
- Restructurer l'offre de formation afin de garantir une cohérence entre la formation du 1^{er} cycle et ce master.
- Clarifier le lien entre les modalités de professionnalisation, dans cette formation qui accorde une large place à l'expérience professionnelle, et sa finalité, notamment en matière de préparation aux concours.
- Analyser la très forte baisse de l'attractivité de la formation, notamment dans le cadre de la suppression de la licence à laquelle le master est adossé, et développer la stratégie de recrutement.
- Développer le suivi de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés pour pallier la baisse de l'attractivité de la formation.
- Mettre en place une approche et une évaluation par compétences.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un manque de cohérence de la formation dans son environnement académique ;
- Des modalités de professionnalisation qui ne sont pas clairement en lien avec la finalité de la formation ;
- Une qualité de recrutement dans la formation très dégradée ;
- Un trop faible suivi de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Des dispositifs d'amélioration continue de la formation insuffisants (évaluation des enseignements très parcellaire et absence de conseil de perfectionnement propre à la formation).

MASTER COMPTABILITÉ - CONTRÔLE - AUDIT

Établissements

Université Gustave Eiffel ; Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Comptabilité contrôle audit* de l'université Gustave Eiffel, co-accrédité avec l'université Paris-Est Créteil (UPEC), est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques et de gestion (SEG). Cette formation comprend un seul parcours diplômant. Ses enseignements sont dispensés sur le campus de Champs-sur-Marne et sur le campus de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Paris Est site de Créteil. La formation compte 152 étudiants en 2022-2023 et 24 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Comptabilité contrôle audit* (CCA) bénéficie d'une bonne attractivité et d'une bonne visibilité auprès des étudiants et du monde professionnel. Le partenariat avec la profession, notamment l'ordre des experts-comptables, est un point fort. L'insertion professionnelle des diplômés est très bonne. La formation gagnerait cependant à développer son adossement à la recherche.

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans le continuum licence-master au sein de l'université Gustave Eiffel, se situant dans la continuité du parcours *Compabilité, contrôle, audit* de la licence *Économie et gestion*. Elle fait partie du réseau national des masters *Comptabilité contrôle audit*. La formation mobilise l'interdisciplinarité dans le cadre de certaines unités d'enseignement. Le développement d'une culture du développement durable est activé, notamment via certains enseignements qui abordent les enjeux de transition écologique, mais doit encore se poursuivre.

La formation a adopté la démarche d'approche par compétences, en identifiant trois compétences spécifiques en lien avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ainsi que quatre compétences transversales. La grille d'évaluation des mémoires ainsi que les fiches d'évaluation de la pratique professionnelle intègrent désormais ce référentiel de compétences. L'approche par compétences mériterait d'être étendue et finalisée.

Il y a peu d'ouverture à l'international, ce qui peut s'expliquer par le contexte juridique, fiscal et comptable en France. Les mobilités sortantes des étudiants concernent uniquement les étudiants en formation initiale (trois en 2021-2022 et dix en 2022-2023). La mobilité entrante et sortante des enseignants-chercheurs (à défaut de celle des apprentis) pourrait être développée. Le nombre d'heures étudiant d'enseignement de langue étrangère est de 64 h et tous les étudiants du master passent le TOEIC. Certains enseignements ont lieu en anglais (32 h), ce qui pourrait également être renforcé.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche correct, avec 47 h de formation à et par la recherche (enseignement de méthodologie de recherche, travail sur articles académiques). Vingt et un enseignants-chercheurs interviennent dans la formation et assurent 48 % des heures étudiant. Cependant, aucune poursuite en doctorat n'a lieu. Le lien avec la recherche est à renforcer pour former plus d'enseignants-chercheurs dans le domaine dans le domaine Comptabilité, contrôle, audit.

Le point fort du master CCA réside dans la grande qualité de la relation avec le monde socio-économique, notamment le Conseil régional de l'ordre des experts-comptables, ainsi que la compagnie régionale des commissaires aux comptes. Cette grande proximité permet d'assurer une très forte adéquation entre la formation et les attentes du monde professionnel. Vingt-six professionnels interviennent dans la formation et assurent plus de la moitié des heures étudiant d'enseignement. Cette dimension professionnelle est renforcée par l'apprentissage en deux ans. L'esprit entrepreneurial pourrait être davantage développé, de nombreux diplômés s'installant ensuite en profession libérale.

La formation dispose d'une forte attractivité auprès des étudiants et est très sélective (969 candidats, 72 admis en 2022-2023). Cette sélectivité permet d'assurer de très bons taux de réussite (94 % en moyenne en M1 et 98 % en M2). Il bénéficie d'un excellent taux d'insertion professionnelle : 91 à 98 % des répondants aux enquêtes sont en emploi 18 mois après la diplomation. La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Elle mène ainsi une enquête systématique à 6 mois à l'issue du diplôme, en sus des enquêtes de l'Observatoire des formations et des insertions professionnelles, évaluations (OFIPE). À noter qu'un annuaire des diplômés pourrait être précieux pour le suivi de l'insertion professionnelle.

Le master CCA dispose d'une solide équipe pédagogique : 24 enseignants permanents pour environ 150 étudiants. Il existe un suivi des heures d'enseignement et des coûts engagés.

La formation développe une démarche d'amélioration continue. Elle met en place un suivi de l'évaluation des enseignements rigoureux et tient un conseil de perfectionnement commun chaque année. Elle a obtenu une accréditation AACSB et bénéficie de la certification Qualicert du réseau des IAE.

Conclusion

Points forts

- Une excellente insertion professionnelle des étudiants ;
- Une très forte proximité avec le monde socio-économique et notamment l'ordre des experts-comptables ;
- Une très forte attractivité du master ;
- Un fonctionnement en alternance sur deux ans ;
- Des accréditations témoignant de l'importance du processus d'amélioration continue.

Points faibles

- Un adossement à la recherche limité ;
- Un travail sur les compétences qui n'est pas achevé ;
- Une acculturation au développement durable et à l'entrepreneuriat encore perfectible ;
- Une internationalisation limitée.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche afin de susciter davantage de poursuites en doctorat ;
- Développer la réflexion sur les compétences ;
- Poursuivre l'acculturation au développement durable et à l'entrepreneuriat ;
- Renforcer l'internationalisation par exemple par des enseignements en anglais et par la mobilité des enseignants-chercheurs.

MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique éponyme, ouvert en formation en alternance. La formation est portée par l'institut d'administration des entreprises (IAE) Paris-Est et contient 1 260 heures étudiant. Elle compte 40 étudiants et 13 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* est une des formations classiques de l'IAE. Il se positionne très bien en termes d'adaptabilité aux besoins des organisations dans le domaine du contrôle de gestion et de l'audit organisationnel. L'organisation pédagogique de la formation est bien rodée et équilibrée grâce à de nombreux dispositifs d'accompagnement et de suivi des étudiants. La démarche d'amélioration continue est tout à fait opérante et illustre bien les engagements de l'IAE en matière de démarches qualité et d'accréditation. Afin de s'améliorer encore davantage, des réflexions sur de futures innovations pédagogiques ainsi que sur la dimension internationale de la mention ont été initiées.

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* déploie depuis cinq ans une approche par compétences en lien avec un fort ancrage professionnel. Le référentiel de la mention est centré autour des apprentissages à partir de l'analyse des métiers visés du contrôle de gestion et de l'audit. Le choix de mettre la priorité sur la professionnalisation se traduit par l'intégration à l'équipe pédagogique de nombreux praticiens à même de transmettre leurs processus et leurs codes professionnels, notamment pour les enseignements techniques et pour la formation à des logiciels spécifiques. Les objectifs, les enseignements, les modalités d'admission et de contact sont présentés sur le site internet de l'IAE Paris-Est ainsi que lors de différents salons étudiants et des journées portes ouvertes. En complément, une communication via les réseaux sociaux et les pages Instagram et LinkedIn de l'IAE renforce l'information des publics ciblés et contribue à l'attractivité de la formation.

L'organisation pédagogique de la formation est bien structurée et son pilotage est efficient. La mention s'inscrit dans la continuité du cycle licence de l'IAE Paris-Est et plus généralement des licences en économie-gestion. Une spécialisation progressive est adoptée avec des enseignements fondamentaux en management en première année (M1) et des enseignements plus spécialisés en deuxième année (M2). La pédagogie par petits groupes est privilégiée, ce qui permet une proximité dans les échanges entre enseignants et étudiants. Par ailleurs, l'adossement à la recherche est effectif. Il se concrétise de façon classique par des cours de méthodologie de la recherche et par l'accompagnement des étudiants par des enseignants-chercheurs de l'Institut de recherche en gestion (IRG) pour la rédaction des mémoires. La majorité de ces enseignants-chercheurs ont une activité de recherche en lien avec les enseignements dispensés. Des taux de réussite élevés, entre 95 % et 100 % en M2, et une bonne insertion professionnelle sont le résultat de ces processus de pilotage. Le suivi des étudiants diplômés est régulièrement réalisé par une collecte de données systématique et suivi par deux ingénieurs du département Qualité de l'IAE et par le secrétariat pédagogique de la formation. L'analyse de ces dispositifs de suivi des résultats et de l'insertion professionnelle est réalisée au sein de l'équipe pédagogique et s'inscrit dans les démarches qualité (Qualicert) et d'accréditation internationale (Association to Advance Collegiate Schools of Business - AACSB) dans lesquelles l'IAE est engagé.

Le processus d'amélioration continue est effectif. Des réunions de délégués d'étudiants ont lieu une fois par semestre et des questionnaires sont envoyés une fois par an à tous les étudiants pour réaliser l'évaluation des programmes. Les résultats de ces évaluations sont présentés au conseil de perfectionnement, qui se réunit une

fois par an, afin de formuler des propositions d'amélioration et de développement de la mention. Les contraintes des professionnels du secteur sont également prises en compte, par exemple avec la création d'un cours spécifique d'analyse de données via le logiciel *Power Business Intelligence*, en lien avec le déploiement de cet outil dans les entreprises. Le compte rendu du Comité qualité formation - Management, qui fonctionne manifestement à l'échelle de l'IAE est complété par un compte rendu du conseil de perfectionnement du M2 qui s'est réuni quatre ans plus tôt, où n'étaient présents que trois intervenants et deux étudiants délégués. Même si les enseignements de M1 sont mutualisés, on peut s'étonner de l'organisation du conseil de perfectionnement à l'échelle du seul M2, tout comme de l'absence de professionnels dans celui-ci.

Les pistes de réflexion autour de futures innovations pédagogiques sont seulement initiées. Jusqu'à présent, les méthodes pédagogiques mobilisées restent traditionnelles, tant pour les cours en classe entière que pour les études de cas et les *serious games* par petits groupes. L'équipe pédagogique réfléchit à la possibilité d'introduire des innovations pédagogiques, comme la méthodologie de classe inversée.

L'internationalisation de la mention est limitée du fait des différents rythmes de professionnalisation des étudiants. Des cours d'anglais et quelques enseignements en langue anglaise en M2 sont proposés aux étudiants, ainsi qu'un accompagnement par le pôle international pour ceux qui souhaitent bénéficier d'une mobilité, ce qui correspond à une internationalisation dite *abroad* dans les universités partenaires de l'IAE. À court et à moyen terme, il n'y a pas de projet de création de double diplôme ni d'ouverture de campus délocalisés en lien avec la mention.

Conclusion

Points forts

- Un fort ancrage professionnel qui permet une bonne adaptabilité aux besoins du marché ;
- Une organisation pédagogique équilibrée avec de nombreux dispositifs d'accompagnement et de suivi des étudiants.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement organisé au niveau M2 uniquement ;
- Des innovations pédagogiques limitées.

Recommandations

- S'assurer que le conseil de perfectionnement porte une analyse sur les deux années de la mention (M1 et M2).
- Accompagner les personnels souhaitant se former à différentes approches d'innovations pédagogiques.

MASTER DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Droit de la propriété intellectuelle* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique : *Propriété intellectuelle appliquée*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et contient 885 heures étudiant. Elle compte 24 étudiants et 37 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Droit de la propriété intellectuelle* s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il offre des éléments de professionnalisation, permettant une spécialisation et une insertion professionnelle. La formation ne déploie toutefois pas d'élément de pédagogie innovante et n'est pas ouverte à l'international, alors que l'objet même du master (nouvelles technologies, droits d'auteur, droit des brevets) s'y prête. En outre, le pilotage de la formation reste limité, le conseil de perfectionnement étant incomplet et n'analysant pas les évaluations des enseignements.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche, cohérent avec les priorités thématiques de l'UPEC. Le master *Droit de la propriété intellectuelle* s'inscrit de manière pertinente dans l'offre de formation de l'établissement et dans deux axes thématiques : « Société, santé, environnement » et « Numérique, sciences et pratiques ». Le master bénéficie d'un ancrage solide dans un secteur attractif et évolutif. À la formation généraliste en première année (M1) succèdent une spécialisation forte des étudiants et une approche théorico-pratique en deuxième année (M2). Si la formation souhaite mettre l'accent sur la pratique en M2, chaque étudiant doit obligatoirement rédiger un mémoire avec une possibilité de publication chez l'éditeur LexisNexis pour les meilleurs écrits. En outre, les étudiants sont encouragés à publier dans la revue du M2, *Palimpseste*.

Le master *Droit de la propriété intellectuelle* est attractif, mais le taux d'insertion professionnelle est difficilement interprétable. Si l'attractivité de la formation est avérée au regard du nombre de candidats postulant en M1 (600), celle-ci n'est malheureusement pas analysée, ce qui est dommageable. En effet, le nombre d'inscrits en M1 par rapport au ratio des candidatures est très bas (entre 6 et 8 étudiants). Le nombre d'inscrits augmente en M2, sans toutefois que les variations aient pu être évaluées (entre 14 et 18 inscrits). En outre, les enquêtes d'insertion professionnelle, réalisées chaque année, démontrent un taux d'insertion assez hétérogène et difficile à interpréter (le taux varie entre 25 % et 77 % d'étudiants directement embauchés, mais les calculs incluent des élèves avocats et des stagiaires).

Les éléments de professionnalisation sont bien intégrés à la formation. La professionnalisation est assurée par un stage obligatoire d'une durée minimum de 10 semaines en M2. Des professionnels interviennent en travaux dirigés en M1, puis en cours magistraux et en séminaires en M2. Leur nombre exact est toutefois difficile à déterminer, car les données du dossier d'autoévaluation ne sont pas complètes. En outre, des partenariats ont été noués avec des acteurs locaux (cabinets d'avocats du département) ou nationaux (Institut national de l'audiovisuel, éditeur LexisNexis), principalement dans l'objectif d'accueillir des étudiants en stage. Le master est ouvert au public de la formation continue, mais les données concernant l'accueil de ce public ne sont pas du tout analysées. Or, la formation accueille entre 67 % et 70 % de stagiaires de la formation continue, principalement recrutés au niveau du M2. Elle n'est en revanche pas ouverte à l'alternance. Si ce choix est clairement assumé, il n'est pour autant pas justifié.

Le processus d'évaluation interne est incomplet, malgré la mise en place d'un conseil de perfectionnement. L'évaluation des enseignements n'est pas encore systématisée au sein de la formation (une seule évaluation

des enseignements a été effectuée, en 2022-2023) et n'a pas été analysée par le conseil de perfectionnement. Si ce dernier existe bien, sa composition n'est toutefois pas régulière (absence d'étudiants et de personnel administratif). Le compte rendu du conseil de perfectionnement, très succinct, ne permet pas d'apprécier son rôle exact et son apport au processus d'amélioration continue de la formation.

La formation se fonde sur un programme cohérent, sans toutefois développer de pédagogie innovante. Le programme du master correspond aux objectifs d'une telle formation, à savoir acquérir des compétences permettant de traiter des dossiers contentieux, de rédiger des consultations ou d'exercer une activité de conseil en droit de la propriété intellectuelle. Le master, bien que centré sur une spécialisation dans le domaine de la propriété intellectuelle, aborde, par sa nature même, des aspects pluridisciplinaires. Il propose par ailleurs aux étudiants des enseignements d'informatique et d'anglais juridique. Toutefois, la structure de l'offre de formation et l'évaluation par compétences ne sont pas encore amorcées, la maquette n'étant pas structurée selon la logique des compétences à acquérir conformément à la fiche correspondante du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Alors que le programme du master *Droit de la propriété intellectuelle* s'y prête et que des recommandations avaient été formulées dans ce sens lors de la précédente évaluation, la formation s'appuie sur des pratiques pédagogiques conventionnelles, sans diversifier ses méthodes pédagogiques. Les enseignements du master *Droit de la propriété intellectuelle* sont construits de manière très classique (cours magistraux et travaux dirigés), et ce, même si les mises en situation pratiques ou l'initiation à la plaidoirie sont évoquées. Le taux d'encadrement par étudiant et l'effectif de la formation (45 intervenants pour 20 étudiants en moyenne) pourraient toutefois permettre la mise en place d'éléments pédagogiques plus actifs.

Le suivi de la réussite des étudiants est effectué de manière partielle. La formation ne propose pas de dispositifs d'accompagnement à la réussite spécifiques, mis à part les aménagements prévus pour les personnes en situation de handicap. Sans procéder à une évaluation concrète, les responsables de formation jugent le taux de réussite satisfaisant (entre 83 % et 100 % en M1 et entre 78 % et 93 % en M2). Si la réussite en M1 est en effet très élevée, le taux de seulement 78 % en M2 devrait faire l'objet d'une attention plus approfondie de la part de l'équipe pédagogique.

L'ouverture à l'international de la formation est insuffisamment développée. La formation n'est pas ouverte à l'international (aucune mobilité sortante, un seul étudiant international admis dans la formation au cours de la période évaluée, aucun partenariat avec un établissement étranger et aucune précision concernant le dispositif préparant à la mobilité). Ce choix est cependant justifié par le caractère spécifiquement français de la formation. Les étudiants bénéficient toutefois de cours d'anglais juridique obligatoire (uniquement en M1) et peuvent effectuer un stage dans un cabinet international.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation cohérente, offrant une spécialisation forte aux étudiants ;
- Un très fort adossement à la recherche.

Points faibles

- Des insuffisances au niveau des dispositifs d'amélioration continue de la formation (évaluation des enseignements et fonctionnement du conseil de perfectionnement) ;
- Une absence d'approche et d'évaluation par compétences ;
- Une absence de politique d'internationalisation de la formation.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs d'amélioration continue plus performants, avec un conseil de perfectionnement complet et en analysant les données issues de l'évaluation des enseignements.

- Mettre en place une approche et une évaluation par compétences.
- Développer les dispositifs d'ouverture à l'international, par exemple en s'appuyant sur les partenariats de l'établissement pour favoriser les mobilités étudiantes.

MASTER DROIT DE LA SANTÉ

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Droit de la santé* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation organisée autour d'un tronc commun en première année (M1), *Droit de la santé*. La deuxième année (M2) est articulée autour de deux parcours : *Droit de la bioéthique* et *Droit du système de santé*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et contient 796 heures étudiant. Elle compte 62 étudiants et 20 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Droit de la santé* bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Il occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'UPEC. En revanche, les enseignements sont caractérisés par une absence de spécialisation en M1. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et l'approche par compétences n'a pas encore été adoptée. Certaines incohérences et lacunes quant aux indicateurs fournis dans le dossier d'autoévaluation empêchent de se faire une idée précise de l'attractivité du master et de l'insertion professionnelle des diplômés. Il serait souhaitable que l'équipe pédagogique s'empare de ces aspects. Enfin, le processus d'amélioration continue est assez incomplet.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. 50 heures sont dédiées à la formation à et par la recherche et l'exigence d'une réflexion théorique se retrouve jusque dans les rapports de stage. Les enseignements dispensés en bioéthique et en droit de la santé font nécessairement état des évolutions de la recherche juridique, mais aussi scientifique et médicale. Outre le mémoire de recherche, déjà existant en M2, l'équipe pédagogique réfléchit à un travail à l'échelle du cycle, de manière à permettre aux étudiants de développer davantage leur réflexion autour d'une thématique.

Le master s'inscrit parfaitement dans les axes stratégiques de l'établissement. En effet, la formation s'inscrit plus particulièrement dans l'axe « Santé, société, environnement », les deux campus des métiers et des qualifications (CMQ) et l'école universitaire de recherche (EUR) *Life Trajectories and Health Vulnerability* (LIVE). Elle pourrait d'ailleurs, à ce titre, tirer davantage profit des opportunités offertes par l'établissement pour le 2^e cycle, comme un *Graduate Program* ou un financement via un programme d'investissements d'avenir (PIA), qui constitueraient des ressources supplémentaires pour la formation. Ce diplôme s'inscrit naturellement dans le cadre d'un continuum avec le parcours *Droit et santé – accès santé* de la licence *Droit*.

La formation se caractérise par une approche holistique des questions de santé. Elle est manifestement pluridisciplinaire et intègre des enseignements issus de différentes branches du droit, dépassant les habituels clivages de sections et permettant aux étudiants d'avoir une idée précise et concrète des différentes problématiques propres au domaine du droit de la santé.

Le processus d'évaluation interne est limité et doit impérativement être consolidé. L'évaluation des enseignements et de la formation est assurée soit au niveau des composantes, soit au niveau de l'établissement, mais le nombre de répondants aux enquêtes effectuées est faible et il n'est pas possible de mesurer les effets de ces enquêtes sur l'évolution de la formation. Un conseil de perfectionnement a été mis en place. Il s'est réuni en septembre 2023 ou en octobre 2023, selon l'élément du dossier d'autoévaluation consulté, mais aucune précision n'est donnée concernant ses modalités et ses outils de travail (enquêtes d'insertion professionnelle, taux de réussite, attractivité de la formation, retours des étudiants et des professionnels, etc.). Il n'est composé pour l'instant que des responsables de mention et de parcours, ce qui est insuffisant et ne correspond pas à la constitution requise d'un conseil de perfectionnement.

L'attractivité du master, les taux de réussite et d'insertion professionnelle peuvent difficilement être mesurés en raison de lacunes dans le dossier d'autoévaluation. Le nombre de candidats néo-entrants est inférieur au nombre d'admis en M1, ce qui n'est pas cohérent. L'indicateur renseigné pour le nombre d'admis en M1 correspond au nombre total d'inscrits administratifs dans la formation, ce qui ne permet pas d'apprécier le taux de pression à l'entrée du master, et donc l'attractivité de celui-ci. Les indicateurs ne font d'ailleurs pas l'objet d'une autoévaluation et ne sont pas commentés. De même, les données du dossier d'autoévaluation relatives au nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en M1 ne sont manifestement pas correctes. À ce sujet, le taux très élevé d'échec pour l'année 2020-2021 (57 % en M1) est expliqué par l'absence de sélection des candidats. Toutefois, pour l'année 2021-2022, le taux d'échec s'élève toujours à 40 % (puis à 20 % pour l'année suivante), sans que ces données soient analysées ou justifiées. Il n'est pas précisé si un système de remédiation a été mis en place ou est à l'étude. Si l'on s'en tient aux parcours de M2, les taux de réussite sont très élevés (90 % environ) et sont en phase avec les moyennes de l'établissement. Concernant l'insertion professionnelle, l'établissement fournit des enquêtes, mais les données quantitatives ne figurent pas aux emplacements où elles sont attendues dans le dossier d'autoévaluation, et elles ne font pas l'objet d'une analyse. Ainsi, la moitié des répondants à l'enquête de 2021 estiment que les enseignements ne correspondent pas aux compétences à mettre en œuvre. De même, l'appréciation du suivi et de la maîtrise de la soutenabilité ne peut être qu'imparfaite dans la mesure où les données relatives au nombre d'heures équivalent travaux dirigés de la formation en M1 et en M2 ne correspondent pas au nombre d'heures étudiant de la maquette de formation dans tout le cycle. Par ailleurs, aucune précision n'est apportée concernant les modalités d'organisation du pilotage des formations, auxquelles l'établissement souhaite accorder une attention croissante, nécessaire pour la correction de sa trajectoire financière.

Les effectifs de la formation sont en baisse. En excluant l'année 2020-2021 de l'analyse (l'absence de sélection des candidats intégrant la formation en faisant une année exceptionnelle), le nombre d'étudiants chute tout de même (86 inscrits en 2021-2022 et 62 en 2022-2023). La diminution des effectifs concerne à la fois le M1 et le M2, même si elle est plus marquée en M2 (environ 30 % d'étudiants en moins entre 2021-2022 et 2022-2023). Le compte rendu du conseil de perfectionnement évoque une réflexion en cours au sein de l'équipe pédagogique, qui envisage de réduire la capacité d'accueil en M1 de 40 à 30 places afin d'affiner la sélection des profils recrutés. Cette perspective coïncide avec la réduction du nombre d'étudiants entre 2021-2022 (45) et 2022-2023 (34).

L'approche par compétences n'a pas encore été développée. Il est d'ailleurs regrettable que la formation n'ait pas mis à profit les solides ressources humaines et matérielles du Centre d'ingénierie et de développement pédagogique, qui serait d'une aide précieuse pour repenser l'offre de formation autour des compétences. La diversification des pratiques pédagogiques est surtout assurée par la participation d'enseignants à l'EUR LIVE, mais un possible essaimage de nouvelles modalités pédagogiques reste au stade de la réflexion.

Les enseignements de M1 se caractérisent par un manque de spécialisation. Par rapport aux autres diplômes du même cycle, le M1 est présenté comme « spécifique », mais en raison des parcours de M2 seulement, puisque les enseignements en M1 sont largement mutualisés avec ceux d'autres mentions. Le précédent rapport d'évaluation avait déjà pointé un « M1 très généraliste et non spécifique au champ du droit de la santé », ce dont atteste la maquette de la formation. Ce manque de spécialisation a été ciblé comme perspective de restructuration par le conseil de perfectionnement, avec la proposition concrète d'introduire de nouveaux enseignements propres à la mention.

Le lien avec le milieu professionnel est surtout assuré par la présence de professionnels au sein de l'équipe pédagogique. Ceux-ci représentent 6 enseignants sur 27, assurant 90 heures d'enseignement sur 796, ce qui reste relativement modeste. La formation n'est pas encore ouverte à l'alternance (cette réflexion est portée au sein du conseil de perfectionnement) et l'insertion dans le milieu professionnel est principalement fondée sur le stage de M2 et la préparation aux concours administratifs. Le développement de la professionnalisation n'a pas été une priorité de la formation au cours de la période écoulée.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de très bonne qualité ;
- Une formation s'inscrivant parfaitement dans l'un des axes stratégiques de l'établissement ;
- Des enseignements fortement pluridisciplinaires.

Points faibles

- Des effectifs en baisse, qui ne font pas l'objet d'une analyse ;
- Une composition incomplète du conseil de perfectionnement et une incertitude quant aux missions de cette instance ;
- Un suivi et une analyse limités de l'attractivité de la formation, des taux de réussite des étudiants et de leur insertion professionnelle ;
- Une approche par compétences quasi inexistante ;
- Un manque de spécialisation des enseignements en M1.

Recommandations

- Analyser les baisses d'effectifs et mettre en œuvre les dispositifs de remédiation adaptés.
- Mettre en place un véritable conseil de perfectionnement intégrant des représentants du milieu professionnel et des étudiants, et formaliser ses missions et les documents de travail sur lesquels il doit s'appuyer.
- Renforcer le suivi de l'attractivité et du parcours des étudiants, ainsi que l'accompagnement à la réussite.
- Mettre en place l'approche par compétences en s'appuyant sur les ressources de l'établissement.
- Renforcer la spécialisation des enseignements en M1.

MASTER DROIT DE L'IMMOBILIER

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Droit de l'immobilier* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique éponyme. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et contient 683 heures étudiant. Elle compte 60 étudiants et 10 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Droit de l'immobilier* est une formation offrant un programme pédagogique spécialisé dans le domaine qu'indique son intitulé. Mutualisés en première année (M1), les enseignements sont davantage orientés vers la pratique et la spécialisation en deuxième année (M2). La formation occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'UPEC, en présentant la particularité d'être adossée tant aux masters de droit privé que de droit public grâce à l'équilibre assuré entre une spécialisation axée vers le droit de la construction et une autre tournée vers le droit de l'urbanisme. Le master bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. Poursuivant une finalité professionnalisante, il comprend des éléments de professionnalisation qui pourraient être renforcés de façon à répondre davantage aux objectifs du diplôme. Les taux de réussite, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle sont bons, même si les enquêtes menées ne produisent pas de résultats suffisamment précis pour les évaluer pleinement. Les dispositifs de pilotage et d'amélioration continue sont également incomplets.

La formation s'intègre parfaitement dans l'offre de formation de l'établissement. Sa coexistence avec les autres masters de droit est justifiée par sa spécificité, tenant à allier une approche privatiste et une approche publiciste. En accordant une place grandissante au droit de l'environnement, le master s'inscrit complètement dans les axes thématiques de l'établissement.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité eu égard à sa finalité exclusivement professionnalisante. Le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est correct : ils sont 10 et assurent un total de 422 heures d'enseignement. Un séminaire consacré à la méthodologie juridique est prévu dans le programme de formation, lequel a vocation à donner aux étudiants les outils de travail nécessaires à la rédaction de leur mémoire de fin d'études. Les étudiants sont invités à des colloques dédiés à des questions d'actualité et de recherche juridique.

Des éléments de professionnalisation sont compris dans le programme de formation, mais la professionnalisation du master est encore limitée. Le master *Droit de l'immobilier* a remplacé l'ancien diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de droit de la construction, créé en 1979. Forte de son expérience et de son ancienneté, la formation bénéficie d'un réseau professionnel fourni, de sorte que les deux tiers des intervenants sont des praticiens issus du secteur de l'immobilier (17). La plupart des enseignements sont ainsi traités sous un angle pratique. L'approche professionnalisante de la formation est également illustrée par la mise en place d'ateliers de l'immobilier au cours desquels les étudiants visitent des chantiers de construction. Les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage en M1. Ce stage devient obligatoire en M2 et s'étend sur 12 semaines. Bien que cette immersion dans le monde social et économique de l'immobilier soit un moyen de favoriser l'insertion professionnelle des futurs diplômés, force est de constater que la formation souffre de ne pas avoir formalisé ses partenariats avec le monde professionnel, si bien que les étudiants ont souligné cette faiblesse dans le cadre du conseil de perfectionnement. Dans cette même perspective, une réflexion quant à l'opportunité d'ouvrir la formation en alternance en M2 pourrait être menée afin de répondre plus amplement à la finalité professionnalisante du diplôme.

La cohérence pédagogique est assurée sans être entièrement déployée. Bien que le programme de formation soit complet et en adéquation avec les finalités du master, il reste structuré en unités d'enseignement sans qu'aucun lien n'ait été établi avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). En outre, l'approche par compétences n'a pas encore été déployée. La formation n'est que très faiblement ouverte à l'international, ce qui est parfaitement justifié par le secteur de formation. La connaissance d'une langue étrangère est une condition de validation du master, mais aucune précision n'est indiquée quant au niveau attendu des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement définies, ce qui n'est en revanche pas le cas des méthodes pédagogiques mises en œuvre, si bien qu'il n'est pas possible d'évaluer avec justesse leur adéquation avec les compétences visées par la formation. Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mis en place alors que de nombreux étudiants semblent en difficulté en M1 en raison de leur niveau académique, en deçà des attendus de la formation.

En dépit de difficultés de recrutement, la formation bénéficie d'une forte attractivité et d'un bon taux de réussite, mais ils donnent lieu à une analyse insuffisamment précise. La formation veille à vérifier l'existence d'un vivier suffisant pour la formation tout en analysant le nombre de candidatures. La grande majorité des candidats recrutés (deux tiers) est issue d'autres universités que l'UPEC, provenant principalement d'Île-de-France. Il est regrettable qu'aucune précision n'ait été apportée quant à cette spécificité, qui mériterait d'être explicitée. Le taux de réussite est très élevé : il est supérieur à 90 % en M1 et en M2. Ce bon résultat entre en contradiction avec les difficultés soulevées par l'équipe de pilotage concernant le niveau des étudiants, lequel ne répondrait pas suffisamment aux attendus de la formation. Les résultats obtenus indiquent au contraire un bon niveau général.

Le taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle est insuffisamment précis, faute d'être étayé par des données précises. La formation s'assure que les diplômés s'intègrent rapidement dans le monde professionnel à la suite de l'obtention de leur diplôme. L'étude menée auprès des diplômés indique de bons résultats : 70 % d'entre eux sont en emploi l'année suivant la validation du diplôme. Dix-huit mois plus tard, ce taux augmente à 80 %. Les emplois occupés sont en concordance avec les objectifs professionnels de la formation puisque les diplômés sont principalement recrutés dans les secteurs suivants : immobilier, assurance, construction, urbanisme. En revanche, l'enquête menée souffre d'être insuffisamment institutionnalisée et formalisée. Aucune donnée précise ne vient renforcer l'analyse s'agissant du nombre de répondants ou de la nature des emplois occupés.

La formation présente des lacunes dans le pilotage de la formation, ce qui nuit à la mise en place d'un processus d'amélioration continue. La formation fait état d'un manque de personnels administratifs, ce qui constitue un frein aux projets visant à la faire évoluer (création de partenariats, mise en place éventuelle de l'alternance). Si la formation est dotée d'un conseil de perfectionnement correctement constitué qui joue pleinement son rôle, son dispositif d'évaluation interne reste perfectible. En effet, les enquêtes menées auprès des étudiants visant à évaluer les enseignements présentent un taux de réponse très faible (seulement 7 répondants) et sont organisées par les étudiants eux-mêmes. Une réflexion devrait être menée pour mettre en place un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation, de sorte à produire des résultats objectifs, seuls à même de constituer des pistes d'amélioration de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une place cohérente dans l'offre de formation ;
- Une forte attractivité ;
- Une finalité professionnalisante en adéquation avec les besoins du monde socio-économique.

Points faibles

- Un dispositif de suivi des diplômés limité ;
- Un processus d'amélioration continue de la formation incomplet ;

- Une organisation qui reste très traditionnelle et qui ne profite pas encore des apports potentiels de l'alternance ;
- Une absence de déploiement de l'approche par compétences.

Recommandations

- Améliorer le dispositif de suivi des diplômés en réalisant une étude précise de l'insertion professionnelle.
- Structurer les outils de pilotage afin d'améliorer le processus d'amélioration continue.
- Renforcer les éléments de professionnalisation en menant une réflexion quant à l'opportunité de l'ouverture de la formation en alternance.
- Mettre en place l'approche par compétences.

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Droit des affaires* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation organisée autour d'une première année (M1) commune, *Droit des affaires*. La deuxième année est articulée autour de deux parcours : *Contrats commerciaux* et *Juriste d'affaires*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit. Elle compte 79 étudiants et 56 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Droit des affaires* est une formation classique qui complète de façon cohérente l'offre de formation de l'établissement, sans constituer un quelconque doublon avec un autre master de droit privé. Les enseignements sont principalement mutualisés en M1, constituant un tronc commun qui est complété en deuxième année (M2) par des enseignements spécialisés axés vers la pratique. La formation accorde une place très importante à la professionnalisation en intégrant des éléments de professionnalisation à la fois classiques et novateurs. Le master bénéficie d'un adossement à la recherche de très bonne qualité et favorise l'internationalisation de son programme. Il est en revanche regrettable que l'approche par compétences n'ait pas encore été adoptée. Si la formation jouit d'une excellente attractivité tout en ayant mis en place un dispositif d'amélioration continue, force est de constater que les enquêtes menées sont insuffisamment efficaces, leurs résultats ne permettant pas de procéder à une analyse complète du taux d'insertion professionnelle et de l'évaluation des enseignements.

La formation intègre de très nombreux éléments de professionnalisation. Bien que le parcours *Contrats commerciaux* ait une coloration recherche plus accentuée, la moitié des intervenants dans le cadre des deux parcours de M2 est issue du secteur professionnel de la mention (avocats, juristes d'entreprise). Les méthodes pédagogiques sont diversifiées et principalement tournées vers la pratique en M2, par l'organisation d'exercices de plaidoirie, de mise en situation et de rédaction de contrats. En outre, certains enseignements sont directement dispensés au sein des cabinets d'avocats et des entreprises afin de familiariser les étudiants avec leur futur environnement professionnel. Des ateliers dédiés à la rédaction de *curriculum vitae* et aux entretiens d'embauche sont intégrés au programme de formation. En M2, les étudiants des deux parcours ont le choix de suivre la formation en alternance ou bien de réaliser un stage. L'ouverture en alternance de la formation est très récente (un an), ce qui ne laisse place qu'à une évaluation partielle de la politique en alternance de la formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche et d'une formation à la recherche de très bonne qualité. De nombreux enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs (938 heures), lesquels constituent une part significative de l'équipe pédagogique (la totalité des enseignants permanents). Le programme de formation comprend des séminaires de recherche et de méthodologie juridique. Un travail de recherche est exigé des étudiants par la rédaction d'un mémoire de recherche. Une formation spécifique à la recherche numérique, organisée par la bibliothèque universitaire, est proposée aux étudiants. Cette formation facultative a vocation à devenir obligatoire pour la validation du diplôme.

Eu égard au domaine d'études, la formation témoigne de son ouverture à l'international. Le nombre d'étudiants bénéficiant de mobilités sortantes et entrantes est stable au cours de la période observée (trois en moyenne). L'enseignement de l'anglais est obligatoire en M1 et en M2 (103 heures). Les étudiants ont la possibilité de suivre des formations de préparation aux certifications de langues (*Test of English for International Communication* (TOEIC), *Test of English as a Foreign Language* (TOEFL)). Une réflexion au sein de l'équipe de direction est menée quant à la formalisation d'un partenariat avec un établissement étranger visant à favoriser l'inscription des étudiants diplômés en *Master of Laws*. Ce partenariat a pour ambition d'organiser une mobilité sortante des

diplômés, ce qui constituerait un élément de différenciation du master *Droit des affaires* et contribuerait à renforcer son attractivité déjà très marquée. Bien que la formation vise principalement à former des juristes spécialisés en droit des affaires français, le programme accorde une place importante à la dimension internationale du secteur de formation en intégrant des enseignements de droit international privé et de droit européen des affaires.

La formation jouit d'une excellente attractivité, mais les critères de sélection sont insuffisamment définis. Le master mesure l'évolution du nombre de candidats, lequel est constamment très élevé eu égard à la capacité d'accueil en M1 (plus de 1 000 candidatures reçues). Il existe un équilibre entre les deux parcours s'agissant du nombre d'étudiants, ce qui témoigne de la pertinence de leur coexistence. Aucun élément concernant l'origine universitaire des candidats n'est toutefois précisé dans le dossier d'autoévaluation. Les critères de recrutement ne sont pas mentionnés, tant pour les candidats en M1 que pour l'intégration des étudiants de M1 dans les parcours de M2.

En dépit d'une forte attractivité, les effectifs de M1 diminuent drastiquement au cours de la période. La diminution du nombre total d'inscrits dans la formation (157 étudiants en 2020-2021 ; 107 en 2021-2022 et 79 en 2022-2023) correspond uniquement à une chute des effectifs de M1 (116 inscrits en 2020-2021 ; 66 en 2021-2022 et seulement 34 en 2022-2023). La capacité d'accueil du parcours unique de M1 se réduit parallèlement au cours de la période (116 places en 2020-2021 ; 61 en 2021-2022 et 30 en 2022-2023). Aucun élément n'explique cette surprenante réduction de 70 % de la capacité d'accueil, alors même que la formation jouit d'une excellente attractivité.

Le programme pédagogique est complet et répond aux finalités de la formation, mais il souffre de ne pas adopter l'approche par compétences. En M1, les enseignements sont davantage axés vers la théorie tandis qu'en M2, l'accent est mis sur des enseignements tournés vers la pratique. Si les enseignements couvrent l'ensemble des disciplines se rattachant au droit des affaires, on regrette que le programme de formation ne soit pas structuré en blocs de compétences et qu'aucune réflexion en ce sens n'ait encore débuté. En revanche, les modalités de contrôle des connaissances suivent une structure classique et sont clairement diffusées aux étudiants.

Le taux de réussite des étudiants est élevé, mais les données ne sont pas assez précises pour évaluer le taux d'insertion professionnelle. Si les enquêtes sont menées, force est de constater que celles-ci produisent des résultats lacunaires, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif : peu d'étudiants répondent aux enquêtes et les réponses ne permettent pas d'identifier les emplois occupés par les diplômés ni les secteurs au sein desquels ils sont recrutés.

Un processus d'amélioration continue de la formation est mis en place, tout en restant limité. L'organisation d'un conseil de perfectionnement composé de l'équipe de direction, d'intervenants issus du secteur professionnel et d'étudiants a permis de faire état des questions des différentes parties prenantes. Si une enquête a été réalisée auprès des étudiants afin d'évaluer les enseignements, le nombre de répondants reste toutefois insuffisant.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation bien adaptée au secteur de formation ;
- Un adossement à la recherche de très bonne qualité ;
- Une très forte attractivité.

Points faibles

- Des effectifs en baisse en M1, qui ne font pas l'objet d'une analyse ;
- Un suivi et une analyse limités de l'insertion professionnelle des diplômés ;

- Un processus incomplet d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Une absence d'approche par compétences.

Recommandations

- Analyser les baisses d'effectifs en M1 et mettre en œuvre les dispositifs de remédiation adaptés.
- Organiser des enquêtes efficaces à même de fournir une fine analyse de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Mettre en place un dispositif d'évaluation des enseignements qui permette d'améliorer le taux de réponse des étudiants.
- Adopter une approche par compétences.

MASTER DROIT DES ASSURANCES

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Droit des assurances* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique éponyme, ouvert en formation en alternance en deuxième année (M2). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et contient 1 134 heures étudiant. Elle compte 56 étudiants et 21 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Droit des assurances* occupe une place cohérente dans l'offre de la formation de l'établissement. La mention bénéficie d'un adossement à la recherche de très bonne qualité. Elle offre aux étudiants un programme de formation complet et adapté aux objectifs de la formation tout en accordant une place importante à la professionnalisation, notamment par son ouverture en alternance en M2. Si la formation est très attractive et affiche de très bons taux d'insertion professionnelle, son pilotage reste incomplet compte tenu de l'absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation des enseignements par les étudiants. Cette faiblesse dans le pilotage de la formation est accentuée par la structure du programme de formation, qui ne répond pas à l'approche par compétences.

La formation entretient de forts liens avec le monde socio-économique local en mettant l'accent sur la professionnalisation des étudiants. Le master jouit d'une grande expérience dans l'apprentissage depuis 1995, laquelle lui a permis de tisser un réseau solide avec le monde professionnel (compagnies d'assurance, avocats spécialisés, cabinets de conseil, etc.). La place accordée à la professionnalisation des étudiants en formation initiale classique est conséquente : un stage facultatif est proposé en première année (M1) tandis qu'un stage obligatoire est prévu en M2 (d'une durée de 32 semaines). Les stages facultatifs en M1 sont vivement encouragés par l'équipe pédagogique, car ils permettent généralement aux étudiants de poursuivre leur cursus en alternance, laquelle est ouverte à partir du M2. Des offres de contrats d'alternance et de stages sont d'ailleurs proposées aux étudiants en M1 et en M2. La politique de la formation en matière d'alternance est clairement définie. Elle ne souffre pas de la concurrence des autres formations de même mention ouvertes désormais en alternance et proposées par d'autres universités en Île-de-France. Bien que la formation ne fasse état d'aucun partenariat formalisé avec des acteurs issus du monde socio-économique, le réseau professionnel tissé par le master depuis son ouverture lui permet d'offrir aux étudiants une formation qui les prépare à l'insertion professionnelle. L'équipe pédagogique comprend pour moitié des intervenants extérieurs issus du secteur de l'assurance dont les métiers sont clairement renseignés, ce qui permet de favoriser l'adéquation entre les besoins du secteur et le programme enseigné.

La formation est intégrée dans l'offre de formation, en cohérence et en complémentarité avec les autres masters. Le master comprend des enseignements mutualisés avec les autres masters, qui constituent un tronc commun complété par un enseignement spécialisé en droit des assurances. Ainsi, le M1 offre des enseignements fondamentaux et théoriques en droit civil et en droit des affaires tout en apportant une coloration spécifique à la mention. En M2, les enseignements sont axés vers la pratique, la professionnalisation et la spécialisation dans l'ensemble du secteur de l'assurance. Le master *Droit des assurances* s'intègre à l'offre de formation parmi les différents masters du domaine juridique sans constituer de doublon avec une autre mention ou un autre parcours.

Le programme d'enseignement est complet et en adéquation avec les objectifs de la formation. Les enseignements couvrent l'ensemble des disciplines se rattachant au droit des assurances en favorisant une approche pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Le programme contient des enseignements dans des disciplines qui viennent s'adosser au secteur de l'assurance : finance, comptabilité, conformité, actuariat, responsabilité

administrative. La formation diversifie ses méthodes pédagogiques en offrant à la fois des enseignements théoriques et des enseignements favorisant l'approche pratique (travail interactif par équipe, mises en situation pratique, etc.). Bien que la formation ne soit que peu ouverte à l'international, le programme de formation contient des enseignements linguistiques obligatoires en M1 et en M2, qui représentent 60 heures d'enseignement au total. En revanche, aucune discipline n'est enseignée en langue étrangère. Les modalités de contrôle des connaissances sont diffusées clairement aux étudiants. Elles suivent une structure classique en comprenant un contrôle continu et un examen terminal.

La formation mesure son attractivité et présente de très bons taux d'insertion professionnelle, mais les taux de réussite sont insuffisamment analysés. Forte de sa notoriété et de son ancrage, la formation fait l'objet d'une attractivité renforcée depuis la mise en place de la plateforme MonMaster (384 candidats pour une capacité d'accueil de 50 étudiants en M1). L'évolution du nombre de candidats est mesurée, sans toutefois que soit précisée leur origine universitaire. Aucune précision n'est indiquée quant aux critères de sélection en M1, ce qui témoigne d'une lacune dans le dispositif d'information autour de la formation auprès des étudiants candidats. En revanche, la formation mesure et analyse pleinement la réussite des étudiants et l'insertion professionnelle des diplômés. Le taux de réussite est élevé en M2 et l'insertion professionnelle est excellente : presque 100 % des diplômés obtiennent un emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) entre 18 mois et 30 mois après la diplomation. Toutefois, le taux de réussite en M1 est beaucoup plus faible (59 %) sans qu'une justification soit apportée concernant les raisons des échecs d'une partie importante des candidats recrutés.

Le master bénéficie d'un adossement à la recherche diversifié eu égard à la finalité exclusivement professionnalisante de la formation. Le nombre d'enseignants-chercheurs spécialisés en droit des assurances et ayant acquis une notoriété scientifique intervenant au sein de la formation est important (21). Le programme d'enseignement contient des séminaires de recherche. Afin de rédiger leur mémoire de recherche, les étudiants ont accès à la bibliothèque du Centre de recherche droits et perspectives du droit (CRDP) et assistent à un séminaire dédié à la méthodologie de cinq heures en M2. Ce séminaire est l'occasion de sensibiliser les étudiants aux questions relatives à l'intégrité scientifique. Les travaux rendus par les étudiants font l'objet d'un contrôle anti-fraude et anti-plagiat réalisé au niveau de l'établissement.

Le pilotage de la formation est insuffisamment défini et incomplet. Une réunion annuelle regroupant les maîtres d'apprentissage et l'équipe pédagogique est organisée sans qu'aucun procès-verbal ne soit dressé pour faire état des pistes d'amélioration. Le conseil de perfectionnement n'a pas encore été mis en place, bien qu'une réflexion à ce sujet soit en cours et qu'il soit annoncé comme opérationnel à la prochaine rentrée. Aucune évaluation des enseignements par les étudiants n'est organisée. Le master souffre d'une importante lacune quant à l'existence de dispositifs de pilotage de la formation visant à son évolution interne.

Le programme de formation n'est pas structuré en blocs de compétences et les méthodes pédagogiques sont peu innovantes et peu adaptées à l'accueil des différents publics. La maquette est structurée en unités d'enseignement afin de rendre la formation plus lisible aux partenaires professionnels. La structure en blocs de compétences en lien avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est en cours de réflexion. Aucun dispositif spécifique n'est mis en place pour l'accueil des différents publics, ce qui entraîne des difficultés pour les étudiants en alternance qui ne disposent pas du temps nécessaire à la réalisation de leur travail personnel. Sans toutefois être très demandée par les candidats, la formation offre une possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE, trois avis favorables en 2022-2023).

La formation est ouverte à l'international, mais uniquement de façon relative. Elle offre la possibilité aux étudiants de M1 de réaliser un semestre à l'étranger par le biais des programmes Erasmus, Mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains (MICEFA), *Junior Year Overseas* et Bureau de coopération interuniversitaire (BCI). En outre, les étudiants de M2 en formation initiale classique peuvent réaliser leur stage à l'étranger dans les filiales des compagnies d'assurance partenaires de la formation. La formation ne fait état d'aucun partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur étranger et le nombre de mobilités entrantes et sortantes est nul. Ce chiffre se justifie par la particularité du secteur de formation.

Conclusion

Points forts

- Un suivi et une analyse du taux d'insertion professionnelle solides ;
- Une professionnalisation bien adaptée au secteur de formation ;
- Une adéquation entre le programme de formation et les objectifs de la formation.

Points faibles

- Un manque de formalisation du conseil de perfectionnement ;
- Une absence d'évaluation interne de la formation ;
- Une approche par compétences inexistante ;
- Des méthodes pédagogiques insuffisamment innovantes et diversifiées.

Recommandations

- Finaliser la constitution du conseil de perfectionnement.
- Organiser une évaluation des enseignements par les étudiants.
- Adopter une approche par compétences.
- Renforcer la place des méthodes pédagogiques innovantes.

MASTER DROIT DU NUMÉRIQUE

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Droit du numérique* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique : *Informatique et droit*, dispensé exclusivement en formation en alternance durant la totalité du cycle. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et contient 745 heures étudiant. Elle compte 49 étudiants et 8 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Droit du numérique* est une formation bi-disciplinaire en droit et en informatique qui s'inscrit de manière très cohérente à la fois dans l'offre de formation et dans la stratégie de l'établissement. Ouvert à l'apprentissage, il est parfaitement en cohérence avec la politique de professionnalisation des formations, et les étudiants bénéficient bien d'une ouverture à la recherche. Toutefois, le pilotage de la formation et l'évaluation des enseignements ne sont pas encore véritablement pérennisés et peuvent être améliorés.

Le master *Droit du numérique* s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'UPEC en proposant une formation bi-disciplinaire en droit et en informatique. Par son objet, le master est pluridisciplinaire et correspond aux axes stratégiques de l'établissement (en particulier « Numérique, sciences et pratiques »). Ouvert à l'apprentissage, il est parfaitement en cohérence avec la politique de professionnalisation des formations. Il s'inscrit de manière cohérente avec d'autres masters en droit, notamment avec le master *Droit de la propriété intellectuelle*. Il propose une spécialisation forte dans le domaine de l'informatique et du droit avec un nombre important de semaines consacrées à l'expérience en milieu professionnel (sans toutefois délaisser les aspects liés à la recherche). Le contenu de la formation est régulièrement adapté aux besoins des entreprises, compte tenu du caractère évolutif du domaine (notamment les missions en entreprise).

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. Même si le master est entièrement ouvert à l'alternance, les étudiants bénéficient bien d'une ouverture à la recherche. Outre le rapport d'apprentissage (valorisé à hauteur de 12 crédits ECTS), les étudiants doivent rédiger un mémoire de recherche (valorisé à hauteur de 18 crédits ECTS) pour valider leur diplôme. Le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs est élevé (67 % contre 33 % par des professionnels) et se traduit par des initiatives innovantes, comme une semaine hors des murs durant laquelle les étudiants, encadrés par des enseignants-chercheurs, partent en séjour pour travailler leur mémoire.

Les éléments de professionnalisation sont très bien intégrés dans la formation. Outre la présence de professionnels parmi les intervenants, qui interviennent sur des aspects tels que l'analyse des risques informatiques, le *software assessment* ou le droit du commerce électronique, la maquette du master prévoit 72 semaines obligatoires de formation en entreprise. Sa structure en apprentissage oblige, par sa nature même, à entretenir des relations quotidiennes avec le monde social, économique et culturel pour l'organisation et le fonctionnement du master. Le master *Droit du numérique* accueillant entre 90 % et 100 % d'apprentis chaque année, très peu d'étudiants (un par an en moyenne) sont des stagiaires de la formation continue. En outre, la formation assure sa soutenabilité grâce à son ouverture à l'alternance, ce qui lui permet de développer l'organisation et le fonctionnement souhaités.

Le processus d'évaluation interne est insuffisamment mis en place et analysé. Le pilotage et l'évaluation des enseignements ne sont pas véritablement pérennisés, même si un conseil de perfectionnement a récemment été réactivé après plusieurs années d'absence. En l'absence de compte rendu de la dernière séance tenue, et donc d'aperçu des discussions et des décisions prises lors de celui-ci, la composition annoncée est toutefois conforme aux exigences réglementaires. En outre, une seule évaluation d'enseignements a eu lieu au cours de

la période évaluée (en 2022-2023) et elle n'a reçu qu'un taux de participation assez faible (16 % d'étudiants ont répondu, soit 8 étudiants sur 49). Celle-ci n'a toutefois pas fait l'objet d'une analyse. La pérennisation du dispositif mis en place par l'établissement pourrait faire l'objet de discussions au sein du conseil de perfectionnement. La formation devrait veiller à sa mise en place effective et à la prise en compte des évaluations des enseignements réalisés.

La formation jouit d'une très forte attractivité, sans toutefois que son évolution soit mesurée ou évaluée. Le master enregistre entre 400 et 700 candidatures pour un nombre d'inscrits en M1 variant entre 19 et 33 étudiants. Le suivi de l'attractivité du master est prévu une fois que les règles de recrutement sur la plateforme MonMaster seront stabilisées. Concernant le suivi et l'analyse de la réussite des étudiants, la formation indique uniquement que les maquettes sont adaptées aux évolutions des professions liées à la formation. Aucun suivi ou analyse de la réussite n'est mené au niveau du diplôme. Le taux de réussite est en revanche excellent dans la mesure où entre 94 % et 96 % des étudiants valident leur M1 et entre 97 % et 100 % des étudiants valident leur M2. L'insertion professionnelle ne fait pas l'objet d'un réel suivi. Aucune donnée n'est renseignée dans le dossier d'autoévaluation à ce sujet et les informations contenues dans les annexes sont plus que succinctes. Au cours de la période évaluée, la seule donnée pouvant être prise en compte concerne 8 étudiants ayant trouvé un contrat à durée indéterminée (CDI) et 1 étudiant en contrat à durée déterminée (CDD) ; cela représente 9 étudiants ayant une activité professionnelle sur 30 diplômés. Ce taux est très faible pour un master en alternance, aussi devrait-il être tout particulièrement analysé. L'insertion professionnelle fait en outre l'objet d'informations contradictoires dans le dossier d'autoévaluation, qui annonce un taux d'embauche en CDI de 70 % deux mois après la fin du master (taux obtenu à partir des données récoltées lors de la remise des diplômes).

La formation se fonde sur un programme cohérent, dont l'approche par compétences et les méthodes pédagogiques doivent cependant encore être précisées. Le master est, par sa nature même, pluridisciplinaire. La formation introduit des outils pédagogiques adaptés aux compétences visées (mise en place de site web, modélisation, développement de cahier des charges). En revanche, très peu d'informations sont fournies à propos de la diversification des méthodes pédagogiques, laissant par là même entendre qu'aucune diversification des pratiques n'est mise en place. En outre, les enseignements sont structurés en unités d'enseignement classiques, évaluées également de manière classique (contrôle continu écrit et/ou oral), même s'il est toutefois précisé que les évaluations en informatique s'opèrent en mode projet. Une mise en place de l'approche par compétences est à l'étude, ce qui est d'autant plus logique et cohérent que la formation est entièrement ouverte à l'alternance. Cependant, aucun élément permettant d'évaluer la structure en blocs de compétences n'est présenté dans le dossier d'autoévaluation.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation cohérente, attractive, riche et diversifiée ;
- Un fort adossement à la recherche ;
- Une très bonne professionnalisation du diplôme.

Points faibles

- Des insuffisances au niveau du pilotage, de l'amélioration continue de la formation, de l'évaluation des enseignements et du fonctionnement du conseil de perfectionnement ;
- Une absence de suivi de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés ;
- Une absence d'approche et d'évaluation par compétences.

Recommandations

- Mettre en place un pilotage plus performant, avec un conseil de perfectionnement complet et reposant sur les données d'évaluation des enseignements.
- Perfectionner le dispositif de suivi des étudiants et des diplômés, tant dans le cadre de l'insertion professionnelle que de la réussite des études.
- Mettre en place une approche et une évaluation par compétences.

MASTER DROIT EUROPÉEN

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Droit européen* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation organisée autour d'une première année (M1) commune, *Droit européen*. La deuxième année (M2), dont les enseignements sont dispensés à la fois en français et en anglais, est articulée autour de cinq parcours : *Droit européen des affaires* ; *Systèmes juridiques européens* ; *Relations économiques internationales* ; le *Graduate Program Systèmes juridiques européens École universitaire francophonies plurilinguismes : politique des langues FRAPP* ; le *Graduate Program Relations économiques internationales École universitaire de recherche francophonies plurilinguismes : politique des langues FRAPP*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit. Elle compte 73 étudiants et 14 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Droit européen* s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il est en adéquation avec les axes stratégiques de l'UPEC, notamment la francophonie et l'ouverture au monde. La formation accueille un effectif stable, autour de 70 étudiants, et adopte un fonctionnement adapté avec un taux élevé de réussite (supérieur à 90 %). Ses atouts sont principalement l'adossement à la recherche, l'interdisciplinarité et l'ouverture à l'international, alors que le processus d'amélioration continue, la professionnalisation et l'innovation pédagogique sont plus fragiles.

L'adossement à la recherche est solide, particulièrement dans le cadre des deux parcours *Graduate Program*.

Deux des six parcours du master sont consacrés à la recherche dans la mesure où ils font partie de la *Graduate School*, qui propose une formation par la recherche dès le M1. Pourtant, celui consacré aux relations économiques internationales n'a pas su attirer d'étudiants. Le dossier d'autoévaluation fait état de 20 enseignants-chercheurs (alors qu'il n'annonce par ailleurs que 14 enseignants permanents) dispensant 299 heures étudiant, soit 40 % des enseignements du master. Celui-ci est adossé à l'unité de recherche Marchés, institutions, libertés (MIL). Si aucun cours spécifique relatif à la culture scientifique n'est mentionné, des enseignements traditionnels autour de la rédaction du mémoire sont dispensés. Par ailleurs, en M2, les étudiants peuvent choisir de remplacer le stage par un mémoire de recherche. Les étudiants du parcours *Graduate Program Relations économiques internationales École universitaire de recherche francophonies plurilinguismes : politique des langues FRAPP* sont amenés à rédiger des notes de recherche autour de la thématique de la souveraineté économique, en élaborant, sous le contrôle d'enseignants-chercheurs, des notes portant sur des projets législatifs liés à l'agenda politique de l'autonomie stratégique de l'Union européenne. Ces notes, publiées sur le site du MIL, bénéficient par ce biais d'un bon rayonnement. Les étudiants des deux *Graduate Program* participent par ailleurs à l'université d'été et au colloque annuel de cette école universitaire de recherche. Enfin, grâce au financement de la chaire Jean Monnet, des bases de données spécifiques ont pu être acquises (*Strada Law* et *West Law*).

Alors que le master est a priori disciplinaire, il a le mérite d'offrir une perspective pluridisciplinaire fort enrichissante. Les deux parcours *Graduate Program* proposent des enseignements autour du multilinguisme dans l'Union européenne, des politiques des langues, des imaginaires et des enjeux biopolitiques, et de la sociologie du multilinguisme. Dans les autres parcours, plusieurs enseignements conduisent nécessairement à traiter de notions ou de concepts non strictement juridiques : « *EU economic regulation law* » (fonctionnement des marchés régulés), « Droit de l'Union économique et monétaire » (fonctionnement du marché monétaire).

De par son objet d'études, la formation est largement ouverte à l'international. La moitié des enseignements de M2 sont dispensés en anglais et une seconde langue est proposée au sein des *Graduate Program*, ouverts au plurilinguisme. Le master a pu bénéficier du rayonnement européen de la chaire Jean Monnet. Par ailleurs, une

candidature pour un réseau Jean Monnet a été déposée, mais on ne sait pas avec quels partenaires. Les invitations d'intervenants internationaux ont été facilitées par la chaire Jean Monnet et l'école universitaire de recherche FRAPP, par exemple les directeurs généraux des directions générales Fiscalité et Trade de la Commission européenne. Les mobilités sortantes commencent à se développer, même si une réelle stratégie relative à la mobilité n'est pas encore stabilisée. Le dossier d'autoévaluation mentionne le réseau Thémis, et surtout le souhait de se rapprocher de l'alliance d'universités européennes Aurora pour développer de nouveaux partenariats internationaux.

Les dispositifs d'amélioration continue sont lacunaires. Le dossier d'autoévaluation ne fournit aucune donnée précise concernant l'insertion professionnelle des diplômés. Une enquête a été menée, mais elle n'a reçu que 36 réponses, ce qui est insuffisant pour être représentatif. Aucune analyse critique n'a été faite à l'égard de l'insertion professionnelle des diplômés. Il en est de même concernant l'évaluation faite par les étudiants : seuls 12 étudiants y ont répondu et les réponses ne sont pas communiquées. En revanche, un conseil de perfectionnement de la formation est bien mis en place. Il est composé d'enseignants-chercheurs, d'intervenants extérieurs et d'étudiants, et se réunit une fois par an.

La professionnalisation est limitée par une offre de formation ouverte uniquement en formation initiale classique. Des intervenants professionnels assurent bien des enseignements ou des interventions ponctuelles au sein de la formation (8 intervenants pour 10 heures étudiant). 12 semaines de stage sont requises, pour une valorisation à hauteur de 9 crédits ECTS, et au total, 57 crédits ECTS sont consacrés à la professionnalisation. Pourtant, peu d'éléments de professionnalisation sont mis en exergue dans le dossier d'autoévaluation. L'ouverture à l'alternance et à la formation continue n'est pas envisagée.

Le master se déploie de manière très traditionnelle en utilisant parcimonieusement des innovations pédagogiques. Le seul dispositif d'innovation pédagogique mentionné est la simulation de procès, présentée dans l'unité intitulée « Clinique juridique », alors même que cet intitulé est absent des maquettes des parcours. L'approche par compétences est totalement absente et les enseignements sont présentés de manière très classique, sans recherche d'innovation ou d'adaptation aux différents publics.

Conclusion

Points forts

- Un adossement solide à la recherche ;
- Une perspective pluridisciplinaire enrichissante ;
- Une large ouverture à l'international.

Points faibles

- Une professionnalisation limitée ;
- Des dispositifs d'amélioration continue lacunaires ;
- De faibles innovations pédagogiques et une absence d'approche par compétences.

Recommandations

- Envisager une plus grande professionnalisation, par exemple en déployant la formation en alternance ou en formation continue.
- Mettre en place des dispositifs d'évaluation efficaces, notamment pour améliorer les taux de réponse aux enquêtes.
- Déployer l'approche par compétences.

MASTER DROIT FISCAL

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Droit fiscal* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique éponyme. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et contient 765 heures étudiant. Elle compte 41 étudiants et 3 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Droit fiscal* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il bénéficie d'un adossement à la recherche très solide. La formation se caractérise par un programme de formation cohérent, en adéquation avec ses finalités et ses débouchés en accordant une place importante à la valorisation de l'engagement étudiant. Malgré l'absence d'ouverture en alternance, la formation comprend de nombreux éléments de professionnalisation qui témoignent du lien étroit avec le monde socio-économique. Bien que les taux de réussite et d'insertion professionnelle soient élevés, il est regrettable que les dispositifs d'enquête de suivi des diplômés n'offrent pas de résultats plus détaillés. Cette faiblesse est la conséquence d'un encadrement de la formation insuffisant.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Si le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est limité (neuf, assurant 417 heures étudiant de la maquette de formation, alors que le dossier d'autoévaluation signale par ailleurs simplement trois enseignants permanents), force est de constater que le programme de formation accorde une place primordiale à la recherche. De nombreux séminaires de recherche essaient les enseignements. Les étudiants assistent à un module consacré à la méthodologie juridique et à l'intégrité scientifique. Un mémoire de recherche de fin d'études est prévu en fin de deuxième année (M2). En outre, les étudiants ont la possibilité de participer à la rédaction d'articles scientifiques publiés dans des ouvrages collectifs ou dans la *Revue de droit fiscal*, avec laquelle le master lie un partenariat. Cette association des étudiants à la rédaction des travaux de recherche est un moyen de les sensibiliser à l'intérêt des questions doctrinales dans la pratique du droit fiscal. Les étudiants participant à ce dispositif bénéficient d'une valorisation de leur moyenne par l'octroi de points bonus. Bien que la formation par la recherche et à la recherche soit de très haute qualité, il est regrettable que l'équipe pédagogique comprenne uniquement un tiers d'enseignants-chercheurs.

La cohérence pédagogique de la formation est de très bonne qualité. De façon originale, le programme de formation est scindé en deux : la première année (M1) comprend des enseignements centrés autour du droit fiscal interne, tandis que le M2 est dédié à l'étude des aspects internationaux de la fiscalité. Le master *Droit fiscal* s'intègre alors parfaitement dans l'offre de formation en ne constituant aucun doublon avec un autre master de droit public. Couvrant l'ensemble des questions relatives au droit fiscal, le programme de formation accorde une place importante à l'interdisciplinarité et à la pluridisciplinarité (comptabilité, économie, management fiscal). La maquette de formation est structurée en unités d'enseignements, lesquelles sont reliées à des compétences clairement définies et en correspondance avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les méthodes pédagogiques utilisées sont en parfaite adéquation avec les finalités de la formation en étant à la fois classiques et innovantes. D'une part, certains enseignements sont axés principalement vers la théorie, tandis que d'autres sont tournés vers la pratique. D'autre part, des modules animés par des enseignants-chercheurs et des praticiens permettent aux étudiants de travailler sur une question de droit fiscal interrogeant aussi bien le monde scientifique que les professionnels du secteur. Enfin, un dispositif d'aide à la réussite est en cours de réflexion au vu de la part non négligeable d'étudiants qui rencontrent des difficultés dans certaines disciplines techniques telles que la comptabilité et le droit des sociétés.

La formation entretient des liens forts avec le monde socio-économique en mettant l'accent sur la professionnalisation des étudiants. Bien que la formation ne soit pas ouverte en alternance ni à la formation continue, les étudiants peuvent réaliser un stage facultatif en M1, lequel est valorisé par l'octroi de points bonus. En M2, un stage de 14 semaines doit être réalisé par les étudiants, donnant lieu à la rédaction d'un rapport de stage. Le programme de formation comprend des séminaires spécifiques dédiés à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle, consacrés à la recherche d'emploi, à l'e-réputation et au management fiscal des entreprises. De nombreux enseignements sont assurés par des praticiens qui usent de méthodes pédagogiques tournées vers la pratique (mises en situation, études de cas). Bien que les partenariats avec les cabinets d'avocats ne soient pas formalisés, la formation organise un parrainage de chaque promotion par un acteur important du secteur professionnel de la mention (directeur fiscal d'un grand groupe, avocat spécialisé en droit fiscal, membre d'une organisation européenne ou internationale).

Le master offre une formation aux compétences linguistiques de très bonne qualité, ce qui participe à l'ouverture de la formation à l'international. Outre l'internationalisation du programme de formation en M2, le nombre d'étudiants bénéficiant de mobilités entrantes et sortantes est stable (deux à cinq étudiants par promotion). Le programme de formation comprend des cours de langues et des cours dispensés en langue étrangère, ce qui participe à la poursuite d'études des diplômés en *Master of Laws* à l'étranger. Une réflexion pourrait toutefois être menée quant à la formalisation d'un partenariat avec un établissement étranger.

Malgré son attractivité et des taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle élevés, la formation ne dispose pas de données statistiques précises permettant une analyse complète de la qualité du recrutement et du devenir des diplômés. Si la formation jouit d'une bonne attractivité eu égard au caractère spécifique de la mention (plus de 400 candidats pour 30 places en M1), aucune donnée n'est mentionnée quant à l'origine universitaire des candidats et des étudiants admis. L'équipe de pilotage est soucieuse de l'avenir de ses diplômés. Les enquêtes réalisées auprès des diplômés sont menées mais elles restent informelles : soit en ayant lieu lors d'événements tels que les soutenances de stage ou la remise des diplômes, soit en étant assurées par l'Association des étudiants. Il résulte de ces enquêtes que 100 % des diplômés désireux d'intégrer le monde professionnel sont en emploi un an après la diplomation, et que 100 % des diplômés souhaitant poursuivre leurs études intègrent un *Master of Laws* à l'étranger ou une école de commerce. En outre, 100 % des diplômés ayant par la suite poursuivi en doctorat sont aujourd'hui maîtres de conférences. Malgré ces hauts taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études indiqués dans le dossier d'autoévaluation, il est regrettable de ne pas disposer de données précises afin d'étayer ces très bons résultats annoncés.

La lacune dans le dispositif d'analyse du suivi des diplômés témoigne d'une faiblesse de l'encadrement de la formation et de son pilotage. Disposant seulement de trois enseignants permanents, la formation ne bénéficie pas de moyens humains et administratifs suffisants pour suivre l'attractivité de la formation et le devenir des diplômés. Un conseil de perfectionnement est certes mis en place, mais ce faible encadrement constitue un obstacle à l'évolution de la formation, qui ne peut concrétiser certains projets visant à améliorer la formation (partenariat avec un établissement étranger, mise en place de l'alternance). Bien qu'une évaluation des enseignements par les étudiants existe, celle-ci est organisée par l'Association des étudiants et ne donne lieu qu'à un nombre limité de réponses d'étudiants. Une réflexion autour de l'amélioration du dispositif global d'enquêtes adressées aux étudiants et aux diplômés mérite d'être menée.

Conclusion

Points forts

- Une excellente formation à et par la recherche ;
- Un programme de formation et des méthodes pédagogiques en adéquation avec les finalités du diplôme ;
- Une professionnalisation bien adaptée au secteur de formation.

Points faibles

- Un faible taux d'encadrement ;

- Une analyse limitée de l'attractivité de la formation ;
- Un suivi et une analyse des parcours des diplômés incomplets.

Recommandations

- Renforcer la part d'enseignants permanents au sein de l'équipe pédagogique.
- Améliorer le dispositif de suivi de l'attractivité de la formation en analysant l'origine académique des candidats et le profil des étudiants admis et inscrits.
- Perfectionner le dispositif de suivi des diplômés, tant dans le cadre de l'insertion professionnelle que de la poursuite d'études.

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Droit notarial* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation sous double sceau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et du ministère de la Justice, comprenant un parcours unique éponyme. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et contient 887 heures étudiant. Elle compte 47 étudiants et 21 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Droit notarial* est une formation qui présente la particularité d'être une formation diplômante tout en ouvrant l'accès au diplôme d'études supérieures de notariat (DESN), lequel a remplacé le diplôme supérieur de notariat (DSN). Le DESN est une formation professionnalisante de deux ans qui se déroule à la suite de l'obtention du master *Droit notarial*. La formation répond parfaitement à ses finalités et à ses objectifs en intégrant de nombreux éléments de professionnalisation. L'adossé à la recherche est excellent. Le master offre aux étudiants une formation à et par la recherche de très bonne qualité. Bénéficiant d'une très forte attractivité, la politique de recrutement est cependant insuffisamment explicite et précise. Si les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études sont excellents, l'analyse de l'insertion professionnelle est limitée, tout comme les dispositifs d'amélioration continue.

Les éléments de professionnalisation sont très bien intégrés dans la formation. De par sa nature et son articulation avec le DESN, la formation entretient des liens étroits avec le monde socio-économique. De nombreux notaires et autres praticiens du domaine notarial interviennent dans la formation (14) et participent à l'élaboration du contenu de la formation, de sorte que celui-ci est en adéquation avec les finalités du diplôme. La première année (M1) comprend des enseignements axés principalement vers la théorie et l'acquisition des connaissances fondamentales, tandis que la deuxième année (M2) présente un programme d'enseignements davantage orienté vers la professionnalisation en accordant un volume horaire conséquent à l'étude des pratiques notariales. Un stage est obligatoire en M1 et en M2 : le premier s'étend sur quatre semaines et le second sur cinq semaines. Ces périodes de professionnalisation des étudiants donnent lieu à la rédaction d'un rapport de stage et d'une soutenance. Les étudiants peuvent puiser dans le réseau professionnel étendu de la formation pour trouver leur stage puisque le master a formalisé un partenariat avec la Chambre interdépartementale des notaires de Paris, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Cette convention a pour finalité de faciliter la recherche de stage des étudiants et de maintenir la forte participation et collaboration des notaires au sein de la formation. La formation n'est pas ouverte en alternance, ce qui est parfaitement justifié par la spécificité du master qui ouvre l'accès au DESN, lequel constitue déjà une formation en alternance de deux ans.

La formation occupe une place très cohérente dans son environnement académique. Compte tenu de la spécificité du secteur de formation, le master coexiste en toute complémentarité avec les autres masters de droit privé sans constituer un quelconque doublon. Il existe une passerelle entre le M1 de la mention *Droit privé* et le M2 *Droit notarial*, de façon à offrir aux étudiants la possibilité de se professionnaliser dans le secteur du notariat en ayant au préalable fait le choix d'intégrer un master de droit privé général. En outre, l'établissement est lié par convention avec l'Institut national des formations notariales (INFN) de Paris.

La formation comprend un programme pédagogique en adéquation avec les finalités du diplôme, tout en intégrant des méthodes pédagogiques diversifiées. Grâce au conseil de perfectionnement et aux liens formalisés avec le monde socio-économique, la maquette de formation est évolutive, de façon à rester en adéquation avec les besoins du bassin d'emploi local. Bien que le programme de formation accorde une place importante à la pluridisciplinarité et offre des enseignements spécialisés qui couvrent l'ensemble du droit

notarial, il est à regretter qu'il soit structuré exclusivement en unités d'enseignement, sans adopter l'approche par compétences. Compte tenu de la mixité de l'équipe pédagogique, qui comprend à la fois des enseignants-chercheurs et des praticiens, la formation développe et diversifie ses méthodes pédagogiques : études de cas, mises en situation professionnelle, simulations de rendez-vous client, etc. Les modalités de contrôle des connaissances ainsi que les règles de compensation et de validation sont lisibles et explicites. L'ouverture à l'international de la formation est quasiment inexistante, ce qui est justifié par le champ d'études du master et sa finalité professionnelle. Un cours de langue est obligatoire en M1 (50 heures) et en M2 (20 heures).

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche en proposant une formation à et par la recherche de très bonne qualité. D'une part, un nombre important d'enseignants-chercheurs intervient dans la formation (21). Un module consacré à la méthodologie juridique est dispensé par la bibliothèque universitaire de l'UFR Droit. Un suivi des travaux menés par le Congrès des notaires est assuré dans le cadre des différents séminaires. D'autre part, les étudiants sont vivement encouragés à suivre et à prendre part à des travaux de recherche. Ils peuvent ainsi participer chaque année au concours annuel proposé par l'Association rencontres notariat-université en présentant un travail de recherche. Les étudiants sont également invités à une pluralité d'événements scientifiques et d'actualité juridique réunissant chercheurs et praticiens. En outre, un colloque est organisé par l'Association des étudiants du master portant sur un thème d'actualité du droit notarial.

Le master présente un excellent taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle. La formation procède à une analyse complète du suivi des diplômés. Constituant une porte d'entrée au DESN, le master compte une grande part de diplômés en poursuite d'études en vue de l'obtention de ce diplôme, tout en étant salariés d'une étude notariale pendant deux ans. C'est pourquoi de nombreux diplômés sont à la fois en insertion professionnelle et en poursuite d'études. Les autres, quant à eux, se tournent vers des emplois dans des secteurs en lien avec le notariat : l'immobilier, les activités bancaires et la gestion de patrimoine.

Le dispositif de l'amélioration continue de la formation en place est efficace mais incomplet. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement qui joue pleinement son rôle. Il identifie les pistes d'amélioration de la formation tout en prenant en compte les remarques et les observations de l'ensemble des parties prenantes : l'équipe pédagogique, les partenaires issus du monde professionnel et les étudiants. Toutefois, les enquêtes visant à évaluer les enseignements ne sont réalisées qu'en M2. La mise en place de questionnaires formalisés et institutionnalisés à l'attention des étudiants de M1 permettrait de renforcer la qualité du processus d'amélioration continue de la formation.

L'attractivité de la formation est très forte, mais elle ne s'inscrit pas dans l'accueil des publics de la formation continue. La formation veille à bénéficier d'un vivier fourni de candidats, en collaboration avec ses partenaires issus du monde professionnel. Le nombre de candidats est en pleine expansion, ce qui témoigne de l'attrait des étudiants pour la mention. Toutefois, la formation n'est pas ouverte à la formation continue et ne délivre aucune validation des acquis de l'expérience (VAE), ce qui témoigne d'une faiblesse de la formation dans sa capacité à accueillir différents publics.

Conclusion

Points forts

- Un lien fort avec le monde professionnel et des partenariats structurés qui assurent le caractère professionnalisant du master ;
- Un programme de formation et des méthodes pédagogiques en parfaite adéquation avec les finalités de la formation ;
- Une formation à et par la recherche de très bonne qualité ;
- Un excellent taux d'insertion professionnelle des diplômés.

Points faibles

- Un processus d'amélioration continue de la formation incomplet ;
- Une approche par compétences non déployée ;
- Des dispositifs d'accueil du public de la formation continue inexistants.

Recommandations

- Enrichir le dispositif d'amélioration continue de la formation en mettant en place des enquêtes d'évaluation des enseignements en M1.
- Structurer la maquette de formation en adoptant l'approche par compétences.
- Organiser la formation de façon à pouvoir accueillir des publics issus de la formation continue.

MASTER DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique éponyme, ouvert en formation initiale et en formation continue : *Pratique du droit pénal des affaires*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit. Elle compte 52 étudiants et 21 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il est en adéquation avec les axes stratégiques de l'université (« Société, santé, environnement » et « Transformations sociales, inégalités, résistances »). La formation, particulièrement attractive, bénéficie d'un adossement à la recherche et d'une ouverture à l'international. En outre, le pilotage de la formation mis en place participe de manière très efficace au processus d'amélioration continue.

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* est une formation très attractive, riche et cohérente. Les enseignements du master sont construits dans la continuité des enseignements de la licence. En première année (M1), une première spécialisation dans les matières du droit pénal est organisée. Une spécialisation forte en droit pénal des affaires s'opère en deuxième année (M2). Ce parcours assure ainsi une pluridisciplinarité (en droit pénal et en droit des affaires). Un certain nombre d'enseignements est mutualisé avec le parcours *Juriste d'affaires* du master *Droit des affaires*, permettant une ouverture complémentaire à d'autres domaines (comptabilité, fiscalité). Le master a pu également adapter ses enseignements à de nouveaux domaines, comme la cybercriminalité (qui s'inscrit dans l'axe « Numérique, sciences et pratiques » de l'UPEC).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche varié. 21 enseignants-chercheurs interviennent en M1. Les professionnels interviennent pour leur part en M2. Par ailleurs, les enseignements du M2 sont dispensés sous la forme de séminaires de recherche. Les étudiants sont également encouragés à publier de courts articles juridiques (posts en ligne encadrés par un enseignant ; deux articles publiés par an sur *Village de la justice*, encadrés par un avocat). Les étudiants sont associés à la préparation de manifestations scientifiques (par exemple l'organisation de colloques par l'Association des jeunes pénalistes d'affaires). Outre la sensibilisation à la déontologie lors des travaux dirigés de M1, le programme de la formation sensibilise par son contenu à toutes les formes de fraude. En revanche, aucun mémoire de recherche n'est demandé aux étudiants, la formation étant centrée, de manière assumée, sur des aspects professionnalisants.

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* a bien mis en place un pilotage de la formation. Celle-ci dispose d'un conseil de perfectionnement, dont la composition est globalement conforme aux dispositions réglementaires, à l'exception des étudiants du master qui en sont absents. Le fonctionnement du conseil de perfectionnement répond par ailleurs aux attentes d'une telle instance de pilotage : analyse de l'évaluation des enseignements (questionnaire joint au procès-verbal avec des statistiques), propositions d'amélioration, bilan de l'année universitaire écoulée. En outre, le taux de réponse à l'enquête des étudiants du M2 est élevé (60 % des étudiants y ont répondu). D'autres évaluations ont également été menées pendant la période soumise à évaluation : une enquête relative à la poursuite d'études (80 % de réponses), une enquête relative à l'insertion professionnelle (20 % de réponses) et une évaluation des enseignements organisée par l'établissement (23 % de réponses). Si la formation justifie bien la non-pertinence d'organiser des évaluations pendant la période de crise sanitaire, les conditions de la vie étudiante ont toutefois été bien prises en compte.

L'attractivité de la formation et le suivi des flux d'étudiants sont bien analysés. Le master *Droit pénal et sciences criminelles* est particulièrement attractif (1 040 candidatures en 2023 pour une capacité d'accueil fixée à 25

étudiants). Le nombre de candidatures a particulièrement augmenté, passant de 396 en 2020-2021 à 887 en 2022-2023. Cette évolution a fait l'objet d'une analyse. Le dossier d'autoévaluation souligne que la sélection à l'entrée du master a modifié le profil des candidats. La formation participe activement aux campagnes d'information concernant le cursus (réunions d'information, journée d'information sur les masters, présence sur les réseaux sociaux de l'association étudiante du master). L'autoévaluation souligne notamment l'amélioration significative de la communication de l'UFR, qui participe à l'attractivité de cette formation. La bonne visibilité et les flux d'étudiants sont analysés. Ainsi, outre les candidats de l'UPEC, la plupart des candidatures provient d'universités parisiennes.

La formation est ouverte à l'international. Le master *Droit pénal et sciences criminelles* intègre l'enseignement obligatoire d'une langue juridique étrangère en M1 et l'anglais juridique des affaires en M2. Les étudiants peuvent participer à la mobilité Erasmus (études ou stages). Toutefois, sur la période 2020-2022, lors de la crise sanitaire, aucune mobilité n'a été enregistrée. Une seule mobilité sortante a été enregistrée en 2022-2023. Le master participe au programme *Thémis (International Business Law Joint Certificate)*, mais le dossier d'autoévaluation souligne que peu d'étudiants se saisissent de ce dispositif depuis la pandémie. En outre, la formation relève que depuis la sélection des étudiants au niveau du M1, la mobilité internationale a perdu de son attractivité, malgré les encouragements de l'équipe pédagogique. Enfin, les enseignants du master participent aux enseignements du consortium d'appui au collège juridique franco-roumain de Bucarest.

Le suivi de la réussite des étudiants et l'analyse de l'insertion professionnelle sont bien mis en place, même si les résultats demeurent mitigés. Si les taux de réussite en M2 (entre 90 % et 100 %) se maintiennent depuis de nombreuses années, ceux de M1 ont bien progressé (entre 55 % et 59 %, puis 90 % de réussite en 2022-2023). Toutefois, ces taux assez préoccupants en M1 ne sont pas analysés, alors qu'ils pourraient être en partie justifiés par la période de pandémie. De même, le recrutement en M1 ayant modifié le profil des candidats, la sélection pourrait expliquer le meilleur taux de réussite en 2022-2023. En revanche, le suivi de l'insertion professionnelle est bien mis en place, même si son bilan demeure mitigé (29 % de réponses à l'enquête menée 30 mois après l'obtention du diplôme). La formation admet que ce taux est insuffisant. Elle précise toutefois entretenir des contacts avec d'anciens diplômés (liens avec la direction, des *alumni*). L'enquête est également analysée en expliquant que la poursuite d'études doit être nuancée dans la mesure où la plupart des diplômés du master se destinent à des professions réglementées (30 mois après la diplomation, ils sont donc souvent en cursus dans des écoles professionnelles comme l'École nationale de la magistrature ou l'École de formation des avocats). La formation admet également que le faible taux de réponse ne permet pas d'en proposer une analyse pertinente. Selon les statistiques des enquêtes menées, le taux d'insertion professionnelle est élevé (entre 66 % et 100 % des diplômés sont en emploi).

Les éléments de professionnalisation sont intégrés dans la formation, mais ils demeurent limités. De nombreux professionnels interviennent dans la formation au niveau du M2 et les contacts noués profitent aux étudiants qui cherchent à effectuer un stage. A minima, un stage obligatoire de deux mois est prévu en M2 (valorisé à hauteur de 6 crédits ECTS). Les étudiants ont toutefois la possibilité d'effectuer des stages facultatifs. En revanche, la formation n'est pas ouverte à l'apprentissage et n'accueille pas de public de la formation continue, sans apporter de précisions à ce sujet. Elle entretient toutefois des contacts avec les institutions judiciaires du département (Tribunal judiciaire, barreau) et des entreprises. Aucun partenariat officiel n'est cependant noué, même si la formation souligne des liens très forts avec le barreau du Val-de-Marne et le Tribunal judiciaire de Créteil.

Le développement et la diversification des pratiques pédagogiques sont difficiles à quantifier. Peu d'informations sont fournies concernant la diversification des pratiques pédagogiques, alors que la vocation professionnalisante du master et le nombre d'étudiants sont propices à cette diversification. En revanche, le master est très dynamique en ce qui concerne la participation des étudiants à différentes manifestations (concours de plaidoiries internationaux, participation à des voyages d'études à la Cour pénale internationale, participation à l'évaluation de la procédure pénale numérique dans le cadre du Tribunal judiciaire de Créteil, participation à la Nuit du droit, organisation et participation aux colloques organisés par l'Association des jeunes pénalistes d'affaires). Le master a entamé une réflexion pour structurer l'offre de formation en blocs de compétences. Celle-ci n'est cependant pas encore entièrement aboutie et ne se traduit pas par la mise en place d'une évaluation par compétences.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation cohérente, attractive et diversifiée ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Un pilotage interne de la formation performant ;
- Une formation ouverte à l'international.

Points faibles

- Des éléments de professionnalisation peu développés, notamment l'ouverture à l'apprentissage et au public de la formation continue ;
- Une absence d'approche et d'évaluation par compétences.

Recommandations

- Développer les dispositifs de professionnalisation, par exemple l'ouverture de la formation à l'apprentissage et/ou à la formation continue.
- Mettre en place une approche et une évaluation par compétences.

MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Droit privé* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant trois parcours : *Droit privé des personnes et des patrimoines*, ouvert en formation initiale classique et en formation continue ; *Protection de la personne vulnérable*, ouvert en formation initiale classique et en formation continue, et *Droit anglais et nord-américain*, ouvert en formation initiale classique et, à partir de la deuxième année (M2) en formation en alternance. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et contient entre 773 et 934 heures étudiant selon les parcours. Elle compte 133 étudiants et 9 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Droit privé* est une formation classique des UFR de droit qui comprend un programme complet des disciplines de droit privé. Une part importante des enseignements est mutualisée avec les autres masters de droit privé en première année (M1). Les parcours proposés par ce master portent sur des domaines spécifiques sans empiéter sur le domaine disciplinaire des autres masters juridiques. Il ne constitue dès lors aucun doublon avec une autre formation. La mention s'inscrit dans les axes thématiques de l'établissement : le parcours *Droit privé des personnes et des patrimoines* ainsi que le parcours *Protection de la personne vulnérable* se rattachent à l'axe « Société, santé, environnement », tandis que le parcours *Droit anglais et nord-américain* s'insère dans l'axe « Francophonie et plurilinguisme ». Le programme pédagogique est cohérent et en parfaite adéquation avec les besoins du secteur professionnel. Le master comprend de nombreux éléments de professionnalisation spécifiques à chaque parcours, sans entacher la coloration recherche de la formation. Il bénéficie d'une forte attractivité et présente de très bons taux de réussite et d'insertion professionnelle. Toutefois, le dispositif de suivi des diplômés reste limité, en raison d'un nombre de répondants aux enquêtes lacunaire. La formation est caractérisée par sa future refonte, laquelle sera entérinée lors de la prochaine modification de l'offre de formation. Dans cette perspective, le parcours *Droit anglais et nord-américain* a vocation à devenir une mention autonome, détachée du master *Droit privé*. Les deux autres parcours sont amenés à fusionner en un seul, qui constituera l'unique parcours du master *Droit privé*, lequel sera intitulé *Droit des personnes, des vulnérabilités et du patrimoine*.

La formation répond à ses finalités et à ses objectifs en favorisant l'insertion professionnelle des diplômés grâce à un contenu pédagogique axé vers la professionnalisation. Les enseignements en M2 sont principalement assurés par des praticiens spécialisés dans le domaine professionnel des parcours respectifs. Un partenariat formalisé lie le parcours *Protection de la personne vulnérable* à l'Association française de formation et d'études des curatelles et des tutelles (AFFECT), de sorte que les étudiants sont, à l'issue de la formation, doublement diplômés : en plus du master *Droit privé*, ils obtiennent le Certificat national de compétence (CNC) de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM). Un stage de 12 semaines est obligatoire en M2 pour les étudiants en formation initiale classique. La politique de l'alternance est clairement définie : le parcours *Droit anglais et nord-américain* est déjà ouvert à l'alternance, tandis qu'une réflexion est menée quant à l'opportunité d'ouvrir en alternance le futur parcours unique de la mention à la suite de la refonte de l'offre de formation. La formation accueille plusieurs étudiants en formation continue (entre cinq et huit chaque année). L'ouverture de la formation à l'alternance et à la formation continue témoigne de la parfaite adéquation du programme aux exigences du monde socio-économique.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Le programme de formation comprend un séminaire de méthodologie et de recherche juridique. Un module de formation à la recherche juridique est assuré par la bibliothèque de l'UFR Droit afin d'aider les étudiants dans la rédaction de leur travail de recherche. En effet, les étudiants sont amenés à rédiger un mémoire de recherche, lequel est obligatoire en M2 *Droit des personnes et des patrimoines* et en M2 *Droit anglais et nord-américain* pour les étudiants en formation initiale

classique. Ce travail de recherche est facultatif pour les étudiants ayant intégré le parcours *Protection de la personne vulnérable*, qui a une finalité plus professionnalisante. Le parcours *Droit anglais et nord-américain* présente la particularité d'accueillir des enseignants étrangers qui prodiguent des enseignements de droit étranger en sensibilisant les étudiants aux méthodes de recherche pratiquées à l'étranger. Le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est relativement faible (huit), ce qui est justifié par le fait qu'ils assurent plusieurs enseignements dans les différents parcours au sein de la mention.

Le programme de formation et les méthodes pédagogiques déployées sont en parfaite adéquation avec les finalités et les objectifs de la formation. Le programme de formation comprend une pluralité d'enseignements obligatoires et facultatifs qui couvrent l'ensemble des disciplines de droit privé, de sorte à préparer les étudiants aux différents examens et concours ouvrant l'accès aux professions juridiques et judiciaires. L'équipe pédagogique mixte, composée à la fois d'enseignants-chercheurs et de praticiens, diversifie ses méthodes pédagogiques de façon à permettre l'acquisition des connaissances fondamentales tout en favorisant les exercices de mise en pratique (classe inversée, étude de cas). Bien que l'établissement soit certificateur de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) *Droit privé*, le programme de formation reste structuré en unités d'enseignement, sans que l'approche par compétences soit clairement identifiable.

La formation bénéficie d'une forte attractivité. L'équipe de pilotage veille à l'existence d'un vivier fourni d'étudiants et s'assure de son attractivité en participant à des événements visant à présenter la formation aux candidats. Cette démarche permet au master de recevoir en moyenne 1 500 candidatures en M1. Toutefois, peu de précisions sont apportées quant aux critères de recrutement au sein des différents parcours et aux profils des étudiants admis.

La formation dispose d'un processus d'amélioration continue efficace. Un conseil de perfectionnement a été mis en place au niveau de la formation et au niveau de chaque parcours. Celui-ci est correctement constitué par l'ensemble des parties prenantes (enseignants-chercheurs, intervenants professionnels, étudiants). Il joue parfaitement son rôle en identifiant les forces et les faiblesses de la formation. Les points d'amélioration détectés par le conseil de perfectionnement sont concrètement pris en compte par l'équipe de pilotage de la formation. Toutefois, peu d'étudiants répondent aux enquêtes visant à évaluer les enseignements, ce qui entrave le bon fonctionnement du dispositif d'amélioration continue du master.

Les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études sont très élevés, mais les résultats méritent d'être étayés par une analyse plus approfondie du devenir des diplômés. Le taux de réussite en M1 oscille entre 66 % et 74 %, tandis qu'en M2 plus de 90 % des étudiants obtiennent leur diplôme, sans qu'il y ait de disparité entre les différents parcours. Le taux d'insertion professionnelle s'élève à 90 % en moyenne 30 mois après la diplomation et les emplois occupés par les diplômés sont en parfaite adéquation avec les objectifs du diplôme. Bien que les enquêtes soient menées auprès des étudiants, l'analyse du parcours des diplômés peine à être précise en raison du faible nombre de répondants. De nombreux diplômés, en parallèle ou non de leur emploi, passent ensuite l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle d'avocats (CRFPA) ou le concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature (ENM). Toutefois, aucune donnée n'est indiquée quant au taux de réussite des diplômés, ce qui est regrettable puisque la formation a pour objectif de fournir une préparation à ces épreuves.

La formation témoigne d'une ouverture à l'international restreinte. Le programme de formation comprend plusieurs enseignements de langue étrangère communs à l'ensemble des parcours (pour un total de 50 heures). Le parcours *Droit anglais et nord-américain* comprend un programme de formation tourné vers le droit étranger et le droit comparé, certains enseignements sont dispensés en langue anglaise par des enseignants natifs de langue anglaise. Si les étudiants peuvent bénéficier d'une année de césure entre le M1 et le M2, force est de constater que le nombre d'étudiants bénéficiant d'une mobilité entrante ou sortante est faible (une seule mobilité sortante au cours de la période) eu égard à la spécificité du parcours. Cette faiblesse résulte de l'absence de partenariats formalisés avec un établissement étranger. Le passage du statut de parcours à celui de mention autonome sera l'occasion de renforcer la dimension internationale de la formation, ces points d'amélioration étant d'ores et déjà identifiés par l'équipe pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Des éléments de professionnalisation nombreux et en adéquation avec les finalités du diplôme ;
- Une formation à et par la recherche de qualité ;

- Une forte attractivité ;
- Des taux élevés d'insertion professionnelle.

Points faibles

- Un dispositif de suivi des diplômés incomplet ;
- Une ouverture à l'international limitée.

Recommandations

- Améliorer le dispositif de suivi des diplômés afin de pouvoir analyser finement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés.
- Établir un ou plusieurs partenariats formalisés avec des établissements étrangers afin de favoriser la mobilité sortante et entrante des étudiants.

MASTER DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Droit public des affaires* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation organisée autour d'une première année (M1) commune, *Droit public des affaires*, dispensée en formation initiale classique. La deuxième année (M2) est organisée autour de trois parcours : *Carrières juridiques et affaires publiques*, ouvert en formation initiale classique ; *Droit de la régulation et des contrats publics*, ouvert en formation en alternance ; *Droit public des activités économiques*, ouvert en formation initiale classique. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit. Elle compte 54 étudiants et 11 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Droit public des affaires* propose une formation visant à former des juristes en administration ou en entreprise (publique ou privée), des avocats, des magistrats et des enseignants-chercheurs. Il s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et bénéficie d'un solide adossement à la recherche. Une réflexion est menée pour déterminer comment remédier à la faible professionnalisation et à la perte d'attractivité et d'effectifs du master. Ainsi, si la formation travaille son processus d'amélioration continue, les outils de pilotage ne sont pas efficaces. Par ailleurs, elle semble placer au second rang les exigences d'internationalisation et d'approche par compétences.

Le solide adossement à la recherche permet aux étudiants de participer aux activités de l'unité de recherche.

Le master est adossé au laboratoire Marchés, institutions, libertés (MIL), ce qui permet aux étudiants et aux enseignants-chercheurs de prendre part aux événements (conférences, colloques) dans les matières couvertes par le master (droit constitutionnel, droit des marchés publics, histoire des idées, droit administratif). Les étudiants du parcours *Carrières juridiques et affaires publiques* peuvent remplacer la rédaction du rapport de stage par celle d'un mémoire, dans l'optique notamment d'une poursuite d'études en doctorat. Les enseignements sont assurés par 11 enseignants-chercheurs et 15 heures de formation à la recherche sont proposées.

La faible professionnalisation est renforcée par l'ouverture récente de la formation en alternance. Si le parcours *Droit de la régulation et des contrats publics* est ouvert en alternance depuis la rentrée 2023, la formation ne dispose pas du recul et des données nécessaires pour évaluer les retombées de cet ajustement de l'offre de formation. Par ailleurs, des liens avec les autorités locales et professionnelles du secteur (huit personnes) sont en train d'être tissés, afin qu'elles puissent intervenir dans le master et pour guider les recherches de contrat des étudiants qui souhaitent être alternants. Les étudiants en formation initiale classique doivent quant à eux réaliser un stage en M2, d'une durée de trois mois seulement.

La formation souffre d'une perte d'attractivité, que l'équipe pédagogique cherche à combler. La baisse conséquente d'étudiants de M1 entre 2020-2021 (41) et 2022-2023 (25) est expliquée par la mise en place d'une sélection dès la première année du master au cours de la période. En revanche, le nombre d'étudiants est stable en M2 (autour de 30 inscrits chaque année). Ainsi est suggéré le changement du nom de la mention pour un intitulé plus général de *Droit public*, permettant de mieux positionner les trois nouveaux parcours : un parcours dédié au droit public des affaires, un parcours général de droit public et un troisième consacré aux libertés publiques. D'autres propositions ont été évoquées par ailleurs, comme proposer des concours de plaidoiries sur le modèle du concours Vedel.

Les outils de pilotage sont approximatifs, qu'il s'agisse des données ou des outils d'autoévaluation. Les données relatives aux effectifs ne sont pas toujours cohérentes. L'analyse des nombres de candidatures n'est pas claire : sont mentionnées 450 candidatures par an en M1, mais dans les données indiquées par année oscillent entre 260 et 340 candidatures. 70 % de candidatures proviendraient de candidats franciliens, avec un taux de

sélection de 25 %, et 145 seraient classés (sans que l'on sache si ce nombre est à reporter à 450 ou à 300). L'insertion professionnelle fait l'objet d'une évaluation très succincte comprenant un questionnaire qui n'est pas envoyé systématiquement (en 2020-2021 et en 2021-2022, mais pas en 2022-2023), et seulement une quinzaine d'étudiants y ont répondu. Les réponses ne sont analysées que de manière superficielle. En revanche, un conseil de perfectionnement est bien mis en place. Il se réunit une fois par an et est composé d'enseignants-chercheurs, d'intervenants extérieurs et d'étudiants.

L'ouverture à l'international est faible. Les mobilités entrantes et sortantes sont très limitées : on en compte deux de chaque type au cours de la période. L'équipe pédagogique met en avant le fait que le master s'attache au droit public français pour justifier cette ouverture limitée à l'international. Or, cette discipline subit des influences extérieures. Cette affirmation est par ailleurs paradoxale, car est mentionné un projet de travail dans le cadre du réseau international *Public contracts in legal globalization*, ainsi que dans le cadre de l'alliance européenne Aurora.

Aucune réflexion n'est réellement menée concernant les innovations pédagogiques et l'adaptation des enseignements aux publics cibles. L'approche par compétences n'est pas mise en œuvre. La délivrance d'un diplôme d'université (DU) autour de la commande publique est envisagée, reconnaissant ainsi des compétences bien ciblées.

Conclusion

Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- Un approfondissement de la professionnalisation.

Points faibles

- Une attractivité et des effectifs en baisse en M1 ;
- Des outils de pilotage et d'autoévaluation approximatifs ;
- Des innovations pédagogiques et une démarche par compétences lacunaires ;
- Un refus d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Mettre en œuvre des dispositifs de remédiation adaptés à la baisse de l'attractivité et des effectifs en M1.
- Perfectionner le dispositif de suivi des étudiants et des diplômés, tant dans le cadre de l'insertion professionnelle que de la réussite des études.
- Mettre en place une approche et une évaluation par compétences.
- Réfléchir à une stratégie internationale.

MASTER DROIT SOCIAL

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Droit social* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique éponyme, dont la première année (M1) se déroule en formation initiale classique et la deuxième année (M2) en formation en apprentissage. Le master est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit. Il compte 41 étudiants et 4 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

L'originalité du master mono parcours *Droit social* est de proposer une offre de formation très lisible avec une alternance obligatoire en M2. Il a donc une forte valeur ajoutée en ce qui concerne la professionnalisation et bénéficie d'une attractivité certaine. En revanche, l'adossé à la recherche est limité. Il convient par ailleurs de constater une forme de refus de travailler sur les pratiques pédagogiques innovantes et une absence de stratégie d'amélioration continue.

Le master est fondé sur un socle fort de professionnalisation qui résulte d'un réseau de professionnels solide, rendant l'alternance obligatoire pour tous les étudiants de M2. Les étudiants suivent un tronc commun en M1 et poursuivent tous leur formation en alternance en M2, selon un rythme d'une semaine à l'université et trois semaines en entreprise (depuis la rentrée 2022-2023). Cette ouverture à l'alternance est un réel atout pour la formation : elle implique des liens forts avec le milieu économique et social qui existent manifestement, étant donné que tous les étudiants ont trouvé un employeur leur proposant un contrat. La place des intervenants extérieurs est importante. Ainsi, en M2, 80 % des enseignements sont assurés par des professionnels (11).

La formation jouit d'une réelle attractivité, vraisemblablement liée à une forte demande en région parisienne et à un attrait pour la spécialisation progressive menant à une alternance obligatoire en M2. Le master a été créé récemment, en 2020, aussi manque-t-on de recul dans la mesure où la première promotion a été diplômée en 2022. Les effectifs, qui étaient de 27 étudiants en 2020-2021, sont globalement en augmentation. Les candidatures, qui proviennent principalement de la région parisienne, génératrice d'une forte demande, sont élevées au regard de la capacité d'accueil (25 places par an) : 518 candidatures en M1 en 2020-2021, 645 en 2021-2022 et 814 en 2022-2023. La formation jouit également d'une cohérence grâce à son unique parcours, qui rend l'offre de formation très lisible. Cette forte attractivité est vraisemblablement due à la spécialisation progressive menant à une alternance obligatoire en M2, mais peu d'éléments d'analyse de cette attractivité sont présentés dans le dossier d'autoévaluation.

La défaillance du processus d'amélioration tient aux diverses lacunes des dispositifs d'évaluation. Formellement, un conseil de perfectionnement au niveau de la formation se réunit chaque année, mais le dossier d'autoévaluation ne présente aucune information relative aux échanges et décisions qui y sont prises. On constate une absence totale de processus d'évaluation interne, et même un refus de la démarche, sous prétexte du peu de recul lié à la création récente du master. Ainsi, aucune enquête de satisfaction n'a été partagée aux étudiants et l'analyse de leur devenir n'est pas réalisée. Par ailleurs, les données transmises dans le dossier d'autoévaluation ne sont pas toujours claires. Un stage est mentionné dans la maquette en M2, mais l'articulation avec l'alternance n'est pas compréhensible, car *a priori* tous les étudiants suivent le M2 en alternance. La seule explication donnée est la suivante : les étudiants qui s'inscrivent à l'Institut d'études judiciaires peuvent également exécuter un stage en cabinet d'avocat ou en entreprise, mais l'articulation entre le stage et l'alternance n'est pas présentée. De manière générale, le dossier d'autoévaluation révèle une forme de rejet de la méthode de l'autoévaluation.

L'adossement à la recherche se limite à l'investissement d'un nombre restreint d'enseignants-chercheurs dans la formation. L'unité de recherche de rattachement n'est pas mentionnée et l'équipe pédagogique ne compte que quatre enseignants-chercheurs, ce qui est fort peu, même si les enseignements du M2 sont principalement assurés par des professionnels. L'absence d'accueil en unité de recherche est justifiée par le fait que le M2 se déroule en apprentissage. Les enseignements à et par la recherche se limitent à la formation à la recherche documentaire en ligne proposée par l'UFR Droit aux étudiants de master. 18 heures de formation à la recherche sont déclarées dans le dossier d'autoévaluation, mais elles n'apparaissent pas dans la maquette.

Les méthodes pédagogiques ne sont pas innovantes dans la mesure où elles s'inspirent exclusivement des pratiques traditionnelles des facultés de droit. L'absence d'une politique spécifique d'acquisition de compétences complémentaires relève d'un choix délibéré des responsables pédagogiques. Ainsi est justifié le fait que l'approche par compétences ne soit pas mise en œuvre.

Le master affiche une forme de refus de l'ouverture à l'international, hormis concernant l'enseignement de l'anglais. Le critère est en effet considéré comme sans objet par les responsables de la formation dans la mesure où les étudiants sont attachés à l'Hexagone. Une mobilité entrante est néanmoins comptabilisée sur un support Erasmus avec l'Espagne. La conception de l'ouverture à l'international est extrêmement restreinte, la double nationalité de certains étudiants étant présentée comme une preuve de l'ouverture internationale. L'enseignement de l'anglais est pourtant développé : les étudiants suivent des cours d'anglais pendant les quatre semestres de la formation, pour un total de 66 heures, et 36 heures de droit sont également enseignées en anglais.

Conclusion

Points forts

- Un socle fort de professionnalisation ;
- Une réelle attractivité ;
- Une formation cohérente.

Points faibles

- Un processus d'amélioration continue défaillant ;
- Un adossement à la recherche limité ;
- Des méthodes pédagogiques non innovantes et une absence d'approche par compétences ;
- Une conception restreinte de l'ouverture internationale.

Recommandations

- Mettre en place un processus d'amélioration continue avec un conseil de perfectionnement actif et des procédures d'autoévaluation.
- Renforcer l'adossement à la recherche, par exemple en augmentant la part d'intervention des enseignants-chercheurs au sein de la formation.
- Diversifier les méthodes pédagogiques et déployer l'approche par compétences.
- Engager une réflexion sur l'ouverture à l'international.

MASTER ÉCONOMIE APPLIQUÉE

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Économie appliquée* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation organisée autour d'une première année (M1) commune, *Économie appliquée*, ouverte en formation initiale classique et en formation continue. La deuxième année (M2) est articulée autour de trois parcours : *Économie de la santé*, ouvert en formation initiale classique et en formation continue ; *Méthodes appliquées de la statistique et de l'économétrie pour la recherche, l'analyse et le traitement d'information – Data Analyst*, ouvert en formation en alternance et au public de la formation continue ; *Méthodes appliquées de la statistique et de l'économétrie pour la recherche, l'analyse et le traitement d'information – Data Science*, ouvert en formation en alternance et au public de la formation continue. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques et de gestion et contient entre 850 et 904 heures étudiant. Elle compte 98 étudiants et 21 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Économie appliquée* a pour objectif de former des experts en analyse quantitative disposant de compétences techniques appliquées. Une insertion cohérente dans son environnement académique, notamment son adossement à la recherche, participe à atteindre cet objectif. Ainsi, la formation est attractive et, au-delà de légères disparités entre parcours, l'objectif de professionnalisation est globalement atteint. Toutefois, le pilotage pédagogique ne dispose pas de l'appui d'un conseil de perfectionnement, la mise en œuvre de l'approche par compétences n'est pas amorcée et les dispositifs d'ouverture à l'international manquent d'efficacité.

Le master *Économie appliquée* s'insère de façon cohérente dans son environnement académique. Il participe clairement à la stratégie de l'UPEC en proposant une formation à vocation pluridisciplinaire, en contribuant à des projets inter-composantes (diplôme d'université (DU) *Trajectoires et vulnérabilité en santé* ; *Graduate Program Intelligence artificielle*) ou en s'inscrivant dans les axes stratégiques de l'établissement (« Numérique, sciences et pratiques » ; « Santé, société, environnement »). Il offre des parcours de poursuite d'études dans la continuité directe de ceux proposés dans la licence *Économie et gestion* de sa composante de rattachement, même si on ne connaît pas la proportion d'étudiants de cette licence qui intègrent le master. Enfin, celui-ci bénéficie d'un adossement solide à l'Équipe de recherche sur l'utilisation des données individuelles en lien avec la théorie économique (ERUDITE). Outre la formation à la recherche assurée au sein du master par les enseignants-chercheurs, cette unité de recherche accueille chaque année en stage quelques étudiants de la formation, ce qui favorise leur inscription en doctorat.

Le master est attractif et remplit, dans l'ensemble, son objectif de professionnalisation. Le nombre de candidats à l'entrée en M1 représente presque 10 fois la capacité d'accueil. Il augmente au cours de l'ensemble de la période considérée. L'insertion professionnelle est particulièrement élevée dans les parcours *Méthodes appliquées de la statistique et de l'économétrie pour la recherche, l'analyse et le traitement d'information* (*Data Analyst* ou *Data Science*). Elle atteint 97 % pour la promotion diplômée en 2020, avec des emplois très majoritairement en contrat à durée indéterminée (CDI) correspondant aux objectifs de la formation (*data analyst*, *data consultant*, etc.) et obtenus, pour un quart d'entre eux, au sein de l'entreprise dans laquelle ils ont suivi leur alternance. Dans le parcours *Économie de la santé*, cette insertion professionnelle atteint 75 %, mais elle est en baisse au cours de la période considérée. La finalisation du projet évoqué visant une ouverture à l'alternance de ce parcours pourrait permettre d'améliorer ce taux. Les enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés conduites par l'établissement étant réalisées au niveau de la mention, l'appréhension des différences entre parcours reste malgré tout difficile.

Le pilotage pédagogique de la formation dispose de peu de dispositifs sur lesquels s'appuyer. Le master prend en compte les besoins du monde économique essentiellement au travers d'échanges avec les tuteurs de stage, les maîtres d'apprentissage et les intervenants professionnels. La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement qui permettrait d'institutionnaliser ces relations et de les rendre plus efficaces. De même, la mise en œuvre d'une approche par compétences n'est pour l'instant qu'un projet annoncé pour la période à venir. Cette structuration de la formation en blocs de connaissances favoriserait l'identification, par le monde économique, de ses objectifs en matière de compétences, au bénéfice de l'insertion professionnelle des étudiants. Elle pourrait également constituer la base d'une offre renouvelée à destination du public de la formation continue au travers de certificats universitaires.

L'ouverture à l'international de la formation est faible. Le master ne dispose pas de partenariats internationaux. Un projet pour intégrer le *European Master in Health Economics and Management* n'a pas abouti. Les mobilités d'étudiants en formation initiale sont rares (deux sortantes et deux entrantes au cours de la période) alors que les possibilités de financement sont mises en avant, par exemple dans le cadre du DU *École universitaire de recherche (EUR) Life Trajectories and Health Vulnerability (LIVE)*. Les membres de l'équipe pédagogique n'effectuent pas de mobilité à l'étranger et aucun professeur étranger n'est invité. Cette situation contraste avec l'objectif d'intégration des étudiants dans des unités de recherche et de soutien à la poursuite d'études en doctorat. Elle contraste également avec l'objectif d'insertion professionnelle dans des métiers dont l'horizon est international (*data analyst, data scientist*).

Conclusion

Points forts

- Une bonne intégration à l'environnement académique ;
- Un adossement à la recherche solide ;
- Une forte attractivité de la formation ;
- Une bonne insertion professionnelle des étudiants.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement de la mention ;
- Une mise en œuvre de l'approche par compétences encore à l'état de projet ;
- Une mobilité internationale faible au regard des objectifs de la formation.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement de la mention et s'appuyer sur son fonctionnement pour améliorer le pilotage et favoriser le développement de l'offre de formation dans le domaine.
- Finaliser le projet d'approche par compétences et le mettre en œuvre.
- Améliorer les dispositifs d'incitation à la mobilité étudiante pour la rendre effective.

MASTER ÉCONOMIE INTERNATIONALE

Établissements

Université Paris-Est Créteil ; Université Gustave Eiffel

Présentation de la formation

Le master *Économie internationale* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC), co-accrédité avec l'université Gustave Eiffel (UGE), est une formation comprenant un parcours unique éponyme. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques et de gestion et contient 717 heures étudiant. Elle compte 43 étudiants et 24 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

L'objectif du master *Économie internationale* est de former des experts en gestion de projets et programmes de développement, destinés notamment à occuper des emplois dans des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales (ONG). En cohérence avec son objectif de professionnalisation, la formation a su dans sa globalité développer les caractéristiques d'une ouverture réussie à l'international. Elle dispose également d'un adossement favorable à la recherche. Ces deux éléments participent à l'attractivité du master. Néanmoins, dans la mesure où celle-ci concerne tout particulièrement la deuxième année (M2), elle reste peu documentée et analysée. Le dossier d'autoévaluation présente la formation comme comprenant un seul parcours, mais il fait par ailleurs état de deux parcours de M2 (l'un localisé à l'UPEC et l'autre à l'UGE). De la même façon, le pilotage et l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés sont limités.

En cohérence avec l'intitulé de la mention, la formation a construit une bonne ouverture à l'international. Les enseignements du master se déroulent exclusivement en anglais. Il accueille une large proportion d'étudiants internationaux (41 sur 61 en 2022-2023). Plusieurs accords de doubles diplômes ont existé, existent (universités allemande et italienne de Freiberg et Rome) ou sont en projet. La formation invite régulièrement des enseignants en provenance d'Irlande, du Pérou, d'Italie ou encore d'Inde pour qu'ils interviennent dans des domaines d'expertise spécifiques (le microcrédit par exemple). Des intervenants professionnels en poste dans des organisations internationales (comme la Banque mondiale) font partie de l'équipe pédagogique. La formation organise des visites d'institutions internationales pour les étudiants. Ceux de M2 doivent effectuer une mission de terrain à l'étranger qui s'accompagne d'une recherche de partenaires et de financement. On ne connaît néanmoins pas le nombre d'étudiants qui la réalisent de façon effective. On regrette également que le nombre de mobilités sortantes ne soit pas plus élevé, malgré les accords internationaux (5 en 2022-2023 pour 20 étudiants nationaux ; aucune les deux années précédentes).

Le master dispose d'un bon adossement à la recherche. La formation est adossée à l'Institut de recherche en gestion (IRG) et à l'Équipe de recherche sur l'utilisation des données individuelles en lien avec la théorie économique (ERUDITE). L'axe « Entreprises et mondialisation » de celle-ci offre notamment une association thématique solide pour les enseignements d'initiation à la recherche et l'encadrement des mémoires. Un stage de recherche de quatre mois avec gratification est proposé chaque année par l'unité de recherche à un étudiant du master. De même, la participation de la formation au *Graduate Program Smart-Cities* de l'UGE offre la possibilité d'obtention d'une bourse de stage en laboratoire. Ces dispositifs encouragent l'inscription en doctorat (deux à quatre étudiants par an).

Combiné à une bonne ouverture à l'international, l'adossement à la recherche confère une attractivité à la formation, qui est cependant peu analysée. Le nombre annuel de candidatures en première année (M1) est croissant au cours de la période considérée (de 170 à 250 entre 2020-2021 et 2022-2023, pour une capacité d'accueil de 35 étudiants). Malgré tout, le nombre d'inscrits en M1 est faible et souffre d'une déperdition par rapport au nombre d'admis à l'issue de la sélection à l'entrée (21 inscrits pour 39 admis en 2020-2021, 31 pour 40 en 2021-2022 et 16 pour 25 en 2022-2023). Le nombre d'inscrits en M2 est plus élevé (28 inscrits à l'UPEC et à l'UGE en 2020-2021, 38 en 2021-2022 et 45 en 2022-2023). Dans la perspective d'un pilotage optimal au niveau

de la mention dans le cadre de la co-accreditation, cette situation particulière mériterait d'être documentée et ses raisons analysées. Il serait par exemple utile d'expliquer le contraste d'attractivité entre M1 et M2 et de savoir comment le faible nombre d'inscrits dans le M1 commun localisé à l'UPEC se répartit entre les deux sites sur lesquels se déroule le M2.

Les modalités de pilotage de l'insertion professionnelle des diplômés et l'analyse de celle-ci sont limitées. Le master n'est pas ouvert à l'alternance, car le calendrier engendré pourrait être incompatible avec celui des organisations d'accueil ciblées. L'acquisition d'une expérience professionnelle repose alors sur le stage (facultatif en M1, obligatoire en M2), mais le nombre d'étudiants qui en réalisent un de façon effective est très faible (10 pour un total de 49 inscrits à l'UPEC et à l'UGE en 2020-2021, l'information n'étant pas fournie pour les années suivantes). L'insertion professionnelle des diplômés est peu documentée. Le taux de réponse aux enquêtes d'insertion professionnelle est faible (10 sur 26 enquêtés en 2022 d'après un indicateur correspondant uniquement aux étudiants inscrits à l'UPEC, aucune enquête n'étant fournie pour ceux de l'UGE). Un suivi de cette insertion professionnelle est également effectué par l'équipe du master via des réseaux professionnels, mais l'information quantitative correspondante n'est pas fournie dans le dossier d'autoévaluation. Le conseil de perfectionnement réunit les étudiants et les équipes pédagogiques ou administratives, mais il ne comprend pas de professionnels extérieurs à la formation qui, en faisant le lien avec le monde économique, renforceraient le pilotage de l'insertion professionnelle. Le dossier d'autoévaluation fait état d'une réflexion en cours pour la structuration des blocs de compétences de la formation (la maquette fournie n'est d'ailleurs pas organisée de cette façon). L'organisation en blocs de compétences rendrait la formation plus identifiable du point de vue de l'objectif de professionnalisation et constituerait un outil de communication avec l'environnement économique.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une attractivité marquée en M2 ;
- Une ouverture diversifiée à l'international, en cohérence avec le domaine de formation.

Points faibles

- Une articulation entre le M1 et le M2 et un faible effectif en M1 qui interrogent dans le cadre de la co-accreditation ;
- Un pilotage et une analyse de l'insertion professionnelle insuffisamment efficaces ;
- Une composition incomplète du conseil de perfectionnement ;
- Un projet non finalisé d'approche par compétences.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité du M1 et l'articulation entre le M1 et le M2.
- Améliorer les processus de recherche de stage et d'analyse de l'insertion professionnelle.
- Compléter la composition du conseil de perfectionnement.
- Finaliser la mise en œuvre de l'approche par compétences.

MASTER ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DE PROJETS

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Entrepreneuriat et management de projets* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant deux parcours proposés en formation continue et en alternance : *Innovation et création d'entreprise* et *Management de projets et qualité*. La formation est portée par l'institut d'administration des entreprises (IAE) Paris-Est et contient 830 heures étudiant pour le parcours *Innovation et création d'entreprise* et 842 heures étudiant pour le parcours *Management de projets et qualité*. Elle compte 46 étudiants et 23 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Entrepreneuriat et management de projets* est une formation professionnalisante bien ancrée dans le monde socio-économique et favorisant la professionnalisation des diplômés. Les modalités pédagogiques de la formation mettent en évidence des suivis personnalisés avec des méthodes innovantes. L'amélioration continue de la formation est bien développée, notamment grâce à l'engagement de l'IAE dans une démarche d'accréditation internationale. L'adossement à la recherche est cohérent avec la nature de la formation et de bonne qualité, mais l'attractivité est en forte baisse et le volet international peu développé.

La professionnalisation est bien développée avec de nombreux apprentis, un stage et la présence importante de professionnels au sein de la formation. La formation peut être suivie en formation initiale classique (incluant un stage de quatre à cinq mois) ou en alternance en première année (M1), et également dans le cadre de la formation continue. En deuxième année (M2), la formation est proposée en formation continue et en alternance (en contrat de 12 mois). Les effectifs en alternance sont de 46 étudiants, soit la totalité de la promotion. On compte également cinq étudiants en formation continue en 2022-2023. Le nombre d'enseignements réalisés par des professionnels est 1,7 fois plus important que celui effectué par des enseignants-chercheurs, ce qui dénote un bon adossement au milieu socio-professionnel. Plus spécifiquement, le parcours *Innovation et création d'entreprise* s'inscrit dans une dynamique entrepreneuriale. La participation au programme des Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PÉPITE), qui permet d'offrir aux étudiants un parcours entrepreneurial avec le statut d'étudiant-entrepreneur, renforce le volet professionnalisant du diplôme.

Les méthodes pédagogiques sont adéquates et mettent en évidence des dispositifs spécifiques qui permettent aux étudiants de développer leurs projets professionnels. Le contenu de la formation est en adéquation avec les compétences visées et les enseignements sont organisés en blocs de compétences. Les méthodes pédagogiques sont adaptées à ce type de formation. Elles prônent des travaux en petits groupes ainsi que des méthodes plus innovantes (hackathon, pratique théâtrale, simulations de négociation, *design thinking*) ou la mise en place d'un suivi individuel durant l'année par un start-up manager (un professionnel de la création d'entreprises innovantes) qui travaille à temps plein pour l'université.

La formation propose un adossement à la recherche de bonne qualité. L'adossement à la recherche est bien formalisé avec la proposition d'un séminaire obligatoire d'initiation à la recherche en M1 (en tronc commun) et la réalisation d'un mémoire de recherche appliquée en M2 (avec un accompagnement par un enseignant-chercheur et des cours de méthodologie associés). L'adossement à l'Institut de recherche en gestion (IRG) est fort, les enseignants-chercheurs réalisant 247 heures d'enseignement dans le master. La mention est plus particulièrement adossée au pôle Stratégie, ressources humaines et logistique de l'IRG, mais des enseignants-

chercheurs associés aux autres pôles (en finance, comptabilité et marketing) interviennent également dans les parcours.

La formation s'inscrit dans la stratégie de l'établissement. La formation bénéficie d'une mutualisation d'enseignements et du partage de bonnes pratiques au sein d'un cours de management de projet. Les deux parcours partagent, en M1, un ensemble d'enseignements pour un volume global de 116 heures appelé « Tronc commun » qui est intégré dans la maquette de tous les masters de l'IAE Paris-Est, quelle que soit la mention. Il contribue à homogénéiser la culture économique et managériale des étudiants parmi l'ensemble des mentions proposées à l'IAE.

L'amélioration continue est déployée, se structure et se renforce grâce à la démarche d'accréditation internationale de la composante, mais elle ne s'effectue pas au niveau de la mention, qui n'a pas de conseil de perfectionnement propre. La formation dispose de différents dispositifs de pilotage (évaluation des enseignements, réunion pédagogique, conseil de perfectionnement) organisés au niveau des parcours. En termes d'amélioration continue, les taux de réponse aux enquêtes d'insertion professionnelle sont de l'ordre de 60 % et les taux d'insertion professionnelle sont bons, entre 76 % et 80 % à 18 mois et 30 mois après la diplomation. Parallèlement, des enquêtes de satisfaction sont menées en interne, avec des taux de réponse de 100 %. La formation réalise également un suivi des taux de réussite. Ils sont excellents (entre 95 % et 100 %). Ces bons taux de réussite sont également favorisés par l'accompagnement des enseignants dans les projets des étudiants. La formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, alors qu'un conseil de perfectionnement de la mention est de nature à favoriser la qualité du processus d'amélioration continue de celle-ci. Les conseils de perfectionnement des deux parcours sont bien détaillés. Ceux-ci n'intègrent pas de professionnels extérieurs à la formation.

L'attractivité de la formation est en forte diminution, mais des processus de sélection garantissent la réussite des étudiants. L'attractivité de la formation connaît une forte baisse. Le nombre de candidatures au niveau de la mention est passé de 721 en 2020-2021 à 225 en 2022-2023. En matière de pilotage de la formation, la baisse des candidatures n'est pas analysée. Le nombre d'inscrits dans la formation connaît une légère baisse, passant de 55 étudiants admis dans la formation en 2020-2021 à 48 étudiants en 2022-2023. Mis en regard avec le taux de réussite, qui est élevé, le niveau de sélection dans la formation garantit le succès des étudiants.

La dimension internationale est très peu développée au sein du master. Le volet international de la formation est lié principalement aux cours d'anglais dispensés. Il n'y a pas de double diplôme ni de mobilité étudiante. Aucune action spécifique n'est entreprise pour assurer le développement international de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une très forte professionnalisation du diplôme ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Des méthodes pédagogiques adaptées et personnalisées.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention ;
- Une attractivité en forte baisse ;
- Un volet international peu développé.

Recommandations

- Déployer un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

- Analyser les raisons de la baisse d'attractivité.
- Mettre en place des dispositifs pour assurer le développement de la formation à l'international.

MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissements

Université Paris-Est Créteil ; Université Gustave Eiffel

Présentation de la formation

Le master *Études européennes et internationales* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC), co-accrédité avec l'université Gustave Eiffel (UGE), est une formation comprenant deux parcours : *Étude socio-politique de la globalisation* et *Action humanitaire internationale*. La formation est portée par l'Institut d'études politiques (IEP) de Fontainebleau. Elle compte 76 étudiants et 6 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Études européennes et internationales* revêt une dimension pluridisciplinaire et témoigne d'une réflexion approfondie autour de l'adaptation des méthodes pédagogiques aux compétences visées. La professionnalisation vers le secteur de la solidarité est largement tournée vers l'international. La démarche d'amélioration continue a néanmoins été perturbée par le déménagement à Fontainebleau. L'adossement à la recherche est limité.

La formation témoigne d'une réflexion approfondie autour de l'adaptation des méthodes pédagogiques aux compétences visées. Le développement des compétences en termes de savoir-être et de savoir-faire est proposé, notamment par le suivi obligatoire d'une unité d'enseignement intitulée « Engagement citoyen » en première année (M1) intégrant des activités telles que la convention citoyenne étudiante (CCE) et des projets personnels et collectifs, et par la possibilité en deuxième année (M2) de choisir une activité de modération et d'animation de la CCE inscrite dans la maquette. Les enseignements sont principalement dispensés en présentiel, mais certains consistent en des visites d'institutions, ont lieu dans des fablabs ou se déroulent en modalité hybride. Le campus de Fontainebleau accueille l'essentiel des enseignements, mais certaines séances de la CCE ont lieu dans le théâtre municipal. L'ouverture aux méthodes d'enseignement innovantes a amené à l'ouverture d'un diplôme d'université (DU) d'animation et de facilitation des dispositifs participatifs et délibératifs. L'approche par compétences est seulement amorcée par le biais d'une approche programme définie pour chacun des parcours.

La pluridisciplinarité constitue un atout de la formation. Est en effet adoptée une démarche pédagogique pluridisciplinaire en science politique, en sociologie politique de l'international, en droit, en économie du développement, en gestion de projets, en sociologie des organisations, en modalité de gouvernance, etc. Une attention particulière est accordée à l'approche et au traitement des controverses. La formation bénéficie par ailleurs de la CCE, un dispositif interdisciplinaire associant toutes les composantes de l'établissement.

La professionnalisation vers le secteur de la solidarité est largement tournée vers l'international. Les étudiants doivent valider trois stages, de préférence à l'international, ce qui contribue à leur insertion professionnelle. Des ateliers d'intégration professionnelle visent à informer les étudiants des débouchés internationaux, à les former grâce à des exercices pratiques (par exemple, la rédaction de mémorandums en anglais ou la production de médias), mais surtout à les accompagner dans leur recherche de stage et leur insertion professionnelle. Des enseignements sous la forme de projets collectifs donnent lieu à une présentation à un jury jouant le rôle de bailleurs de fonds. Les principales compétences pratiques se concentrent autour de la notion de projet et des modalités de fonctionnement des acteurs de la solidarité internationale. De par son objet d'études, le master est tourné vers l'international et propose ainsi quatre doubles diplômes internationaux avec les universités de Catane (en Italie), de Cluj (en Roumanie), de Louvain-la-Neuve (en Belgique) et de Saint Louis d'Ottawa (au Canada). Chaque année, une petite dizaine de mobilités internationales ont lieu dans le cadre des doubles diplômes, avec un léger déséquilibre en faveur de la mobilité sortante. Le service des relations internationales de l'IEP propose des formations à la mobilité qui facilitent les démarches des étudiants. Si aucune langue vivante n'est imposée, certains enseignements disciplinaires sont dispensés en anglais, notamment dans le cadre des

doubles diplômes avec les universités de Saint Louis d'Ottawa ou de Catane, ainsi que de la CCE. Enfin, l'ensemble du parcours *Étude socio-politique de la globalisation* est proposé en anglais (358 heures étudiant), parcours qui exige dès lors un niveau de langue expérimenté (C1).

La démarche d'amélioration continue a été perturbée par le déménagement entre les sites de Créteil et de Fontainebleau. Le master est en phase de stabilisation suite au déménagement à Fontainebleau. Celui-ci a provoqué une installation tardive de l'administration qui n'a pas rendu possible la mise en place d'une réelle démarche d'amélioration continue. Le questionnaire d'évaluation par les étudiants présenté est un document type non spécifique à la formation et aucune donnée n'est transmise quant aux réponses reçues. Est également mentionnée une enquête en cours sur l'insertion professionnelle, mais aucune donnée n'est non plus fournie. Une étude a néanmoins été réalisée : elle fait apparaître une oscillation dans les données de non-validation de crédits ECTS au moment du transfert du campus vers Fontainebleau à la rentrée 2021. Un conseil de perfectionnement est organisé au niveau de l'IEP et non au niveau de la mention, ce qui ne facilite pas le processus de l'amélioration continue. Il n'apporte aucune indication spécifique sur le master et reste très général. Une réflexion est en cours autour du changement de rattachement du parcours *Action humanitaire internationale* vers une mention de science politique.

L'adossement à la recherche est limité. Le ou les laboratoires de rattachement de la formation ne sont pas mentionnés. La pluralité de rattachement pourrait s'expliquer par le caractère pluridisciplinaire de la formation. Le master ne peut compter que sur un nombre restreint d'enseignants-chercheurs dans la mesure où les enseignements sont assurés par quelques personnes (le dossier d'autoévaluation fournit des informations variables à ce sujet, et s'il ne comptabilise que 6 enseignants permanents, il fait par ailleurs état de 13 enseignants-chercheurs, mais sans indiquer le nombre d'heures d'enseignement qu'ils assurent). Il convient cependant de mentionner une initiative intéressante d'initiation des étudiants à la recherche : la publication d'articles dans la revue *Alternatives humanitaires*.

Conclusion

Points forts

- Une réflexion approfondie autour de l'adaptation des méthodes prélogiques aux compétences visées ;
- Une pluridisciplinarité enrichissante ;
- Une professionnalisation tournée vers l'international.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la formation et, plus largement, une démarche d'amélioration continue incomplète ;
- Un adossement à la recherche limité.

Recommandations

- Mettre en place un pilotage plus performant avec un conseil de perfectionnement au niveau de la mention et perfectionner le dispositif de suivi des étudiants et des diplômés, tant dans le cadre de l'insertion professionnelle que de la réussite des études.
- Approfondir l'adossement à la recherche en proposant par exemple un parcours *Graduate Program*.

MASTER FINANCE

Établissements

Université Paris-Est Créteil ; Université Gustave Eiffel

Présentation de la formation

Le master *Finance* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC), co-accrédité avec l'université Gustave Eiffel (UGE), est une formation comprenant trois parcours : *Gestion de portefeuille*, ouvert en formation en apprentissage et au public de la formation continue ; *Ingénierie financière*, ouvert en formation initiale classique et en formation continue ; *Banque – chargé(e) d'affaires*, ouvert en formation en apprentissage et au public de la formation continue. La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Paris-Est et contient entre 758 et 826 heures étudiant selon les parcours. Elle compte 128 étudiants et 16 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Finance* est attractif. L'objectif d'insertion professionnelle des diplômés dans les domaines définis par les parcours est globalement atteint. Une activité soutenue (par un travail d'accréditation notamment) pour favoriser l'insertion du master dans le monde économique et académique contribue à ces résultats. Les dispositifs de préparation à l'insertion professionnelle ne sont néanmoins pas tous aboutis (l'ouverture du parcours *Ingénierie financière* à l'alternance a notamment été repoussée). Le fonctionnement des conseils de perfectionnement et la démarche d'approche par compétences souffrent également de quelques lacunes.

Le master *Finance* est attractif et parvient globalement à atteindre l'objectif d'insertion professionnelle des diplômés. Même s'il est en baisse, le nombre de candidatures à l'accès en première année (M1) reste élevé au regard de la capacité d'accueil (779 candidats en 2022-2023 répartis de façon équilibrée entre les parcours, pour 66 places ouvertes). Les effectifs sont stables et le taux de réussite est élevé (supérieur à 90 %). Les enquêtes d'insertion professionnelle font apparaître l'employabilité des diplômés. Pour ceux de 2020, le taux d'insertion professionnelle 30 mois après l'obtention du diplôme s'élève à 100 % pour le parcours *Gestion de portefeuille* (avec 15 réponses pour 18 diplômés) et à 90 % pour le parcours *Ingénierie financière* (avec un chiffre plus faible de 9 réponses pour 16 diplômés). Pour ces deux parcours, les enquêtes indiquent majoritairement une satisfaction vis-à-vis des emplois occupés (gérant de portefeuilles notamment pour le premier, analyste financier pour le second). Les résultats d'enquêtes fournis pour le parcours *Banque – chargé(e) d'affaires* ne sont pas normalisés et ne portent notamment pas d'indication concernant les taux de réponse. Pour la promotion 2019, le taux d'insertion professionnelle est de 93 % 30 mois après la diplomation (il n'y a pas de données pour la promotion 2020 comparables aux autres parcours).

La poursuite de l'objectif d'insertion professionnelle est favorisée par l'intégration réussie de la formation dans son environnement économique et académique. Le master s'inscrit dans la stratégie, partagée par l'UPEC et l'UGE, de professionnalisation des formations pour répondre aux besoins du territoire de l'Est parisien. La formation s'intègre à la stratégie de l'IAE Paris-Est en offrant une poursuite d'études aux licences de l'établissement (plus de 70 % des étudiants du master proviennent de celles-ci). Le M1 partage un tronc commun avec les autres masters de l'IAE. La formation bénéficie des services mis en place par l'IAE : par exemple, l'accréditation auprès de l'*Association to Advance Collegiate Schools of Business (AACSB)* apporte la reconnaissance d'une démarche qualité. De même, l'activité du pôle Relations entreprises de l'IAE s'ajoute au réseau des intervenants professionnels de la formation pour favoriser les relations avec le monde économique. Le master utilise également plusieurs dispositifs pédagogiques externes de mise en situation professionnelle (plateforme de gestion d'un portefeuille virtuel) ou de certification (Autorité des marchés financiers).

Les dispositifs de préparation à l'insertion professionnelle restent néanmoins inégalement mobilisés. L'ouverture à l'apprentissage des parcours *Gestion de portefeuille* et *Banque – chargé(e) d'affaires* donne accès à une

expérience professionnelle directe. Le parcours *Ingénierie financière* n'est pas ouvert à l'alternance. Le dossier d'autoévaluation rappelle qu'il s'agissait d'un point d'amélioration indiqué lors de la précédente évaluation. Il se propose de le considérer à nouveau, sans apporter de précision à ce sujet. Pour l'ensemble de la mention, l'apprentissage n'a bénéficié qu'à 35 étudiants sur 123 inscrits en 2020-2021, 34 sur 124 en 2021-2022 et 33 sur 128 en 2022-2023. Le stage devrait être la voie d'acquisition d'une expérience professionnelle directe pour les étudiants qui n'ont pas de contrat d'apprentissage. Or, pour l'ensemble de la mention, seuls 24 étudiants ont suivi un stage en 2020-2021, 18 en 2021-2022 et 33 en 2022-2023.

Le pilotage pédagogique de la formation est hétérogène. Un conseil de perfectionnement a été mis en place pour chaque parcours. Le dossier d'autoévaluation manque néanmoins de clarté dans la description des modalités de travail de ces conseils. Par exemple, il indique que les pratiques varient selon les parcours, mais certains éléments rédigés pour décrire ces différences sont finalement barrés. Le conseil de perfectionnement du parcours *Banque – chargé(e) d'affaires* intègre des professionnels extérieurs à la formation, notamment les maîtres d'apprentissage. Ce n'est pas le cas pour celui du parcours *Gestion de portefeuille*, auquel ne sont présents que des responsables pédagogiques et des étudiants. Les professionnels participant au conseil de perfectionnement du parcours *Ingénierie financière* sont des intervenants de la formation. La qualité des membres participants au comité Qualité formation mis en place en complément des conseils de perfectionnement n'est pas précisée. Le master est engagé dans un processus de type mise en œuvre d'une approche par compétences. Elle fait partie de la démarche d'accréditation AACSB via l'un de ses aspects, l'*Assurance of Learning*. La « maquette compétences » qui en découle ne fait cependant apparaître que très peu d'éléments constitutifs d'unités d'enseignements (ECUE) de la formation. Ainsi, il existe une seule « maquette compétence » pour l'ensemble des trois parcours, alors que l'existence des parcours repose par définition sur celle de compétences différentes.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité ;
- Une bonne insertion professionnelle des diplômés ;
- Une formation bien insérée dans son environnement professionnel et territorial ;
- Une formation qui bénéficie des démarches d'accréditation engagées par l'IAE et des services qu'il propose.

Points faibles

- Un accès inégal aux situations d'expérience professionnelle en fonction des parcours ;
- Une organisation des conseils de perfectionnement au niveau des parcours et qui manque de clarté ;
- Une approche par compétences qui ne s'étend pas jusqu'aux parcours.

Recommandations

- Ouvrir le parcours *Ingénierie financière* à l'alternance et améliorer l'accès aux expériences en milieu professionnel.
- Intégrer des professionnels au conseil de perfectionnement et l'organiser à l'échelle de la mention.
- Favoriser l'appropriation, parcours par parcours, de l'approche par compétences.

MASTER GESTION DE PATRIMOINE

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Gestion de patrimoine* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant deux parcours : M1-M2 *Gestion de patrimoine*, ouvert en première année (M1) en formation initiale classique et en formation en apprentissage, et en deuxième année (M2) uniquement en formation en apprentissage ; M2 *Gestion de patrimoine*, ouvert uniquement en M2, en formation continue. La formation est portée par l'institut d'administration des entreprises (IAE) Paris-Est et contient 840 heures étudiant pour l'ensemble du cycle. Elle compte 71 étudiants et 11 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

L'objectif du master *Gestion de patrimoine* est la formation de spécialistes en gestion de patrimoine qui pourront travailler dans des établissements financiers ou des cabinets indépendants. La mise en œuvre d'une stratégie cohérente avec cet objectif rend la formation attractive et assure de bonnes réussites et insertion professionnelle des étudiants. La construction d'une approche par compétences n'est pas amorcée et la composition du conseil de perfectionnement est incomplète : leur finalisation renforcerait la démarche pédagogique et le pilotage de la formation. L'adossement de celle-ci à la recherche est également restreint.

Le master *Gestion de patrimoine* développe une stratégie cohérente avec celle de l'UPEC et avec son environnement professionnel. Il s'agit d'une formation professionnalisée et à dimension interdisciplinaire, éléments qui font partie des orientations pédagogiques prioritaires de l'UPEC. Le master offre également une voie de poursuite d'études aux étudiants des licences de l'IAE Paris-Est ou de celles de droit, économie et gestion de l'UPEC. Le monde économique est associé à la formation grâce à l'intervention de professionnels assurant une part significative des enseignements, au travers des relations suivies avec les maîtres d'apprentissage ou les tuteurs professionnels des étudiants en alternance, ou par l'intermédiaire d'échanges réguliers avec les directions des ressources humaines des banques partenaires. Cette proximité se traduit notamment par l'ajustement du contenu des enseignements pour assurer l'adéquation des compétences des étudiants à la demande des employeurs. La formation s'efforce également d'adapter sa pédagogie en ce sens, par exemple en intégrant des mises en situation professionnelle, en développant des outils de *e-learning* pour la formation continue ou en participant à des challenges (concours Agence économique et financière (AGEFI) mettant en compétition différents masters en gestion de patrimoine).

La formation parvient ainsi à des résultats positifs en matière d'attractivité, à une réussite élevée des étudiants et à une bonne insertion professionnelle des diplômés. L'analyse du recrutement des étudiants en M1 fait apparaître un nombre de candidatures important et croissant (259 en 2020-2021, 345 en 2021-2022 et 436 en 2022-2023, pour une capacité d'accueil de 25 places). Le nombre d'apprenants en formation continue est néanmoins en baisse et ce groupe n'ouvrira pas en 2024-2025. Le taux de réussite au diplôme pour l'ensemble de la mention est de l'ordre de 70 % (73 % pour la promotion 2020 par exemple), tout en étant plus élevé pour les étudiants en formation initiale classique ou en apprentissage (hors formation continue, en 2020, 30 étudiants de M2 sur 33 ont validé tous les crédits ECTS). En matière d'acquisition d'expérience professionnelle, le nombre d'étudiants disposant effectivement d'un contrat d'alternance est significatif (52 en 2020-2021, 47 en 2021-2022 et 53 en 2022-2023). On ignore néanmoins le nombre d'étudiants de M1 en formation initiale classique suivant un stage de façon effective. Au total, l'insertion professionnelle des diplômés est élevée. Elle atteint, par exemple, 100 % 30 mois après la diplomation pour la promotion 2020 (le taux de réponse à l'enquête étant de 70 %) avec une satisfaction importante vis-à-vis de l'emploi occupé, qui correspond aux compétences développées dans la formation (conseiller en banque privée ou conseiller en patrimoine notamment).

La démarche pédagogique et le pilotage de la formation souffrent cependant de l'absence d'une approche par compétences et de l'incomplétude de la composition du conseil de perfectionnement. Les objectifs professionnels de la formation ont été retranscrits dans une grille d'analyse des compétences qui est utilisée dans les relations avec les maîtres d'apprentissage et les tuteurs professionnels. Le master participe également à la démarche d'accréditation auprès de l'Association to Advance Collegiate Schools of Business (AACSB) initiée à l'IAE, laquelle intègre parmi ses standards la formulation de certaines compétences acquises lors de la formation. Pour autant, le master n'a pas enclenché de démarche propre pour passer à une approche par compétences. Sa mise en œuvre pourrait par exemple permettre de décliner la formation sous forme de certificats universitaires en réponse à la fermeture du groupe de formation continue à cause d'un manque d'effectifs. Le dossier d'autoévaluation présente le déploiement de cette approche par compétences comme une perspective du prochain contrat. En matière de pilotage de la formation, le conseil de perfectionnement mis en place par le master réunit enseignants et intervenants professionnels, mais il ne comprend ni étudiants ni personnalités extérieures à la formation. Compléter ce conseil participerait de la démarche d'amélioration continue du processus d'évaluation interne.

Le master intègre une formation à et par la recherche, mais l'adossement à celle-ci est limité. L'équipe pédagogique comprend 13 enseignants-chercheurs en sciences de gestion. Ceux-ci encadrent le séminaire d'initiation à la recherche (en M1) et la rédaction du mémoire de recherche appliquée (en M2) prévus dans la maquette. Néanmoins, le dossier d'autoévaluation ne décrit pas de relation avec une unité de recherche adossée. Il souligne par ailleurs la rareté des ressources d'encadrement par des enseignants-chercheurs dans les domaines juridique et fiscal, qui sont des fondamentaux de la gestion de patrimoine. Cette rareté est une contrainte pour l'adossement de la formation à la recherche.

Conclusion

Points forts

- Une stratégie de formation cohérente avec celle de l'UPEC et avec son environnement professionnel ;
- Une insertion professionnelle performante pour les diplômés ;
- Une formation attractive pour le monde professionnel et pour les étudiants.

Points faibles

- Un adossement à la recherche limité dans les domaines juridique et fiscal ;
- Un conseil de perfectionnement qui n'intègre ni étudiants ni professionnels extérieurs à la formation ;
- Une absence de mise en œuvre de l'approche par compétences.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche en matière juridique et fiscale.
- Compléter la composition du conseil de perfectionnement.
- Faire aboutir le projet de construction et de mise en œuvre de l'approche par compétences.

MASTER GESTION DE PRODUCTION, LOGISTIQUE, ACHATS

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Gestion de production, logistique, achats* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique : *Logistique et achats internationaux*. Il est ouvert en formation initiale classique et en formation en alternance en première année (M1), en formation en alternance uniquement en deuxième année (M2). La formation est portée par l'institut d'administration des entreprises (IAE) Paris-Est et contient 1 260 heures étudiant. Elle compte 41 étudiants et 13 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Gestion de production, logistique, achats* occupe une niche spécialisée dans la formation de managers employables dans les métiers de la logistique et des achats, ce qui explique sa très forte attractivité. Cette formation, qui entre dans la droite ligne de la stratégie de l'établissement, s'appuie sur de nombreuses entreprises partenaires qui proposent des contrats d'apprentissage afin de recruter des étudiants formés aux besoins de leurs métiers. Le pilotage de la mention est efficient et s'appuie sur des méthodes pédagogiques diversifiées et sur des outils professionnels. Le taux d'insertion professionnelle qui en résulte est très élevé. La recherche en logistique s'appuie sur une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs de la spécialité. Toutefois, la visibilité de cette voie de recherche n'est pas particulièrement valorisée.

Le master *Gestion de production, logistique, achats* est très attractif, tant pour les étudiants que pour les partenaires socio-économiques. Les moyens mis en œuvre pour attirer les étudiants et les entreprises passent par la participation de l'IAE Paris-Est à différents salons d'orientation et une communication via les réseaux sociaux, ce qui renforce l'information des publics visés et la visibilité des parcours. Chaque année, plus de 400 candidatures sont déposées pour environ 40 places. De nombreux partenariats avec de grandes entreprises telles qu'Électricité de France (EDF), Air France, Orange, Safran ou Carrefour permettent de proposer aux étudiants du master des contrats d'apprentissage. Ces partenariats sont rendus possibles grâce à la dynamisation du réseau des anciens diplômés et des professionnels lors de rencontres-débats réunissant les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les anciens étudiants. De plus, le pôle Relations entreprises de l'IAE offre un soutien à la professionnalisation (formation continue, alternance, stages) et anime de nombreux échanges (invitations d'entreprises, conférences, partenariats). La formation a donc toute sa place dans l'offre globale de l'UPEC. Elle s'inscrit dans la continuité du 1^{er} cycle de l'IAE Paris-Est et plus généralement des licences en économie-gestion. De nombreuses places en master *Gestion de production, logistique, achats* sont pourvues par des étudiants de l'IAE grâce à un enseignement d'initiation de management opérationnel et logistique en troisième année de licence du parcours *Gestion des entreprises* de la mention *Économie et gestion*, destiné à familiariser les étudiants aux métiers de la logistique et des achats.

Les méthodes pédagogiques diversifiées et des outils professionnels confortent le pilotage efficient de la mention. En M1, un jeu d'entreprise (*Cesim Connect*) est proposé et en M2, les étudiants réalisent des vidéos et des jeux de rôle. Tous les étudiants peuvent télécharger, installer et utiliser gratuitement de nombreux logiciels *International Business Machines* ainsi que des produits *cloud*. Par ailleurs, des validations des acquis professionnels (VAP) et des dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont proposées aux praticiens en reprise d'études. L'acquisition de compétences linguistiques est renforcée afin de répondre aux attentes des professionnels des achats et de la logistique, notamment à l'international. Les étudiants bénéficient d'un abonnement à des plateformes de cours en ligne (*Harvard Business Publishing*) et doivent valider obligatoirement un module en anglais ainsi que trois simulations en *supply chain*. Une préparation au *Test of English for International Communication* (TOEIC) est intégrée en M1 (30 heures de cours) et un passage obligatoire de l'examen à l'université est pris en charge financièrement par l'IAE. Le processus d'amélioration

continue est totalement déployé. Il contribue aux démarches qualité (Qualicert) et d'accréditation internationale (Association to Advance Collegiate Schools of Business - AACSB) dans lesquelles l'IAE est engagé. L'ensemble de ces dispositifs consolide la place de l'international dans la formation qui ne dispose pas de double diplôme, ni ne compte dans ses effectifs d'étudiants en mobilité entrante ou sortante.

Les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont élevés. En M2, le taux de réussite se situe entre 95 % et 100 %. La collecte de données pour le suivi des diplômés est systématisée et suivie par deux ingénieurs du département Qualité de l'IAE et l'analyse de ces taux de réussite est réalisée au sein de l'équipe pédagogique, ce qui permet de constater que le taux d'insertion professionnelle est très élevé. Il atteint 70 % six mois après l'obtention du diplôme, grâce aux entreprises partenaires qui proposent des contrats pour des postes de cadre en logistique ou en achats dès la fin de la période d'apprentissage. Ce taux d'insertion s'élève à 94 % 18 mois après l'obtention du diplôme. L'évaluation des enseignements est réalisée de manière rigoureuse : des réunions de délégués d'étudiants se tiennent une fois par semestre et des questionnaires sont envoyés une fois par an à tous les étudiants. Les résultats de ces évaluations sont présentés en conseil de perfectionnement une fois par an afin de formuler des propositions d'amélioration et de développement. Parmi ces propositions, on peut citer la création d'un cours de transformation digitale des chaînes logistiques en lien avec le déploiement de ces démarches dans les entreprises ou le passage du cours de négociation en langue anglaise, à titre expérimental. Si le conseil de perfectionnement vient utilement compléter le comité Qualité formation de l'IAE, son compte rendu montre qu'il fonctionne au niveau du seul M2, ce qui ne permet pas de piloter l'ensemble de la mention sur l'ensemble des deux années.

L'adossement à la recherche est certes effectif, mais peu spécialisé. Il se concrétise de façon classique par des cours de méthodologie de la recherche déployés au sein de la mention. De plus, l'accueil régulier de professeurs invités en partenariat avec l'Institut de recherche en gestion (IRG) permet l'organisation de cours ou de conférences pour les étudiants. Toutefois n'est mentionnée aucune spécialisation de la recherche en *supply chain management* en lien avec la finalité même du master *Gestion de production, logistique, achats*.

L'approche par compétences a été amorcée, mais les intitulés des compétences manquent de clarté. Les compétences présentées dans le dossier d'autoévaluation sont libellées de façon trop généraliste et cela n'est pas cohérent avec les objectifs de la formation. Elles mériteraient d'être plus clairement libellées, et surtout mises en cohérence avec les objectifs de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une très forte attractivité de la formation ;
- Des méthodes pédagogiques diversifiées ;
- Des taux de réussite et d'insertion professionnelle très élevés.

Points faibles

- Un adossement à la recherche à consolider en *supply chain management* ;
- Un conseil de perfectionnement concentré sur le M2 ;
- Une approche par compétences balbutiante.

Recommandations

- Ouvrir la voie à la poursuite d'études en doctorat en *supply chain management* par une réflexion sur un parcours de recherche en logistique ou en achats, en renforçant les effectifs d'enseignants-chercheurs de cette discipline intervenant dans la formation.
- S'assurer que l'analyse du conseil de perfectionnement porte sur l'ensemble de la mention (M1 et M2).
- Clarifier le libellé des compétences transmises pour les mettre en cohérence avec les objectifs de la formation.

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissements

Université Gustave Eiffel ; Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Gestion des ressources humaines* de l'université Gustave Eiffel, co-accrédité avec l'université Paris-Est Créteil (UPEC), est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques et de gestion (SEG). Cette formation comprend deux parcours diplômants : *Gestion des ressources humaines et des transformations du travail et des organisations (GRHTTO)*, *Gestion des ressources humaines dans les multinationales (GRHM)*. Ses enseignements sont dispensés sur le campus de Marne-la-Vallée et sur le campus de Créteil. La formation compte 98 étudiants en 2022-2023 et 14 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Gestion des ressources humaines (GRH)* est une formation attractive, qui présente d'excellents taux de réussite et une bonne insertion professionnelle. Elle utilise des méthodes pédagogiques variées et innovantes. Il manque cependant des informations pour mieux apprécier l'adéquation des emplois occupés par les diplômés avec la formation. En outre, il conviendrait de réunir un conseil de perfectionnement commun à la mention, afin d'améliorer la coordination entre les deux parcours.

Le master *Gestion des ressources humaines* est en bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement et dispose d'une place cohérente dans l'offre de formation avec les deux parcours diplômants *Gestion des ressources humaines et des transformations du travail et des organisations (GRHTTO)* et *Gestion des ressources humaines dans les multinationales (GRHM)*. Il se situe dans la continuité de la licence *Économie et gestion* de l'établissement, pour les parcours *Gestion des entreprises* et *Management international* notamment. Les partenariats autres qu'académiques ne sont pas réellement évoqués. L'acculturation à l'éthique et au développement durable pourrait être encore renforcée.

L'adossment à la recherche de la formation est correct, et se déploie à travers une formation à et par la recherche (mémoires de recherche, formation à la recherche d'un volume moyen de 57 heures d'enseignement). Le lien avec le laboratoire Institut de recherche en gestion (IRG) est notable. Neuf enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent dans la formation et assurent 370 heures de cours (sur un total de 800 heures environ). Peu d'étudiants poursuivent cependant en doctorat (trois durant les dix dernières années).

La formation est attractive (73 admis en liste principale et complémentaire, sur 473 candidats en 2022-2023) à l'entrée de la première année et les taux de réussite sont remarquables (proche de 100 %). Cependant, la baisse des candidatures (de 1 076 en 2020-2021 à 473 en 2022-2023) doit conduire à mener des efforts pour conserver l'attractivité du master *GRH*. La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard du marché de l'emploi. Les réponses à l'enquête montrent que 83 % des diplômés ayant répondu sont en emploi 18 mois après le diplôme. Il y a toutefois peu d'éléments pour connaître l'adéquation entre le parcours *GRHTTO* et les débouchés. Il n'est pas fait référence au réseau des alumni, ce qui pourrait aider à dynamiser la formation.

La dimension internationale est très présente, principalement dans le parcours *GRHM*. L'enseignement d'anglais est obligatoire (90 h) et l'apprentissage d'une deuxième langue est possible en option. Par ailleurs, 90 h de cours disciplinaire sont enseignées en anglais dans le parcours *GRHM*. La certification linguistique TOEIC est proposée dans les deux parcours et est obligatoire dans le parcours *GRHM* (score minimum de 780). En revanche, les mobilités sortantes longues sont quasi inexistantes (une seule durant la période de référence). Des professeurs internationaux sont invités régulièrement et des *Learning Expeditions* de huit jours sont organisées.

Le master GRH est très professionnalisé avec de nombreuses interventions de professionnels (246 heures). Cette dimension est renforcée par l'apprentissage en deux ans (qui constitue un atout important). 54 inscrits sur 98 (55 %) sont en alternance en 2022-2023. En revanche, la formation continue est très peu développée pour le moment (un seul stagiaire en 2020-2021).

Le master GRH dispose d'une solide équipe pédagogique : 14 enseignants permanents (ainsi que 14 non permanents). Il existe un suivi des heures d'enseignement et des coûts engagés. Les méthodes pédagogiques sont variées et originales : Apprendre en faisant (*Learning by Doing*), pédagogie inversée, études de cas proposés par des équipes RH, co-design Run (missions de conseil pour des clients externes), jeux de rôles, etc. L'approche par compétences est bien avancée : les compétences ciblées sont définies et un livret de suivi des compétences est mis en œuvre pour les alternants.

La formation met en place un suivi de l'évaluation des enseignements rigoureux. En 2022-2023, 50 % des inscrits ont répondu aux questionnaires d'évaluation. Le master GRH tient un conseil de perfectionnement dans chacun des deux parcours. Un conseil commun pourrait renforcer la cohérence d'ensemble.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation parfaitement adaptée à la finalité de la formation ;
- Une introduction d'outils pédagogiques innovants (pratique théâtrale, ludo-pédagogie) ;
- Des efforts consacrés aux enjeux du développement durable ;
- Une dimension internationale très présente (notamment dans le parcours *Gestion des ressources humaines dans les multinationales*).

Points faibles

- Des débouchés pour le parcours *Gestion des ressources humaines et des transformations du travail et des organisations* qui ne sont pas forcément en cohérence avec la spécialisation ;
- Une coordination entre les deux parcours qui est à améliorer.

Recommandations

- Amplifier la réflexion sur les débouchés du parcours *Gestion des ressources humaines et des transformations du travail et des organisations* (il conviendrait de disposer d'une étude d'insertion récente).
- Réaliser un conseil de perfectionnement commun pour améliorer la coordination entre les deux parcours.

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédures* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique : *Métiers et professions judiciaires*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit. Elle compte 38 étudiants et 16 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Justice, procès et procédures* est en cohérence avec d'autres formations juridiques de 2^e cycle en droit de l'UPEC. La formation trouve également bien sa place dans la stratégie de l'établissement, notamment dans l'axe « Transformations sociales, inégalités, résistances ». Si le master est centré sur la préparation aux métiers de la justice, très peu d'informations sont fournies concernant l'intégration d'éléments de professionnalisation. En outre, le pilotage de la formation n'est pas réellement mis en place, le conseil de perfectionnement venant récemment d'être constitué.

Le master *Justice, procès et procédures* est une formation attractive et cohérente avec l'ensemble de l'offre de formation de l'établissement. Le master est construit en cohérence avec d'autres formations juridiques du 2^e cycle en droit, dans la mesure où la première année (M1) est très fortement mutualisée. Les enseignants tentent d'adapter leurs pratiques pédagogiques aux objectifs de la formation (formation des futurs juristes) en introduisant par exemple des simulations de procès ou la rédaction d'actes. Ces exercices, appréciés par les étudiants, sont par ailleurs assurés par des professionnels. Le dossier d'autoévaluation ne fournit pas d'autres éléments relatifs à la diversification des pratiques pédagogiques. Le master *Justice, procès et procédures* adapte les méthodes pédagogiques aux compétences visées, en particulier lors de la deuxième année (M2) avec des exercices pratiques oraux et rédactionnels. La formation suit également une logique classique de progression : formation très générale en M1 avec des exercices pratiques (dissertations, cas pratiques, commentaires d'arrêts), et spécialisation en M2. Par rapport aux métiers réglementés, visés par les étudiants qui s'inscrivent dans ce master, les exercices proposés sont adaptés aux examens professionnels (avocat, commissaire de justice) ou aux concours (magistrature) que les étudiants projettent de présenter pour accéder à certaines professions. En revanche, la formation est structurée et évaluée de manière classique en unités d'enseignements (UE). Aucun élément de structuration de l'offre de formation en blocs des compétences n'est mis en place, ni envisagé. L'adaptation des compétences à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas non plus abordée dans le dossier d'autoévaluation.

La formation est bien adossée à la recherche. Les enseignants-chercheurs sont majoritaires parmi les intervenants du master (66 % du total des intervenants). Les étudiants rédigent un mémoire en M1 et peuvent rédiger un rapport de recherche en M2. Si la formation ne prévoit pas d'enseignement spécifiquement consacré à la déontologie de la recherche, un enseignement conséquent (40 heures) est consacré à la déontologie professionnelle. Les étudiants sont accompagnés dans leurs recherches par des enseignants-chercheurs intervenant dans le master.

Les éléments de professionnalisation de la formation sont difficiles à quantifier. La maquette du master prévoit bien une UE assortie de 3 crédits ECTS, mais la formulation laisse entendre qu'il s'agit d'un choix laissé à l'étudiant entre un stage professionnel, une alternance ou un rapport de recherche. La formation précise être ouverte à la formation continue et, depuis 2023, à l'apprentissage. Les données relatives à l'alternance ne peuvent toutefois pas être analysées, dans la mesure où elles restent très partielles. Concernant l'accueil du public de la formation continue, le master *Justice, procès et procédures* a accueilli en moyenne un étudiant par an, sans préciser si des dispositifs particuliers adaptés à ce public ont été mis en place. Les liens entretenus avec les professionnels sont plutôt classiques pour une telle formation (institutions judiciaires locales, barreau ou encore

Chambre départementale des commissaires de justice). En revanche, la question de la pérennité des partenariats est occultée dans le dossier d'autoévaluation, qui évoque des contraintes dans leur maintien en raison de nombreuses obligations et sollicitations professionnelles. Les interventions des professionnels de la justice dans le master sont toutefois régulières (34 % des intervenants sont des professionnels).

Le pilotage a été récemment amorcé, mais il est encore limité. Très peu d'informations sont apportées concernant le pilotage. Le conseil de perfectionnement vient d'être constitué, ce qui explique que son fonctionnement ne puisse pas encore être analysé. Le compte rendu fourni donne trop peu d'informations concernant son fonctionnement, mais il est toutefois possible de suggérer de veiller à compléter sa composition par un membre du personnel administratif en charge de la gestion de la formation et par des étudiants inscrits dans la formation (le compte rendu mentionne seulement d'anciens étudiants du master, désormais en activité, qui en sont membres). En outre, seuls six étudiants ont répondu aux enquêtes en fin de cycle et au seul questionnaire d'évaluation des enseignements. Une systématisation des évaluations et leur analyse permettraient au conseil de perfectionnement de proposer des axes d'amélioration pertinents.

L'attractivité et la performance de la formation ne sont pas analysées. Le dossier d'autoévaluation fournit des informations partielles concernant le suivi des candidatures et le flux des étudiants. La formation est attractive, comme en atteste le nombre de candidatures déposées chaque année (entre 532 et 884). Le dossier d'autoévaluation précise que les candidats extérieurs à l'UPEC représentent environ 50 % des candidats. Toutefois, ces données entrent en contradiction avec les données statistiques, qui font état de 28 à 52 candidats néo-entrants et de 2 à 6 néo-entrants classés sur liste principale ou complémentaire. Si l'attractivité de la formation est réelle, elle n'est pas pour autant analysée. La réussite des étudiants n'est pas non plus analysée, même si le dossier d'autoévaluation comporte bien des données à ce sujet. Plus précisément, le taux de réussite varie de 63 % à 100 % en M1 et de 90 % à 96 % en M2. Le dossier d'autoévaluation précise que les étudiants en difficulté sont identifiés en début d'année et accompagnés, sans toutefois apporter de précisions quant à l'accompagnement offert ou aux outils mis en place en faveur de leur réussite. Aucune donnée n'est renseignée concernant l'analyse ou le suivi de l'insertion professionnelle : la formation admet que des améliorations sont nécessaires sur ce point. Les données fournies sont très générales, se contentant de préciser que les diplômés rejoignent des métiers juridiques réglementés (magistrats, avocats, commissaires de justice).

Le master Justice, procès et procédures n'est pas ouvert à l'international. Si la formation est formellement ouverte à la mobilité étudiante, les éléments d'évaluation montrent que la mobilité n'est pas recherchée par les étudiants (aucune mobilité entrante ou sortante n'est enregistrée). Ceci est cependant cohérent avec l'objectif de préparation aux métiers de la justice. En revanche, dans le cadre du master, les étudiants bénéficient de 20 heures d'anglais juridique sur un seul semestre. La formation précise par ailleurs qu'une réflexion est menée pour permettre d'élargir l'offre de langues offertes.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive et cohérente ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Une absence de suivi de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés ;
- Des éléments de professionnalisation difficiles à quantifier ;
- Des insuffisances relatives au pilotage, à l'amélioration continue de la formation, à l'évaluation des enseignements et au fonctionnement du conseil de perfectionnement ;
- Une absence d'approche et d'évaluation par compétences.

Recommandations

- Perfectionner le dispositif de suivi des étudiants et des diplômés, tant dans le cadre de l'insertion professionnelle que de la réussite des étudiants.
- Dynamiser les éléments de professionnalisation avec l'ouverture à l'apprentissage.
- Mettre en place un pilotage plus performant avec un conseil de perfectionnement complet analysant les données d'évaluation des enseignements.
- Mettre en place une approche et une évaluation par compétences.

MASTER MANAGEMENT

Établissements

Université Paris-Est Créteil ; Université Gustave Eiffel

Présentation de la formation

Le master *Management* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC), co-accrédité avec l'université Gustave Eiffel (UGE), est une formation comprenant cinq parcours, dont deux ouverts en première année (M1) et en deuxième année (M2) du cycle : *Conseil, études et recherche* ; *Management de la responsabilité sociale de l'entreprise*. Les parcours *Gestion des centres de formation d'apprentis*, *Gestion des entreprises sociales et solidaires* et *Gestion des organisations scolaires* sont ouverts uniquement en M2. La formation est portée par l'institut d'administration des entreprises (IAE) Paris-Est et contient entre 1 109 et 1 290 heures étudiant selon les parcours. Elle compte 64 étudiants et 77 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Management* s'inscrit pleinement dans la stratégie de formation de l'UPEC. Il bénéficie d'un bon ancrage socio-économique, apporte des réponses aux attentes managériales de secteurs spécifiques et a un excellent adossement à la recherche. L'insertion professionnelle, au regard de son niveau conforme à ce qu'il est donné d'observer dans des formations sélectives (supérieur à 75 % 30 mois en moyenne après l'obtention du diplôme), est à un niveau très honorable. Le pilotage de la formation s'appuie sur des dispositifs qui contribuent à renforcer son amélioration continue, mais ces dispositifs peuvent être améliorés. La faible attractivité de certains parcours questionne cependant leur soutenabilité et leur viabilité à long terme. L'ouverture de la formation à l'international reste modeste.

La formation entretient des liens solides avec le monde socio-économique et est pleinement tournée vers la professionnalisation des étudiants et des stagiaires de la formation continue. Le master *Management* bénéficie d'un bon ancrage dans le monde socio-économique. L'ensemble des parcours s'appuie sur des partenariats noués avec les acteurs clés du monde professionnel. Le stage, l'alternance et la formation continue, les séminaires hors les murs, les cas pratiques s'appuyant sur des problématiques d'organisations sont déployés dans la formation et renforcent son ancrage socio-économique. Ces dispositifs sont consolidés par l'intervention de professionnels délivrant des enseignements en lien avec leurs pratiques professionnelles et les objectifs de la formation. La mention de master est bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement. Elle comprend des parcours formant un tout cohérent et permettant d'aborder les problématiques actuelles de management dans des contextes et des organisations particulières. Cette formation vient compléter les différents masters proposés dans le domaine des sciences de gestion et du management dans l'établissement, sans constituer de doublon avec une autre mention ou un autre parcours.

Le master bénéficie d'un adossement à la recherche solide en proposant une formation à et par la recherche. Le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant au sein de la mention est important (77). La maquette pédagogique comporte des enseignements d'initiation à la recherche, des cours de méthodologie de la recherche, un séminaire d'écriture (dans le parcours *Gestion des entreprises sociales et solidaires*) et la production d'un mémoire de recherche (dans le parcours *Conseil, études et recherche*). Les étudiants bénéficient d'un document commun de rédaction du mémoire et de l'accompagnement d'un enseignant-chercheur. Les dispositifs sous-tendant cet adossement contribuent à renforcer les compétences en recherche des étudiants et favorisent l'adoption d'une vraie démarche réflexive autour des pratiques professionnelles. Il est regrettable que l'adossement à la recherche soit moins marqué dans les parcours *Gestion des organisations scolaires* et *Gestion des centres de formation d'apprentis*.

Le programme d'enseignement est complet, structuré en blocs de compétences générales, et mobilise des méthodes pédagogiques adaptées à l'accueil des différents publics. La maquette est articulée autour de blocs de compétences, mais l'approche par compétences n'est pas mise en œuvre. En effet, les compétences

proposées sont très générales et sont loin de couvrir l'ensemble des enseignements de tous les parcours. Les enseignements abordent l'ensemble des disciplines se rattachant aux sciences de gestion et du management, ainsi que des disciplines connexes permettant le développement de compétences spécifiques nécessaires au pilotage d'organisations de secteurs comme l'économie sociale et solidaire, d'établissements publics d'enseignement et de centres de formation d'apprentis. La formation repose sur des approches pédagogiques permettant d'assurer une transdisciplinarité et de renforcer les compétences des étudiants et des stagiaires de la formation continue.

La formation a des taux de réussite et d'insertion professionnelle globalement très honorables. Les taux de réussite vont de 87 % à 100 % dans certains parcours. Ils sont globalement à un niveau convenable. Les échecs s'expliquent par des mémoires non rendus ou des soutenances non effectuées. En ce qui concerne l'insertion professionnelle, elle est de bonne qualité pour les différents parcours de la mention où ceux-ci sont appréciés. Elle s'élève à 75 % en moyenne 30 mois après l'obtention du diplôme pour le parcours *Management de la responsabilité sociale de l'entreprise*. Les postes occupés sont en adéquation avec la formation. L'enquête sur les taux d'insertion professionnelle réalisée par l'établissement, dont le nombre de répondants est faible (5), n'intègre malheureusement pas les données liées aux évolutions professionnelles des personnes en formation continue. De même, ces enquêtes ne donnent pas d'information sur les opportunités qu'ont pu obtenir les stagiaires de la formation continue à l'issue de la formation.

Le pilotage de la mention s'appuie sur des outils principalement localisés au sein de chaque parcours et non au niveau de la mention. Ces dispositifs de pilotage et d'amélioration continue (évaluation des enseignements, réunion pédagogique, conseil de perfectionnement) sont d'une utilité avérée au niveau de chaque parcours, mais ils ne sont pas pensés au niveau de la mention. Ces conseils de perfectionnement, qui existent au niveau de chaque parcours, interrogent sur leurs contours (ils ne comprennent pas systématiquement des acteurs du monde économique) et sur la régularité de leur tenue (les conseils de perfectionnement présentés dans le dossier d'évaluation ont des dates variables, entre 2021 et 2023, soit une antériorité de deux années pour certains parcours). Le conseil de perfectionnement ne fonctionne pas de façon effectif au niveau de la mention.

La formation connaît des difficultés en ce qui concerne son attractivité. Bien que la mise en place de MonMaster ait contribué à augmenter le nombre de candidatures, cela n'a pas eu les effets escomptés sur les effectifs finaux. En ce qui concerne les effectifs de la mention, ils ont diminué (83 étudiants inscrits en 2020-2021 ; 64 en 2022-2023). Les parcours *Conseil, études et recherche* (1 étudiant en 2020-2021 ; 0 en 2022-2023), *Gestion des organisations scolaires* (16 étudiants en 2020-2021 ; 9 en 2022-2023) et *Gestion des centres de formation d'apprentis* (6 étudiants en 2020-2021 ; 5 en 2022-2023) connaissent des baisses importantes d'effectifs et ne sont pas soutenables. Cela entraîne une baisse globale des effectifs. Ces parcours qui peinent à toucher pleinement leur cible n'ont d'ailleurs pas ouvert en 2022-2023. Les transformations des parcours *Gestion des organisations scolaires* et *Gestion des centres de formation d'apprentis* en diplômes d'université, évoquées dans le dossier d'autoévaluation, sont des solutions pertinentes.

La formation a une ouverture à l'international relativement modeste. Les parcours ne proposent pas de doubles diplômes et l'ouverture à l'international repose surtout sur des collaborations académiques externes plutôt que sur une intégration dans le cursus lui-même. Les parcours *Management de la responsabilité sociale de l'entreprise* et *Conseil, études et recherche* disposent de conventions avec des pays africains (Maroc, Tunisie, Burkina Faso) et accueillent des étudiants internationaux. Les étudiants inscrits dans la mention bénéficient de cours de langues. La mention ne déploie aucun dispositif particulier pour l'international. Il n'y a pas de mobilité sortante, ni de stage réalisé à l'étranger.

Conclusion

Points forts

- Un bon ancrage dans l'écosystème socio-économique avec une réelle adaptation aux attentes des milieux professionnels partenaires de la formation ;
- Un adossement à la recherche de très bonne qualité.

Points faibles

- Une faible attractivité des parcours *Conseil, études et recherche*, *Gestion des organisations scolaires* et *Gestion des centres de formation d'apprentis* ;
- Une absence de données chiffrées concernant le devenir des stagiaires de la formation continue.

Recommandations

- Approfondir la réflexion sur la possibilité de faire évoluer les parcours *Gestion des organisations scolaires* et *Gestion des centres de formation d'apprentis* vers des diplômes d'université ou des certificats.
- Inclure dans les enquêtes d'insertion professionnelle des données permettant d'apprécier les évolutions de carrière des stagiaires de la formation continue.

MASTER MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DE SANTÉ

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Management des organisations de santé* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant deux parcours : *Management des établissements de santé* et *Management des organisations soignantes*. La formation est portée par l'institut d'administration des entreprises (IAE) Paris-Est et contient 1 260 heures étudiant. Elle compte 143 étudiants et 15 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Management des organisations de santé* s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie de formation de l'UPEC. Le programme proposé, qui vise à former des professionnels qualifiés dans le pilotage des organisations de santé, apporte des réponses aux enjeux de santé publique locale. Proposée en formation initiale, notamment en alternance, et en formation continue, la formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Les taux ainsi que la qualité de l'insertion professionnelle sont d'un excellent niveau. Si la maquette de formation est bien construite, il est regrettable que l'approche par compétences ne soit pas pleinement déployée. Le pilotage de la formation s'appuie sur des dispositifs dont le fonctionnement est réel, mais qui ne mobilisent pas d'acteurs extérieurs. L'ouverture à l'international de la formation est faible.

La formation a renforcé au cours de ces dernières années ses liens avec les acteurs du monde de la santé, ce qui contribue à renforcer la professionnalisation des étudiants et des stagiaires de la formation continue. Le master *Management des organisations de santé* bénéficie ainsi d'un bon ancrage dans son écosystème professionnel, même si des axes de progression demeurent. La formation n'inclut pas à ce jour dans son vivier de partenaires des acteurs clés du secteur de la santé, tel le Centre hospitalier universitaire (CHU) Mondor, et ses relations avec la faculté de santé de l'UPEC ne donnent pas lieu à une formalisation. Cela dit, l'ensemble des parcours de la mention est ancré dans la professionnalisation et bénéficie de ce renforcement des partenariats. L'encadrement des stages, de l'alternance et de la formation continue, les cas pratiques et l'intervention des professionnels s'appuyant sur des problématiques issues de leurs organisations sont déployés dans la formation et renforcent son ancrage socio-économique et la professionnalisation des étudiants.

Le master, conçu dans une perspective pluridisciplinaire et transdisciplinaire, est bien intégré dans l'offre de formation de l'UPEC. Ses deux parcours forment un tout cohérent et permettent d'aborder des problématiques actuelles de management des organisations de santé. À travers son positionnement spécifique autour des organisations de santé, cette formation permet une spécialisation nécessaire dans le vaste champ du management. La formation n'est pas en doublon avec une autre mention ou un autre parcours proposé au sein de l'établissement.

La formation obtient des taux de réussite et d'insertion professionnelle d'un excellent niveau. Les taux de réussite atteignent 95 % à 100 %. En ce qui concerne l'insertion professionnelle, elle est de 100 % 18 mois et 30 mois après diplomation dans l'enquête 2022. L'insertion professionnelle de la mention est de très bonne qualité. Les postes occupés sont en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation : cadre de santé ou directeur d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Ces données, appréciées à partir de l'enquête de l'établissement, s'appuient sur un taux de réponse de plus de 68 %.

Le master bénéficie d'un adossement à la recherche du fait de la présence d'enseignants-chercheurs de plusieurs disciplines dans son équipe pédagogique et d'une réelle mise en œuvre de la formation à et par la recherche. Les documents fournis ne permettent pas d'apprécier de façon précise le nombre d'enseignants-

chercheurs intervenant au sein de la mention. Cependant, une majorité d'entre eux est enseignant en sciences de gestion et du management. L'équipe pédagogique est complétée par la présence d'enseignants et d'enseignants-chercheurs de disciplines connexes. La maquette pédagogique comporte des enseignements d'initiation à la recherche. Les étudiants réalisent un mémoire appliqué et sont pour ce faire accompagnés par un enseignant-chercheur. Les dispositifs sous-tendant l'adossement à la recherche contribuent à renforcer les compétences en recherche des étudiants qui sont incités à transformer leur mémoire en communication à des colloques.

Le pilotage de la mention s'appuie sur des dispositifs contribuant à favoriser son processus d'amélioration continue. Ces dispositifs de pilotage (évaluation des enseignements, réunion pédagogique, conseil de perfectionnement) sont d'une utilité avérée au niveau de la mention. Le conseil de perfectionnement ne comprend cependant pas de personnalité extérieure.

Le programme des enseignements est complet, mais la maquette fournie dans le dossier d'autoévaluation n'est pas structurée en blocs de compétences. La maquette n'est pas articulée autour de blocs de compétences clairement précisés. Il s'agit d'une maquette classique articulée autour d'unités d'enseignement disciplinaires. Les enseignements dispensés couvrent cependant l'ensemble des problématiques se rattachant au management des organisations de santé.

La formation a une ouverture à l'international relativement faible du fait des différents rythmes de professionnalisation des étudiants. La mention ne déploie aucun dispositif particulier tourné vers l'international. Il n'y a pas de mobilité entrante, ni sortante, ni de stage réalisé à l'étranger. La formation ne propose pas ou ne prévoit pas à court ou moyen terme l'ouverture de doubles diplômes à l'international. Il n'y a aucun dispositif d'ouverture à l'international, à l'exception des cours de langue dont bénéficient les étudiants ou des dispositifs de mobilité et des cours disciplinaires proposés par l'UPEC.

Conclusion

Points forts

- Un master qui s'inscrit pleinement dans la stratégie de formation de l'établissement ainsi que dans l'écosystème socio-économique et socio-professionnel ;
- Des taux de réussite élevés ;
- Une insertion professionnelle de qualité ;
- Un bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Une absence de professionnels extérieurs dans le conseil de perfectionnement ;
- Un faible développement international ;
- Une absence de structuration de la formation en approche par compétences.

Recommandations

- Nommer des acteurs du monde économique dans le conseil de perfectionnement de la mention.
- Initier des dispositifs de développement à l'international en s'inscrivant dans les dispositifs proposés par l'établissement.
- Déployer de façon claire l'approche par compétences au sein de la formation.

MASTER MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Management des systèmes d'information* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique éponyme. La formation est portée par l'institut d'administration des entreprises (IAE) Paris-Est et contient 818 heures étudiant. Elle compte 28 étudiants et 16 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Management des systèmes d'information* a été créé pour répondre aux besoins des professionnels du secteur de la cybersécurité. La mention entretient de ce fait des liens très étroits avec les milieux socio-économiques concernés, ce qui fait d'elle une formation bien intégrée dans son paysage socio-économique. L'organisation pédagogique du master est bien structurée et s'appuie sur une approche par compétences de laquelle résultent des taux de réussite élevés et une insertion professionnelle de qualité.

Le parti pris du master *Management des systèmes d'information* de se situer dans une approche résolument interdisciplinaire en fait un master singulier qui cherche à répondre à une pénurie d'experts en cybersécurité.

La singularité de ce master est d'être ouvert aux étudiants provenant de parcours de gestion ou d'informatique. La mention, proposée en alternance et ouverte à la formation continue, ne compte que des étudiants en contrat d'apprentissage au cours de la période. Cette voie est très attractive pour les étudiants. La formation s'inscrit dans le continuum du parcours *Informatique et management* de la licence *Économie et gestion* et du diplôme d'université (DU) *Innovation et cybersécurité*. Le master *Management des systèmes d'information* est complémentaire à d'autres formations de l'UPEC, telles que le diplôme d'ingénieur en systèmes d'information de l'École publique d'ingénieurs de la santé et du numérique (EPISN), et plus particulièrement sa spécialité en sécurité informatique, et le parcours *Conception de système et cybersécurité* du master *Informatique* de la faculté des Sciences et technologie. On peut questionner le choix de l'UPEC de ne pas s'appuyer sur des formations existantes pour déployer une interdisciplinarité jugée nécessaire. Le master *Management des systèmes d'information* répond toutefois à un besoin national d'experts en cybersécurité et les emplois visés relèvent tous du management de la sécurité des systèmes d'information. Une forte communication autour des débouchés est déployée sur le site internet de l'IAE et sur les réseaux sociaux de la mention, qui dispose de comptes sur LinkedIn et sur Instagram.

La mention entretient des liens forts avec le monde socio-économique. L'IAE accueille près de 300 vacataires professionnels. Cette mise en avant de la professionnalisation se traduit par l'intégration à l'équipe pédagogique de professionnels à même de transmettre leurs pratiques. Ces derniers dispensent plus de 50 % des enseignements en deuxième année (M2). Les enseignements techniques liés à la cybersécurité et au développement informatique, tels que le *hacking* ou l'expression des besoins et l'identification des objectifs de sécurité, sont assurés par des praticiens spécialisés. Les étudiants participent à de nombreux événements professionnels, tels que des hackathons. Le master est parrainé par le Cercle des femmes de la cybersécurité et est partenaire du Club de la sécurité de l'information français (CLUSIF), association de référence de la cybersécurité en France.

L'organisation pédagogique du master est bien structurée et s'appuie sur une approche par compétences déployée depuis cinq ans. La finalité est de former les étudiants à toutes les dimensions de la cybersécurité. Le référentiel de la mention a ainsi été élaboré et centré sur les apprentissages à partir de l'analyse des métiers visés. La maquette de la mention est donc structurée sur deux années autour de compétences managériales

et techniques développées dans un environnement lié à la cybersécurité. La progressivité a été pensée afin que les compétences analytiques et réflexives se développent régulièrement de la première année (M1) au M2. Les compétences communes visées par la mention sont des compétences managériales nécessaires à tout cadre en management (gestion de projets, résolution de problèmes, force de proposition, pilotage de la performance, etc.), ainsi que des compétences techniques relevant de la sécurité des systèmes d'information. Des compétences additionnelles transversales (outils bureautiques avancés, bases de données et maîtrise de la langue anglaise) sont également développées. Cette approche par compétences s'inscrit complètement dans l'engagement de l'IAE Paris-Est dans les démarches qualité et d'accréditation internationale *Association to Advance Collegiate Schools of Business* (AACSB). Par ailleurs, la formation s'appuie sur des dispositifs de pilotage favorisant son amélioration continue. Une évaluation des enseignements est réalisée. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement, sans que l'on puisse déterminer comment se répartissent enseignants, étudiants et professionnels.

L'adossement à la recherche est fort. Il se concrétise de façon classique par un module d'initiation à la recherche en systèmes d'information en M1 et par la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche appliquée en M2. L'accompagnement des étudiants est assuré par des enseignants-chercheurs de l'Institut de recherche en gestion (IRG). Il est également demandé aux étudiants de rédiger et de soumettre des propositions de communications pour des colloques académiques, dont celui de l'Association information et management (AIM). À ce jour, un étudiant poursuit en thèse convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) et deux autres sont engagés dans la voie des études doctorales.

Les taux de réussite sont très élevés et l'insertion professionnelle est assurée. 100 % des inscrits ont validé leur diplôme parmi les deux premières promotions. La pédagogie par petits groupes et le suivi par l'équipe enseignante permettent une proximité dans les échanges et expliquent ce taux de réussite très élevé. L'analyse de l'insertion professionnelle n'est pas encore très précise, mais plusieurs entreprises ont fait des propositions d'embauche aux étudiants à l'issue de leur apprentissage et les étudiants en recherche d'emploi ont trouvé aisément un poste en adéquation avec leurs attentes et leur formation.

Conclusion

Points forts

- Un très bon positionnement de la formation qui lui permet d'être adaptée aux besoins des entreprises d'experts en cybersécurité ;
- Un taux de réussite très élevé ;
- Une forte implication de professionnels spécialisés pour dispenser les enseignements techniques ;
- Une organisation pédagogique bien structurée s'appuyant sur une approche par compétences.

Points faibles

- Une analyse imprécise de l'insertion professionnelle.
- Une interdisciplinarité limitée.

Recommandations

- Analyser l'insertion professionnelle des diplômés.
- Engager une réflexion sur les liens potentiels avec des formations existantes dans le domaine pour assurer une interdisciplinarité mieux maîtrisée.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant deux parcours : *International Master in Business Administration* et *Management des organisations*. La formation est portée par l'institut d'administration des entreprises (IAE) Paris-Est et contient 926 heures étudiant pour le parcours *International Master in Business Administration* et 656 heures étudiant pour le parcours *Management des organisations*. Elle compte 64 étudiants et 21 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Management et administration des entreprises* s'adresse à des étudiants détenteurs de diplômes non gestionnaires à la recherche d'une double compétence. Le contenu de la formation est diversifié, en mettant l'accent sur l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle. Un point méritant une amélioration concerne le renforcement de la communication, afin de toucher davantage de candidats intéressés par le parcours *Management des organisations*. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement n'est pas positionné au niveau de la mention mais des parcours.

Le master *Management et administration des entreprises* est complémentaire d'autres formations du 2^e cycle et répond ainsi au besoin de double compétence recherché par de nombreux acteurs socio-économiques nationaux et internationaux. Les étudiants initialement diplômés dans une discipline telle que le droit, les sciences, les langues, les lettres, la science politique, l'ingénierie, etc., trouvent dans le master *Management et administration des entreprises* une nouvelle compétence en management. La continuité ou l'articulation de la formation avec de précédents enseignements n'est pas un prérequis. La maquette du master a été structurée en blocs de connaissances et de compétences à partir des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) afin de tenir compte de la spécificité des deux parcours et de la diversité des métiers visés. Plus précisément, le parcours *Management des organisations* a été élaboré en collaboration avec l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN). Cette double compétence répond aux besoins des acteurs socio-économiques du territoire, tant dans le secteur privé avec des partenariats via Atouts jeunes universités et avec des entreprises telles que L'Oréal ou Air France, que dans le secteur public, le principal partenaire institutionnel de la formation étant la Direction générale de la gendarmerie nationale. La formation est bien ancrée sur le territoire, notamment grâce à ce partenariat.

Les enseignements sont très diversifiés afin de former les étudiants à l'entrepreneuriat et d'accélérer leur insertion professionnelle. Des projets d'entrepreneuriat sont co-construits en groupes et chaque année, un ou deux étudiants du parcours *Management des organisations* développent leur entreprise, mobilisant les dispositifs d'accompagnement mis en place à l'IAE en complément des connaissances acquises au sein du master. Des ateliers de recherche de stage en première année (M1) et en deuxième année (M2) sont organisés afin de favoriser l'obtention d'un stage de trois mois en M1 (stage non obligatoire compte tenu des profils des étudiants internationaux) et d'obtenir en M2 une expérience professionnelle de quatre mois (pour le parcours *Management des organisations*) à six mois (pour le parcours *International Master in Business Administration*). Les taux de réussite sont très élevés, entre 95 % et 100 %. Ceci peut s'expliquer par le fait que tous les étudiants du parcours *Management des organisations* sont en formation continue ou en apprentissage, et donc déjà en poste au cours de la formation. Par ailleurs, la double compétence aide les étudiants à négocier leur embauche avant la fin de la période de professionnalisation durant laquelle ils sont déjà en contrat à durée déterminée (CDD), contrat à durée indéterminée (CDI) ou validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'adossement à la recherche est bien déployé. Il se concrétise par un module d'initiation à la recherche en M1 et par la rédaction d'un mémoire de recherche appliquée en M2. L'accompagnement des étudiants par une majorité d'enseignants-chercheurs de l'Institut de recherche en gestion (IRG) valorise dans le parcours *Management des organisations* les meilleurs mémoires via leur publication dans des cahiers de recherche ou dans des chapitres d'ouvrages collectifs.

Les démarches qualité mises en œuvre dans la composante permettent un pilotage, tant du fond des apprentissages que des processus de suivi des étudiants, mais le pilotage est effectué davantage à l'échelle de la composante et des parcours que de la mention. La collecte de données est systématisée et suivie par deux ingénieurs du département Qualité de l'IAE. De nombreux indicateurs sont ainsi disponibles pour l'analyse de l'équipe pédagogique. L'évaluation des enseignements et le suivi des taux d'insertion professionnelle font notamment partie des prérequis aux certifications Qualicert et *Association to Advance Collegiate Schools of Business* (AACSB). Ces dispositifs sont complétés par la mise en place d'une démarche d'amélioration continue fondée sur une collecte complémentaire de données concernant les niveaux d'atteinte des compétences, ainsi que sur la redéfinition de la compétence ou l'évolution des maquettes pour atteindre une meilleure acquisition de cette compétence. Un comité Qualité formation est en place pour l'ensemble des mentions de management de l'IAE afin de réaliser le suivi de l'acquisition de compétences et d'échanger autour des résultats. Les conseils de perfectionnement, propres à chaque parcours, se tiennent une fois par an. Il est regrettable qu'il n'y ait pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

La dimension internationale est très présente dans le parcours *International Master in Business Administration*. Les cours y sont intégralement dispensés en anglais et complétés par des cours dans une seconde langue vivante : espagnol, allemand ou français langue étrangère (FLE). Ce parcours est particulièrement attractif via Campus France : en 2022, 166 candidatures ont été déposées pour l'entrée en M1, pour une capacité d'accueil de 12 places seulement.

Conclusion

Points forts

- Une formation adaptée pour des étudiants issus de formations pluridisciplinaires non gestionnaires ;
- Des enseignements diversifiés afin de former les étudiants à l'entrepreneuriat et d'accélérer l'insertion professionnelle ;
- Une démarche qualité développée.

Point faible

- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Recommandation

- Mettre en place un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Management et commerce international* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant huit parcours : *Commerce international et le monde chinois* ; *Commerce international et le monde Amérique latine* ; *Commerce international et le monde Amérique du Nord* ; *Commerce international et le monde européen* ; *Globalization and International Trade* ; *Management internationaux des projets digitaux*, ouvert en formation en alternance en deuxième année (M2) ; *Négociations internationales des projets commerciaux*, ouvert en formation en alternance en première année (M1) et en M2 ; *Graduate Program : International Transitions and the Enterprise of Tomorrow*. La formation est portée par la faculté d'Administration et échanges internationaux (AEI International School) et contient entre 842 et 881 heures étudiant selon les parcours. Elle compte 507 étudiants et 19 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Management et commerce international* est très attractif au regard des flux importants de candidatures reçues chaque année pour chacun des huit parcours, ce qui conforte sa pertinence dans l'offre de formation globale de l'UPEC. Les taux de réussite élevés, autour de 85 %, démontrent l'intérêt que les étudiants portent aux enseignements. L'adossement à la recherche est fort : un des parcours lui est entièrement dédié afin de préparer des projets de recherche que les étudiants ont la possibilité de mobiliser pour une poursuite d'études en doctorat. Enfin, l'orientation internationale du master s'appuie sur des enseignements dispensés dans deux langues étrangères afin de renforcer les compétences linguistiques des étudiants et, par la suite, leur insertion professionnelle. Toutefois, le déploiement de l'approche par compétences est incomplet, les informations concernant le suivi des diplômés sont parcellaires et le nombre d'enseignants-chercheurs est faible pour encadrer le nombre important de parcours.

Le master *Management et commerce international* est attractif grâce à une communication adéquate.

L'information concernant les parcours du master est diffusée via des vidéos de présentation des parcours, en formation initiale classique comme en formation en alternance, ainsi que via des communications sur les réseaux sociaux. Les flux de candidatures et le taux de sélectivité sont importants : la formation reçoit en moyenne 12 candidatures pour une place à l'entrée en M1 pour l'ensemble des huit parcours. Chaque parcours accueille entre 34 et 45 étudiants. Le master s'inscrit ainsi de façon tout à fait pertinente dans l'offre de formation globale de l'UPEC. Il s'adresse plus particulièrement aux étudiants de la licence *Administration et échanges internationaux*. La formation est pluridisciplinaire et propose des enseignements de droit, d'économie, de gestion, de sociologie et de géostratégie. Toutefois, les cours très généraux sont limités afin de structurer la mention de master selon trois niveaux : un tronc commun en M1, des cours de spécialisation par parcours et des options spécifiques au sein des parcours en fonction des métiers cibles.

Le pilotage de la formation est assuré de manière originale et entraîne des taux de réussite élevés. Afin de rester au plus près du contexte socio-économique, le master est piloté de manière originale par des binômes composés d'un enseignant-chercheur et d'un professionnel. L'internationalisation de la formation est portée par le vice-doyen aux relations internationales, qui intervient dans le master, ainsi que par une dizaine d'enseignants responsables de zones qui organisent les échanges pour les étudiants et l'accueil des professeurs invités, et qui se rendent à l'étranger dans le cadre de missions. En association avec les équipes pédagogique et administrative, plusieurs services de l'AEI International School sont mobilisés : relais international, aide à l'insertion professionnelle, etc. Il en résulte des taux de réussite élevés dans tous les parcours : environ 85 % des étudiants admis en 2022-2023 ont validé leur M1.

La pratique des compétences linguistiques est particulièrement développée et la formation a une réelle portée internationale au sein d'une composante structurante dans l'internationalisation de l'UPEC. L'orientation internationale du master *Management et commerce international* rend nécessaires les cours dispensés en anglais. Un niveau supérieur à 850 au *Test of English for International Communication* (TOEIC) est d'ailleurs un prérequis pour intégrer le master. Des enseignements sont également dispensés dans une deuxième langue vivante, au choix des étudiants. Le nombre d'heures étudiant en langues étrangères est de ce fait conséquent (environ 570 heures). Les étudiants bénéficient également des services des relations internationales de la composante, qui s'occupent de l'accompagnement administratif pour les mobilités entrantes et sortantes. 20 % à 30 % des étudiants bénéficient chaque année d'une expérience pédagogique à l'international, hors stage à l'étranger.

L'adossement à la recherche s'appuie sur l'apport des enseignants-chercheurs, ainsi que sur un *Graduate Program* dédié. De manière classique, des cours de méthodologie de la recherche sont dispensés dans tous les parcours et les étudiants sont accompagnés par des enseignants-chercheurs exerçant une activité de recherche en lien avec les enseignements dispensés. À cela s'ajoutent des séminaires ouverts à tous les étudiants durant lesquels des spécialistes présentent les enjeux contemporains de leurs domaines de recherche. Enfin, un parcours, le *Graduate Program : International Transitions and the Enterprise of Tomorrow*, est entièrement dédié à la recherche. Ce parcours forme les futurs chercheurs à développer une recherche appliquée en gestion, en économie ou en droit afin d'aider les entreprises à mettre en œuvre des innovations pertinentes pour faire face aux défis de demain. Les étudiants préparent un projet de recherche pouvant être présenté à une école doctorale et ils sont accompagnés par des enseignants-chercheurs de l'unité de recherche adossée à la composante, le Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt (LIPHA). Les diplômés de ce parcours peuvent ainsi poursuivre en doctorat ou travailler dans les unités de recherche et développement d'organisations internationales.

Le processus d'amélioration continue n'est pas mis en œuvre au sein de la mention. La composante contient un comité d'orientation stratégique (COS) qui réunit des responsables de l'AEI *International School*, quelques professionnels et la vice-présidente étudiante de l'UPEC. Ce COS effectue des propositions concernant principalement des modifications du contenu des enseignements pour garantir leur adéquation avec les métiers visés. Il ne remplit cependant pas des fonctions identiques à celles d'un conseil de perfectionnement de mention : sa composition n'est pas conforme à celle d'un conseil de perfectionnement et il ne s'agit que d'un comité à l'échelle de la composante et non de la mention. L'évaluation des enseignements et de la formation est en place, mais les réponses aux enquêtes sont peu nombreuses (79 réponses pour 507 étudiants en 2022-2023).

Les réponses à l'enquête d'insertion professionnelle 18 mois après l'obtention du diplôme sont peu nombreuses. Seulement 58 réponses ont été enregistrées en 2022-2023, ce qui ne permet pas un réel suivi de l'insertion professionnelle. Environ 85 % des répondants estiment occuper un emploi stable en adéquation avec la formation. Toutefois, les partenariats évoqués avec des entreprises locales ne permettent pas d'évaluer l'adéquation des différents parcours du master avec les besoins des partenaires du monde socio-économique, ni avec la finalité internationale de la formation.

L'approche par compétences n'est pas encore mise en œuvre. La maquette de la mention est élaborée à partir des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en fonction des métiers visés. Un travail de matérialisation des objectifs et des connaissances par matière enseignée est en cours, mais les blocs de compétences ne sont pas définis. L'approche par compétences n'est pas déployée.

Le nombre permanent d'enseignants-chercheurs est plutôt restreint. Il l'est au regard du nombre important d'étudiants, de la multiplicité et de la pluridisciplinarité des parcours, et des compétences spécialisées dans différentes sections du Conseil national des universités (CNU) en droit, en économie, en gestion, en langues et en littérature que cette offre de formation suppose.

Conclusion

Points forts

- Une très forte attractivité de la formation ;
- Des taux de réussite élevés ;
- Une forte pluridisciplinarité, notamment via la maîtrise de deux langues vivantes étrangères ;
- Un réel adossement à la recherche avec un parcours dédié.

Points faibles

- Une équipe enseignante restreinte au regard de la multiplicité des parcours ;
- Un suivi parcellaire de l'insertion professionnelle par manque de réponses des diplômés ;
- Une absence de conseil de perfectionnement de la mention et une participation trop restreinte des étudiants à l'évaluation des enseignements et de la formation qui nuisent à la qualité du processus d'amélioration continue ;
- Une approche par compétences lacunaire.

Recommandations

- Renforcer la part des enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique afin d'assurer un bon encadrement dans l'ensemble des parcours.
- Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle et de l'atteinte de la finalité internationale du master.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et s'assurer de la participation effective des étudiants à l'évaluation des enseignements et de la formation.
- Enclencher la démarche d'approche par compétences.

MASTER MANAGEMENT PUBLIC

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Management public* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique : *Développement et management des universités*. La formation est portée par l'institut d'administration des entreprises (IAE) Paris-Est et contient 345 heures étudiant. Fermée depuis la rentrée 2021-2022, elle comptait 5 étudiants et 7 enseignants permanents en 2020-2021.

Analyse globale

Le master *Management public* a pour objectif de renforcer la professionnalisation d'étudiants et d'auditeurs en formation continue en leur offrant une forte spécialisation dans le domaine du management et du pilotage des universités. La maquette pédagogique est bien construite autour de blocs de compétences. L'approche par compétences n'est cependant pas pleinement déployée. Les dispositifs de pilotage doivent être consolidés afin de contribuer au processus d'amélioration continue. L'adossement à la recherche de la formation est réel, mais celui-ci est fragilisé par le faible nombre d'enseignants titulaires de l'établissement dans l'équipe pédagogique. Cette formation spécialisée autour du management des universités, qui vise l'acquisition de compétences métiers permettant aux diplômés d'accéder à des fonctions dans les services centraux des universités, est une formation de niche. Bien que ses finalités soient en adéquation avec les objectifs de l'établissement, son hyper spécialisation, l'absence de partenariats académiques structurés avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, et la concurrence dont elle est l'objet entraînent son manque d'attractivité, qui au fil du temps a provoqué une érosion de ses effectifs, puis sa fermeture.

La maquette pédagogique est bien construite et proposée suivant des blocs de compétences. Le programme proposé par la formation est bien construit. Les enseignements proposés sont en lien avec les objectifs de la formation et sont structurés autour de blocs de compétences. Les compétences évoquées dans les blocs sont définies de façon assez large et témoignent d'une approche par compétences non encore aboutie. Les modalités d'enseignement mises en place dans chaque bloc ont pour objectif de valoriser les interactions avec les étudiants et de renforcer leur professionnalisation. L'équipe pédagogique de la formation est constituée d'intervenants professionnels de haut niveau ayant une bonne connaissance des problématiques de gouvernance des universités, dont les enseignements viennent renforcer la professionnalisation des étudiants, ainsi que par des enseignants-chercheurs qui dispensent 112 heures de cours. La modularité de la formation favorise son adaptation à l'ouverture en formation continue.

Le pilotage de la mention s'appuie sur des dispositifs dont la consolidation est nécessaire afin qu'ils favorisent son amélioration continue. Certains de ces dispositifs, comme l'évaluation des enseignements et les réunions pédagogiques, sont d'une utilité avérée. La formation dispose bien d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Celui-ci n'intègre que le responsable de la formation et les étudiants délégués. Il ne comprend pas d'acteurs du monde socio-économique. Par ailleurs, les taux de réussite ne sont malheureusement pas mesurés. Le dossier d'autoévaluation indique néanmoins que les redoublements sont rares. Ils s'expliquent par des mémoires non rendus. Afin de limiter cette situation, la possibilité est offerte aux auditeurs de la formation continue de réaliser la deuxième année de master (M2) en deux ans. Le taux d'insertion est excellent : 100 % des diplômés sont en emploi 18 et 30 mois après diplomation.

L'adossement à la recherche est réel mais reste fragile du fait de l'absence d'enseignants-chercheurs dont les travaux sont ancrés spécifiquement dans le domaine du management des universités. L'adossement à la recherche est réel et est surtout orienté vers la méthodologie d'accompagnement au mémoire par des enseignants-chercheurs. Dans la maquette, 17,5 heures sont consacrées à l'initiation à la recherche et en M2, une unité d'enseignement (UE) de 24 crédits ECTS est consacrée au mémoire de recherche appliquée. Les

étudiants sont accompagnés dans la définition d'une problématique, l'élaboration du design de la recherche et de la méthodologie, la réalisation d'une revue de littérature, l'analyse des résultats de la recherche et la rédaction. Ces dispositifs sont complétés par des projets collectifs de recherche qui sont développés en lien avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cela consolide la démarche réflexive des étudiants et contribue à consolider l'adossement à la recherche de la formation. Cependant, la formation ne dispose pas d'un vivier d'enseignants-chercheurs interne à l'établissement développant des travaux sur les universités et elle s'appuie principalement sur des intervenants externes. Cela fragilise sa soutenabilité en termes de ressources humaines pérennes et d'adossement à la recherche.

L'attractivité de la formation et son évolution dans un environnement très concurrentiel constituent sa principale faiblesse. Entre 2018 et 2020, avec la fermeture de la formation initiale, la principale cible de la formation était les stagiaires de la formation continue. Celle-ci était pensée et organisée sous forme modulaire pour répondre à leurs attentes. La formation n'a cependant pas rencontré son public : les effectifs se sont érodés. En se positionnant sur la niche des universités, la formation était en concurrence avec les nombreuses formations universitaires du même type (notamment à l'IAE de Montpellier (master *Management des universités et technologies de l'information*) et à l'École normale supérieure (ENS) de Lyon (master *Administrateur des institutions de recherche et de diffusion des connaissances*), etc.) ou des formations d'entrée en fonction ou de mise à niveau proposées aux personnels en fonction dans les universités, par l'Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche et de support à l'enseignement supérieur ou à la recherche (AMUE), France Universités, l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation, etc. De même, plusieurs établissements universitaires développent depuis quelques années des programmes internes destinés à faire monter leurs cadres en compétences.

La formation ne bénéficie pas d'un fort ancrage dans son environnement socio-économique. Elle n'a pas de partenariats académiques clairement élaborés avec des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, bien qu'elle mobilise des professionnels issus de ce monde, et aucune convention ne formalise un cadre de coopération avec des attentes claires de chaque partie. Aussi l'ancrage socio-économique de la formation est-il faible.

L'internationalisation de la formation reste limitée. La mention n'a pas de double diplôme et ne propose aucune ouverture à l'international. Bien que le dossier d'autoévaluation indique que la formation soit peu compatible avec l'ouverture à l'international, les problématiques de gouvernance et de pilotage des universités publiques peuvent bien s'inscrire dans une perspective internationale. Il faut cependant souligner que la dimension comparative est bien prise en compte dans les connaissances transmises, dans le cadre d'une UE dédiée.

Conclusion

Points forts

- Une maquette pédagogique bien construite et en accord avec les objectifs de la formation ;
- Une formation construite en adéquation avec les objectifs de l'établissement.

Points faibles

- Une attractivité faible ayant conduit à la fermeture de la formation en 2021 et à sa non-réouverture à ce jour ;
- Une formation en concurrence avec de nombreuses autres formations ou des dispositifs de formation identiques ;
- Un faible ancrage dans l'environnement socio-économique ;
- Un adossement à la recherche contrarié par le faible nombre d'enseignants permanents ;

- Une formation trop restreinte au monde des universités et non élargie aux autres organisations du secteur public ;
- Une formation rencontrant des problèmes de soutenabilité ;
- Une approche par compétences insuffisamment aboutie.

Recommandations

- Déterminer si l'analyse des raisons de la faible attractivité de ce master auprès des publics cibles en formation initiale et en formation continue reste d'actualité.
- Approfondir la réflexion sur la place du master dans son environnement académique.
- Étudier les possibilités de renforcement de l'ancrage du master dans son environnement socio-économique.
- Renforcer l'encadrement par des enseignants-chercheurs en lien avec la thématique du master pour conforter son adossement à la recherche.
- Réfléchir à un éventuel élargissement des finalités du master au-delà du seul management des universités.
- Approfondir l'analyse qualitative engagée sur la soutenabilité.
- Finaliser la mise en œuvre de l'approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une attractivité faible ayant conduit à la fermeture temporaire de la formation depuis 2021 ;
- Une formation en concurrence avec de nombreuses autres formations ou des dispositifs de formation identiques ;
- Un faible ancrage dans l'environnement socio-économique ;
- Un adossement à la recherche contrarié par le faible nombre d'enseignants permanents ;
- Une formation trop restreinte au monde académique et non élargie aux autres organisations du secteur public ;
- Une formation rencontrant des problèmes de soutenabilité.

MASTER MARKETING, VENTE

Établissements

Université Paris-Est Créteil ; Université Gustave Eiffel

Présentation de la formation

Le master *Marketing, vente* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC), co-accrédité avec l'université Gustave Eiffel (UGE), est une formation comprenant huit parcours : *Ingénieur d'affaires ; Marketing chef de produit ; Marketing digital ; Marketing et management des services ; Conseil, études et recherche en marketing ; Business Development ; Innovation, design et luxe ; Géomarketing*. La formation est portée par l'institut d'administration des entreprises (IAE) Paris-Est (hormis pour le parcours *Géomarketing*, porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines (LLSH)) et contient entre 748 et 1 268 heures étudiant selon les parcours. Elle compte 228 étudiants et 18 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Marketing, vente* atteint son objectif de professionnalisation des étudiants en adéquation avec la stratégie de l'UPEC et pour les différentes spécialisations proposées. Il bénéficie par ailleurs d'un très bon adossement à la recherche. Le pilotage de la mention peut cependant être amélioré sur plusieurs points afin d'assurer le maintien d'une bonne attractivité pour tous les parcours. L'ouverture à l'international est peu développée. De même, le dossier d'autoévaluation présente la formation comme comprenant huit parcours mais il fait par ailleurs état de sept parcours. Il ne fournit aucune information sur le parcours *Géomarketing*, porté par l'UFR LLSH, qui est également un parcours du master *Géographie*.

Le master *Marketing, vente* démontre une très forte professionnalisation. Tous les parcours de la mention, tant en première année (M1) qu'en deuxième année (M2), permettent une professionnalisation au travers d'un stage obligatoire, qui peut être réalisé à l'international, ou d'un apprentissage pour un ou deux ans. En 2022-2023, la promotion compte 199 apprentis sur 228 étudiants, tous parcours confondus. De nombreux intervenants professionnels sont également associés à la formation à travers des enseignements et la proposition d'exemples pratiques ou de projets à réaliser. La formation propose aussi d'intégrer un public de la formation continue dans tous les parcours. Les enquêtes d'insertion professionnelle réalisées par l'établissement sont variables en qualité selon les parcours. Pour celles disponibles, les taux s'établissent entre 90 % et 100 % à 18 mois et 30 mois. Les emplois occupés sont en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation. Les taux de réponse sont excellents : ils oscillent entre 58 % et 71 %. Il est regrettable de ne pas disposer des données pour tous les parcours de la mention.

Le master met en place un très bon adossement à la recherche. Dans la maquette, 60 heures de cours sont consacrées à la recherche et sont surtout orientées vers la méthodologie. Les liens avec l'Institut de recherche en gestion (IRG) de l'UPEC sont réels, matérialisés par le suivi des mémoires appliqués qui est réalisé par des enseignants-chercheurs. Ils invitent les étudiants à candidater à des prix de mémoire de recherche et à transformer leur mémoire en communications dans des conférences scientifiques. L'éthique et l'intégrité sont également abordées au cours du suivi des mémoires. La formation comprend le parcours *Conseil, études et recherche en marketing* de 475 heures, exclusivement consacré à la formation à la recherche, visant à préparer les étudiants souhaitant effectuer des études doctorales. Ce parcours a cependant un effectif en baisse (le nombre d'étudiants inscrits passe ainsi de 8 en 2020-2021, à 6 en 2021-2022 puis à 0 en 2022-2023).

Le master *Marketing, vente* est en adéquation avec la stratégie de l'établissement et est fortement adossé aux attentes du monde du monde socio-économique. La formation est bien articulée autour d'enseignements de tronc commun en marketing et en management, ainsi que d'enseignements pluridisciplinaires (comportements humains, gestion de projet, pilotage de la performance) en M1 et d'un socle d'approfondissement qui permet la spécialisation en M2. Cette articulation permet à des étudiants ayant suivi un cursus en gestion dans le cadre de leur licence de se spécialiser dans un domaine du marketing. Elle permet également une poursuite d'études

pour des étudiants d'autres secteurs disciplinaires de l'établissement. La formation propose des parcours en lien avec les demandes du monde socio-économique.

L'attractivité du master reste bonne malgré une baisse des candidatures au cours de la période. Les parcours *Ingénieur d'affaires ; Marketing digital ; Marketing et management des services ; Innovation design et luxe* ont vu leur nombre de candidats divisé par deux ou plus. Le parcours *Business Development* a lui connu une augmentation des candidatures. En termes d'effectifs admis, les parcours ayant subi la plus forte baisse sont *Marketing chef de produit* et *Marketing digital*, où le nombre d'étudiants admis a été divisé par deux. L'évolution de l'attractivité et des effectifs ne donne pas lieu à une analyse par les équipes pédagogiques de la formation.

Le pilotage de la mention s'appuie sur des outils principalement localisés au sein de chaque parcours et non au niveau de la mention. Ces dispositifs de pilotage (évaluation des enseignements, réunion pédagogique, conseil de perfectionnement) sont mis en place au niveau de chaque parcours et ne sont pas pensés au niveau de la mention. De plus, les conseils de perfectionnement des parcours n'incluent pas de professionnels extérieurs à la formation. La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, alors qu'il est pourtant de nature à favoriser la qualité du processus d'amélioration continue de celle-ci. Le parcours *Géomarketing*, localisé à l'UFR LLSH est ignoré de l'évaluation.

La pédagogie est en accord avec les compétences visées, avec un bémol concernant des enseignements manquants autour de la transition écologique et du portfolio. La maquette est articulée autour de quelques blocs de compétences, mais l'approche par compétences n'est pas mise en œuvre. Pour l'ensemble des parcours, ces blocs correspondent aux compétences visées. Certaines modalités d'enseignement mises en place ont pour objectif de valoriser les interactions avec des *serious games*, des travaux de groupe et des ateliers ludo-pédagogiques en relation avec les entreprises.

L'internationalisation de la formation reste limitée. La mention ne propose pas de double diplôme à l'international mais des cours disciplinaires sont dispensés en anglais, et des cours d'anglais sont dispensés aux étudiants. Les étudiants sont préparés dans le cadre de ces cours de langue à passer le *Test of English for International Communication* (TOEIC). Ces heures ne sont pas uniformes selon les parcours. Seuls trois parcours en bénéficient. Actuellement, les mobilités sortantes et entrantes sont faibles (un étudiant par an).

Conclusion

Points forts

- Une forte professionnalisation et un bon ancrage dans l'offre de l'établissement ;
- De bons taux d'insertion professionnelle ;
- Un très bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention ;
- Une légère baisse d'attractivité ;
- Un pilotage qui raisonne davantage au niveau des parcours que de la mention ;
- Une ouverture internationale limitée.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement pour la mention et veiller à sa bonne composition, avec des acteurs du monde professionnel.

- Analyser les baisses de candidatures dans les parcours concernés et prendre les mesures adéquates pour assurer la pérennité globale de la mention.
- Mettre en place un pilotage à l'échelle de la mention et non pas des parcours.
- Renforcer l'internationalisation, notamment en proposant des enseignements et/ou des séminaires en anglais.

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant trois parcours, tous ouverts au public de la formation continue : *Ingénierie immobilière* ; *Analyse et modélisation des risques* ; *Analyse des risques et conformité*. La deuxième année (M2) est ouverte en formation initiale classique et en formation en alternance, à la différence de la première année (M1) commune, *Monnaie, banque, finance, assurance*, accessible uniquement en formation initiale classique. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques et de gestion et contient entre 918 et 947 heures étudiant selon les parcours. Elle compte 104 étudiants et 14 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

L'objectif du master *Monnaie, banque, finance, assurance* est d'assurer l'insertion professionnelle des étudiants dans les domaines définis par ses parcours. Cet objectif est cohérent avec l'environnement de la formation, son organisation et son contenu. Le master est attractif et l'objectif de professionnalisation est globalement atteint. Pour autant, l'absence d'approche par compétences et de conseil de perfectionnement freine la démarche d'amélioration continue et ne permettent pas d'assurer la pérennité de l'attractivité.

L'objectif de professionnalisation est cohérent avec l'environnement de la formation ainsi qu'avec son organisation et son contenu. La formation s'inscrit dans la stratégie de l'établissement par le développement de l'alternance (en M2) et l'intégration récente au centre de formation d'apprentis (CFA) de l'UPEC. Le master offre une voie de poursuite d'études clairement professionnalisante aux étudiants de troisième année de licence de la composante (on ne connaît toutefois pas la proportion de ces étudiants qui intègrent le master). L'organisation des parcours est lisible et permet d'identifier les domaines de métiers visés. L'adossement à la recherche, principalement assuré via la rédaction d'un mémoire, prend également en considération l'objectif de professionnalisation. La formation interagit fortement avec le monde professionnel au travers du partenariat avec l'École supérieure de la banque, de l'accréditation internationale *Royal Institution of Chartered Surveyors* (RICS) pour le parcours *Ingénierie immobilière* ou via les professionnels intervenants dans les enseignements (principalement en M2, pour environ 50 % du volume horaire). Ces intervenants assurent également une cohérence entre l'objectif de professionnalisation et le contenu de la formation (par exemple avec des enseignements d'expertise ou des certifications professionnelles propres à chaque parcours). L'École supérieure de la banque et le RICS sont par ailleurs parties prenantes dans la définition de ce contenu.

La formation est attractive et l'objectif de professionnalisation est globalement atteint. Le nombre de dossiers de candidature en M1 est élevé, malgré une diminution au cours des dernières années (de 1 127 en 2020-2021 à 862 en 2022-2023). La formation admet entre 10 % et 12 % de ces candidats à l'entrée. La proportion d'étudiants de M2 qui parviennent à trouver un contrat d'apprentissage est élevée (42 sur 49 en 2020-2021 et 40 sur 49 en 2022-2023, soit de l'ordre de plus de 80 %), même si les données ne permettent pas de savoir si cette proportion concerne tous les parcours (on ignore également le nombre d'étudiants qui effectuent réellement un stage en M1). Le taux d'insertion professionnelle est également élevé : 95 % 18 mois après la diplomation, avec un accès direct à l'emploi de 40 % (enquête de 2022 ayant reçu un taux de réponse de 75 %). Les emplois occupés sont en adéquation avec la formation (par exemple, analyste immobilier, chargé d'affaires entreprises ou contrôleur des engagements). 70 % des répondants à l'enquête 2022 disent être satisfaits de l'emploi qu'ils occupent.

Les processus d'analyse des résultats et d'évaluation interne sont lacunaires. La formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement. Sa mise en place serait pourtant d'autant plus facile que les contacts de la formation avec les professionnels sont nombreux. La coordination avec l'établissement dans le domaine du suivi des flux de candidatures et de l'insertion professionnelle interroge : l'autoévaluation se contente en effet

d'observer que les chiffres reportés sont erronés. Il n'y a notamment pas d'analyse de l'efficacité des processus de recrutement des étudiants et des dispositifs d'information et d'orientation. Le master a organisé l'évaluation des enseignements en 2022-2023, mais seulement 20 étudiants y ont répondu. Il n'y a pas d'indication sur la façon dont l'évaluation se déroule, ce qui témoigne d'une absence de réelle démarche d'amélioration continue.

Le pilotage pédagogique de la formation est trop peu développé pour participer à une démarche d'amélioration continue. La maquette ne montre que peu d'éléments indiquant des modalités d'enseignement variées (simulations d'entretiens en M1 ou modules de certification en ligne via la plateforme de l'École supérieure de la banque en M2). Il n'y a pas d'information qui permettrait d'en identifier d'autres et surtout d'appréhender la façon dont elles sont organisées pour améliorer la formation. Le principe affiché est d'ailleurs que les pratiques pédagogiques sont déterminées individuellement par chaque enseignant. Il n'y a pas de signe d'une véritable réflexion commune à ce sujet au sein de l'équipe pédagogique. Ainsi, aucun projet n'est mis en place ou même envisagé pour évoluer vers une approche programme et par compétences. Cette approche rendrait la formation encore plus identifiable du point de vue de l'objectif de professionnalisation et plus performante dans l'accompagnement des étudiants. Elle permettrait également de développer l'offre de formation dans le périmètre du master, par exemple à destination du public de la formation continue, au travers de certificats universitaires.

Conclusion

Points forts

- Un monde professionnel reconnu et qui participe à la formation au travers du partenariat avec l'École supérieure de la banque et de l'accréditation internationale RICS ;
- Une formation attractive ;
- Une organisation des parcours lisible et adaptée aux métiers visés ;
- Une ouverture à l'alternance en M2 avec un nombre significatif de contrats et une bonne insertion professionnelle des diplômés.

Points faibles

- Une faible analyse des résultats du recrutement ;
- Un manque de coordination avec l'établissement dans l'analyse de l'insertion professionnelle ;
- Une absence de conseil de perfectionnement de la mention ;
- Une absence d'approche par compétences.

Recommandations

- Revoir le processus d'évaluation interne, notamment en matière d'analyse des résultats du recrutement.
- Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement de la mention pour améliorer le pilotage et favoriser le développement de l'offre de formation dans le domaine.
- Évoluer vers une approche par compétences.

MASTER POLITIQUES PUBLIQUES

Établissement

Université Paris-Est Créteil ; Université Gustave Eiffel

Présentation de la formation

Le master *Politiques publiques* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC), co-accrédité avec l'université Gustave Eiffel (UGE), est une formation comprenant cinq parcours : *Affaires publiques* ; *Politiques de santé et risques environnementaux* ; *Transformation numérique et territoires* ; *Pilotage et évaluation des politiques publiques pour les élus* ; *Graduate Program École socio-environnementale – Politiques de santé et risques environnementaux*. La formation est portée par l'institut d'études politiques (IEP) de Fontainebleau. Elle compte 68 étudiants et 14 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Politiques publiques* est issu d'une importante restructuration et s'inscrit parfaitement dans les axes stratégiques de l'UPEC (« Santé, société, environnement » ; « Numérique, sciences et pratiques »). Il a d'ailleurs obtenu un *Graduate Program*. Cette formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche et offre la possibilité d'effectuer plusieurs stages, favorisant ainsi l'insertion professionnelle. La maquette de formation est peu claire. Elle se présente sous la forme d'un tableau Excel comprenant 12 onglets, chacun correspondant à un parcours : soit de la mention *Politiques publiques*, soit de la mention *Administration publique*, soit de la mention *Études européennes et internationales*, soit de la mention *Science politique*. Un certain nombre d'indicateurs ne sont pas renseignés dans le dossier d'autoévaluation (capacité d'accueil, nombre d'enseignants, nombre d'heures étudiant de la maquette). Les données transmises ne permettent pas d'évaluer précisément la réussite et l'insertion professionnelle. Le pilotage de la formation est, de ce point de vue, limité.

L'adossement de la formation à la recherche est d'excellente qualité. La mention met l'accent sur les différents aspects de la recherche (méthodologie, épistémologie, instruments, mise en œuvre de l'objet, etc.) via des unités d'enseignement (UE) dédiées, mais aussi un atelier rédaction en deuxième année (M2) et un atelier lecture en première année (M1) représentant 90 heures de formation. Ces enseignements sont encore renforcés par la participation obligatoire à des conférences, l'accueil des étudiants au sein du Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt (LIPHA), la rédaction d'un mémoire en M2 et l'ouverture de l'espace numérique de l'observatoire des politiques publiques aux écrits d'étudiants. Cet adossement à la recherche devrait être encore valorisé via l'ouverture annoncée d'un nouveau parcours *Métiers de la recherche et de l'expertise* et d'une nouvelle bibliothèque sur le campus de l'IEP. On peut regretter toutefois que le nombre total d'enseignants dans la formation et le nombre d'heures étudiant de la maquette ne soient pas indiqués, ce qui permettrait de se faire une idée précise de la place des enseignants-chercheurs et des chercheurs au sein de l'équipe pédagogique. Les données fournies ne sont pas cohérentes : le dossier d'autoévaluation mentionne 35 enseignants, mais 20 enseignants-chercheurs assurant 450 heures d'enseignement et 20 professionnels ; tout comme sont mentionnés 14 titulaires et 11 non titulaires, mais il fait également état de 35 enseignants, toutes sections confondues, intervenant dans le master.

La formation intègre plusieurs éléments de professionnalisation. 20 professionnels dispensant 450 heures d'enseignement (ce qui, ajouté aux 450 heures assurées par des enseignants-chercheurs et des chercheurs, représenterait un total de 900 heures d'enseignement dans la maquette) sont intégrés à l'équipe pédagogique, parfois dans le cadre d'enseignements assurés en binôme avec un enseignant-chercheur. L'un des points forts de cette mention est la réalisation de trois stages, dont deux obligatoires, ce qui représente un minimum de 10 semaines d'expérience professionnelle dans le cursus, valorisés à hauteur de 57 crédits ECTS. Ces stages sont associés à un module d'insertion professionnelle. Tous les parcours sont ouverts à l'alternance, mais seuls des contrats d'apprentissage sont signés (entre un et quatre chaque année). Le dossier d'autoévaluation fait état de la nécessité de renforcer le suivi administratif et pédagogique des étudiants de manière à développer l'apprentissage.

L'ouverture à l'international est présente au travers d'un partenariat privilégié. Un double diplôme d'études européennes est ouvert aux étudiants via un partenariat avec l'université Babes-Bolyai (en Roumanie). Il s'accompagne de mobilités enseignantes et de manifestations scientifiques communes. Ce partenariat se retrouve également dans l'encadrement et le suivi de doctorants. Les mobilités sortantes étudiantes et enseignantes pourraient encore être améliorées, l'équipe pédagogique y travaille. Si aucune langue vivante étrangère n'est enseignée en master, trois cours de 20 heures sont dispensés en anglais. Il n'est pas précisé si un niveau en langue étrangère est requis ou attesté pour l'entrée en master. Il n'y a pas d'heure de français langue étrangère (FLE), alors que le master accueille des étudiants roumains francophones. Dans la mesure où la formation entretient des relations privilégiées avec le partenaire roumain, une initiation à cette langue serait la bienvenue pour favoriser les mobilités sortantes.

La formation s'inscrit dans les axes stratégiques de l'UPEC. Cette adéquation est encore soulignée par l'obtention d'un *Graduate Program* au sein du parcours *École socio-environnementale – Politiques de santé et risques environnementaux*. Si le master *Politiques publiques* correspond aux axes stratégiques de l'établissement ainsi qu'à l'objectif affiché de développer la professionnalisation, le dossier d'autoévaluation ne fait pas état de cohérence ou de complémentarité par rapport aux autres mentions du domaine des sciences politiques, alors que plusieurs enseignements sont mutualisés. De même, il n'est pas fait état de lien avec la mention *Droit de la santé*, notamment avec le parcours *Droit du système de santé*, alors que les formations sont manifestement complémentaires.

Certaines incohérences empêchent de se faire une idée exacte du taux de diplomation. Celui-ci serait relativement faible si l'on s'en tient aux données figurant dans le dossier d'autoévaluation : 14 diplômés pour 68 inscrits en 2022-2023 uniquement pour le parcours *Affaires publiques*, alors même que 13 étudiants ont validé tous leurs crédits ECTS en M1 et 13 en M2 dans le parcours *Politiques de santé et risques environnementaux* (le nombre d'inscrits dans ce parcours pour l'année 2022-2023 s'élevant à 23). D'autres incohérences peuvent être relevées, nuisant à l'évaluation des taux de réussite. Ainsi, la somme du nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS et du nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en M1 est supérieure au nombre d'inscrits. Le nombre de candidats renseigné fait apparaître un taux de pression à l'entrée des parcours *Politiques de santé et risques environnementaux* et *Transformation numérique et territoires* relativement faible (respectivement 51 candidats pour 35 admis et 5 candidats pour 0 admis en 2021-2022 ; 41 candidats pour 26 admis et 10 candidats pour 9 admis en 2022-2023).

La rareté des données communiquées concernant l'insertion professionnelle des étudiants ne permet pas de l'évaluer. Aucune donnée provenant de l'établissement n'est fournie pour cette mention, sans que cette absence soit expliquée. Le dossier d'autoévaluation fait état d'une cellule de suivi de l'insertion et du devenir des étudiants propre à l'IEP, qui a réalisé une enquête pour certains parcours du domaine des sciences politiques, dont *Affaires publiques* et *Politiques de santé et risques environnementaux*. Les données quantitatives et qualitatives récoltées sont précieuses car, si elles ne permettent pas de se faire une idée précise des taux d'insertion professionnelle, elles apportent des indications sur les postes occupés en sortie de master (essentiellement des contrats à durée déterminée), ainsi que des pistes concrètes pour faire évoluer la formation. Aucun étudiant interrogé ne se prononce sur le degré d'adéquation entre la formation en master et le métier occupé. Les moyens alloués à ces enquêtes d'insertion professionnelle devraient être renforcés.

Le processus d'amélioration continue doit être formalisé et recentré autour de la mention. Le dossier d'autoévaluation fait état d'un conseil de perfectionnement, mais il n'est pas propre à la mention. Le compte rendu fourni concerne toutes les formations de l'IEP : un paragraphe seulement concerne la mention *Politiques publiques*. Parmi les membres présents, on retrouve le responsable de la mention et celui du parcours *Transformation numérique et territoires*, mais pas des parcours *Affaires publiques* et *Politiques de santé et risques environnementaux*. Étaient présents également des représentants du monde professionnel, sans qu'il soit précisé si ces derniers enseignent dans la formation, de même pour les représentants étudiants : on ne sait pas s'ils suivent ou ont suivi la formation. Il est fait mention de quelques points discutés sans plus de précision, notamment sur les modalités de travail du conseil de perfectionnement et l'analyse des données quantitatives et qualitatives collectées. De même que pour les enquêtes d'insertion professionnelle, c'est l'IEP qui s'est doté d'un formulaire d'évaluation des formations, avec seulement 19 répondants sur 68 inscrits. Un conseil de perfectionnement propre à la mention serait mieux à même de contribuer à la qualité du processus d'amélioration continue.

L'approche par compétences n'est pas déployée. Le dossier d'autoévaluation fait état d'un travail sur les compétences entamé en collaboration avec les professionnels. Pour l'instant, ces compétences visées n'apparaissent pas dans la maquette de formation. L'équipe pédagogique pourrait mettre à profit les ressources humaines et matérielles offertes par le Centre d'ingénierie et de développement pédagogique pour réfléchir à la formation en termes d'alignement pédagogique. De même, le recours à la plateforme Karuta, choisie par l'établissement pour évaluer les compétences, pourrait être une aide précieuse, aucun étudiant n'ayant de e-portfolio. L'engagement étudiant et des compétences transversales sont valorisés via un module « Projets individuels et collectifs ». Les étudiants peuvent également intervenir au cours de la conférence

citoyenne organisée chaque année. Toutefois, le dossier d'autoévaluation ne fait pas état d'innovations pédagogiques, ni d'utilisation de toutes les ressources mises à disposition par l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une bonne professionnalisation développée tout au long du cursus ;
- Une formation qui s'inscrit parfaitement dans les axes stratégiques de l'UPEC.

Points faibles

- Diverses lacunes dans le dossier d'autoévaluation qui ne permettent pas d'apprécier pleinement le positionnement de cette formation dans son environnement académique, la place effective des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, la qualité de la réussite étudiante et celle de l'insertion professionnelle ;
- Un processus d'amélioration continue qui manque de formalisation ;
- Une approche par compétences à développer.

Recommandations

- Clarifier la situation du master au regard de son positionnement dans son environnement académique, de la place des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, de la réussite des étudiants et de leur insertion professionnelle.
- Formaliser la composition, les compétences et les méthodes de travail du conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
- Mettre en place l'approche par compétences en s'appuyant sur les ressources humaines et matérielles de l'établissement et des représentants des métiers ciblés par le master.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Besoin de compléments d'information concernant le positionnement de la formation au sein de son environnement académique ;
- Besoin de compléments d'information concernant la composition de l'équipe pédagogique ;
- Manque d'informations relatives à la qualité de la réussite ;
- Manque d'informations concernant la qualité de l'insertion professionnelle.

MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *STAPS : management du sport* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique : *Dynamiques métropolitaines et logique d'acteurs*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'éducation, sciences sociales (SESS) et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Elle compte 46 étudiants et 10 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *STAPS : management du sport* s'inscrit dans la stratégie de formation de l'UPEC. Cette formation proposée en formation initiale, principalement en alternance, bénéficie d'un réel ancrage socio-économique. Elle a un positionnement assez original dans le paysage des formations offertes à l'UPEC. Les taux de réussite ainsi que le taux d'insertion professionnelle sont situés à des niveaux très honorables. La formation est relativement bien adossée à la recherche. Son pilotage s'appuie sur des dispositifs peu déployés. De même, l'approche par compétences n'est pas en place. Le dossier d'autoévaluation fait état d'un désaccord entre l'équipe pédagogique de la formation et la direction de l'UFR SESS et STAPS, ainsi que d'un arrêt sans consultation des responsables de la formation du partenariat entre celle-ci et l'IAE de l'UPEC. Cette situation, sur laquelle un complément d'information est nécessaire, est de nature à fragiliser le déroulement de la formation et les conditions d'apprentissage des étudiants.

La mention de master est bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement et dans son territoire, cependant elle fait face à des difficultés concernant ses partenariats académiques qui la fragilisent. Cette formation vient compléter les différents masters en management proposés à l'UPEC sans constituer de doublon avec une autre mention. Le master est un excellent levier de poursuite d'études pour les étudiants de troisième année de licence *STAPS : management du sport* de l'UPEC, ainsi que pour quelques étudiants titulaires d'autres licences (en histoire, en communication, en sciences de gestion, etc.) de l'UPEC ou d'autres établissements. Sa principale zone de recrutement est l'Île-de-France, ce qui témoigne de son ancrage territorial. La formation est cependant fragilisée par la fin de son partenariat avec l'IAE, imposée par l'UFR, qui selon le dossier d'autoévaluation est préjudiciable à son attractivité, à la qualité de ses recrutements, à la professionnalisation des étudiants du fait d'un moindre accès à l'apprentissage, et à la qualité de l'encadrement. Par ailleurs, la formation maintient ses effectifs aux alentours de 50 étudiants, avec une baisse à 46 étudiants en 2022-2023. Pour ce qui est de l'attractivité de la formation, notamment auprès des sportifs de haut niveau, le dossier d'autoévaluation de la formation souligne que celle-ci ne peut pas complètement être appréhendée, entre autres du fait de l'impact de la décision de la fin du partenariat avec l'IAE.

La formation, proposée en alternance, entretient des liens avec les acteurs du monde socio-professionnel et est pleinement tournée vers la professionnalisation des étudiants. Le master *STAPS : management du sport* tisse des liens avec les acteurs du monde socio-économique afin de favoriser le recrutement de ses étudiants en alternance. L'alternance, les séminaires et l'intervention de professionnels constituent des dispositifs renforçant son ancrage socio-économique. L'accès des étudiants à de nombreuses offres d'apprentissage qualifiées en management du sport est cependant, d'après le dossier d'autoévaluation, remise en cause par la fin du partenariat avec l'IAE. Les étudiants seraient ainsi pénalisés dans l'accès à des offres de qualité.

La formation a des taux de réussite et d'insertion professionnelle se situant à des niveaux globalement très honorables, mais qui peuvent être hypothéqués pour ce qui est des taux d'insertion professionnelle. La formation mesure la réussite des étudiants et l'insertion professionnelle des diplômés. En ce qui concerne le taux de réussite, il oscille autour de 90 %. Il se situe à un niveau équivalent à ce qu'il est donné de constater dans les

formations de master sélectives. Les motifs des échecs n'ont malheureusement pas donné lieu à une explication. Le taux d'insertion professionnelle 18 mois après la diplomation est de 80 %, tandis que celui à 30 mois s'élève à 90 %. Cette bonne insertion professionnelle est hypothéquée par le moindre recours à l'alternance que craint la formation, du fait de la fin du partenariat entre la formation et l'IAE.

Le master bénéficie d'un adossement à la recherche ancré dans ses enseignements et l'encadrement des mémoires, mais qui mériterait d'être consolidé. Il intègre une formation à et par la recherche au travers des enseignements théoriques délivrés par les enseignants-chercheurs (huit enseignants-chercheurs réalisant 305 heures d'enseignement) dans les domaines de la formation (management, sport, droit, urbanisme, politiques publiques, etc.). Ces cours sont complétés par l'accompagnement à la rédaction d'un rapport professionnel en première année (M1) et surtout d'un mémoire de recherche en deuxième année (M2). Il n'y a cependant pas de cours d'initiation à la recherche ni de méthodologie dans la maquette. Ces dispositifs seraient de nature à renforcer l'adossement à la recherche de la formation.

La formation est construite dans une logique pluridisciplinaire. Le master *STAPS : management du sport* allie des enseignements en sciences de gestion et du management, en droit, en sociologie, en économie du sport, en langue, et permettant de cerner les enjeux du management du sport. La formation déplore que la fin du partenariat avec l'IAE nuise à la qualité de la formation aux compétences linguistiques, notamment en freinant les possibilités de préparation et de passage du *Test of English for International Communication* (TOEIC). L'ensemble est construit en cohérence avec les objectifs de la formation. Celle-ci ne déploie pas de façon claire l'approche par compétences. Ce travail de formalisation n'a pas encore été entamé.

Le dossier d'autoévaluation de la mention met en évidence de grandes fragilités dans le déploiement des dispositifs d'amélioration continue et une situation de désaccord persistante entre les responsables de la formation et la direction de l'UFR. Le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas d'évaluation des enseignements ni de réunions pédagogiques. La formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement qui n'est pas constitué conformément à ce que l'on attend d'un tel organe. Il se tient à l'occasion des jurys d'examen et sa composition est incomplète, notamment concernant la participation d'acteurs du monde économique. La fin du partenariat avec l'IAE est identifiée dans le dossier d'autoévaluation comme étant un facteur handicapant pour l'attractivité de la formation. La fin de ce partenariat, pour lequel un complément d'information est nécessaire, est source d'inquiétude car la formation ne bénéficiera plus de la visibilité et des différentes ressources matérielles et humaines auxquelles elle avait accès dans le cadre de ce partenariat. Ceci entraîne un surcroît de mobilisation pour l'équipe pédagogique et administrative.

La formation a une ouverture à l'international modeste. Elle ne propose pas de doubles diplômes ni de mobilité entrante ou sortante ou de cours disciplinaire en anglais. L'ouverture à l'international est réduite à des cours de langue. La mention ne déploie aucun dispositif particulier pour l'international.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui s'inscrit pleinement dans l'offre de formation de l'établissement et est bien ancrée dans son territoire ;
- Une forte professionnalisation des étudiants ;
- Des taux de réussite élevés ;
- Des taux d'insertion professionnelle situés à des niveaux très honorables.

Points faibles

- Une formation en difficulté du fait de la fin du partenariat avec l'IAE et pour laquelle le dossier d'autoévaluation comporte un manque d'informations relatif à plusieurs critères ;
- Un adossement à la recherche incomplet ;

- Une absence d'outils de pilotage de l'amélioration continue ;
- Une approche par compétences non pleinement déployée.

Recommandations

- Clarifier les effets de la fin du partenariat avec l'IAE sur le fonctionnement effectif de la formation.
- Renforcer l'adossement à la recherche, notamment par une formation plus spécifique à celle-ci dans la maquette.
- Mettre en place des outils et des dispositifs d'amélioration continue, notamment un conseil de perfectionnement incluant des acteurs du monde économique.
- Déployer l'approche par compétences.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Besoin d'informations complémentaires concernant la place de la formation dans son environnement académique ;
- Besoin d'informations complémentaires relatives à la qualité du recrutement, notamment pour les sportifs de haut niveau, et à la crainte d'un tarissement des candidatures en provenance de l'IAE formulée dans le dossier d'autoévaluation ;
- Besoin d'informations complémentaires concernant la professionnalisation et l'insertion professionnelle, plus particulièrement les récentes difficultés d'accès aux offres d'apprentissage évoquées dans le dossier d'autoévaluation ;
- Besoin d'informations complémentaires sur la qualité de l'encadrement, notamment sur le récent surcroît de mobilisation de l'équipe pédagogique et administrative mentionné dans le dossier d'autoévaluation ;
- Besoin d'informations complémentaires relatives à la qualité de la formation aux compétences linguistiques, notamment aux difficultés récentes rencontrées pour la préparation et le passage des tests linguistiques.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE (DFA) EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie (DFA) en *Sciences médicales* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique éponyme. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Santé. Elle compte 654 étudiants et 1 enseignant permanent en 2022-2023.

Analyse globale

Le 2^e cycle des études médicales, correspondant au DFA en *Sciences médicales*, a pour objectif l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire. La formation présente la singularité de s'adresser aux étudiants en médecine et de leur accorder l'équivalence d'un master à l'issue de la troisième année. Elle est pluridisciplinaire et structurellement peu adossée à la recherche. En effet, l'équipe pédagogique est constituée de personnels hospitaliers universitaires et ne compte pas d'enseignants-chercheurs dans les disciplines scientifiques du Conseil national des universités (CNU), ce qui limite l'adossement à la recherche telle que l'on peut la concevoir pour un niveau master. L'ancrage dans le territoire est incontestable, les étudiants y réalisant leurs nombreux stages (en Seine-et-Marne et dans le Val-de-Marne). Cependant, le dossier d'autoévaluation de la formation est extrêmement succinct : de nombreuses rubriques ne sont pas renseignées. Il se contente d'affirmer à diverses reprises que les critères pour lesquels une analyse est attendue sont conformes à la réforme des études de médecine (R2C), à la demande d'épreuves classantes nationales (ECN) ou à la législation en vigueur, sans apporter davantage de précisions. Si la nature de l'adossement à la recherche est à clarifier, des informations additionnelles sont également nécessaires pour évaluer la cohérence pédagogique de la formation et la qualité de sa professionnalisation, de la formation aux compétences linguistiques, de l'encadrement, de la réussite, et surtout, du processus d'amélioration continue.

La formation est en cohérence avec son environnement académique en médecine. En suivant et en vérifiant les conditions imposées par la R2C, les connaissances théoriques des étudiants et leur maîtrise des cas cliniques sont attestées. Le cadre académique se limite à celui des études médicales, mais le dossier d'autoévaluation ne développe pas les conditions d'encadrement.

La formation ne présente pas clairement d'adossement à la recherche. Aucun stage en laboratoire n'est obligatoire et aucun enseignant-chercheur des disciplines scientifiques (hors CNU médicaux) n'est impliqué au sein de la formation. Le nombre indiqué d'enseignants-chercheurs et de chercheurs intervenant dans la formation est nul, mais six heures étudiant de la maquette de formation sont pourtant assurées par des enseignants-chercheurs et des chercheurs intervenant dans la formation. La seule mutualisation avec des parcours recherche de l'UFR Santé (masters *Santé* et *Biologie-santé*) se limite à trois crédits ECTS en option et le dossier d'autoévaluation ne précise pas clairement la nature du stage de recherche (unité, durée) qui serait nécessaire pour valider un master 1. À l'issue de la formation, on ne sait pas combien d'étudiants en médecine se dirigent vers l'un des deux masters *Santé* ou *Biologie-santé* ou font une demande d'année de recherche. Apparaissent donc ici autant des problèmes de suivi, d'amélioration continue et de pilotage que d'adossement à la recherche.

Le dossier d'autoévaluation ne présente guère d'informations relatives à la qualité de la formation aux compétences linguistiques, n'analyse ni la réussite ni le devenir des étudiants, et est peu disert sur le processus d'amélioration continue. En matière de compétences linguistiques, la formation affirme être conforme à la R2C et proposer le *Test of English for International Communication* (TOEIC) aux étudiants, sans plus de détails. Hormis le nombre de diplômés de l'année, le dossier d'autoévaluation ne fait pas état d'un suivi de la réussite étudiante

ni du devenir des étudiants. Quant à la démarche d'amélioration continue, elle ne passe manifestement pas par la réponse des étudiants à des questionnaires d'évaluation (le dossier d'autoévaluation signalant qu'aucun étudiant n'a répondu à des questionnaires, mais que ceux-ci pourraient leur être proposés chaque année), ni par un conseil de perfectionnement, l'instance en tenant lieu étant un jury intermédiaire chaque trimestre. La singularité de cette formation ne peut pas exonérer l'équipe pédagogique de répondre aux critères de l'évaluation à laquelle sa tutelle la soumet.

Conclusion

Points forts

- Un excellent potentiel d'insertion dans le domaine médical ;
- Une formation cohérente dans son environnement académique.

Point faible

- Une autoévaluation extrêmement succincte et qui fait l'impasse sur l'analyse de divers critères : adossement à la recherche, cohérence pédagogique de la formation, qualité de la professionnalisation, formation aux compétences linguistiques, encadrement de la formation, qualité de la réussite, processus d'amélioration continue.

Recommandation

- Mettre en place une autoévaluation complète de la formation.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque d'informations sur l'adossement à la recherche ;
- Manque d'informations sur la cohérence pédagogique de la formation et la qualité de sa professionnalisation ;
- Manque d'informations sur la formation aux compétences linguistiques ;
- Manque d'informations sur l'encadrement de la formation ;
- Manque d'informations sur la qualité de la réussite et du devenir des étudiants ;
- Manque d'informations sur le processus d'amélioration continue.

MASTER COMMUNICATION PUBLIQUE ET POLITIQUE

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Communication publique et politique* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant un parcours unique éponyme. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) et contient 726 heures étudiant. Elle compte 55 étudiants et 7 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Communication publique et politique* s'intègre parfaitement dans les axes stratégiques de l'UPEC et correspond aux grands objectifs du contrat de site. Il s'agit d'une formation originale spécialisée dans le champ de la communication, nourrie par la pluridisciplinarité de l'équipe enseignante, une ouverture à la recherche très présente dans les enseignements et une dimension européenne. La volonté d'ancrer la formation dans le monde socio-professionnel est manifeste, mais le suivi de l'insertion professionnelle reste parcellaire. Un soin particulier a été apporté à la constitution du dossier et l'autoévaluation est cohérente au regard de l'analyse effectuée pour chaque critère d'évaluation.

L'adossement à la recherche est diversifié et innove la formation. Les enseignants-chercheurs permanents de l'équipe pédagogique appartiennent tous au même laboratoire de recherche, ce qui favorise le lien entre les axes de ce laboratoire et les enseignements, d'autant plus que certains projets de recherche intègrent des étudiants. La maquette fait état de plusieurs éléments constitutifs d'unité d'enseignement (ECUE) spécialement dédiés à la recherche (73 heures), notamment la rédaction du mémoire de stage, assortie de 15 heures de préparation. Au-delà de ces ECUE, d'autres enseignements assurent une sensibilisation à l'éthique et à la déontologie. Les enseignants-chercheurs assurent les trois quarts des enseignements de la maquette. Le dossier d'autoévaluation fait apparaître des inquiétudes de l'équipe pédagogique quant à d'éventuels gels de postes, qui renforceraient la charge de travail, notamment celle liée aux responsabilités collectives, charge qui explique l'absence de demande de congé pour projet pédagogique (CPP).

L'ouverture à l'international est volontariste. Cette ouverture est assurée notamment via un semestre européen (deuxième semestre, S2) au cours duquel les étudiants sont incités à réaliser une mobilité Erasmus chez l'un des partenaires de la formation (entre quatre et six mobilités sortantes chaque année sont signalées dans le dossier d'autoévaluation, sans qu'il soit précisé s'il s'agit de mobilités correspondant au semestre européen). Toutefois, le compte rendu du conseil de perfectionnement fait état de regrets, car le choix d'une mobilité au S2 prive les étudiants d'autres opportunités prévues au cours de ce même semestre. Un déplacement de la mobilité au sein d'un autre semestre pourrait permettre d'éviter ces regrets, si cela est possible. Les mobilités entrantes (plus de 14 % des effectifs de la formation en 2022-2023) témoignent de l'attractivité du diplôme et de la solidité des partenariats. De nouveaux moyens pourraient être trouvés via l'alliance européenne Aurora pour augmenter les mobilités enseignantes. 72 heures sont consacrées à l'enseignement de l'anglais, ce qui, au regard du volume horaire total de la formation, est très honorable, et des conférences de professeurs invités sont réalisées en anglais. Des enseignements disciplinaires en anglais pourraient accroître l'attractivité du master.

Le processus d'amélioration continue est bien ancré dans la formation et ouvre des pistes de réflexion pour faire évoluer la mention. Le conseil de perfectionnement se réunit régulièrement. Sa composition est conforme à la réglementation, mais peut-être pourrait-il accueillir un responsable administratif pour l'organisation de la formation et être élargi à d'autres représentants de l'équipe pédagogique, ce qui permettrait d'obtenir certains éléments de réponse et d'étoffer les pistes de réflexion, notamment concernant les redondances observées entre certains enseignements. Par ailleurs, ce processus d'amélioration continue pourrait être optimisé par l'exploitation des évaluations des enseignements, qui, pour l'instant, se limitent à certains cours. Le compte

rendu du dernier conseil de perfectionnement permet d'obtenir des pistes concrètes pour l'évolution de la formation et les enquêtes réalisées par l'équipe pédagogique révèlent une bonne adéquation de la formation aux emplois occupés par les répondants.

La maquette intègre plusieurs éléments de professionnalisation. Les besoins sociaux et économiques des acteurs du territoire sont valorisés via les projets tuteurés collectifs et un stage en deuxième année (M2), mais également via la participation de professionnels à la formation, à égalité avec les enseignants-chercheurs. L'articulation entre le contingent d'heures effectué par chacune des deux catégories d'enseignants est justifiée au regard de la nature des enseignements confiés aux professionnels (pratiques de communication) et des liens ainsi entretenus avec le marché du travail. La part laissée aux enseignements par les professionnels pourrait encore progresser. La formation continue a disparu en 2018 du fait du tarissement du recrutement. Un diplôme d'université (DU) modularisé, indépendant du master, s'y est substitué, mais il n'est pas fait état d'une analyse d'un potentiel bassin de contrats d'apprentissage. Un stage est obligatoire au troisième semestre et sa valorisation en nombre de crédits ECTS pourrait d'ailleurs être renforcée (6 crédits ECTS sur 30, dont 4 pour le suivi et l'évaluation du stage et 2 pour la méthodologie de la recherche), de même que le stage facultatif de première année (M1) pourrait faire l'objet d'une bonification.

Le suivi de l'insertion professionnelle est incomplet. Alors que l'établissement conduit chaque année une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master, dont les résultats sont mis en ligne et communiqués aux composantes, la formation dit ne pas avoir de données issues de l'établissement en dehors de 2021, sans doute en lien avec le faible taux de répondants. En revanche, une enquête est réalisée par le département de communication, avec des taux de réponse supérieurs à 60 %, ce qui est déjà significatif. Cette enquête donne quelques indications utiles mais encore parcellaires, surtout lorsque ces données sont confrontées à l'enquête de l'établissement de 2021 sur l'insertion des diplômés de 2019. Le nombre de répondants en emploi ne permet pas de réaliser une évaluation précise de la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés.

La formation est attractive, mais le taux de diplomation pourrait encore progresser. Les taux de pression à l'entrée du master sont constants et prouvent l'attractivité du diplôme. On peut toutefois déceler une évaporation croissante des étudiants inscrits par rapport aux étudiants admis, la capacité d'accueil du master n'étant pas atteinte pour l'année 2022-2023, élément peut-être lié au fonctionnement de la plateforme MonMaster. Le taux de réussite en M2 est de 80 % environ pour les deux dernières années, ce qui est légèrement en dessous de la moyenne de l'établissement pour ce domaine. Ce taux, lié aux difficultés rencontrées par certains étudiants dans la rédaction de leur mémoire, pourrait être amélioré en renforçant encore le suivi personnalisé des étudiants dans le cadre de cette rédaction.

Conclusion

Points forts

- Un très fort adossement à la recherche ;
- Une prise en compte des attentes du monde socio-professionnel ;
- Une ouverture à l'international assurant l'originalité de la formation dans son champ disciplinaire.

Points faibles

- Un suivi limité de l'insertion professionnelle ;
- Un taux de diplomation freiné par la rédaction du mémoire.

Recommandations

- Renforcer les moyens et la fluidification de l'information pour assurer un meilleur suivi quantitatif et qualitatif de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Mener une réflexion sur les dispositifs susceptibles d'améliorer le taux de diplomation, notamment autour de la rédaction du mémoire.

MASTER GÉOGRAPHIE

Établissements

Université Paris-Est Créteil ; Université Gustave Eiffel

Présentation de la formation

Le master *Géographie* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC), co-accrédité avec l'université Gustave Eiffel (UGE), est une formation comprenant quatre parcours dès la première année (M1) : *Dynamiques des milieux et risques* ; *Espaces, sociétés, territoires* ; *Territoires, villes et santé* ; *Géomarketing*. Ce dernier est ouvert en formation en alternance et au public de la formation continue. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) et contient entre 430 et 842 heures étudiant selon les parcours. Elle compte 78 étudiants et 16 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Les collaborations qui structurent les quatre parcours de la mention *Géographie* témoignent d'une volonté de proposer une offre de formation régionale de qualité autour d'équipes pédagogiques complémentaires déjà souvent réunies au sein d'unités de recherche partagées. Parfaitement inscrits dans la stratégie de l'établissement, les parcours de la mention sont également très bien adossés à la recherche. L'absence de conseil de perfectionnement interdit une réflexion au niveau de la mention et même autour de la pertinence de l'intitulé de la formation. L'organisation tubulaire et la faible lisibilité des partenariats universitaires ne favorisent pas de réflexion globale. Par ailleurs, le taux de déperdition entre le M1 et la deuxième année (M2) constitue un point de vigilance peu analysé.

Le master s'inscrit totalement dans la stratégie de l'établissement. À travers ses différents parcours, le master *Géographie* s'intègre à la stratégie de l'UPEC (notamment les axes « Santé, société, environnement » et « Transformations sociales, inégalités, résistances »). Le parcours *Espaces, sociétés, territoires* s'inscrit dans le *Graduate Program Égalité, diversité, inclusion* et le parcours *Territoires, villes et santé* dans l'école universitaire de recherche (EUR) *Life Trajectories & Health Vulnerability* (LIVE), et entretient des liens forts avec le programme E-city de l'UPEC, programme de recherche-action sur les leviers des trajectoires de santé des populations dans l'Est et le Sud francilien. Le parcours *Géomarketing*, proposé en alternance, répond à la stratégie d'ouverture massive des formations à cette modalité. L'intégration de l'interdisciplinarité au sein des maquettes, avec des unités d'enseignement (UE) ciblées en fonction des spécificités (épidémiologie, archéologie, etc.), rejoint également la volonté de l'université. Par ailleurs, la co-accréditation avec l'UGE et les partenariats régionaux avec les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris Nanterre et Université Paris Cité témoignent d'une volonté de proposer une offre régionale dans le domaine.

L'inscription de deux parcours à des *Graduate Programs* témoigne d'un adossement fort à la recherche. Si l'adossement à la recherche est assuré par la participation à des *Graduate Schools* de l'UPEC, il est en revanche impossible de vérifier l'effectivité de l'accueil de stagiaires dans les unités de recherche, comme cela est annoncé dans le dossier d'autoévaluation. Il est difficile également d'évaluer le nombre d'heures d'enseignement dispensées par des enseignants-chercheurs dans la mesure où, outre les 16 membres de l'UPEC, les équipes pédagogiques sont partagées avec les autres universités (aucun chiffre n'est indiqué dans le dossier d'autoévaluation). Il apparaît néanmoins que les intervenants professionnels sont essentiellement associés aux projets, sauf pour le parcours *Géomarketing*, proposé uniquement en alternance, qui doit nécessairement faire appel à des professionnels.

La professionnalisation est assurée par la variété des pratiques pédagogiques. Les pratiques pédagogiques, si elles sont assez classiques pour ce type de formation (ateliers, projets tutorés, etc.), peuvent être considérées comme professionnalisantes dans la mesure où il s'agit de mises en situation auprès de partenaires socio-économiques.

L'attractivité est correcte et les flux entrants maîtrisés. Les flux d'étudiants sont limités mais partagés avec les universités partenaires. On ne peut donc que considérer une attractivité correcte côté UPEC (entre 67 et 114 candidatures selon les parcours) et un remplissage selon les attendus, avec un taux d'inscription de l'ordre de 45 % à 50 % des candidats retenus, qui témoigne d'une bonne connaissance des flux potentiels et d'une maîtrise apparente du processus de sélection.

On constate en revanche une déperdition importante entre le M1 et le M2 et un taux de réussite moyen, même s'il s'améliore. On note en effet une baisse du nombre d'étudiants entre le M1 et le M2 (le parcours *Espaces, sociétés, territoires* compte 16 étudiants en M1 en 2020-2021 et 7 en M2 l'année suivante, 16 en M1 en 2021-2022 et 6 en M2 l'année suivante ; le parcours *Dynamique des milieux et risques* en compte 9 en 2020-2021 et 2021-2022 en M1 et 5 en M2 les années suivantes). L'analyse de l'équipe pédagogique fait état de l'abandon d'étudiants internationaux qui auraient mal évalué la difficulté du master. Un travail de l'équipe pédagogique pour mieux évaluer le niveau des étudiants pourrait compenser cet écueil, mais une analyse plus fine des motifs d'abandon s'impose. On peut par exemple se questionner sur la possible réorientation d'étudiants après le M1 dans des masters plus spécialisés, comme cela était parfois le cas avant la mise en place du recrutement en M1. De la même façon, un échec résiduel systématique et non expliqué apparaît dans tous les parcours de M2 (sauf Géomarketing, le parcours en alternance) jusqu'en 2022-2023. La crise sanitaire peut en être un élément explicatif, mais aucune analyse n'est fournie.

L'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention témoigne d'une amélioration continue limitée. La faible analyse de la déperdition et des échecs se cumule à une analyse superficielle de l'insertion professionnelle. En effet, outre le fait que l'équipe pédagogique n'a pas fourni les informations chiffrées de l'insertion professionnelle dans le cadre demandé, renvoyant à une enquête du service central de l'UPEC, on note des taux de réponse moyens (entre 40 % et 60 %) qui ne permettent pas d'évaluer si la bonne insertion (au-delà de 85 %) est une réalité. Il manque un conseil de perfectionnement au niveau de la mention qui pourrait analyser ces données. Une instance de ce type est annoncée au niveau des parcours, mais l'élément présenté renvoie à une réunion d'UFR qui présente les différentes formations de licence et de master. Cette absence de processus d'amélioration continue conduit à l'absence de réflexion au niveau d'une mention organisée en parcours tubulaires et hermétiques. Au vu des débouchés affichés et des modalités pédagogiques se pose la question de la pertinence du choix de la mention *Géographie*. En effet, le parcours *Espaces, sociétés, territoires*, assez généraliste, cadre bien avec cette mention ; en revanche, les autres parcours renvoient davantage à une mention *Géographie, aménagement, environnement, développement*.

L'approche par compétences n'est pas aboutie. La structuration du master dans une approche par compétences n'est pas aboutie, alors même que les modalités pédagogiques variées, s'appuyant sur le projet, devraient permettre de franchir le pas assez facilement.

Sur le plan de l'organisation, on peut regretter que les partenariats multiples avec des universités d'Île-de-France ne soient pas toujours très clairs. Ainsi, le master *Géographie* est co-accrédité avec l'UGE, mais la co-accréditation n'est mise en œuvre que pour l'un des parcours (*Espaces, sociétés, territoires*). Pour les autres parcours sont signalés des partenariats (co-portage ou co-construction) avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'université Paris Nanterre pour *Territoires, villes et santé* et Université Paris Cité pour *Dynamiques des milieux et risques*. Cette organisation est favorisée par des parcours tubulaires qui ne partagent aucune unité d'enseignement. Cette complexité renforce l'idée qu'une réflexion plus globale sur la mention pourrait avoir du sens.

Conclusion

Points forts

- Une parfaite intégration à la stratégie de l'établissement ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Une bonne connexion avec le tissu socio-économique local, des modalités pédagogiques variées et la présence d'un parcours en alternance qui assurent une bonne professionnalisation ;
- De nombreuses collaborations avec des universités en Île-de-France.

Points faibles

- Une amélioration continue déficiente, notamment à l'échelle de la mention (absence de conseil de perfectionnement) ;
- Un manque de cohérence interne de la mention qui questionne la pertinence de son intitulé ;
- Un taux de déperdition après le M1 important et peu analysé ;
- Une variété des modalités pédagogiques qui ne sert pas la mise en place de l'approche par compétences ;
- Une faible lisibilité des collaborations avec les universités franciliennes, qui obère leur efficacité et complique le parcours de l'étudiant.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Mener une réflexion sur l'opportunité d'ouverture d'une mention *Géographie, aménagement, environnement, développement* pour trois des parcours relevant actuellement de la mention *Géographie*
- Mieux analyser la déperdition entre M1 et M2 pour apporter des réponses efficaces, par exemple mieux évaluer l'adéquation du niveau de l'étudiant recruté avec les exigences du master pour éviter de placer les étudiants, notamment internationaux, en situation d'échec.
- Transformer l'essai de l'approche par compétences en saisissant les modalités pédagogiques intégratrices (projets) pour évaluer réellement les compétences.
- Clarifier les relations avec les universités partenaires pour gagner en lisibilité et en faire une réelle valeur ajoutée.

MASTER HISTOIRE

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Histoire* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant quatre parcours : *Histoire et métiers de l'image et du son (HMIS)* ; *Histoire européenne comparée (HEC)* ; *Histoire publique (HP)* ; *Histoire École universitaire de recherche francophonies plurilinguismes : politique des langues FRAPP (FRAPP)*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) et contient entre 298 et 498 heures étudiant selon les parcours. Elle compte 64 étudiants et 20 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Histoire* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Les quatre parcours qui le composent se trouvent au croisement de deux axes stratégiques de l'UPEC : « Francophonies et plurilinguismes » et « Numérique, sciences et pratiques ». La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche et a engagé une dynamique de professionnalisation, qui reste cependant hétérogène selon les parcours. La formation s'inscrit dans la stratégie de développement international de l'UPEC, sans toutefois obtenir de résultats probants. De plus, elle n'a pas déployé l'approche par compétences, ni mis en place les outils destinés à optimiser son amélioration continue, et elle ne recourt pas à des pratiques pédagogiques diversifiées.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. 18 enseignants-chercheurs assurent 146 heures de formation à et par la recherche et 249 heures maquette. La formation est épaulée par la bibliothèque universitaire dans la mise en place de la méthodologie de la recherche : projets tutorés, outils numériques, utilisation des bases de données, etc.

L'ouverture à l'international est cohérente avec la stratégie de l'établissement. Deux doubles diplômes sont mis en place avec les universités de Wrocław (Pologne), et Trieste (Italie). De nouveaux partenariats hors Europe (Brésil, Colombie, États-Unis) sont mis en place. Les partenaires étrangers participent au comité de pilotage de l'école universitaire de recherche (EUR) FRAPP. Pour faciliter les mobilités sortantes, des heures de langue pour spécialiste d'autres disciplines (LANSAD) sont présentes durant trois semestres de la maquette, et le parcours FRAPP prévoit également des bourses pour les mobilités entrantes. Cela étant, on compte très peu d'effectifs sortants ou entrants et le parcours FRAPP a peu de liens disciplinaires avec des études en histoire. La formation s'engage à mieux s'insérer dans l'alliance européenne Aurora dans la prochaine offre de formation.

L'organisation pédagogique de la formation est équilibrée, mais elle manque de lisibilité concernant l'identité des parcours. En première année (M1), les parcours sont très mutualisés et en deuxième année (M2), la spécialité intervient au troisième semestre. Des événements complémentaires à la pédagogie classique sont mis en œuvre : organisation de manifestations scientifiques, projets tutorés, festival d'histoire publique, certification Pix, formation aux logiciels de système d'information géographique (SIG). On regrette que la maquette présentée ne soit pas organisée en blocs de compétences.

Les outils destinés à l'amélioration continue de la formation demeurent limités. Une évaluation de la formation par les étudiants a été mise en place, sans que l'on en connaisse les questionnaires ou les modalités. Elle a donné lieu à 41 réponses en 2022-2023, ce qui laisse une marge de progression pour l'amélioration du taux de réponse. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement propre à la mention, mais une commission pédagogique organisée au niveau de l'UFR qui se réunit trois à quatre fois par an. Le compte rendu de cette commission fait état de l'absence des étudiants et des membres extérieurs à l'UFR. L'absence de conseil de perfectionnement est d'autant plus regrettable qu'elle avait déjà été relevée lors de la précédente évaluation.

La formation entretient des relations avec les professionnels du secteur, mais les éléments de professionnalisation sont diversement intégrés selon les parcours. 21 professionnels interviennent dans la formation. Trois parcours (*HEC*, *HMIS* et *HP*) imposent une unité d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation en M1 permettant de suivre un stage de 15 à 20 jours, mais la maquette des enseignements montre que ce n'est pas le cas pour le parcours *FRAPP*. En M2, le stage est obligatoire dans les parcours *FRAPP* et *HMIS*, mais il est au choix avec des séminaires ou des mémoires de recherche dans les parcours *HEC* et *HP*. Les parcours *HP* et *HMIS* ont des taux d'insertion professionnelle de 87 %, notamment grâce aux stages longs proposés par les acteurs du secteur qui les recrutent. Après enquêtes, il s'avère que les professionnels ne sont pas intéressés par une ouverture du master en alternance. Entre 60 % et 80 % des étudiants présentent les concours de l'enseignement, du patrimoine ou des archives, mais les résultats aux concours ne font pas l'objet d'un suivi de la part de la formation.

Les effectifs étudiants diminuent, plus spécifiquement en M1. Le nombre d'étudiants baisse d'environ 30 % et de manière progressive entre 2020-2021 (92) et 2022-2023 (64). Cette baisse est principalement liée à la chute des effectifs de M1 (49 étudiants en 2020-2021 ; 39 en 2021-2022 et 27 en 2022-2023), qui concerne l'ensemble des parcours. Elle est la plus manifeste dans le parcours *HEC*, qui voit son effectif divisé par deux au cours de la période. L'équipe pédagogique identifie plusieurs causes expliquant la baisse des effectifs dans ce parcours : le souhait des étudiants d'intégrer un master offrant des débouchés plus immédiats et la concurrence exercée par les masters des universités parisiennes. Les outils classiques de l'université sont utilisés pour le recrutement des étudiants (mastérialles, journées portes ouvertes, site internet, carnet Hypothèses spécifique à la mention).

L'équipe pédagogique suit les préconisations de l'UFR et limite les pratiques pédagogiques. L'hybride et le distanciel ne sont pas utilisés, de façon assumée par la formation qui a vécu l'expérience de la crise sanitaire comme « désastreuse ». Elle propose néanmoins de diversifier ses pratiques par la délocalisation sur d'autres sites. Le choix de ne pas recourir au numérique reste cependant quelque peu déroutant pour une formation qui propose une approche centrée sur les liens entre histoire et médias. Le Centre d'ingénierie et de développement pédagogique de l'établissement n'est pas du tout sollicité pour faire évoluer les pratiques pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Des parcours *Histoire publique* et *Histoire et métiers de l'image et du son* professionnalisants et originaux, liant histoire, médias et sciences pour la société.

Points faibles

- Des effectifs en baisse en M1 ;
- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la formation pour assurer la qualité du processus d'amélioration continue ;
- Une professionnalisation diversement intégrée selon les parcours ;
- Des pratiques pédagogiques non diversifiées ;
- Une approche par compétences non déployée.

Recommandations

- Mettre en œuvre des dispositifs de remédiation adaptés à la baisse des effectifs en M1.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la formation pour assurer la qualité du processus de l'amélioration continue.

- Poursuivre l'effort de professionnalisation dans les parcours en s'efforçant d'homogénéiser la place de l'expérience professionnelle dans les maquettes.
- Développer des pratiques pédagogiques diversifiées, notamment par le biais du numérique.
- Mettre en œuvre l'approche par compétences.

MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Intervention et développement social* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation organisée autour d'une première année (M1) d'une durée de 18 mois, *Cadre supérieur de l'action sociale*. La deuxième année (M2) est articulée autour de six parcours : *Préparation au diplôme d'État Ingénierie ; Directeur administratif et financier des établissements et des services sociaux et médico-sociaux ; Direction des politiques jeunesse, d'animation et des dispositifs d'insertion ; Direction d'établissements et de services pour personnes âgées ; Direction d'organisation sociale ; Ingénierie et conduite de projets événementiels*. Hormis le parcours *Ingénierie et conduite de projets événementiels*, ouvert uniquement en formation en apprentissage, tous les parcours sont ouverts en formation continue. Le parcours *Direction d'établissements et de services pour personnes âgées* offre une double ouverture, à la fois en formation en apprentissage et au public de la formation continue. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'éducation, sciences sociales (SESS) et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et contient entre 468 et 1 184 heures étudiant. Elle compte 272 étudiants et 13 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Intervention et développement social* a été créé pour abriter l'ensemble des formations en alternance (formation continue et apprentissage) du champ social de l'UPEC. Intrinsèquement partenarial, il s'insère parfaitement dans la politique de l'établissement, tant du point de vue de son ancrage francilien que dans le développement de la formation tout au long de la vie (FTLV). Très professionnalisante par essence puisqu'elle s'adresse en grande partie à des professionnels déjà en exercice qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences et progresser dans leur carrière, cette mention est néanmoins très bien adossée à la recherche, perçue comme indispensable. La quête volontariste de la labellisation « formation continue universitaire » et de la certification Qualiopi témoigne d'une volonté de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. L'attractivité de la formation est une condition de son existence, mais quelques parcours sont soumis à des concurrences locales qui menacent leur ouverture.

Le master est parfaitement inséré dans la politique de l'UPEC concernant le développement de la FTLV. Le master *Intervention et développement social* est entièrement dispensé sur le mode de l'alternance, que ce soit en formation initiale par le biais de l'apprentissage ou en formation continue. Il s'agit d'une démarche volontariste de la part de l'établissement d'isoler cette mention (notamment de la mention *Sciences de l'éducation et de la formation*) pour la consacrer à l'alternance, et ainsi gérer de façon cohérente les rythmes de formation. Le master s'inscrit ainsi totalement dans la stratégie de l'UPEC de déploiement de cette modalité d'organisation des formations et de s'ouvrir vers la FTLV.

La professionnalisation de la mention est assurée par des liens étroits avec le tissu social francilien. L'alternance rend la formation automatiquement professionnalisante. D'une part, les apprentis acquièrent des compétences professionnelles au cours des mises en situation lors des périodes passées dans les structures partenaires ; d'autre part, les stagiaires de la formation continue sont bien souvent en emploi et viennent développer des compétences pour progresser dans leur métier. Des partenariats multiples et formalisés viennent structurer ces collaborations (Fondation Institut national de formation et d'application (INFA), Association nationale des cadres du social (ANDESI), Institut régional du travail social (IRTS) Neuilly-Montrouge, École normale sociale) et témoignent d'une inscription dans le champ de la formation dans le social en Île-de-France. De fait, l'insertion professionnelle n'est pas vraiment un sujet et les taux atteignent quasiment 100 %, même si les taux de réponse aux enquêtes sont étonnamment assez faibles pour ce type de formation (autour de 60 %) et très disparates en fonction des parcours (entre 17 % et 64 %).

L'amélioration continue effective est maîtrisée. L'apprentissage et la formation continue ont incité l'équipe pédagogique à entrer dans le processus Qualiopi de manière volontariste. Cette démarche a le mérite de cadrer l'amélioration continue et impose la tenue d'un conseil de perfectionnement effectif, une évaluation de la formation et un suivi des cohortes. La mention remplit les conditions et anime ces instances de manière efficace.

L'adossement à la recherche est très fort, notamment pour ce type de formation à orientation professionnelle.

Le parti pris est de considérer que les stagiaires de la formation continue ont déjà de nombreuses compétences professionnelles et qu'ils rejoignent le master afin d'acquérir des éléments théoriques et une réflexivité propres à leur apporter des compétences qu'ils n'ont pas développées par ailleurs. Le master propose ainsi une formation à et par la recherche qui représente près de 25 % du volume horaire global et 42 % des heures d'enseignement sont dispensées par des enseignants-chercheurs. Le Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES) est très impliqué dans les séminaires et les conférences proposés. Cette formation à la recherche laisse une grande place à la question, essentielle dans le travail social, de l'intégrité scientifique.

La formation déploie des modalités pédagogiques classiques dans le monde de la formation continue, qui constituent souvent des modèles pour l'innovation en formation initiale. Fondées sur l'autonomie, la participation et l'acquisition de compétences transverses, les modalités pédagogiques mises en œuvre ne bénéficient pas d'un accompagnement spécifique de la part de l'établissement, car elles sont déjà largement installées et constituent des horizons pour la formation initiale, privilégiée par les politiques d'innovation.

La réussite étudiante est globalement faible, malgré les excellents résultats dans les parcours proposés en apprentissage. Les taux de réussite sont élevés pour les parcours en apprentissage (100 % de réussite en M2 dans le parcours *Direction d'établissements et de services pour personnes âgées* et un taux proche dans le parcours *Ingénierie et conduite de projets événementiels*). Ces excellents résultats ne se retrouvent malheureusement pas à l'échelle de la mention : 61 étudiants sur 134 inscrits en M2 valident tous les crédits ECTS en 2020-2021, 112 sur 184 en 2021-2022 et 95 sur 152 en 2022-2023. Ces résultats ne sont pas analysés dans le dossier d'autoévaluation, qui considère au contraire que le taux de réussite est proche de 100 % et que les quelques échecs sont dus à des problèmes de santé ou à des problèmes financiers. Cette distance entre une très bonne autoévaluation et des taux d'échec importants interroge.

Le suivi de l'insertion professionnelle fait face à un faible retour de la part des diplômés. L'équipe pédagogique déplore la faiblesse des retours aux enquêtes d'insertion professionnelle (autour de 60 % de réponses en moyenne, mais un taux très faible (17 %) pour le parcours *Direction d'organisation sociale*) en soulignant que le sujet de l'insertion professionnelle n'est pas primordial, puisque le maintien en emploi des apprenants déjà en poste ne semble pas constituer une donnée très pertinente. Il est souligné en revanche que l'influence du diplôme sur la progression de carrière et l'évolution professionnelle est un sujet plus central et un horizon d'amélioration continue pertinent. Les difficultés rencontrées pour obtenir des réponses de ce type sont rappelées par l'équipe pédagogique.

L'attractivité de certains cursus est fragile du fait de la concurrence exercée par d'autres structures de formation, notamment en Île-de-France. Ce constat est intéressant et maîtrisé par la non-ouverture de certains parcours (*Direction des politiques jeunesse, d'animation et des dispositifs d'insertion* notamment) lorsque la soutenabilité n'est pas assurée. Les raisons de la perte de compétitivité de ce cursus dans le cadre universitaire ne sont en revanche pas réellement questionnées.

Conclusion

Points forts

- Une amélioration continue maîtrisée ;
- Un fort adossement à la recherche ;
- Une modalité d'organisation en alternance (apprentissage et formation continue) qui s'inscrit dans la politique de l'établissement sur le déploiement de la formation tout au long de la vie ;
- Un lien fort avec le tissu social local et des partenariats structurés qui ancrent la formation dans son territoire et en assurent la professionnalisation.

Points faibles

- Une faible réussite étudiante dans les parcours qui ne fonctionnent pas en alternance ;
- Un faible retour aux enquêtes d'insertion professionnelle ;
- Une concurrence locale pour certains métiers qui conduit à fragiliser certains parcours.

Recommandations

- S'assurer de la qualité de la réussite étudiante dans l'ensemble des parcours.
- Imaginer des modalités d'enquête afin d'accéder à des informations sur l'effet du diplôme dans la progression professionnelle.
- Analyser la concurrence pour affiner le diagnostic et, éventuellement, adopter une posture plus offensive.

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Philosophie* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant trois parcours : *Éthiques, normes et savoirs (ENS)* ; *Humanités médicales (HM)* ; *Cultures et identités École universitaire de recherche francophonies plurilinguismes : politique des langues FRAPP (FRAPP)*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) et contient 419 heures étudiant. Elle compte 26 étudiants et 6 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Philosophie* se situe au croisement des axes stratégiques de l'UPEC « Santé, société, environnement » pour le parcours *HM* et « Transformations sociales, inégalités, résistances » pour le parcours *ENS*. Il se positionne dans la stratégie de développement international de l'établissement par l'ouverture de doubles diplômes au sein du parcours *FRAPP*. Il tente de satisfaire à l'impact social de l'université en se concentrant sur la recherche et l'éthique médicale. La formation n'a toutefois pas mis en place de processus d'amélioration continue, notamment par le biais d'un conseil de perfectionnement. Elle ne diversifie pas non plus ses pratiques pédagogiques. D'une manière générale, de nombreuses informations sont manquantes à la lecture du dossier d'autoévaluation.

La formation est bien adossée à la recherche, mais le continuum avec le 3^e cycle est fragile. Sur les 419 heures étudiant, assurées par 6 enseignants-chercheurs permanents, on compte 120 heures annuelles de séminaires internes, 70 heures de formation à la recherche, 32 heures de méthodologie et un mémoire en première année (M1) et en deuxième année (M2). Le choix a été fait de travailler sur les aspects professionnalisants de la philosophie avec un fort axe autour de la recherche. Le parcours *ENS* ne débouche ainsi pas sur un doctorat.

L'ouverture à l'international est cohérente avec la stratégie de l'établissement, mais elle n'est pas assez exploitée par la formation. Dans le cadre du parcours *FRAPP*, de nouveaux partenariats hors Europe (Brésil, Colombie, États-Unis) sont mis en place. Les partenaires étrangers sont présents au sein du comité de pilotage de l'école universitaire de recherche (EUR) *FRAPP*. Le parcours *FRAPP* prévoit également sept bourses pour les mobilités entrantes et 59 heures de français langue étrangère (FLE). Les deux autres parcours, *ENS* et *HM*, ne tirent pas profit des accords avec les universités étrangères, ce qui est cohérent dans la mesure où ils ambitionnent de renforcer l'insertion professionnelle des étudiants sur le territoire.

L'organisation pédagogique de la formation est équilibrée et l'acquisition des connaissances est progressive. Si la formation déclare qu'elle vise les compétences des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pertinentes, la maquette n'est pas organisée selon l'approche par compétences. Des événements complémentaires à la pédagogie sont mis en œuvre : organisation d'universités d'été, manifestations scientifiques, tutorat spécifique mis en place pour le parcours *FRAPP*.

Les effectifs étudiants sont en baisse. Ils diminuent de 35 % au cours de la période (de 40 inscrits en 2020-2021 à 26 en 2022-2023). Certaines données du dossier d'autoévaluation entrent en contradiction les unes avec les autres, et les éléments apportés au sujet de la baisse des effectifs se concentrent davantage sur le M1 que sur le M2, alors que la chute est proportionnellement similaire pour les deux années du master (18, 12 puis 12 étudiants en M1 et 22, 21 puis 14 étudiants en M2 au cours des trois dernières années de la période). Parmi les éléments évoqués, l'ajout d'un projet de recherche au dossier de candidature pour une entrée en M1 a augmenté le niveau de sélection, sans que l'impact en termes de réussite étudiante s'en fasse pour l'instant ressentir.

Les outils destinés à l'amélioration continue de la formation demeurent limités. Une évaluation de la formation par les étudiants a été mise en place, sans qu'on en connaisse les questionnaires ou les modalités. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, mais une commission pédagogique au niveau de l'UFR qui se réunit trois à quatre fois par an. L'insertion professionnelle n'est pas suivie. Le compte rendu de la dernière commission fait état de l'absence des élus étudiants et des membres extérieurs du conseil de l'UFR, ce qui ne permet pas de connaître leurs retours sur la formation. Cette absence est d'autant plus regrettable qu'aucune donnée relative à l'insertion professionnelle n'est indiquée, que le taux de pression à l'entrée du master est faible (51 % des candidats ont été admis en 2020-2021, 45 % en 2021-2022 et 60 % en 2022-2023) et que le taux de réussite en M2 est faible pour les parcours *ENS* (47 % de réussite en 2020-2021, 50 % en 2021-2022, 41 % en 2022-2023) et *HM* (20 % de réussite en 2020-2021, 40 % en 2021-2022, 50 % en 2022-2023). L'équipe enseignante se préoccupe de cette situation et assure des plages hebdomadaires de permanence pour effectuer un suivi plus personnalisé des étudiants. Si cette initiative est louable, elle ne peut se substituer à une véritable démarche d'amélioration continue de la formation, notamment au moyen de la mise en place et du fonctionnement effectif d'un conseil de perfectionnement propre à la mention.

La formation tente d'intégrer des éléments de professionnalisation, mais cet effort est faible. Quelques liens ont été noués avec l'inspection académique de philosophie et l'assistance publique des hôpitaux de Paris pour proposer des stages dans le parcours *HM*, mais aucun enseignement n'est assuré par des professionnels, alors que la présence de représentants du monde socio-économique au sein de l'équipe pédagogique est une obligation. Si l'alternance n'est généralement pas un horizon pour ce type de master, une démarche d'amélioration continue aurait permis d'explorer les opportunités offertes. La formation est ouverte en formation tout au long de la vie aux personnels de santé dans le parcours *HM*, mais aucun candidat n'est inscrit selon cette modalité.

L'équipe pédagogique limite les pratiques pédagogiques par le numérique, mais elle suit une organisation classique très solide. L'alternance entre cours magistraux et travaux dirigés, le recours au présentiel et au transmissif n'empêchent cependant pas la formation de cultiver une diversité de modalités d'apprentissage et d'évaluation. La formation assume de répondre aux besoins des étudiants fragilisés par le distanciel depuis la pandémie. Le parcours *FRAPP*, associé à l'EUR éponyme, dispose de modalités propres : projets tutorés, mentorat étudiant, université d'été, mastérial, que l'on retrouve dans toutes les mentions contenant un parcours *FRAPP*.

Conclusion

Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- Une structure pédagogique solide avec un parcours encourageant la professionnalisation (*Humanités médicales*), un parcours généraliste (*Éthiques, normes et savoirs*) et un parcours transversal associé à une EUR (*Cultures et identités École universitaire de recherche francophonies plurilinguismes : politique des langues FRAPP*).

Points faibles

- Plusieurs informations manquantes dans le dossier d'autoévaluation ;
- Des effectifs en baisse ;
- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la formation ;
- Un taux de réussite faible ;
- Une professionnalisation trop faible, même dans le parcours destiné à l'insertion professionnelle sur le territoire ;
- Des pratiques pédagogiques non diversifiées.

Recommandations

- Compléter l'autoévaluation concernant le suivi du parcours des étudiants, leur poursuite d'études, leur insertion professionnelle et les dispositifs de remédiation au taux d'échec élevé dans certains parcours.
- Mettre en œuvre les dispositifs de remédiation adaptés à la baisse des effectifs.
- Mettre en place d'un conseil de perfectionnement propre à la formation pour assurer la qualité du processus d'amélioration continue.
- Renforcer le suivi et l'analyse des causes de la faible réussite afin de mettre en place des dispositifs de remédiation adaptés.
- Poursuivre l'effort de professionnalisation en intégrant des représentants du monde socio-économique au sein de l'équipe pédagogique et en étendant les stages obligatoires à l'ensemble des parcours.
- Développer des pratiques pédagogiques diversifiées, notamment par le biais du numérique.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque d'informations concernant le suivi du parcours des étudiants, leur poursuite d'études et leur insertion professionnelle ;
- Manque d'informations relatives aux dispositifs de remédiation au taux d'échec élevé dans certains parcours, en l'absence d'un conseil de perfectionnement.

MASTER SCIENCE POLITIQUE

Établissements

Université Gustave Eiffel ; Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Science politique* de l'université Gustave Eiffel, co-accrédité avec l'université Paris-Est Créteil (UPEC), est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et sociales (SHS). Cette formation comprend trois parcours diplômants : *Métiers du politique*, *Santé et action publique*, *Transformations socio-environnementales*. Ses enseignements sont dispensés sur le campus de Champs-sur-Marne et sur celui de l'École des ingénieurs de la Ville de Paris. La formation compte 83 étudiants en 2022-2023 et 17 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Science politique* paraît très intégré dans l'établissement et répondre aux attentes de la discipline en termes de réussite et d'insertion professionnelle. Le parcours *Santé et action publique* est moteur sur les enjeux relatifs à l'approche par compétences, l'innovation pédagogique et la diversification des publics.

La formation répond aux attentes de la politique d'établissement, notamment en termes de partenariat interuniversitaire. La co-accréditation avec l'UPEC permet en effet de disposer d'une équipe plurielle au sein d'une discipline, la science politique, elle-même plurielle. Sociologues et philosophes du politique sont notamment très présents. Le lien avec l'Institut d'études politiques (IEP) de Fontainebleau existe, mais il n'est pas dit explicitement s'il permet d'assurer un continuum en l'absence de licence *Science politique*. La participation aux projets du Programme d'investissements d'avenir est envisagée, mais demeure à l'état d'objectif, notamment pour ce qui est des enjeux du développement durable.

L'ouverture à l'international est présente sans constituer une dynamique importante. Il existe des partenariats stables (Cincinnati) qui se développent au moyen d'un séminaire annuel conjoint. Il n'y a cependant plus de parcours diplômant européen et international dans le master. L'explication de cette disparition n'est pas donnée. Le contexte de la pandémie expliquerait la suspension des échanges internationaux. On peut interroger cependant une reprise si lente (depuis 2024) et les mobilités toujours aussi faibles (un étudiant chaque année en mobilité sortante, aucun en mobilité entrante). La formation permet de développer des compétences linguistiques. L'enseignement de l'anglais est obligatoire dans les trois premiers semestres du master, à hauteur de 60 h. Par ailleurs le travail sur les sources en anglais est très régulier dans ce master. Des cours et autres interventions ont par ailleurs lieu en anglais dans la formation, à hauteur de 358 h. Plusieurs langues facultatives sont aussi proposées par le centre d'actions pédagogiques en langues (CAPLA) de l'université.

L'adossement à la recherche fait partie des enjeux majeurs de la formation. La formation à et par la recherche fait partie intégrante du cursus. Quarante enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent dans la formation en assurant la majorité des enseignements. Le suivi est personnalisé pour l'accompagnement dans le mémoire. Le lien avec l'unité de recherche Laboratoire interdisciplinaire d'études du politique Hannah Arendt (LIPHA) est avéré. La présence d'enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches (HDR) permet d'envisager concrètement des poursuites d'étude en doctorat. L'environnement est favorable à l'intégration des mastérants dans le développement scientifique : conférences mensuelles de l'IEP, journées scientifiques de l'environnement, etc. Et le volet relatif à l'intégrité de la recherche (notamment la lutte contre le plagiat) est déjà très présent dans la formation.

La formation est attentive à son articulation avec le monde social et professionnel. C'est un enjeu immédiat pour la finalité professionnelle proposée dans les différents masters (collaborateur d'élus, cadre territorial ou de santé, spécialiste des politiques publiques et de l'action territoriale, etc.). Cela se traduit par la présence dans

la formation de professionnels comme vacataires (notamment dans les séminaires dédiés de pratiques et expériences professionnelles), ainsi que dans le conseil de perfectionnement. La participation des professionnels aux enseignements reste cependant modérée (77 heures sur 590 heures étudiant environ). L'accueil de stagiaires en formation continue est notamment le cœur de cible du master *Santé et action publique*. Cela a conduit le master à s'adapter à ce public. Des améliorations sont cependant possibles, comme la construction de partenariats avec l'hôpital et les structures de santé. L'alternance est aussi présente et renforcée par la présence récente d'un agent dédié à leur suivi.

L'approche par compétences ne semble pas encore inscrite au cœur de la formation. Il n'y a pas de référentiel apparent, ce qui n'empêche pas néanmoins la formation de faire valoir des objectifs communs pour ce qui est de l'acquisition des fondamentaux de la science politique. Le parcours *Santé et action publique* fait cependant figure d'exception, en proposant un dispositif adapté à la formation continue. Si des innovations pédagogiques existent, elles ne sont pas précisément présentées. La réalisation de la bibliothèque participative dans le cadre du parcours *Santé et action publique* fait là encore figure d'exception. La plupart des cours ont lieu en salle et amphithéâtre à Fontainebleau. Des visites de terrain sont cependant proposées comme dans des institutions politiques (ministères, Conseil économique, social et environnemental, etc.). La formation à distance n'est pas proposée (à l'exception d'entretiens méthodologiques), car elle ne correspond pas au projet pédagogique de la formation.

La formation est attractive (383 candidats pour 25 places en première année du cycle en 2022-2023). Cependant, l'analyse précise des flux n'a pas pu être réalisée en raison du passage récent au dispositif MonMaster. L'information mise en place par l'établissement pour favoriser la communication sur ce master est jugée satisfaisante. Les journées portes ouvertes sont aussi un moment important pour la formation.

Le suivi et l'analyse de la réussite des étudiants ne sont pas mis en œuvre. L'explication tient surtout à la réalité des effectifs qui semblent rendre possible un accompagnement au plus près, y compris en cas de demande de réorientation ou d'aménagement d'études. L'analyse des taux de réussite est néanmoins un objectif pour la formation.

L'insertion professionnelle est bonne. L'enquête confirme que le premier emploi est rapidement trouvé et qu'à 18 mois après obtention du diplôme il n'y a plus de chômage. Les institutions publiques restent le premier secteur de débouchés.

Aucun élément relatif au pilotage de la formation n'est indiqué. La formation semble disposer des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Dix-sept enseignants titulaires et onze enseignants non permanents interviennent, sans compter les doctorants. La soutenabilité n'est pas véritablement interrogée, si ce n'est pour le parcours *Santé et action publique*, mais le descriptif des heures semble être articulé aux disponibilités en termes d'équipe. Les mobilités internationales ont été fortement ralenties depuis la pandémie de Covid, même si quelques échanges persistent.

Un conseil de perfectionnement existe pour chacun des parcours. Le conseil de perfectionnement semble opérationnel, même s'il n'accueille pas encore des personnalités extérieures, et il est en mesure de résoudre des problématiques internes à la formation. Pour améliorer le dispositif, la formation prévoit l'accueil de personnalités extérieures prochainement et d'anciens étudiants « alumni » intégrés professionnellement. Le conseil de perfectionnement gagnerait à être réuni à l'échelle de la mention afin d'améliorer la cohérence interne.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de grande qualité ;
- Un lien développé avec le monde social et professionnel ;
- Une formation en parfaite adéquation avec la politique d'établissement.

Points faibles

- Une absence d'appropriation des données fournies par l'Observatoire des formations et des insertions professionnelles, évaluations (OFIPE) ;
- Une absence d'analyse des taux de réussite ;
- Une approche par compétences à élargir à l'ensemble de la mention ;
- Un conseil de perfectionnement à élargir ;
- Une internationalisation encore timide.

Recommandations

- S'approprier les données fournies par l'OFIPE, notamment dans le cadre du conseil de perfectionnement.
- Être attentif à la réussite des étudiants.
- Renforcer le déploiement de l'approche par compétences.
- Accueillir des personnalités extérieures dans le conseil de perfectionnement.
- Dynamiser l'internationalisation en favorisant la mobilité des étudiants.

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

L'intitulé national du master était jusqu'à la rentrée 2024 « Sciences de l'éducation ». Pour une plus grande lisibilité et cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé « Sciences de l'éducation et de la formation » est adopté dans ce rapport.

Le master *Sciences de l'éducation et de la formation* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant quatre parcours : *Animation et éducation populaire ; Expertise, ingénierie et projets internationaux ; Insertion, formation ; Intervention sociale*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'éducation, sciences sociales (SESS) et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et contient 900 heures étudiant. Elle compte 216 étudiants et 22 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Sciences de l'éducation et de la formation* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans le champ des sciences au service de la société et des territoires. L'impact social de la formation est garanti par la professionnalisation, l'insertion dans la société civile et les études de terrain des étudiants. La formation se positionne sur des débouchés très bien différenciés avec ses quatre parcours : international pour le parcours *Expertise, ingénierie et projets internationaux*, politiques d'intervention sociale pour le parcours *Intervention sociale*, insertion et formation pour le parcours *Insertion, formation* et animation et accompagnement socio-éducatif pour le parcours *Animation et éducation populaire*. Elle a entamé sa mue vers l'approche par compétences et une plus grande professionnalisation, même si les éléments communiqués restent parfois quelque peu sommaires. On regrette que le dossier d'autoévaluation soit assez peu fourni.

La formation est attractive, mais elle ne correspond manifestement pas au premier choix des candidats. Elle compte 452 candidats néo-entrants en première année (M1) en 2022-2023, mais tous les admis sont loin de valider leur inscription. 254 candidats néo-entrants sont admis en M1, mais la formation ne compte *in fine* que 79 inscrits en M1. Elle n'a pas développé d'outils spécifiques pour améliorer son attractivité.

L'adossement à la recherche est fort. 22 enseignants-chercheurs permanents assurent la formation à et par la recherche dans l'ensemble du cycle. La formation est adossée au Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES) qui accueille les étudiants lors des manifestations scientifiques qu'il organise et les associe à des projets de recherche dans le cadre de leur mémoire et de leurs stages. Des unités d'enseignement sont consacrées à la méthodologie de la recherche (30 heures de travaux dirigés), à la méthodologie de la recherche appliquée (54 heures) et aux pratiques de la recherche (128 heures), ce qui représente un accompagnement substantiel en termes de volumes horaires.

La réussite étudiante diffère entre le M1 et la deuxième année (M2). Elle est bonne en M1 mais en baisse : 76 étudiants sur les 84 inscrits valident tous les crédits ECTS en 2020-2021, 74 sur 84 en 2021-2022 et 68 sur 79 en 2022-2023, soit un taux de réussite élevé, mais qui glisse de 90 % à 86 %. Inversement, en M2, où la réussite est moindre (67 étudiants sur 107 valident tous les crédits ECTS en 2020-2021, 88 sur 137 en 2021-2022 et 105 sur 137 en 2022-2023), elle s'améliore (le taux de réussite passe de 63 % à 77 %). Le dossier d'autoévaluation n'analyse toutefois pas ces données, si ce n'est pour indiquer que les équipes pédagogiques rencontrent certaines limites dans l'accompagnement. Il évoque le fait que des étudiants ne valideraient délibérément pas le M2, en ne soutenant

pas leur mémoire de stage, pour bénéficier d'une réinscription en master et effectuer ainsi un nouveau stage dans un établissement de plus grande notoriété, ce qui faciliterait leur insertion professionnelle.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation et est attentive aux partenariats, mais elle peine à assurer l'insertion professionnelle à des postes de cadre ou de fonctionnaires de catégorie A. Elle est ouverte à la formation continue (entre 14 et 23 inscrits) mais pas à l'alternance, qui a été concentrée dans un autre master de l'UPEC (*Intervention et développement social*). 15 professionnels interviennent dans la formation. Les étudiants réalisent des stages en M1 et en M2 (de 12 semaines chacun), interviennent pour des commandes de terrain et des diagnostics de territoire au service d'acteurs publics, notamment dans le domaine de l'insertion sociale. L'enquête 2022 sur l'insertion professionnelle des diplômés 2020 indique que la plupart des répondants occupent un emploi, 18 ou 30 mois après l'obtention du diplôme, mais que les trois quarts occupent des postes d'ouvrier, d'employé, de niveau intermédiaire ou fonctionnaire de catégorie B ou C, et que seulement un quart a accédé à un poste de cadre ou de fonctionnaire de catégorie A, ce dont devrait se préoccuper la formation. Elle fait cependant état d'efforts pour s'adapter au monde professionnel et prévoit de renforcer les actions visant à faciliter l'insertion professionnelle.

L'ouverture à l'international est discrète et les conditions de sa mise en place sont assurées essentiellement dans le cadre du parcours Expertise, ingénierie et projets internationaux. La politique des langues est volontariste : 48 heures de langue pour spécialiste d'autres disciplines (LANSAD) et 30 heures de dispositif enseignement des matières par l'intégration d'une langue étrangère (EMILE) ont été mises en place dans l'ensemble du cycle à partir de l'année universitaire 2022-2023. L'incitation à la mobilité est fortement encouragée au sein du parcours *Expertise, ingénierie et projets internationaux* au moyen de la mise en œuvre d'enseignements de langues étrangères (anglais et espagnol), tant en présentiel qu'en distanciel. La formation ne dispose pas encore du recul nécessaire pour mesurer l'efficacité de l'ensemble de ces dispositifs.

L'équipe pédagogique assume de limiter les pratiques pédagogiques par le numérique. L'hybride et le distanciel sont labellisés pour 54 heures maquette, ce qui, même si la formation est ouverte au public de la formation continue, freine sans doute son développement, car les modalités ne sont pas adaptées.

Les outils d'amélioration de la formation demeurent restreints. Une évaluation de la formation par les étudiants a été mise en place, sans que l'on en connaisse les questionnaires ou les modalités. Le taux de réponse est faible (50 répondants en 2022-2023). Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention se réunit une fois par an.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une formation attractive avec de forts effectifs.

Points faibles

- Une qualité limitée de l'insertion professionnelle ;
- Des pratiques pédagogiques non diversifiées.

Recommandations

- Poursuivre les efforts visant à renforcer la qualité de l'insertion professionnelle, en veillant notamment à ce que les stagiaires de M2 puissent soutenir leur mémoire en fin d'année universitaire et s'insérer à l'issue du diplôme à des postes de cadres ou de fonctionnaires de catégorie A.
- Développer des pratiques pédagogiques diversifiées, notamment par le biais du numérique.

MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissements

Université Gustave Eiffel ; Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master STAPS : activité physique adaptée et santé de l'université Gustave Eiffel, co-accrédité avec l'université Paris-Est Créteil, est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Cette formation comprend un seul parcours diplômant. Ses enseignements sont dispensés sur le campus de Champs-sur-Marne. La formation compte 47 étudiants en 2022-2023 et 11 enseignants permanents.

Les documents fournis au comité sont souvent incomplets et présentent des données parfois contradictoires. L'analyse est au mieux très superficielle, indiquant que le processus d'autoévaluation est peu engagé.

Analyse globale

Le master STAPS : activité physique adaptée et santé (APAS) a mis en place les outils d'évaluation interne tels que le conseil de perfectionnement et l'évaluation des enseignements par les étudiants. Cependant, d'après les données succinctes et leur analyse superficielle présentes dans le dossier, et malgré la présence des outils adéquats, le processus d'autoévaluation et d'amélioration continue n'est pas suffisamment engagé. Le master souffre de faiblesses trop importantes pour occuper une place totalement cohérente dans l'offre de formation : absence d'ouverture internationale, démarche compétences encore préliminaire, maquette peu équilibrée. Il n'est pas fait mention de la co-accréditation avec l'université Paris-Est Créteil (UPEC), ni en conséquence de la façon dont la gestion de la mention est opérée. Le réseau de partenariat notamment avec l'école de kinésithérapie, et les entreprises du secteur est insuffisamment décrit pour que son importance pour la qualité de la formation puisse être pleinement appréciée.

Avec une équipe pédagogique adaptée aux effectifs et des outils de pilotage structurés, la formation dispose a priori des moyens adéquats pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais peine à les exploiter pleinement.

L'équipe pédagogique (23 personnes) comporte 11 enseignants-chercheurs qui assurent la moitié des heures d'enseignement (54 %). L'autre moitié est assurée par des professionnels qui participent ainsi à l'ambition de professionnalisation. Cette ambition est également portée par l'ouverture de la deuxième année (M2) à l'alternance, laquelle n'a pas conduit à un renfort pédagogique. Le master a défini une politique d'évaluation interne annuelle des enseignements par les étudiants, qui va au-delà des recommandations de l'établissement. Néanmoins, si le conseil de perfectionnement est en place, les professionnels extérieurs à la formation n'y sont pas représentés. La formation s'appuie trop peu sur ces outils de pilotage pourtant présents. Elle ne définit pas d'objectifs clairs et peine à mettre en place une stratégie globale. Par exemple, bien que souffrant de la concurrence du déploiement des diplômes « sport santé », aucune réflexion n'est rapportée pour adapter la formation à cette situation.

Le parcours étudiant se caractérise par une attractivité limitée et un taux de réussite correct. De création récente, le master STAPS : APAS accueille une vingtaine d'étudiants en première année pour 40 places offertes, avec une baisse significative dans la dernière année, sans que l'équipe pédagogique n'analyse en profondeur cette attractivité modeste ni la raison des quelques abandons en M1. En M2, les étudiants sont en majorité inscrits sous le régime de l'alternance (13 sur 16) et le taux de réussite au diplôme est correct (79 % en M1 et 85 % en M2 en 2021-2022, mais on note une baisse en 2022-2023 avec respectivement 67 et 64 % de réussite). Il est regrettable qu'aucune donnée ou ni aucune analyse ne soient présentées sur le parcours des étudiants inscrits en double cursus paramédical.

La formation n'a pas mis en place de dispositif de valorisation des compétences des diplômés et ne semble pas encore disposer d'un réseau solide de professionnels. Malgré l'organisation d'un job dating annuel et la

mise à disposition d'une enseignante pour la recherche de partenaires d'alternance, il apparaît que les étudiants sont relativement passifs dans l'appropriation des outils de professionnalisation mis à leur disposition. Si les professionnels interviennent dans la formation, leur contribution est limitée aux enseignements transversaux (droit, gestion des ressources humaines par exemple, représentant cinq crédits ECTS et 60 heures). Ils interviennent peu dans le conseil de perfectionnement ou dans l'évaluation. Bien que le taux de réponse à l'enquête d'insertion professionnelle à six mois soit très faible, les répondants sont satisfaits de l'adéquation entre leur premier emploi et leur formation. Le diplôme étant récent, les données d'insertion à 18 mois et 30 mois ne sont pas disponibles. La formation n'a pas mis en place de dispositif de valorisation des compétences (portfolio, certification PIX).

L'apport des partenaires, académiques ou professionnels à la formation n'est pas appréciable. La formation rapporte des partenariats avec l'université Paris-Est Créteil (UPEC), un centre de formation d'apprentis (non précisé), une école de kinésithérapie (non identifiée), des partenaires socio-économiques (non identifiés). Ainsi, il n'est pas fait mention de la co-accréditation avec l'UPEC, ce qui suggère un dialogue très limité. De plus, au-delà d'un «croisement d'enseignements fondamentaux», d'une «co-intervention dans certaines unités d'enseignement» ou d'une «participation des enseignants-chercheurs à des jurys (Kiné)», il n'est pas possible d'évaluer la teneur de ces partenariats. En l'absence de données plus informatives, il est difficile de juger de l'apport du réseau professionnel à la formation.

Si la maquette met en relation blocs de compétences et unités d'enseignement, elle présente un déséquilibre entre volume horaire et crédits ECTS et la place de l'alternance n'est pas clairement identifiée. La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées à ses objectifs, en laissant une place très modeste, mais conforme à sa finalité à la formation par la recherche (avec par exemple un enseignement de méthodologie de la recherche ou un projet tutoré) et à la professionnalisation (stage obligatoire en M1 et M2, séminaires). Malgré une place importante laissée à l'enseignement de l'anglais (36 heures), la formation n'est pas ouverte à l'international (pas de certification de langue, aucune mobilité entrante ou sortante). L'alternance en M2 s'effectue sur un rythme de deux jours d'enseignement/trois jours de travail. Cependant, l'identification des compétences est encore préliminaire dans la maquette. Les colorations optionnelles n'apparaissent pas. Enfin, la péréquation entre volume horaire/nombre d'ECTS interroge : par exemple, en M2, les séminaires d'approfondissement comptent pour six ECTS et 12 heures, alors que l'accompagnement au projet professionnel compte pour deux ECTS et 96 heures. Le nombre de crédits ECTS réservés au stage est relativement bas (six en M1 et 10 en M2), ce qui est surprenant pour une formation en alternance.

Conclusion

Points forts

- Des outils de pilotage formalisés ;
- De bons taux de réussite.

Points faibles

- Un manque d'informations concernant la professionnalisation ;
- Une maquette peu lisible et peu cohérente ;
- Un fonctionnement perfectible du conseil de perfectionnement ;
- Un processus de professionnalisation par alternance inabouti.

Recommandations

- Mener une analyse sur l'apport du réseau professionnel et la professionnalisation.
- Reconsidérer et rationaliser la maquette.

- Donner un rôle stratégique au conseil de perfectionnement et y associer les professionnels.
- Valoriser les compétences étudiantes, par exemple par l'utilisation d'un portfolio, notamment pour le M2 en alternance et poursuivre le passage à l'alternance, en s'appuyant sur le CIPEN et les outils institutionnels de l'établissement.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque d'informations concernant la professionnalisation.

MASTER TRANSPORT, MOBILITÉS, RÉSEAUX

Établissements

École nationale des ponts et chaussées ; Institut Polytechnique de Paris ; Université Gustave Eiffel ; Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Transport, mobilités, réseaux*, co-accrédité avec l'Institut Polytechnique de Paris (IPP), l'université Gustave Eiffel (UGE) et l'université Paris-Est Créteil (UPEC), est porté par l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC). Cette formation comprend deux parcours diplômants : *Transport et développement durable* ; *Transport et mobilité*. Ses enseignements sont dispensés sur le site de l'école des Ponts ParisTech (Champs-sur-Marne), à l'école d'urbanisme de Paris (Champs-sur-Marne) et à l'École polytechnique (Palaiseau). La formation compte 50 étudiants en 2022-2023 et 38 enseignants permanents.

Analyse globale

La mention *Transport, mobilité, réseaux* est une solide formation en phase avec la politique de formation orientée sur les transitions, dans le cadre d'un partenariat entre l'IPP et la Cité Descartes. Très pluridisciplinaire et professionnalisante dans le champ de la mobilité et des transports durables, la formation pourrait mieux exploiter son potentiel d'adossement à la recherche et d'internationalisation. Il est indispensable qu'elle puisse également se doter d'un processus rigoureux d'amélioration continue et de suivi de l'origine géographique et de l'insertion des diplômés. La pertinence du maintien de deux parcours en deuxième année (M2) mérite d'être interrogée.

La formation est parfaitement en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, portant sur les transports durables et les mobilités dans le cadre d'un pôle d'excellence sur la ville durable. Elle s'inscrit dans un partenariat fort entre l'École polytechnique de l'IPP et la Cité Descartes, et l'un de ses parcours portant sur la mobilité est co-porté avec un parcours du master *Urbanisme et aménagement* co-accrédité par l'UPEC et l'UGE. La formation développe de nombreux partenariats régionaux ou locaux (Grand-Paris) dans le domaine appliqué des transports et des mobilités. La pluridisciplinarité de la formation est notable grâce à la participation d'enseignants de disciplines connexes (histoire, urbanisme, transport, sociologie, économie, sciences de gestion).

La formation est ouverte à l'international, au niveau principalement du parcours *Transport et développement durable* qui accueille en moyenne 58 % d'étudiants étrangers. Cette part significative n'est pas soutenue par une politique de partenariats, sauf dans le cadre d'une participation à un réseau récent de masters sur les mobilités durables. La formation a pu bénéficier d'un partenariat avec la Fondation Renault (16 bourses annuelles de mobilité) aujourd'hui interrompu, aucune mobilité sortante n'est désormais à relever. La formation bénéficie du fort soutien de l'ENPC en direction des mobilités entrantes (au nombre de six en 2021, une seule en 2022). Le programme de formation inclut des enseignements de langue obligatoire (quatre crédits ECTS) et propose aux étudiants rejoignant le M2 des cours de langue dispensés par le département Langues et cultures de l'ENPC.

La formation à la recherche est notable, mais n'apparaît pas, malgré un véritable potentiel, comme une priorité ni véritablement structurée. Le nombre d'heures dédiées est réduit : six heures de préparation au mémoire, dont trois heures de formation à la constitution d'une bibliographie et à l'intégrité scientifique. L'intégration de la recherche dans la formation s'effectue majoritairement par la part d'enseignants-chercheurs qui y interviennent en lien avec leurs unités de recherche respectives, mais ne fait pas l'objet de formats d'enseignement spécifique. Elle s'effectue également à travers une participation possible à des séminaires de recherche reconnue par des crédits ECTS.

La formation développe des liens très étroits avec les univers professionnels du transport et de la mobilité, notamment les constructeurs de matériel roulant, les collectivités et les assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO). Trente professionnels y interviennent (pour 38 enseignants titulaires). L'insertion professionnelle est très bien préparée dans le cadre d'un stage obligatoire de 10 semaines en M1 puis de 17 à 26 semaines en M2 qui est un choix judicieux. Des mises en situation professionnelles nombreuses sont offertes tout au long de la formation à travers des ateliers sous convention, ou des enseignements spécifiques sur le montage de startup. La formation n'est pas proposée en alternance, une voie pourtant qui pourrait être très pertinente pour consolider de nouveaux partenariats. Elle n'enregistre pas de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP), mais a reçu deux à trois contrats de professionnalisation ces deux dernières années.

Il est difficile d'apprécier si la formation bénéficie d'un bon alignement pédagogique. En effet, la correspondance directe entre les contenus et le programme d'enseignement et les compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas fournie. La formation diversifie ses formats d'enseignement de manière notable, notamment en mobilisant fortement les serious games et les ateliers de projet, incluant parfois des évaluations sous la forme de vidéo.

La formation n'est pas (ou plus) véritablement ouverte à l'international : deux cours seulement sont dispensés en anglais, les étudiants ont la possibilité de passer le TOEIC sans que celui-ci soit obligatoire. La formation bénéficie des dispositifs d'accompagnement des mobilités entrantes de l'ENPC (partenariat Feel français).

La formation bénéficie d'une bonne attractivité avec des effectifs globalement stables, mais avec une tendance à la diminution. Les publics sont issus de nombreuses licences (mathématiques, informatique, physique, mécanique, sciences appliquées ou de l'ingénieur, sciences de l'environnement, économie, géographie, génie urbain). Les effectifs sont un peu faibles dans le parcours *Transport et mobilité* en M2 (8 en 2020, 15 en 2021, 8 en 2022) qui peine à trouver son public, ce qui avait été relevé lors de la précédente évaluation. La formation ne semble pas travailler sur sa visibilité autrement que via le site internet de l'université et n'évoque que les perspectives d'un redéveloppement à l'international. La formation ne détaille pas l'origine géographique des candidatures.

Les taux de réussite sont très bons (100 %), la formation n'ayant enregistré qu'un unique abandon pour raisons professionnelles. Aucune analyse n'est fournie concernant les éventuelles secondes sessions et les dispositifs de soutien.

Le suivi réel de l'insertion professionnelle est lacunaire, la formation ne mobilisant pas l'enquête à 30 mois réalisée par l'association des anciens. Elle réalise en interne une enquête à 18 mois dont les résultats détaillés ne sont pas fournis. Les données brutes de l'enquête d'insertion réalisée en interne, difficiles à déchiffrer, laissent entrevoir une insertion rapide. La formation dispose d'outils précieux mis à disposition par l'ENPC pour favoriser l'insertion comme un forum entreprise ainsi qu'une plate-forme numérique de partage d'offres de stage.

La formation ne donne pas d'indication permettant d'apprécier le suivi de sa soutenabilité, mais mentionne que le master doit couvrir sur son propre budget 1 460 h pour le M1 et le M2. La formation dispose d'un très bon taux d'encadrement, avec 81 intervenants, dont 51 enseignants-chercheurs (EC), pour 56 étudiants – les chiffres ne concordent cependant pas dans les documents transmis mentionnant 38 EC dans la formation et 12 enseignants non permanents. La particularité de la formation est qu'une partie de ses enseignants ne ressort pas d'un corps spécifique (à l'ENPC). La formation ne recourt que de manière très marginale aux enseignants invités (vacataires sollicités dans deux universités étrangères).

Le processus d'amélioration continue n'apparaît pas véritablement mis en œuvre. Aucun conseil de perfectionnement n'est en place. Un « comité de pilotage de la mention » est cité, sans compte rendu ni composition de cette instance, qui semble reposer sur le leadership du directeur de la mention très impliqué dans l'élaboration d'un guide référentiel et d'une démarche sur les compétences. Les avis des représentants sont mentionnés, mais sans éléments de preuve. Aucun détail des professionnels associés à ces lieux de réflexion n'est transmis et une confusion persiste entre le « comité de pilotage » et le « comité de mention » qui serait quant à lui composé d' alumni et d'acteurs du monde socio-économique. La formation ne semble pas avoir tenu compte des recommandations à ce sujet du précédent rapport. Elle met cependant en œuvre une évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) avec un taux de réponse satisfaisant (entre 66 et 81 %).

Conclusion

Points forts

- Une excellente professionnalisation ;
- Une très bonne insertion professionnelle à l'issue de la formation ;
- Une formation très pluridisciplinaire.

Points faibles

- Une formation à la recherche encore insuffisamment structurée ;
- Un parcours *Transport et mobilité* qui ne trouve pas son public ;
- Un processus d'amélioration continue peu clair et peu structuré ;
- Un potentiel d'internationalisation réel, mais insuffisamment développé.

Recommandations

- Renforcer les articulations avec la recherche notamment avec des unités d'enseignement incluant la participation à la vie des unités de recherche.
- Réinterroger la pertinence de maintenir deux parcours en M2.
- Mettre en œuvre de manière nécessaire un conseil de perfectionnement réuni régulièrement ainsi que des outils de suivi de l'insertion professionnelle.
- Redévelopper des partenariats internationaux pérennes.

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissements

Université Paris-Est Créteil ; Université Gustave Eiffel

Présentation de la formation

Le master *Urbanisme et aménagement* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC), co-accrédité avec l'université Gustave Eiffel (UGE), est une formation organisée autour d'une première année (M1) commune, *Urbanisme et aménagement*. La deuxième année (M2) est articulée autour de 10 parcours : *Habitat et renouvellement urbain* ; *Maîtrise d'ouvrage des projets urbains* ; *Programmation, projet et management urbain* ; *Transport et mobilité* ; *Urbanisme et expertise internationale – International Master in Urban Planning* ; *Urba XP : urbanisme des projets* ; *Alternatives urbaines et démarches expérimentales – espaces publics* ; *Développement et territoires : ressources, politiques et stratégies* ; *Développement urbain intégré : stratégies et projets* ; *Environnements urbains*. Les parcours *Habitat et renouvellement urbain* et *Développement urbain intégré : stratégies et projets* sont ouverts en formation en alternance. Le parcours *Maîtrise d'ouvrage des projets urbains*, dédié à la formation continue, est déployé sur les 12 mois de l'année calendaire, de janvier à décembre. La formation est portée par l'École d'urbanisme de Paris (EUP) et contient entre 340 et 510 heures étudiant. Elle compte 266 étudiants et 49 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Urbanisme et aménagement* constitue l'essentiel de l'offre de formation de l'EUP, fusion entre l'Institut français d'urbanisme (IFU – UGE) et l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP – UPEC). Cette école est considérée comme une composante de l'UPEC et de l'UGE. Cette organisation donne à ce master une relative autonomie au sein de l'UPEC, qui explique en grande partie ses singularités. Totalement intégré dans la politique de l'établissement, il l'est aussi dans les programmes franciliens de développement associés à la recherche, grâce à de nombreux partenariats publics et privés. La professionnalisation, soutenue par des approches pédagogiques particulièrement innovantes, s'accompagne d'un adossement fort à la recherche. Les équipes du master *Urbanisme et aménagement* ont mis en place des outils d'amélioration continue précis et efficaces. La réussite et l'insertion professionnelle, excellentes, bien documentées et analysées, sont deux éléments forts du master, très bien inscrit dans le tissu économique local et national. La baisse récente de l'attractivité est analysée et des processus de remédiation sont envisagés. On peut s'interroger sur la différence entre les inscrits en M1 et en M2, qui laisse entrevoir une pratique de recrutement en M2 qui déroge avec les principes nationaux et n'est pas expliquée.

Le master maîtrise son amélioration continue en s'appuyant sur ses propres outils. La structuration singulière de l'EUP conduit à ce que le conseil de gestion plénier puisse être considéré dans sa composition comme un conseil de perfectionnement. L'équipe de direction de l'EUP fait d'ailleurs cette réponse à la question soulevée lors de la précédente évaluation en 2019. Le compte rendu fourni en annexe témoigne du fait qu'il s'agit réellement d'un conseil de perfectionnement, qui conduit d'ailleurs à des évolutions de la maquette (ouverture d'un parcours rassemblant les étudiants qui souhaitent poursuivre leur cursus universitaire vers un doctorat) et des choix politiques de l'équipe pédagogique. Il serait donc assez facile d'isoler la réunion annuelle consacrée aux enjeux de pilotage et de la renommer « conseil de perfectionnement » pour plus de lisibilité. Par ailleurs, le master réalise ses propres enquêtes d'insertion professionnelle et analyse de façon fine les évolutions de ses effectifs, dont la baisse récente est suivie. Des correctifs devraient d'ailleurs apparaître dans la future offre de formation avec la mise en place d'une animation de la réflexion sur les besoins et les orientations futures.

Le master s'inscrit parfaitement dans la politique des établissements de tutelle. La co-accréditation du master au sein de l'EUP, elle-même sous la co-tutelle des deux universités, l'oblige à nourrir les stratégies des deux établissements. On peut souligner dans un premier temps que la structuration intrinsèquement interdisciplinaire de la formation en urbanisme porte la volonté de l'UPEC de croiser les disciplines. Dans un second temps, l'ouverture de parcours à l'alternance (2 parcours sur les 11 M2 - *Habitat et renouvellement urbain* et *Développement urbain intégré*) et à la formation continue (parcours *Maîtrise d'ouvrage des projets urbains*)

s'inscrivent complètement dans la volonté de l'UPEC de développer ces modalités. Enfin, le master bénéficie de l'appui des programmes d'investissements d'avenir (PIA – laboratoires d'excellence (labex) Futurs urbains, Graduate Program Urban Future).

Le master garantit une professionnalisation très large grâce à une forte connexion avec le tissu socio-économique local et des modalités pédagogiques innovantes. Les partenariats conclus à l'échelle francilienne pour mener les projets pédagogiques (chaire Aménager le Grand Paris, conventions-cadres avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), l'Institut Paris région, la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France, l'agence Architecture recherche engagement post-carbone (AREP), etc.) positionnent le master auprès des employeurs potentiels. Les modalités pédagogiques sont essentiellement développées par le projet, qui représente 20 % à 35 % du temps de formation en M2 (10 % en M1). Ces mises en situation très innovantes auprès de commanditaires réels, structurées par des conventions pluriannuelles, éclairent un très fort taux d'insertion professionnelle (84 % 6 mois après diplomation et 91 % 24 mois après diplomation). Cette connexion avec le monde socio-économique est renforcée par le recours à des intervenants extérieurs professionnels dans les métiers constituant les débouchés (112) et des professeurs associés à temps partiel ((PAST) 9) pour 3 117 heures équivalent travaux dirigés dispensées (soit un peu moins de 30 % du total des heures d'enseignement, tous parcours confondus). En dehors des stagiaires de la formation continue et des apprentis, quasiment tous les étudiants suivent un stage (177 en 2020-2021, 138 en 2021-2022 et 117 en 2022-2023).

Le master, très bien inséré professionnellement, ne néglige pas pour autant l'adossement à la recherche. La professionnalisation s'appuie sur la recherche et ses structures. Les unités de recherche, parfois partagées entre les deux universités, témoignent de la qualité de la recherche produite. Le master est adossé au Lab'Urba (unité de recherche partagée entre l'UPEC et l'UGE qui épouse la co-accreditation du master) ainsi qu'à deux unités mixtes de recherche : le Laboratoire ville, mobilité, transport (LVMT - UGE/École nationale des ponts et chaussées) et le Laboratoire techniques, territoires et sociétés (LATTS - École nationale des ponts et chaussées/CNRS). Ces laboratoires développent des programmes de recherche, notamment de recherche appliquée, qui nourrissent les partenariats socio-économiques évoqués précédemment. La chaire du Grand Paris ou le programme Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) accompagnent et se nourrissent des projets tutorés menés par les étudiants. Ils constituent également des espaces de valorisation importants (prix, publications, etc.). De façon plus formelle, on note que 49 enseignants-chercheurs titulaires interviennent dans le master, pour un peu plus de 70 % du volume horaire. Par ailleurs, si on considère la formation à la recherche, une voie spécifique a été ouverte en option et 342 heures sont consacrées à la formation spécifique à la recherche dans ce cadre. En tronc commun de M1, 96 heures sont dédiées à des approches théoriques spécifiques. Le centre de documentation de l'EUP participe également à la formation en proposant des modules spécifiques aux outils du chercheur (Zotero, par exemple).

L'attractivité est importante mais en recul, et le principe de recrutement en M2 interroge. L'attractivité en M1 est constante, puisque le master enregistre entre 620 et 674 candidatures, et que celles-ci sont plutôt en augmentation au cours des deux dernières années de la période. L'équipe pédagogique note néanmoins que le nombre d'admis nécessaire pour obtenir les 90 inscrits souhaités a tendance à augmenter (171 en 2020-2021, 207 en 2022-2023). De ce fait, il est surprenant que l'équipe pédagogique note des difficultés d'attractivité et d'inscription effective alors que les chiffres traduisent l'inverse. Il faut se tourner alors vers les entrées directes en M2, puisque le nombre d'inscrits en M2 est bien supérieur à celui issu du M1. Le master *Urbanisme et aménagement* passe ainsi de 258 inscrits en 2020-2021 à 176 en 2022-2023. Cette baisse est en fait peu analysée. Cette absence est sans doute liée au fait que le recrutement en M2 ne fait pas partie des critères de l'analyse proposés au sein du dossier d'évaluation. Le principe de recrutement en M2 interroge. En effet, depuis 2016 et en tout état de cause depuis 2021, les masters recrutent en M1. Cette spécificité est peu présentée, si ce n'est au détour d'une phrase qui laisse entendre qu'une réflexion a été menée pour permettre d'offrir une poursuite en M2 aux étudiants du M1 plutôt en difficulté qui validaient tout de même leur année.

L'ouverture internationale est limitée, mais elle n'est pas négligée dans la réflexion. La dimension internationale du master n'est pas évidente *a priori* tant elle s'appuie sur des partenaires franciliens et mobilise des outils français. On peut tout de même noter que le parcours *Urbanisme et expertise internationale* possède une option *European cities* (dispensée en anglais) s'appuyant sur des conventions avec l'Allemagne, la Slovénie, l'Italie et la Suède. Une autre option autour des villes des Suds est structurée autour de partenariats dans les Suds et les outre-mer. L'attractivité de l'option en question est tout de même fragile. Des accords nombreux et larges conduisent à un nombre important de mobilités entrantes et sortantes. Si on exclut l'année 2020-2021 en raison des contraintes sanitaires, on note 10 mobilités sortantes (sur 38 puis 25 inscrits dans ce parcours) les années suivantes et 13 puis 17 mobilités entrantes. Des pistes sont à l'étude pour enrichir cette dimension internationale à partir de partenariats de recherche.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche ;
- Un processus d'amélioration continue maîtrisé, dont la lisibilité pourrait être renforcée en nommant plus clairement le conseil de perfectionnement ;
- Une forte implication dans la stratégie de l'établissement, que ce soit dans le passage à l'alternance, l'interdisciplinarité ou l'implication dans les PIA ;
- Une professionnalisation très forte ;
- Des modalités pédagogiques innovantes.

Points faibles

- Un principe de recrutement direct en M2 qui complexifie la lisibilité et l'attractivité de la formation ;
- Un conseil de perfectionnement dilué au sein du conseil de gestion ;
- Une internationalisation limitée.

Recommandations

- Engager une réflexion sur l'opportunité du recrutement en M2, peu en phase avec la logique nationale du master.
- Améliorer la lisibilité du conseil de perfectionnement en nommant ainsi le conseil de gestion qui aborde les questions propres à l'organisation de la formation.
- Poursuivre la réflexion sur l'internationalisation de la formation en s'appuyant sur les partenariats, nombreux au sein des laboratoires.

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Biologie-santé* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation organisée autour d'une première année (M1) commune, *Biologie-santé*. La deuxième année (M2) compte neuf parcours : *Bio-ingénierie pour la santé* ; *Biologie, physiologie, pharmacologie de la respiration et sommeil* ; *Biologie, physiopathologie, pharmacologie du cœur et de la circulation* ; *Biothérapie tissulaire, cellulaire et génique*, dispensé entièrement en anglais ; *Immunologie* ; *Neurosciences du mouvement* ; *Sciences chirurgicales* ; *Toxicologie environnement santé* ; *Immunité anti-infectieuse et vaccins*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Santé. Elle compte 125 étudiants et 32 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Biologie-santé* de l'UPEC forme des étudiants de diverses origines médicales et scientifiques paramédicales à un spectre de disciplines biomédicales très vastes et multidisciplinaires, en vue d'une insertion dans les unités de recherche de la composante Santé et les services hospitaliers associés à ces unités. Il s'inscrit dans l'axe prioritaire « Santé, société, environnement » de l'établissement. Les effectifs de ce master sont en baisse et la réussite globale des étudiants est difficile à analyser au vu des données fournies. Les différents parcours présentent en outre des profils assez contrastés. De manière générale, les données concernant le suivi, la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants sont parcellaires. Il en va de même pour le processus d'amélioration continue.

La formation dispose d'un très fort ancrage académique et d'un excellent adossement à la recherche biomédicale. Elle s'appuie sur plusieurs composantes de l'université (Sciences de l'éducation, sciences sociales et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (SESS - STAPS), Sciences et technologie et Santé) et mutualise de nombreuses options avec d'autres universités parisiennes (Paris-Saclay, Université Paris Cité). L'analyse de ces liens reste floue dans la mesure où les conventions indispensables à ces mutualisations n'apparaissent pas dans le dossier d'autoévaluation. La mention *Biologie-santé* ne fait pas doublon avec la mention *Santé* de l'établissement, dont les objectifs sont différents. L'adossement de la formation à la recherche est principalement porté par l'Institut Mondor de recherche biomédicale (IMRB) et l'Établissement français du sang (EFS). Deux parcours de la formation sont intégrés à l'école universitaire de recherche (EUR) *Life Trajectories and Health Vulnerability* (LIVE), école graduée qui renforce l'adossement à la recherche d'excellence par des enseignements et des conférences en anglais.

La formation présente un excellent encadrement par des professionnels. Le nombre d'enseignants-chercheurs (32) de disciplines du Conseil national des universités (CNU) liées à la formation et la présence de 18 enseignants non titulaires (attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER) attestent d'un excellent niveau d'encadrement. De nombreux professionnels du soin, mais aussi de l'industrie biomédicale, participent à la formation des étudiants, ce qui contribue à la qualité de la professionnalisation de la formation. On peut regretter qu'aucun des parcours de la formation ne soit ouvert à l'alternance alors que de nombreux professionnels interviennent dans celle-ci, mais cette ouverture n'est pas souhaitée par l'équipe pédagogique.

Le master *Biologie-santé* héberge plusieurs parcours attractifs. Au sein de la mention, le parcours *Biothérapie tissulaire, cellulaire et génique*, rattaché à l'EUR LIVE, attire des étudiants internationaux (50 % de la promotion de 2022-2023), alors que l'équipe pédagogique ne revendique pas une ouverture internationale forte. Les effectifs de ce parcours restent modestes (12 étudiants) mais stables. Le contenu du dossier d'autoévaluation ne permet pas de connaître la formation initiale de ces étudiants ni de déterminer si le levier de l'EUR LIVE est notable. Le parcours *Sciences chirurgicales* est remarquable par ses effectifs (40 étudiants en 2022-2023 sur les 125 étudiants de l'effectif global de la formation) et par sa spécificité. Ce parcours occupe en effet une niche

biomédicale unique en France, s'adressant à des chirurgiens, des vétérinaires et des scientifiques en expérimentation animale. Le taux de réussite dans ce parcours est élevé (88 %) et il est dommage que le dossier d'autoévaluation ne précise pas le taux d'insertion professionnelle des diplômés. L'attractivité de la formation est attestée par le nombre élevé de candidatures reçues, en particulier en M1 (292 candidatures pour 52 places).

La formation compte néanmoins des parcours à effectifs faibles ou en baisse. Au sein de la formation, certains parcours présentent des effectifs très faibles (moins de trois étudiants). C'est le cas des parcours *Biologie, physiologie, pharmacologie de la respiration et sommeil* (un étudiant au cours des trois dernières années) et *Toxicologie environnement santé*. L'effectif du parcours *Immunité anti-infectieuse et vaccins* ne fait que décroître au cours des trois dernières années (14 étudiants en 2020-2021, 8 en 2021-2022 et 2 en 2022-2023), tout comme celui du parcours *Neurosciences du mouvement*, qui est passé d'un effectif de 22 à 9 étudiants au cours de la période. Il n'y a manifestement pas de vases communicants entre les différents parcours. Se pose donc la question de leur soutenabilité, même si l'équipe pédagogique affirme que l'établissement s'en assure. Il conviendrait d'analyser les raisons de ces évolutions d'effectifs et, sans éléments d'analyse plus poussés, il apparaîtrait peut-être souhaitable de fusionner des parcours tels qu'*Immunité anti-infectieuse et vaccins* et *Immunologie*.

Les données fournies dans le dossier d'autoévaluation ne permettent guère de suivre la réussite étudiante. Ces données sont parcellaires et contradictoires. Par exemple, le nombre d'étudiants de M2 ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits est, chaque année, strictement égal au nombre d'inscrits dans l'ensemble du cycle.

Les données concernant le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études sont lacunaires. Les données fournies dans le dossier d'autoévaluation ne permettent pas de déterminer quels types de postes occupent les étudiants après leur master, ni quelles sont les poursuites en thèse. Ces données sont d'autant plus importantes que de nombreux parcours sont également à destination d'étudiants en médecine, qui ne poursuivront probablement pas en thèse de sciences.

Le dossier d'autoévaluation ne fournit que des informations très parcellaires concernant le processus d'amélioration continue. L'enquête de l'établissement à propos de l'évaluation de la formation et des enseignements ne donne lieu qu'à un nombre très limité de réponses (18). La formation évoque une évaluation menée au niveau de l'UFR, sans plus de précisions, et affirme que les résultats sont analysés pour modifier le contenu pédagogique de la formation, sans davantage d'informations à ce sujet. En outre, la formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement pour contribuer à son évaluation interne et reconnaît qu'il reste à formaliser, sans détailler la façon dont le processus d'amélioration continue se déroule pour l'instant.

La formation ne présente pas d'évaluation par compétences. Elle indique avoir défini l'ensemble des compétences qu'elle vise mais reconnaît qu'elles restent à formaliser et que les modalités d'évaluation des compétences sont à mettre en œuvre, sans apporter davantage de précisions.

Conclusion

Points forts

- Un ancrage académique fort ;
- Un solide adossement à la recherche biomédicale ;
- Un excellent encadrement par et avec des professionnels ;
- Un parcours différenciant en *Sciences chirurgicales*.

Points faibles

- Une autoévaluation très succincte, avec des données et une analyse incomplètes sur la qualité de la réussite, de la poursuite d'études, de l'insertion professionnelle et du processus de l'amélioration continue (évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et conseil de perfectionnement) ;
- Un effectif global en baisse et une multiplicité de parcours à effectifs réduits ;
- Une absence d'évaluation par compétences.

Recommandations

- Mettre en place une véritable démarche d'autoévaluation.
- Mener une réflexion sur l'évolution des effectifs et sur la soutenabilité des parcours à très faibles effectifs.
- Mettre en place l'intégralité de la démarche d'approche par compétences.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque d'informations concernant la qualité de la réussite ;
- Manque d'informations relatives à la qualité de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études ;
- Manque d'informations concernant la qualité du processus d'amélioration continue.

MASTER CHIMIE

Établissements

Université Paris-Est Créteil ; Université Gustave Eiffel

Présentation de la formation

Le master *Chimie* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC), co-accrédité avec l'université Gustave Eiffel (UGE), est une formation organisée autour d'une première année (M1) commune, *Chimie*, ouverte en formation initiale classique. La deuxième année (M2) est articulée autour de cinq parcours : *Polymères fonctionnels*, ouvert en formation initiale classique et en alternance ; *Physico-chimie moléculaire et applications*, ouvert uniquement en formation initiale classique ; *Chimie des molécules bioactives*, ouvert en formation initiale classique, en apprentissage et en contrat de professionnalisation ; *Analyse et assurance qualité*, déployé en formation en apprentissage en M1 et en M2 ; *Graduate Program Matériaux du futur et gestion des risques entrepreneuriaux – Materials for the Future and Management of Enterprise Risks*, ouvert en M2 et destiné uniquement à un public d'étudiants internationaux. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologie et contient entre 741 et 900 heures étudiant selon les parcours. Elle compte 149 étudiants et 83 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

La Master *Chimie* a pour principal objectif de fournir aux étudiants une formation spécialisée dans le domaine de la chimie à partir d'un socle de connaissances et de compétences disciplinaires commun. Les étudiants accèdent à une culture spécifique correspondant aux parcours de M2 proposés, orientés vers la recherche (*Chimie des molécules bioactives* ; *Polymères fonctionnels* ; *Physico-chimie moléculaire et applications*) ou à visée plus professionnalisante (*Analyse et assurance qualité*). De façon à répondre à la politique d'interdisciplinarité affichée par l'UPEC, la mention s'est associée à la création d'un nouveau parcours de M2 (*Graduate Program Matériaux du futur et gestion des risques entrepreneuriaux – Materials for the Future and Management of Enterprise Risks*) visant à former des étudiants en chimie des matériaux et en gestion des risques entrepreneuriaux. Ce parcours, très récent (ouvert à la rentrée 2023-2024) et innovant, ne fait pas l'objet de la présente analyse. Dans l'ensemble, les tableaux de données sont particulièrement bien renseignés, permettant une analyse objective de la mention. Les effectifs des parcours sont nombreux et constants. L'adossement à la recherche est fort et l'encadrement excellent. L'insertion professionnelle est bonne et atteint 100 % dans le parcours *Analyse et assurance qualité*, mais on peut regretter des difficultés dans son suivi. Il n'y a pas de parcours en souffrance. Les taux de réussite sont excellents : ils sont supérieurs à 94 %. L'ouverture à l'international est effective. La co-accréditation de la mention entre l'UPEC et l'UGE supprime d'éventuels risques de concurrence entre parcours. En revanche, la structuration en blocs de connaissances et de compétences et l'évaluation de celles-ci ne sont pas en place.

Le master *Chimie* bénéficie d'un très fort adossement à la recherche. Les enseignants-chercheurs intervenant dans la mention sont tous rattachés à des unités de recherche actives de l'UPEC ou de l'UGE. De façon attendue, tous les étudiants du master qui suivent un cursus plus spécifiquement orienté vers la recherche doivent effectuer au moins six mois de stage en unité de recherche en M2. La quasi-totalité des intervenants des parcours orientés vers la recherche sont des enseignants-chercheurs des sections de chimie du Conseil national des universités (CNU).

La formation s'inscrit pleinement dans le projet d'établissement, notamment en ce qui concerne le développement durable. Cette thématique est largement abordée à travers des enseignements : les parcours *Chimie des molécules bioactives* et *Polymères fonctionnels* incluent les enjeux du développement durable dans le cadre d'unités d'enseignement (UE) dédiées et le parcours *Physico-chimie moléculaire et applications* est orienté vers les problématiques de pollution atmosphérique. Ces UE et parcours répondent clairement à des enjeux sociétaux actuels, qui participent positivement à l'attractivité de la formation. Il pourrait être souhaitable de mutualiser des UE avec le programme gradué de l'école universitaire de recherche (EUR) *Life Trajectories*

and Health Vulnerability (LIVE) pour les étudiants intéressés par les effets biologiques des polluants atmosphériques.

Le master Chimie est totalement orienté vers la professionnalisation des étudiants. En proposant à la fois des parcours en alternance, des possibilités de suivre des itinéraires ou des stages ciblés pour l'insertion professionnelle, la formation continue et la possibilité de reconnaître des validations des acquis de l'expérience (VAE) et des validations des acquis professionnels (VAP), l'offre de formation démontre que toute la mention est pensée en vue de l'insertion professionnelle des étudiants. Le dossier d'autoévaluation ne précise toutefois pas le nombre de VAE et de VAP délivrées, et la formation ne compte que deux stagiaires de la formation continue ces deux dernières années. La structuration de la formation en blocs de connaissances et de compétences et l'évaluation de celles-ci ne sont en outre pas réalisées.

La formation dispose d'un excellent taux d'encadrement et d'un fort appui des supports pédagogiques. Le master regroupe un nombre important d'étudiants et propose de nombreux enseignements pratiques, des projets, des mises en situation et des analyses de cas qui nécessitent un fort taux d'encadrement. La formation bénéficie du soutien de nombreux enseignants permanents et de 49 personnels non titulaires, ce qui est extrêmement profitable à la qualité des parcours de la mention.

Le master Chimie présente une forte ouverture vers l'international. La formation propose déjà dans tous les parcours de nombreux enseignements en anglais et/ou d'anglais. Les membres de l'équipe pédagogique entretiennent de très nombreuses collaborations internationales, qui servent à alimenter des mobilités d'étudiants et de professeurs invités. Lorsque des partenariats existent avec les universités d'origine ou d'arrivée, un dispositif d'encadrement est organisé conjointement (choix des enseignements, continuité de la direction de mémoire et, dans la mesure du possible, aide à l'installation). De plus, le master Chimie est ouvert en double diplomation avec l'université de Sherbrooke (au Canada) et le parcours Chimie des molécules bioactives fait partie d'un partenariat de coopération avec l'université de Krems (en Autriche) et l'université de Turku (en Finlande). Enfin, dans le cadre de l'alliance européenne Aurora, il est prévu de créer un parcours en double diplomation avec une ou deux universités européennes de l'alliance, en cohérence avec la politique de l'établissement qui vise à renforcer le volet master-doctorat en s'orientant vers l'Europe.

La formation rencontre des difficultés dans le suivi de l'insertion professionnelle de tous les diplômés. En dehors de la filière en alternance, où le suivi est plus efficace, le suivi des étudiants dans les parcours orientés vers la recherche est plus compliqué. Une partie des étudiants est suivie sur les réseaux sociaux (LinkedIn essentiellement) mais une grande partie ne donne plus de nouvelles. En conséquence, ce suivi est maintenant assuré par les administrations centrales de l'UPEC et de l'UGE, qui emploient des personnels dédiés à cette fin.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche ;
- Une parfaite cohérence académique ;
- Une professionnalisation efficace des étudiants ;
- Une forte ouverture à l'international.

Points faibles

- Un suivi hétérogène de l'insertion professionnelle ;
- Un manque de structuration de la formation en blocs de connaissances et de compétences, qui ne sont pas évaluées ;
- Une ouverture modeste à la formation continue.

Recommandations

- Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants dans les parcours plus spécifiquement tournés vers la recherche.
- Finaliser la structuration de la formation en blocs de connaissances et de compétences et l'évaluation de celles-ci.
- Engager une réflexion sur les moyens de dynamiser l'accueil de stagiaires de la formation continue.

MASTER ÉNERGIE

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Énergie* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation organisée autour d'une première année (M1) commune, *Énergie*. La deuxième année (M2) est articulée autour de trois parcours : *Ingénierie énergétique durable* ; *Médiation énergétique* ; *Énergétique des bâtiments*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologie et contient 643 heures étudiant. Elle compte 56 étudiants et 17 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Énergie*, résolument à caractère professionnalisant, forme des cadres pour l'industrie dans le domaine de l'énergie, de ses applications, de ses utilisations et de ses implications au niveau de la société. Cette formation s'inscrit naturellement dans l'axe stratégique « Numérique, sciences et pratiques » de l'établissement et se positionne dans la continuité de formations du 1^{er} cycle du domaine des sciences de l'ingénieur. La réussite des étudiants est excellente. La pluridisciplinarité, un des objectifs affichés par l'établissement, est bien représentée au sein de cette mention, notamment au travers du parcours *Médiation énergétique*, qui contient des enseignements en volume conséquent du domaine des sciences humaines et sociales. Les aspects de développement durable sont naturellement des préoccupations fortes dans cette formation et le développement à l'international est en très bonne voie. En revanche, aucun outil visant à une amélioration continue de la formation n'est en place, ce qui doit être corrigé rapidement pour permettre à un conseil de perfectionnement d'analyser, entre autres, les très faibles effectifs du parcours *Médiation énergétique*.

Bien que cette formation ait ouvert récemment, l'équipe pédagogique a su mettre en œuvre les dispositifs nécessaires à une excellente réussite des étudiants. Le taux de diplômés s'élève à 93 % en 2021-2022 et à 100 % en 2022-2023. Les résultats de réussite sont donc excellents en M2, mais également en M1, avec seulement deux échecs pour les deux premières promotions de la période évaluée, ce qui atteste d'un processus de sélection efficace et de l'adaptation des contenus de formation.

La professionnalisation, conformément à l'élaboration de la formation, est un objectif affiché, mais qui nécessite encore quelques ajustements. Depuis la création de la formation en 2020, le nombre d'étudiants en alternance est passé de 9 en 2021-2022 à 39 (pour 56 inscrits) en 2022-2023, démontrant la pertinence de la formation et sa reconnaissance par le monde professionnel. Il est regrettable que la maquette ne précise pas les enseignements suivis par les étudiants en formation initiale classique durant les périodes en entreprise des alternants. Les contacts avec les acteurs du monde professionnel sont nombreux, mais le dossier d'autoévaluation indique que la participation des professionnels à la formation est embryonnaire, sans plus de précisions. La présence de représentants du monde socio-économique au sein de l'équipe pédagogique est pourtant une obligation. L'équipe pédagogique est consciente de cette faiblesse et considère que leur participation devra être renforcée.

Des collaborations internationales sont bien établies, notamment avec l'université de la Mancha en Espagne, mais elles ne se matérialisent pas encore par des mobilités étudiantes. La formalisation de ces collaborations se traduit essentiellement par les interventions de huit enseignants-chercheurs de l'université espagnole, bien que le volume horaire de leurs enseignements ne soit pas indiqué dans le dossier d'autoévaluation. Le processus de co-diplomation est enclenché et devrait aboutir prochainement. Il conviendrait alors de profiter pleinement de ce dispositif pour favoriser les mobilités étudiantes entrantes et sortantes dans cette mention qui revendique sa dimension internationale. D'autres liens existent et sont entretenus avec des universités en Algérie et au Pérou, sans que soient apportées de précisions quant à leur forme ou à leur importance.

Le conseil de perfectionnement n'est pas en place et l'amélioration continue de la formation ne repose que sur des discussions informelles avec les tuteurs en entreprise des alternants et des stagiaires. S'il est compréhensible que l'insertion professionnelle des étudiants ne soit pas encore suivie par une enquête (la formation n'ayant ouvert qu'en 2020), l'enquête d'évaluation des enseignements et de la formation n'obtient qu'un taux de réponse limité (une seule enquête avec 11 répondants sur 56 inscrits) et n'est pas analysée. L'équipe pédagogique se doit de remédier rapidement à l'absence de conseil de perfectionnement (elle annonce qu'il est en cours de constitution) et de s'appuyer sur les services de l'établissement pour systématiser les évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants et mettre en place des enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés.

Le parcours *Médiation énergétique* présente des effectifs très faibles ou inexistant sur l'ensemble de la période, sans pour autant que ces données soient analysées. Ce parcours, ouvert uniquement en M2, affiche seulement deux inscrits en 2022-2023. Ces chiffres questionnent sur sa visibilité et sur sa soutenabilité, même si le volume d'heures d'enseignement non mutualisé est faible (96 heures). Malgré une très bonne attractivité, la formation recevant plus de 1 000 candidatures chaque année, aucun élément n'est avancé pour expliquer ces très faibles effectifs. Une plus grande publicité devrait être assurée pour accroître la visibilité de ce parcours formant des spécialistes dotés de très bonnes compétences techniques couplées à une formation aux enjeux sociétaux, qui devraient donc pouvoir trouver aisément leur place dans le monde professionnel. Le parcours *Énergétique des bâtiments*, dont les enseignements sont également mutualisés à 90 %, n'a, quant à lui, jamais ouvert faute de moyens logistiques sur le campus de Sénart. Une simplification de la maquette pourrait être envisagée avec un jeu d'unités d'enseignement au choix.

Conclusion

Points forts

- Une formation au contenu très professionnalisant ;
- Une réussite excellente ;
- Un volant international bien développé.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement qui n'est pas encore mis en place ;
- Une faible participation des professionnels aux enseignements ;
- Un suivi du devenir des diplômés incomplet ;
- Un parcours aux faibles effectifs qui fragilise la cohérence de la mention.

Recommandations

- Finaliser la mise en place du conseil de perfectionnement, annoncé comme en cours de constitution.
- Renforcer la participation des professionnels aux enseignements.
- Systématiser les enquêtes de suivi d'insertion professionnelle.
- Augmenter les effectifs du parcours *Médiation énergétique* ou simplifier la maquette afin de garantir la cohérence de la mention.

MASTER GÉNIE INDUSTRIEL

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Génie industriel* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant quatre parcours : *Maintenance et maîtrise des risques industriels*, ouvert en formation initiale classique, en alternance et au public de la formation continue ; *Directeur de travaux en immobilier*, ouvert en formation en alternance et au public de la formation continue ; *Instrumentation de la pollution atmosphérique*, ouvert uniquement en deuxième année (M2) en formation initiale classique ; *Maintenance et maîtrise des risques industriels nucléaires*, ouvert uniquement en M2 en formation en alternance et au public de la formation continue. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologie. Elle compte 122 étudiants et 27 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Génie industriel*, résolument à caractère professionnalisant, forme des cadres pour l'industrie dans les domaines de la maintenance, de l'instrumentation, ou encore des travaux dans l'immobilier. Cette formation s'inscrit dans l'axe stratégique « Numérique, sciences et pratiques » de l'établissement et se positionne dans la continuité de formations du 1^{er} cycle du domaine des sciences de l'ingénieur. La participation de deux parcours à des labels Campus des métiers (Campus des métiers du nucléaire et Campus des métiers autour du bâtiment) démontre la pertinence et la reconnaissance de la formation au sein de son secteur professionnel. Si la pluridisciplinarité, qui est un objectif de l'établissement, est intrinsèquement liée au domaine de la maintenance, l'ajout de deux parcours liés aux métiers de la pollution atmosphérique et de l'immobilier renforce nettement cet aspect. En revanche, cela s'effectue au détriment de la visibilité de la mention, qui en devient hétérogène. Les outils d'amélioration continue sont en place et devraient permettre une amélioration de la cohérence au niveau de la mention et un développement à l'international, ce dont a conscience l'équipe pédagogique.

La formation est résolument tournée vers le monde professionnel et remplit parfaitement ses objectifs. Le public est très varié, avec un nombre conséquent de diplômés grâce à une validation des acquis de l'expérience (VAE, 12 au cours de la période), mais aussi d'étudiants en alternance (80) et en formation continue (9) pour un total de 122 inscrits pour l'année 2022-2023. Ces données attestent de la très bonne adéquation de la formation avec le monde professionnel, qui permet une insertion professionnelle relativement rapide et de niveau adapté à la formation (80 % des diplômés sont en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme, et plus de 90 % des diplômés sont en emploi après 30 mois pour le parcours *Maintenance et maîtrise des risques industriels*, les autres parcours ne présentant aucune donnée ou des données inexploitable). Par ailleurs, le parcours *Maintenance et maîtrise des risques industriels nucléaires*, ouvert initialement pour des étudiants en VAE, fait partie intégrante du Campus des métiers du nucléaire et vient d'ouvrir au public de la formation initiale pour répondre à la forte demande de diplômés dans ce domaine. Il serait bon de s'assurer de l'appui de l'établissement pour consolider ce jeune parcours qui n'indique que trois inscrits en 2022-2023 et permettre ainsi son développement. Le nombre de professionnels intervenant au sein de la formation est important (38 sur 63 intervenants au total), ce qui contribue à un enseignement au fait des problématiques industrielles.

Le conseil de perfectionnement, très bien constitué, permet une amélioration continue efficace de la formation. Il aborde de nombreux sujets et inclut une analyse des résultats d'une enquête d'insertion professionnelle des diplômés menée au niveau de l'établissement, mais également d'enquêtes internes relatives aux enseignements ou à la formation. Celles-ci sont néanmoins à pérenniser, le dossier d'autoévaluation mentionnant une seule promotion sondée avec un taux de réponse faible (environ 10 %). Le bon fonctionnement du conseil de perfectionnement autorise une très bonne réactivité des équipes pédagogiques en termes de contenu et d'évaluation des connaissances. Toutefois, la déclinaison des évaluations en blocs de compétences n'est pas formalisée. Des réflexions ont été menées en conseil de perfectionnement pour

améliorer la structure de la mention après avoir absorbé deux parcours, dont le parcours *Instrumentation de la pollution atmosphérique* (issu de l'ancienne mention *Traitement du signal et des images*) et le parcours *Directeur de travaux en immobilier*. Ces réflexions devraient aboutir à une simplification souhaitable de l'offre, en conservant le parcours historique *Maintenance et maîtrise des risques industriels*, le parcours *Maintenance et maîtrise des risques industriels nucléaires* (qui prend son essor avec une ouverture en formation initiale) et un nouveau parcours international ouvert à partir de la rentrée 2024. Ce dernier, intitulé *Systèmes satellitaires et applications*, est élaboré avec l'université du Cap, en Afrique du Sud, en vue d'un double diplôme. Il conviendra cependant d'améliorer la maquette de ce dernier parcours qui ne contient pas 30 crédits ECTS par semestre, même si elle contient bien les 120 crédits ECTS requis pour le grade de master en cumulant les deux années.

Le parcours *Instrumentation de la pollution atmosphérique* présente des effectifs très faibles sur l'ensemble de la période, sans pour autant que ces chiffres donnent lieu à une analyse. Ce parcours, ouvert uniquement en M2, affiche 4 inscrits en 2020-2021, 6 en 2021-2022 et seulement 2 en 2022-2023. L'évaluation précédente évoquait une vingtaine d'étudiants. Cette chute d'effectif n'est pas commentée dans le dossier d'autoévaluation et aucune donnée ne permet d'évaluer l'attractivité de ce parcours. Ces chiffres questionnent sur la visibilité de ce parcours au sein de la mention et sur sa soutenabilité, même si le volume d'heures d'enseignement n'est pas très important : 250 heures pour le troisième semestre, le quatrième semestre étant entièrement consacré au stage.

Bien qu'en développement, le volant international est encore restreint. Si des accords existent déjà avec l'École polytechnique d'Agadir au Maroc et l'université technologique de Bucarest en Roumanie, le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas de concrétisation de ces accords et indique une seule mobilité entrante en 2020-2021. La création du parcours international *Systèmes satellitaires et applications*, en partenariat avec l'université du Cap en Afrique du Sud, devrait améliorer ce point. L'équipe pédagogique est consciente des efforts à fournir pour ouvrir davantage la formation à l'international, notamment en mettant l'accent sur des enseignements d'anglais et des enseignements disciplinaires dispensés en anglais, qui sont déjà conséquents (120 heures d'anglais et 224 heures enseignées en anglais).

Conclusion

Points forts

- Une excellente professionnalisation adaptée à la formation ;
- Un processus d'amélioration continue de bonne qualité.

Points faibles

- Un parcours fragile en termes de visibilité et d'effectifs ;
- Une ouverture à l'international qui manque d'efficacité.

Recommandations

- Réfléchir à un repositionnement du parcours *Instrumentation de la pollution atmosphérique* afin de garantir la cohérence des parcours au sein de la mention.
- Concrétiser les efforts fournis pour l'ouverture à l'international.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Informatique* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant deux parcours : *Logiciels sûrs*, ouvert en formation initiale classique et en formation en alternance ; *Conception de systèmes et cybersécurité*, ouvert uniquement en formation en alternance. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologie. Elle compte 44 étudiants et 18 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Informatique* forme des spécialistes dans le domaine des logiciels sûrs et de la cybersécurité et constitue une poursuite d'études naturelle de la licence *Informatique* de l'UPEC. Cette formation s'inscrit pleinement dans l'axe stratégique « Numérique, sciences et pratiques » et remplit les objectifs de réussite et de professionnalisation affichés par l'établissement. Si la formation est bien adaptée aux divers publics (formation initiale classique et en alternance) en adaptant la maquette du parcours *Logiciels sûrs*, le parcours *Conception de systèmes et cybersécurité* n'affiche aucun étudiant au cours de la période, sans qu'aucune explication soit apportée. Le dossier d'autoévaluation est par ailleurs lacunaire quant aux données d'attractivité, de suivi et d'évaluation. L'absence de conseil de perfectionnement nuit à la qualité du processus d'amélioration continue, qui ne repose que sur des discussions informelles.

La professionnalisation est excellente et assumée. La finalité de cette mention est clairement l'insertion professionnelle, avec de nombreuses interventions d'industriels, qui représentent 28 % des 547 heures dispensées en deuxième année (M2). Environ la moitié de la promotion bénéficie d'un contrat d'apprentissage, soit autour de 40 étudiants chaque année. Conséquemment, il n'existe que peu de liens avec la recherche, ou de formation à et par la recherche, si ce n'est via l'équipe pédagogique, formée pour l'essentiel d'enseignants-chercheurs (13 sur 18 intervenants). L'équipe pédagogique a eu le souci d'adapter la maquette aux étudiants en formation initiale classique en y intégrant des enseignements dévolus à la professionnalisation.

La réussite est très élevée, comme en attestent les données. Les contenus et les approches pédagogiques sont très bien adaptés au vu des taux de réussite qui sont très bons, sinon excellents, tant au niveau de la validation de l'ensemble des unités d'enseignement (UE) qu'au niveau de la diplomation (94 % des inscrits ont obtenu leur diplôme en 2020-2021, 84 % en 2021-2022 et 95 % en 2022-2023). Cependant, le dossier d'autoévaluation contient une incohérence au niveau des données de réussite pour la promotion 2021-2022, puisque 27 étudiants sur 30 ont validé l'ensemble des UE de M2 et que seuls 25 sont diplômés. On ne sait pas en revanche si les échecs concernent les étudiants en formation initiale classique ou en alternance.

L'insertion professionnelle est excellente et en accord avec les objectifs de la formation. Les objectifs sont pleinement atteints, avec 67 % des étudiants en emploi moins de six mois après l'obtention du diplôme, et 100 % des diplômés sont en emploi dès 18 mois après la fin de leurs études. Ces chiffres concernent la promotion diplômée en 2020, à propos de laquelle l'enquête d'insertion professionnelle menée par les services de l'établissement a reçu un taux de réponse de 63 %. Les emplois sont de niveau cadre pour 90 % d'entre eux, avec un bon niveau de rémunération, démontrant toute la pertinence de cette formation.

Le pilotage n'est pas clairement formalisé. Si un comité de pilotage informel réunissant les principaux acteurs ainsi que des échanges lors des soutenances de stages sont évoqués, aucun conseil de perfectionnement n'a été mis en place durant la période évaluée. L'équipe pédagogique en est consciente. Dans le but de s'assurer de la qualité du processus d'amélioration continue, elle se doit d'y remédier en mettant en place un conseil de perfectionnement au niveau de la mention (et non partagé avec la licence), comme cela avait été signalé

lors de l'évaluation précédente. Le processus d'amélioration continue ne peut pas non plus s'appuyer sur des campagnes d'évaluation de la formation ou des enseignements par les étudiants en l'absence d'enquêtes systématiques ou non exploitables à cause du trop faible nombre de répondants (3 sur 44 lors de l'enquête interne menée en 2022-2023).

Le parcours *Conception de systèmes et cybersécurité* souffre d'un manque d'attractivité. Ouvert uniquement à la formation en alternance, ce parcours n'indique aucun inscrit en M2 au cours de la période. Aucune donnée relative à l'attractivité n'est disponible et aucune analyse n'en est faite. On peut se questionner sur l'intérêt d'afficher ce parcours, au risque de brouiller la visibilité de la mention.

Aucune ouverture à l'international n'est évoquée. L'ouverture à l'international ne constitue pas une préoccupation de la formation, malgré le fort potentiel d'insertion dans le secteur au-delà des frontières, et bien que les mobilités entrante ou sortante soient possibles. La principale raison évoquée est que le bassin d'emplois sur le territoire est déjà très riche. Une réflexion pourrait être menée autour des apports potentiels d'une ouverture internationale, qui rendrait notamment le parcours *Conception de systèmes et cybersécurité* plus original et plus attractif avec une mobilité entrante ou sortante.

Conclusion

Points forts

- Une excellente professionnalisation adaptée à la formation ;
- Une très bonne réussite ;
- Une insertion professionnelle excellente et rapide.

Points faibles

- Un manque d'attractivité du parcours *Conception de systèmes et cybersécurité* ;
- Une absence de conseil de perfectionnement et des évaluations des enseignements inexploitable en raison de réponses quasi inexistantes à l'enquête menée ;
- Une absence d'ouverture internationale.

Recommandations

- Mesurer et améliorer l'attractivité du parcours *Conception de systèmes et cybersécurité*.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement et une évaluation effective des enseignements pour assurer la qualité du processus d'amélioration continue en s'appuyant sur les outils de l'établissement.
- Développer des liens à l'international.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissements

Université Gustave Eiffel ; Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* de l'université Gustave Eiffel, co-accrédité avec l'université Paris-Est Créteil (UPEC), est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Mathématiques. Cette formation comprend quatre parcours diplômants : *Analyse et applications*, *Mathématiques de la finance et des données*, *Mathématiques et Informatique*, *Probabilités et Statistiques des nouvelles données*. Ses enseignements sont dispensés sur le campus de Marne-la-Vallée. La formation compte 72 étudiants en 2022-2023. L'équipe pédagogique compte 15 membres. La formation compte en moyenne 900 heures étudiant par parcours en 2022-2023.

L'absence fréquente de données chiffrées et d'analyse des données a rendu l'évaluation de la formation délicate.

Analyse globale

Le master *Mathématiques et applications* est une formation pluridisciplinaire qui s'inscrit dans les priorités thématiques de l'université Gustave Eiffel et est en cohérence avec ses partenaires régionaux. Par ailleurs, elle bénéficie d'un adossement à la recherche d'un très bon niveau. Cependant la formation n'analyse pas suffisamment ses résultats. De plus, elle ne montre pas assez clairement si elle dispose de tous les moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, et son analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés est insuffisante.

En s'inscrivant dans les priorités thématiques de l'établissement et en cohérence avec ses partenaires régionaux, cette formation pluridisciplinaire est en excellente adéquation avec la stratégie formation de l'université Gustave Eiffel. Dans cette formation pluridisciplinaire, à cheval entre mathématiques, statistique et informatique, les étudiants bénéficient notamment d'une très bonne formation en modélisation mathématique qui trouve particulièrement sa place dans le projet I-SITE FUTURE de l'établissement autour de la ville et des territoires durables. Par ailleurs la formation est mutualisée avec le parcours *Mathématiques-Informatique* du master *Informatique* de l'Institut Gaspard-Monge et elle constitue un débouché naturel de la licence *Mathématiques* de l'université Gustave Eiffel. En outre, la formation est mutualisée en partie avec le master *Actuariat* et elle possède des aspects professionnalisants dans son parcours *Mathématiques de la finance et des données* en partenariat avec l'École nationale des ponts et chaussées.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche d'un très bon niveau. La formation est adossée au Laboratoire d'analyse et de mathématiques appliquées (LAMA) de très haut niveau et au *Graduate Program* Bézout. Elle permet chaque année à plusieurs étudiants diplômés de poursuivre en doctorat au sein du LAMA. L'équipe pédagogique constituée d'une quinzaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs, principalement en mathématiques appliquées et en mathématiques pures, assure les 900 heures étudiant de la maquette.

La formation pourrait mieux contribuer à son évaluation en analysant ses résultats, notamment grâce à son conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement qui est constitué de l'équipe pédagogique et administrative, de membres extérieurs dont la qualité n'est pas mentionnée et d'un représentant étudiant, s'est réuni en juillet 2023 pour étudier notamment la maquette, la stratégie de la formation, par exemple pour essayer d'augmenter l'attractivité de la première année (M1) rendue difficile avec la concurrence des universités voisines de Paris intra-muros. Ce conseil pourrait analyser aussi les résultats de la promotion sortante. Le taux de réussite en M1 est faible (de 41 à 43 % selon les années), ce qui nécessite une analyse et la mise en place de mesures d'aide à la réussite.

La formation ne montre pas assez clairement si elle dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. D'après les données quantitatives du dossier d'autoévaluation (DAE), deux enseignants non permanents intervenaient dans la formation en 2022-2023, mais aucun enseignant permanent n'y intervenait. Cette dernière donnée semble erronée et l'ensemble de ces données est incompatible avec les données de caractérisation. Par ailleurs, si des chercheurs étrangers invités avec le programme Bézout interviennent dans le master, aucun professeur invité n'est intervenu en 2022-2023. Il manque aussi des données dans le DAE sur le nombre d'heures équivalent travaux dirigés de la formation.

La formation n'analyse pas suffisamment l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Plusieurs valeurs de données quantitatives du DAE, dont par exemple le nombre d'étudiants diplômés de l'année poursuivant leur cursus en année n+1 en niveau supérieur à l'université Gustave Eiffel, sont incompatibles entre elles. D'autres données, dont par exemple le nombre de diplômés répondant à l'enquête d'insertion, semblent aussi incohérentes avec les données de caractérisation. En outre le compte rendu du conseil de perfectionnement ne montre pas si ce dernier joue son rôle puisqu'il n'analyse pas les études d'insertion ou d'évaluation des enseignements dont il peut disposer pour assurer l'amélioration de la formation et son suivi. La formation renvoie simplement à l'Observatoire des formations et des insertions professionnelles, évaluations (OFIPE) pour l'analyse de l'insertion professionnelle.

Enfin, aucune évaluation des enseignements et de la formation n'est effectuée par les étudiants. La formation précise que les questionnaires sont en train d'être mis en place, mais sans préciser le cadre et la temporalité.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire en excellente adéquation avec la stratégie formation de l'université Gustave Eiffel ;
- Une formation bénéficiant d'un adossement à la recherche d'un très haut niveau.

Points faibles

- Un faible taux de réussite en M1 et une absence d'analyse de la réussite des étudiants ;
- Une absence de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés ;
- Une manque d'informations concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Un manque d'informations au sujet des moyens dont dispose la formation pour atteindre ses objectifs.

Recommandations

- Améliorer l'analyse du taux de réussite de la formation.
- Améliorer l'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés de la formation.
- Mettre en place et analyser l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Mettre en évidence les moyens nécessaires dont la formation dispose pour atteindre ses objectifs.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une qualité insuffisante de la réussite en M1 et une absence de suivi et d'analyse ;

- Une absence de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle ;
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

MASTER MÉCANIQUE

Établissements

Université Gustave Eiffel ; Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Mécanique* de l'université Gustave Eiffel, co-accrédité avec l'université Paris-Est Créteil (UPEC), est porté par l'Institut francilien de sciences appliquées (IFSA). Cette formation comprend deux parcours diplômants : *Modélisation et simulation en mécanique des fluides et transferts thermiques (MFT)*, *Modélisation et simulation en mécanique des solides (MS2)*. Ses enseignements sont dispensés sur les campus de Champs-sur-Marne et de Créteil. La formation compte 59 étudiants en 2022-2023 et 20 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Mécanique* est en cohérence avec la stratégie de l'établissement. La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche grâce à son interaction avec un laboratoire qui fournit la majeure partie des intervenants en enseignement. Le master entretient des liens importants avec le milieu professionnel sous la forme de partenariats industriels cependant non formalisés. L'ouverture à l'international demande à être développée ainsi que la démarche d'une approche pédagogique par blocs de compétences. L'attractivité de la formation dépend fortement du recrutement extérieur, notamment en deuxième année (M2) ; le lien avec les licences de l'établissement est à améliorer.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche par l'intermédiaire du laboratoire Modélisation et simulation multi-échelle (MSME) auquel elle est liée. La majeure partie des enseignants-chercheurs, qui assurent 76 % des heures d'enseignement, sont membres de deux équipes de ce laboratoire : Transferts de chaleur et de matière à l'université Gustave Eiffel et Biomécanique à l'UPEC. Le nombre d'heures spécifiquement consacrées à la recherche (en dehors des projets faits pour moitié dans le laboratoire de rattachement) sous la forme de séminaires et de méthodologie de la recherche est conséquent (60 h). Un enseignement est dispensé sur l'intégrité scientifique et la déontologie.

La formation entretient des relations importantes avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. Les partenariats industriels sont nombreux (EDF, Airbus, Safran, Stellantis, Altair, SYCSIM, CADLM, CEA), mais ils ne sont pas formalisés. Par ailleurs, la part d'intervention des professionnels en volume d'enseignements apparaît faible et mériterait d'être augmentée : 12 intervenants pour 55 h, soit 12 % du volume total. En dehors du stage, la formation inclut des unités d'enseignement (UE) de préparation des étudiants à la professionnalisation. La formation ouvrira en alternance en M2 en 2024. La formation est ouverte aux publics de la formation continue, ce qui a concerné durant la période de référence seulement deux étudiants. Elle ne propose pas de dispositif d'adaptation pour ce public.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Selon le compte rendu du conseil de perfectionnement, les taux de réussite sont variables et en baisse de 97 % à 75 % en première année (M1) et de 83 % à 67 % en M2. Cette tendance à la baisse est interprétée comme étant liée à une modification du processus d'évaluation ; elle est sans doute également liée aux difficultés de recrutement de la formation. En M2, une partie des redoublements résultent de la difficulté des étudiants à trouver un stage, ce qui pose question sur la mise en place de l'alternance en M2. Un aménagement, permettant de suivre le master en trois ans, est aussi proposé aux étudiants, avec peu de succès. Le dossier d'autoévaluation (DAE) n'évoque pas l'existence d'un dispositif d'aide à la réussite qu'il serait pourtant intéressant de mettre en place.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. D'après l'enquête menée par l'Observatoire des formations et des insertions professionnelles, évaluations (OFIPE), le taux d'insertion professionnelle des diplômés à trois mois du parcours MFT est de 50 %, soit inférieur à la moyenne pour l'ensemble des diplômés de master de l'établissement (66 %).

Le parcours MFT possède un taux de poursuite d'études élevé (60 %), et 44 % de ces poursuites se font en doctorat ce qui est en accord avec les objectifs de la formation. Pour la même période, on observe en MFT un nombre important de diplômés qui poursuivent leur formation dans un autre master. Les informations manquent concernant le parcours MS2.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement (CP) suit et analyse les statistiques de la formation au cours des années et contribue à l'évolution de la formation en regard des formations de licence et du devenir des étudiants. Le CP assure le lien, concernant les besoins métiers et l'évolution des enseignements, avec le milieu socio-professionnel.

L'ouverture à l'international de la formation est peu développée. La mobilité entrante concerne le recrutement en majorité d'étudiants provenant de cursus universitaires étrangers. La mobilité sortante est inexistante (un seul étudiant) malgré des accords Erasmus+ avec deux universités italiennes (Rome III et Pilsen), ce qui est lié à un manque de communication et d'information auprès des étudiants, par exemple sur la possibilité de faire un stage à l'étranger. Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés à l'international. Ils sont limités à des cours d'anglais dont le volume correspond à 20 h par an, ce qui est le strict minimum et mériterait d'être augmenté notamment en vue de la préparation au TOEIC. À ce niveau d'études, la mise en place de cours dispensés en anglais serait bénéfique pour le devenir des étudiants, d'autant plus que selon le DAE le recrutement comporte un nombre important d'étudiants pour lesquels l'utilisation et la compréhension de l'anglais sont difficiles. Par son mode de fonctionnement et son recrutement, la formation n'encourage pas la mobilité étudiante.

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le master est organisé en unités d'enseignement répondant à des compétences résultant de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Dans la perspective de l'ouverture de l'apprentissage, une réflexion sur l'organisation de la formation en blocs de compétences et sur la mise en place d'un portfolio est en cours.

La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions de ses différents types de publics. Le DAE ne comporte pas d'informations sur la communication du master. Les candidatures en M1 sont stables sur la période (500 dossiers). Cependant, en dépit d'un nombre important de candidatures, les effectifs du master sont en légère baisse et la formation n'arrive pas à atteindre sa capacité maximale. Dans le DAE, l'analyse fait état de difficultés de recrutement liées à la baisse importante du flux d'étudiants en provenance des licences de l'université Gustave Eiffel et de la dépendance au recrutement extérieur en provenance de l'étranger (Algérie, Maroc) qui est aléatoire. Afin de tenter de remédier à cette situation, une ouverture à l'apprentissage du master est prévue en 2024.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Des liens nombreux avec le milieu socio-professionnel ;
- Une bonne organisation du suivi des étudiants et du processus d'évaluation interne.

Points faibles

- Une attractivité de la formation fragile du fait de la forte dépendance au recrutement extérieur et d'un lien insuffisant avec les licences de l'université Gustave Eiffel ;
- Un enseignement de langue étrangère limité ;
- Une démarche par compétences non déployée.

Recommandations

- Réfléchir au positionnement du master dans l'offre de formation de l'université Gustave Eiffel afin d'améliorer son attractivité.
- Développer l'enseignement de langue étrangère ou en langue étrangère.
- Mettre en place une démarche d'enseignement par blocs de compétences.

MASTER OPTIQUE, IMAGE, VISION, MULTIMÉDIA

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Optique, image, vision, multimédia* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation organisée autour d'une première année (M1) commune, *Optique, image, vision, multimédia*. La deuxième année (M2) est articulée autour de quatre parcours : *Signaux et images en médecine* ; *Systèmes distribués et technologies de la data science* ; *Intelligence artificielle, science des données et systèmes cyber-physiques* ; *Biométrie et vision intelligente – International Biometrics and Intelligent Vision*, le parcours international. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologie. Elle compte 137 étudiants et 18 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Optique, image, vision, multimédia*, résolument à caractère professionnalisant, forme des spécialistes du traitement du signal et des données dans divers domaines d'application. La formation s'inscrit dans l'axe stratégique « Numérique, sciences et pratiques » de l'UPEC et se positionne dans la continuité des formations du 1^{er} cycle. La formation résulte de la fusion de trois mentions : le parcours international est issu de la mention *Optique, image, vision, multimédia*, le parcours *Signaux et images en médecine* était précédemment rattaché à la mention *Traitement du signal et des images*, et les parcours *Systèmes distribués et technologies de la data science* et *Intelligence artificielle, science des données et systèmes cyber-physiques*, dont les dénominations ont été légèrement modifiées, sont issus de l'ancienne mention *Ingénierie des systèmes complexes*. Il en résulte une maquette souffrant d'un manque de cohésion au sein de la mention, notamment illustrée par la complète indépendance du parcours international. Les débouchés, affichés pour le seul parcours *Systèmes distribués et technologies de la data science*, relèvent clairement du domaine de l'informatique, questionnant la cohérence de la mention.

La professionnalisation, qui est un objectif de l'établissement, est développée au sein de la formation. 18 professionnels interviennent dans la formation, soit autant que le nombre d'enseignants-chercheurs, ce qui est essentiel vu le nombre d'heures important dispensé (2 807 heures équivalent travaux dirigés au total). Le dossier d'autoévaluation ne permet pas de connaître la répartition des volumes d'heures enseignées par les professionnels et par les enseignants-chercheurs. L'ouverture à l'alternance est pertinente : cette modalité enregistre une évolution de 20 à 30 étudiants en contrat d'apprentissage au cours de la période. Cependant, les maquettes sont identiques pour les étudiants en formation initiale classique et en alternance, et aucune précision n'est apportée concernant l'emploi du temps des étudiants en formation initiale classique pendant les périodes en entreprise des alternants.

Le volant international est très présent au travers du parcours *International Biometrics and Intelligent Vision*, qui est le parcours historique de la mention. Les modalités pédagogiques sont adaptées à l'ouverture à l'international : les enseignements sont exclusivement dispensés en anglais et en distanciel pour la partie cours magistral et les flux d'étudiants sont stables, avec 12 à 13 étudiants en M1 et autour de 20 étudiants M2. Il apparaît toutefois difficile de mutualiser des enseignements entre les parcours. La qualité du dossier d'autoévaluation souffre de ce manque d'interactions et omet certaines données, par exemple la mention des établissements et des laboratoires associés ou partenaires, comme cela avait été relevé lors de l'évaluation précédente.

Les enquêtes menées par l'établissement indiquent une très bonne insertion professionnelle, hormis pour le parcours international, pour lequel les données sont inexploitable. Les emplois sont de niveau cadre avec de bons montants de rémunération. Les répondants à l'enquête portant sur la promotion diplômée en 2020 sont très majoritairement satisfaits de leur emploi et de l'adéquation entre la formation et l'emploi qu'ils occupent,

démontrant l'adéquation de la formation avec les problématiques des professionnels. On peut cependant se demander si la formation initiale est bien adaptée à un public relativement âgé qui a probablement déjà commencé sa carrière. L'entrée directe en M2 constitue plus de la moitié des flux et les répondants à l'enquête d'insertion professionnelle de la promotion 2020 du parcours *Signaux et images en médecine* ont, pour 62 % d'entre eux, entre 30 et 39 ans à l'obtention du diplôme. Le dossier d'autoévaluation n'indique pas si ces particularités tiennent à une difficulté à recruter un public plus jeune.

L'évaluation des enseignements par les étudiants et un conseil de perfectionnement sont en place, mais ces outils ne participent pas efficacement à l'amélioration continue. Les enquêtes d'évaluation des enseignements sont très récentes et peu exploitables, seulement 17 étudiants y ayant répondu pour un total de 137 inscrits en 2022-2023. Si un conseil de perfectionnement est en place, aucune précision n'est apportée concernant la fréquence de ses réunions, le contenu des échanges ou les décisions qui s'y prennent. L'équipe pédagogique en est consciente et elle doit s'engager dans un processus d'évaluation de la formation par les étudiants exploitable, notamment en mettant en place un solide conseil de perfectionnement.

Le parcours *Signaux et images en médecine* souffre d'un manque d'attractivité et de résultats de réussite inquiétants. Les effectifs chutent drastiquement au cours de la période évaluée et il en va de même pour le nombre de diplômés, qui est passé de 12 sur 54 inscrits en 2020-2021, à 6 sur 9 inscrits en 2021-2022 pour n'arriver à aucun diplômé sur 8 inscrits en 2022-2023. Dans une moindre mesure, le parcours international obtient des résultats fragiles en termes de réussite puisque seulement 42 % de la promotion 2020-2021 a été diplômée. Ce taux augmente au cours des deux années suivantes, sans pour autant dépasser les 70 %. Plus généralement, la réussite en M2 est faible (58 étudiants valident tous les crédits ECTS sur 114 inscrits en 2020-2021, 65 sur 85 en 2021-2022 et 68 sur 97 en 2022-2023). Ces résultats, plutôt décevants, ne sont pas pour autant commentés dans le dossier d'autoévaluation.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation adaptée à la formation et qui évolue bien grâce à l'alternance ;
- Une insertion professionnelle de qualité et cohérente avec la formation ;
- Un parcours international bien en place.

Points faibles

- Une faible réussite étudiante ;
- Un parcours *Signaux et images en médecine* en manque d'attractivité ;
- Un processus d'amélioration continue défaillant, notamment avec des résultats aux enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements peu exploitables et un conseil de perfectionnement qui remplit mal sa fonction ;
- Une absence de lien entre le parcours international et les autres parcours de la mention.

Recommandations

- Veiller à la qualité de la réussite étudiante en analysant les faibles taux de réussite afin de proposer des dispositifs de remédiation adaptés.
- Veiller à analyser la soutenabilité du parcours en manque d'attractivité.

- Mettre en place de façon pérenne et prendre en main les outils d'amélioration continue en matière d'évaluation de la formation et des enseignements et de fonctionnement du conseil de perfectionnement.
- Engager une réflexion sur l'articulation entre le parcours international et les autres parcours de la mention et clarifier la situation de ce parcours international, notamment concernant la réussite étudiante.

MASTER SANTÉ

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Santé* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant sept parcours : *Recherche en santé publique ; Surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales ; Gestion des risques associés aux soins ; Pratiques avancées en soins ; Médecine palliative : clinique, soins, pédagogie, management ; Recherche, gestion de projets et pratiques professionnelles en ergothérapie ; Recherche en médecine palliative et dans le champ de la fin de la vie*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Santé. Elle compte 80 étudiants et 30 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Santé* de l'UPEC forme des étudiants de diverses origines médicales, scientifiques paramédicales et sciences humaines et sociales à la recherche, la gestion et la qualité des soins dans le domaine de la santé et également aux besoins en santé publique du territoire. Le master *Santé* s'inscrit dans l'axe prioritaire « Santé, société, environnement » de l'établissement. Les effectifs de ce master sont particulièrement faibles en première année (M1) et les recrutements s'effectuent surtout en deuxième année (M2), dans une organisation d'ensemble qui mérite d'être clarifiée. Un parcours différenciant de la formation (*Recherche, gestion de projets et pratiques professionnelles en ergothérapie*) a ouvert en 2022 et l'augmentation des recrutements dans le parcours *Recherche en médecine palliative et dans le champ de la fin de la vie* permet de renforcer l'effectif global. L'adossement à la recherche est réel mais l'encadrement, que la formation juge adéquat, fait l'objet d'informations contradictoires dans le dossier d'autoévaluation. La réussite globale des étudiants est difficile à apprécier. De manière générale, les données concernant le suivi, la réussite, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des étudiants sont parcellaires. La formation ne propose pas de démarche d'amélioration continue et n'a pas mis en place d'approche par compétences.

La formation dispose d'un très fort ancrage à la recherche biomédicale et paramédicale. Elle s'appuie principalement sur l'université, l'UFR Santé en particulier, mais aussi sur les agences sanitaires, les établissements hospitaliers et les établissements de recherche nationaux (Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Institut Mondor de recherche biomédicale (IMRB), INSERM-UPEC). En revanche, les conventions indispensables à ces mutualisations (paiement des cours, accueil des étudiants) ne sont pas signées. La mention *Santé* ne fait pas doublon avec la mention *Biologie-santé* de l'établissement, dont les objectifs sont différents. La formation est intégrée à l'école universitaire de recherche (EUR) *Life Trajectories and Health Vulnerability* (LIVE), école graduée qui renforce l'ancrage à la recherche d'excellence par des cours et des conférences en anglais. Plusieurs parcours de la formation sont centrés sur la vulnérabilité en santé ainsi que sur les soins palliatifs, qui sont un parfait exemple de recherche médicale, paramédicale et sociale.

La formation se prévaut d'un encadrement adéquat, mais le dossier d'autoévaluation fournit des données contradictoires à ce sujet. La présence d'enseignants-chercheurs de disciplines du Conseil national des universités (CNU) liées à la formation médicale et paramédicale ainsi que l'intervention de professionnels des agences sanitaires (Santé publique France, Haute Autorité de santé) et d'industries de santé sont à même d'assurer un excellent niveau d'encadrement. Les données contradictoires présentées dans le dossier d'autoévaluation ne permettent toutefois pas de l'apprécier. Alors que l'encadrement est jugé adéquat avec 30 enseignants permanents et 20 enseignants non permanents, est par ailleurs mentionnée l'intervention de 100 enseignants-chercheurs dans la formation, lesquels assureraient 2 160 heures étudiant de la maquette, ce qui résulte sans doute d'une confusion avec la somme des heures dispensées dans l'ensemble des parcours. Quant aux professionnels (30), ils n'assureraient que 30 heures étudiant des enseignements de la formation, ce qui est très faible. On ignore si le fait que la formation ne soit pas ouverte à l'alternance tient à une difficulté à mobiliser des professionnels.

Le master Santé héberge des parcours différenciants, mais dont l'organisation entre les deux années n'est pas précisée. Au sein de la mention, les parcours *Recherche, gestion de projets et pratiques professionnelles en ergothérapie* et *Recherche en médecine palliative et dans le champ de la fin de la vie* attirent de nouveaux étudiants, alors que d'autres parcours peinent parfois à recruter (aucun étudiant dans le parcours *Recherche en santé publique* en 2022-2023, chute de 36 à 19 étudiants dans le parcours *Gestion des risques associés aux soins* entre 2020-2021 et 2022-2023). La transition des parcours autour du marqueur fort de la vulnérabilité et des soins palliatifs est un point fort de l'offre de ce master. L'organisation entre les deux années reste toutefois à préciser dans cette formation qui ne compte pas d'étudiants en M1 en 2020-2021 et 2021-2022, et seulement 13 en 2022-2023. Le dossier d'autoévaluation n'analyse guère l'évolution des candidatures et des effectifs dans les différents parcours.

Les données fournies ne permettent pas d'apprécier la réussite étudiante et elle n'est pas analysée dans le dossier d'autoévaluation. Le dossier d'autoévaluation, extrêmement succinct quant à la réussite étudiante, fournit des données contradictoires (19 étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en M1 en 2021-2022 alors qu'on ne compte aucun inscrit en M1, 80 étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en M2 en 2022-2023 alors que ne sont indiqués que 67 inscrits). L'analyse qui en est faite se limite à une phrase mentionnant le faible nombre d'inscrits en M1.

Les données concernant le suivi de la poursuite d'études sont lacunaires. Les données fournies dans le dossier d'autoévaluation ne permettent pas de déterminer quels types de postes occupent les étudiants après leur master, ni quelles sont les poursuites en thèse. Les données disponibles, relatives à l'enquête 2022 sur l'insertion professionnelle des diplômés 2020, ne portent pas sur le master mais englobent l'ensemble de l'UFR Santé, ce qui ne permet pas d'en faire une analyse à l'échelle de la mention. Ces données sont d'autant plus importantes que de nombreux parcours sont également à destination d'étudiants en médecine ou dans des filières paramédicales, qui ne poursuivront probablement pas en thèse de sciences.

La formation ne présente pas de processus d'amélioration continue. Elle mentionne l'absence d'un conseil de perfectionnement et indique qu'un conseil de gestion et des réunions au sein du département Master de l'UFR se substituent à celui-ci. Le dossier d'autoévaluation signale en une phrase que plusieurs parcours organisent l'évaluation des enseignements et mentionne le nombre de 23 répondants aux questionnaires d'évaluation, sans apporter davantage de précisions.

La mise en place de l'approche par compétences est seulement amorcée. Les compétences ont été définies, mais elles ne sont pas encore formalisées. Il en va de même pour les modalités d'évaluation.

Conclusion

Points forts

- Un ancrage académique fort ;
- Un solide adossement à la recherche biomédicale et paramédicale ;
- Un nombre d'enseignants permanents conséquent au regard du nombre d'étudiants ;
- Des parcours différenciants en médecine palliative.

Points faibles

- Diverses lacunes dans le dossier d'autoévaluation qui ne permettent pas d'apprécier pleinement la cohérence pédagogique de la formation, l'encadrement et la qualité de la réussite, de la poursuite d'études, de l'insertion professionnelle et du processus d'amélioration continue (évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants) ;
- Une absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention ;
- Une approche par compétences et une évaluation de celles-ci insuffisamment développées.

Recommandations

- Mettre en place une autoévaluation qui analyse les différentes dimensions de la formation.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
- Mettre en œuvre l'approche par compétences et l'évaluation de celles-ci.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque d'informations sur la cohérence pédagogique de la formation ;
- Manque d'informations sur l'encadrement des étudiants ;
- Manque d'informations sur la qualité de la réussite étudiante ;
- Manque d'informations sur la qualité de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle ;
- Manque d'informations sur le processus d'amélioration continue (évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants).

MASTER SCIENCES ET GÉNIE DES MATÉRIAUX

Établissements

Université Paris-Est Créteil ; École nationale des ponts et chaussées ; Université Gustave Eiffel

Présentation de la formation

Le master *Sciences et génie des matériaux* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC), co-accrédité avec l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC) et l'université Gustave Eiffel (UGE), est une formation comprenant deux parcours : *Matériaux avancés et nanomatériaux*, commun en première année (M1), ouvert en formation initiale classique et en alternance en deuxième année (M2) ; *Science des matériaux pour la construction durable*, ouvert uniquement en M2. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologie et contient 669 heures étudiant. Elle compte 43 étudiants et 27 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Sciences et génie des matériaux* s'inscrit pleinement dans l'axe stratégique « Numérique, sciences et pratiques », mais aussi dans l'axe « Santé, société, environnement » de l'UPEC, dans la mesure où il aborde de nombreux aspects liés aux matériaux durables. Par nature, cette mention propose une large pluridisciplinarité, qui est un des objectifs de la politique de formation de l'établissement, grâce à un large spectre de disciplines enseignées telles que la physique, la chimie ou encore la mécanique. La mutualisation d'enseignements avec le master *Chimie* en est une très bonne illustration. Cette formation s'inscrit dans la continuité de plusieurs licences de l'établissement et jouit d'un très bon adossement à la recherche, constituant une base solide pour une poursuite d'études des diplômés en doctorat. Cependant, le manque de données exploitables concernant le suivi des diplômés ne permet pas au conseil de perfectionnement existant et opérant d'évaluer l'insertion des diplômés dans le monde professionnel ou académique via la préparation d'un doctorat. Plus spécifiquement, le parcours *Science des matériaux pour la construction durable* est très peu mentionné dans le dossier d'autoévaluation. L'ouverture à l'international est encore balbutiante, mais elle devrait se renforcer grâce à des accords en cours de formalisation.

L'adossement à la recherche est excellent, grâce notamment à l'appui de nombreux laboratoires reconnus et présents dans les établissements co-accrédités. 50 heures d'enseignement sont dévolues aux problématiques et aux méthodes de la recherche, notamment sous la forme de projets bien identifiés dans la maquette du M1 du parcours *Matériaux avancés et nanomatériaux*, ce qui est tout à fait pertinent. Cependant, en l'absence de la maquette du parcours *Science des matériaux pour la construction durable*, il est impossible de déterminer si de tels enseignements sont prévus dans ce parcours qui recrute exclusivement en M2. L'équipe pédagogique est quant à elle composée très majoritairement d'enseignants-chercheurs (31 sur 40 intervenants) issus des laboratoires des divers établissements co-accrédités, reflétant la pluridisciplinarité de la formation.

La professionnalisation est très bien abordée, notamment pour les étudiants en formation en alternance. L'ouverture du parcours *Matériaux avancés et nanomatériaux* à l'alternance est encore très récente et les effectifs très modestes (deux alternants en apprentissage par an au cours des deux dernières années), mais il n'en demeure pas moins que l'équipe pédagogique a su fournir les efforts nécessaires pour adapter le parcours à l'alternance dans son contenu et dans son organisation. Il serait profitable de faire dorénavant fructifier ces efforts en augmentant le flux d'alternants, en profitant du tissu industriel dense de la région et des contacts déjà noués, tout en veillant à garantir un flux conséquent et de bon niveau d'étudiants en formation initiale classique, qui pourraient se tourner vers des poursuites d'études en doctorat.

Le conseil de perfectionnement est correctement constitué et joue son rôle au sein du processus d'amélioration continue de la formation. Il inclut les responsables de parcours, des directeurs d'unités de recherche, des industriels et d'anciens étudiants travaillant dans l'industrie ou préparant un doctorat. Les problématiques, qu'elles soient liées à l'organisation (rendue délicate avec l'ouverture à l'alternance du parcours *Matériaux*

avancés et nanomatériaux), aux contenus pédagogiques ou encore aux résultats, sont abordées. Il faut toutefois veiller à la régularité des réunions du conseil de perfectionnement et fournir un effort supplémentaire pour collecter des données exploitables quant au suivi des diplômés, afin que le processus d'amélioration continue soit pleinement efficace.

Les enquêtes menées par l'établissement concernant le suivi des diplômés sont malheureusement peu exploitables. Seul le parcours *Matériaux avancés et nanomatériaux* présente les résultats de l'enquête menée par la Direction des études et de la vie universitaire, et le dossier d'autoévaluation présente de nouveau des lacunes pour le parcours *Science des matériaux pour la construction durable*. Ces résultats n'apportent donc aucune information concernant l'insertion professionnelle en termes de rapidité ou encore de qualité de celle-ci, ce qui prive le conseil de perfectionnement de sources essentielles au processus d'amélioration continue. En revanche, les enquêtes menées par l'équipe pédagogique concernant les enseignements et la formation sont régulières, avec environ 50 % de répondants si on ne considère que les inscrits dans le parcours *Matériaux avancés et nanomatériaux*, et bien exploitées par le conseil de perfectionnement. Il en ressort que les étudiants sont satisfaits de la formation, tout comme le sont les encadrants de stage en milieu académique ou industriel.

Un accord avec l'université de Sherbrooke (au Canada) permettant l'obtention d'un double diplôme, évoqué lors de la précédente évaluation, est désormais effectif, mais il n'est pas du tout exploité. Malgré cette possibilité intéressante de double diplôme, seules deux mobilités entrantes sont indiquées pour les promotions 2020-2021 et 2021-2022. Pour autant, les enseignements d'anglais et les supports de cours, pour la plupart en anglais, offrent des ouvertures possibles à l'international. L'équipe pédagogique en est consciente et compte accentuer ses efforts pour renforcer ses liens avec les universités canadiennes. La mise à profit des liens qu'entretiennent les enseignants-chercheurs avec les établissements à l'étranger dans le cadre de leurs recherches pourrait également être envisagée pour accroître la visibilité de la formation à l'étranger et favoriser les mobilités entrantes et sortantes, par exemple en mettant en place des enseignements obligatoires dispensés par des professeurs invités.

Les effectifs du parcours *Matériaux avancés et nanomatériaux* présentent une évolution à la baisse préoccupante en M2. Si les effectifs de ce parcours sont relativement stables (27 étudiants en 2020-2021, 21 en 2021-2022 et 24 en 2022-2023), la chute est sensible en M2. Il n'y a plus que 9 inscrits en 2022-2023, ce qui indique que le faible flux en provenance du M1 n'est pas compensé par des recrutements externes en M2 et questionne l'aptitude du M1 à alimenter le M2, malgré une réelle attractivité au vu du nombre de candidats néo-entrants en M1 (264 candidats en 2022-2023). Une meilleure ouverture à l'international et un renforcement des liens avec l'université de Sherbrooke pourraient contribuer à remédier à cette difficulté. En revanche, la sélection en M2 est très efficace en accroissant les taux de réussite, qui sont passés de 54 % en 2020-2021 pour 13 inscrits à 86 % en 2021-2022 pour 21 inscrits et à 100 % en 2022-2023 pour 9 inscrits. Le parcours *Science des matériaux pour la construction durable* présente quant à lui des effectifs stables (autour de 10 étudiants) et affiche un taux de 100 % de réussite.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche avec une forte pluridisciplinarité ;
- Des outils de professionnalisation développés ;
- Un conseil de perfectionnement bien en place et opérant.

Points faibles

- Un suivi du devenir des étudiants très parcellaire et peu exploitable ;
- Une chute des effectifs en M2 dans le parcours *Matériaux avancés et nanomatériaux* ;
- Des outils de développement à l'international sous-exploités.

Recommandations

- Renforcer le suivi du devenir des diplômés.
- Mener une analyse autour des flux du parcours *Matériaux avancés et nanomatériaux* en M2.
- Développer le partenariat avec l'université de Sherbrooke.

MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation organisée autour d'une première année (M1) commune. La deuxième année (M2) est articulée autour de trois parcours, tous ouverts en formation initiale classique et en formation continue : *Analyse des risques sanitaires liés à l'alimentation*, également ouvert en formation en alternance ; *Ingénierie biologique pour l'environnement*, également ouvert en formation en alternance ; *Bioinformatique et ingénierie multi-omique en santé et en environnement*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologie et contient 1 766 heures étudiant. Elle compte 54 étudiants et 100 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* s'inscrit pleinement dans l'axe stratégique de l'établissement « Santé, société, environnement ». La formation est complémentaire d'autres mentions de master, en particulier le master *Chimie* ou les masters *Santé* et *Biologie-santé*. Le faible nombre d'étudiants assure un excellent encadrement, mais la nette baisse des effectifs et le nombre réduit d'étudiants dans chaque parcours interrogent leur viabilité. La formation présente un fort adossement à la recherche via l'école universitaire de recherche (EUR) *Life Trajectories and Health Vulnerability* (LIVE) et un solide ancrage international. De plus, le positionnement fort de la formation dans le champ du développement durable est aligné avec la politique de l'établissement et répond à de forts enjeux sociétaux, ce qui pourrait à terme renforcer l'attractivité de la formation, qui ne recrute qu'un nombre très limité de candidats et peine à s'ouvrir à la formation continue. Le dossier d'autoévaluation est malheureusement très lacunaire concernant la qualité de la réussite, de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études. L'approche par compétences n'est en outre pas finalisée.

La formation dispose d'un très fort ancrage académique et d'un excellent taux d'encadrement, notamment par des enseignants-chercheurs. La formation s'appuie sur 100 enseignants-chercheurs et chercheurs auxquels s'ajoutent 40 professionnels. Les données fournies dans le dossier d'autoévaluation ne permettent pas de mesurer précisément le taux d'encadrement, car il indique par ailleurs que la formation compte 100 enseignants permanents et 50 enseignants non permanents. Il n'en demeure pas moins qu'avec 140 ou 150 enseignants pour 54 étudiants, le taux d'encadrement est remarquable. L'ancrage à la recherche est réel. Dans les parcours de M2 *Ingénierie biologique pour l'environnement* et *Bioinformatique et ingénierie multi-omique en santé et en environnement*, 44 stages ont été effectués dans des unités de recherche (UR) en France et 3 à l'étranger. En M1, 20 stages ont été réalisés en UR et 1 à l'étranger. Les institutions les plus fréquentées sont l'UPEC et les laboratoires auxquels est adossée la mention (17), l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE, 15) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM, 10). Dans le parcours *Analyse des risques sanitaires liés à l'alimentation*, dont le M2 se déroule en alternance, aucun stage n'est effectué en UR, en cohérence avec les objectifs d'insertion professionnelle du parcours. L'association du parcours *Bioinformatique et ingénierie multi-omique en santé et en environnement* au programme gradué EUR LIVE renforce l'excellence de cet ancrage.

La formation présente une ouverture internationale importante. Une part importante des étudiants de la formation sont des étudiants internationaux (21 sur un total de 54). Les premiers éléments en vue d'une ouverture de la formation à l'international ont été définis. Un partenariat avec l'université nationale autonome du Mexique

(UNAM) doit être finalisé pour le parcours *Bioinformatique et ingénierie multi-omique en santé et en environnement* et étendu au parcours *Ingénierie biologique pour l'environnement* via des liens à mettre en place avec le département d'écologie et de sciences de l'environnement de l'UNAM et via l'implantation de chercheurs de l'Institut de recherche et développement (IRD) au Mexique.

Les effectifs sont en nette baisse et chaque parcours de M2 ne compte plus qu'un nombre réduit d'étudiants. Le nombre d'inscrits chute de 87 en 2020-2021 à 54 en 2022-2023 et il ne reste plus qu'une dizaine d'étudiants dans chacun des parcours de M2. L'absence d'accueil de stagiaires de la formation continue (aucun inscrit au cours des trois dernières années) ne contribue pas à compenser la baisse du nombre d'étudiants en formation initiale. Le grand nombre de candidatures d'étudiants internationaux via la plateforme Études en France permet d'éviter l'effondrement des effectifs, mais le dossier d'autoévaluation n'analyse guère les difficultés du recrutement et la chute des effectifs, relevant simplement que la mise en place de la plateforme MonMaster complique l'analyse du recrutement. Une analyse de cette situation est pourtant nécessaire pour comprendre la nature du problème d'attractivité rencontré, assurer la qualité du recrutement dans la formation et préserver des effectifs qui en permettent la soutenabilité. Avec près de trois enseignants pour un étudiant, la formation ne peut pas se prévaloir d'un encadrement insuffisant pour accueillir un plus grand nombre d'étudiants.

Les données fournies dans le dossier d'autoévaluation concernant la réussite des étudiants, les poursuites d'études et l'insertion professionnelle sont lacunaires. La plupart des données relatives à la réussite des étudiants sont manquantes dans le dossier d'autoévaluation et les rares informations fournies ne permettent pas de l'analyser. En 2022-2023, le dossier d'autoévaluation fait ainsi état d'un nombre nul d'étudiants de M1 n'ayant validé aucun crédit ECTS et également d'un nombre nul d'étudiants ayant validé tous les crédits. Le nombre d'étudiants de M2 ayant validé tous les crédits ECTS n'est pas indiqué. Les données relatives à l'insertion professionnelle sont également manquantes. Les résultats d'une enquête de 2022 sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2020 indiquent systématiquement des données insuffisantes pour connaître la situation professionnelle des diplômés 18 et 30 mois après la diplomation ou pour fournir des précisions sur les caractéristiques des emplois occupés à chacune de ces deux échéances. La formation reconnaît que le suivi de l'insertion professionnelle à partir des adresses e-mail des diplômés est peu efficace, et elle envisage de généraliser un suivi via LinkedIn. Quant aux poursuites d'études, elles ne sont pas non plus connues.

La formation ne présente pas d'évaluation par compétences. Elle indique avoir défini l'ensemble des compétences, mais l'organisation de la maquette en blocs de connaissances et de compétences n'est pas finalisée, tout comme l'évaluation des compétences. Le dossier d'autoévaluation indique toutefois que l'équipe pédagogique du master se mobilise pour mettre en place une approche programme et par compétences.

Conclusion

Points forts

- Un fort ancrage académique ;
- Un excellent taux d'encadrement ;
- Un très bon adossement à la recherche ;
- Une forte ouverture à l'international.

Points faibles

- Une autoévaluation incomplète, qui n'analyse pas la forte baisse des recrutements et est très lacunaire sur la qualité de la réussite, de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études ;
- Des effectifs en nette baisse ;
- Une approche par compétences incomplète.

Recommandations

- Mener une autoévaluation sur l'ensemble des dimensions de la formation.
- Analyser la baisse des effectifs pour proposer des dispositifs de remédiation adaptés.
- Finaliser la mise en place de l'approche par compétences.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque d'informations sur la qualité du recrutement dans cette formation où la chute des effectifs n'est pas analysée ;
- Manque d'informations sur la qualité de la réussite ;
- Manque d'informations sur la qualité de l'insertion professionnelle ;
- Manque d'informations sur la qualité des poursuites d'études.

MASTER STAPS : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Établissement

Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive* de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation comprenant deux parcours : *Analyste de la performance* et *Accompagnement de la performance*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'éducation, sciences sociales (SESS) et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et contient 900 heures étudiant pour le parcours *Analyste de la performance* et 875 heures étudiant pour le parcours *Accompagnement de la performance*. Elle compte 53 étudiants et 13 enseignants permanents en 2022-2023.

Analyse globale

Le master *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive* a établi une convention avec un master de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) qui positionne clairement la formation autour de l'encadrement de sportifs de haut niveau. La spécificité de cette formation réside dans la préparation mentale du parcours *Accompagnement de la performance*, alors que le parcours *Analyse de la performance* reste plus standard. La formation n'est pas en concurrence directe avec les trois autres masters de même intitulé en Île-de-France. Le dossier d'autoévaluation est très bien renseigné et il insiste sur les points d'amélioration apportés par rapport à la précédente évaluation. Les effectifs des deux parcours sont faibles mais stables et équilibrés (une douzaine d'étudiants par année et par parcours, ce faible nombre constituant un élément de fragilité). Le taux d'encadrement de la formation est correct, avec 16 enseignants non permanents qui s'ajoutent aux 13 enseignants permanents. L'amélioration continue est effective et l'insertion professionnelle bonne. L'adossement à la recherche est cependant un point faible de la formation. Celle-ci est en outre peu ouverte à la formation continue.

La formation comporte un vrai dispositif d'amélioration continue. Des enquêtes de satisfaction concernant la formation et les attendus des étudiants sont systématiquement menées pour toutes les unités d'enseignement. Ces enquêtes (les réponses indiquant un degré d'accord sur des échelles de Likert à quatre points) sont particulièrement utiles pour les conseils de perfectionnement, qui existent depuis de nombreuses années. Toutefois, il s'agit de réunions propres à chaque parcours, dont la composition diffère selon les parcours, ce qui interroge sur la réalité du fonctionnement de la formation au niveau de la mention, qui doit être le périmètre du conseil de perfectionnement. La formation obtient des subventions pour mettre à disposition des outils informatiques pour la transformation pédagogique. Enfin, soucieuse de trouver de nouveaux débouchés à ses étudiants, la formation est en contact avec le master *Informatique* de l'UPEC en vue de proposer des enseignements dans le domaine de l'e-sport, un domaine actuellement en plein essor et dont les perspectives en termes d'emploi pour les étudiants apparaissent prometteuses.

Le master *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive* présente une bonne insertion professionnelle. Avec 93 % des diplômés en emploi 12 mois après l'obtention du diplôme, dont 28 % sous le statut de micro-entrepreneur, l'insertion professionnelle est très bonne. 24 mois après l'obtention du diplôme, 98 % des diplômés exercent une activité professionnelle. Il reste tout de même difficile de déterminer si le niveau des emplois correspond bien à un grade de master en termes d'activités et de rémunération.

La formation propose une évaluation par compétences effective. La maquette de formation liste bien les compétences visées. De plus, un effort particulier a été fourni pour aboutir à un consensus entre les enseignants concernant l'évaluation des mémoires de stage. Le guide d'accueil de l'étudiant répertorie pour chaque enseignement les objectifs, les connaissances et les compétences attendues.

Le master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive propose un dispositif approprié pour suivre et accompagner la réussite des étudiants. Certains étudiants de M2, en particulier du parcours *Analyse de la performance*, rencontrent des difficultés à valider leur stage à cause de la rédaction du mémoire de recherche. En réponse, l'équipe pédagogique a clairement augmenté les exigences pour ce stage ainsi que le nombre d'heures dédiées à la recherche. Les critères de recrutement ont également été relevés, limitant ainsi les abandons. La formation accueille de manière récurrente des étudiants athlètes de haut niveau qu'elle accompagne avec succès dans leur double projet.

La formation présente un adossement à la recherche limité. Le Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES) est la seule unité de recherche à laquelle est adossée la formation. Ce sont bien les enseignants-chercheurs de ce laboratoire qui dispensent les enseignements, mais le LIRTES n'encadre pas tous les étudiants de M2. Le dossier d'autoévaluation n'explicite pas le choix de l'adossement au LIRTES et n'indique pas quels sont les axes de recherche en biostatistiques, en méthodologie de coaching ou en physiologie du sport. Alors que la précédente évaluation pointait déjà ce faible adossement à la recherche, on constate peu de modifications, à l'exception du nombre d'heures dédiées à la recherche augmenté à 200 heures pour l'ensemble de la formation, sans que le dossier d'autoévaluation en précise les contenus par année. Avec seulement deux étudiants de la formation qui poursuivent effectivement en thèse au cours de la période, l'adossement à la recherche reste modeste. Concernant le parcours *Analyse de la performance*, qui utilise beaucoup d'imagerie vidéo et de traitements d'images, il serait logique de rapprocher la formation de l'UFR Sciences et technologie, voire du master *Optique, image, vision, multimédia* de l'établissement. Suivant la même logique, il serait opportun de lier la préparation physique et mentale à l'UFR Santé.

La formation présente un ancrage académique limité et n'utilise guère les possibilités d'accueil d'un public en formation continue. Elle ne s'inscrit pas dans un des axes prioritaires de l'UPEC. Elle est assurément professionnalisante, mais elle n'est pas ouverte à l'alternance. L'existence d'un seul stagiaire de la formation continue devrait inciter cette formation à faibles effectifs à réfléchir aux dispositifs susceptibles d'améliorer l'accueil d'un public en formation continue. L'ouverture vers la création d'entreprise devrait pouvoir d'une part être accompagnée, d'autre part être utilisée pour accueillir de jeunes entrepreneurs en formation complémentaire, comme des diplômés d'université.

Conclusion

Points forts

- Une bonne insertion professionnelle ;
- Un dispositif d'amélioration continue bien en place.

Points faibles

- Un adossement à la recherche limité ;
- Des effectifs fragiles ;
- Une faible ouverture effective à la formation continue.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche, en la faisant notamment reposer sur d'autres unités de recherche que seulement le LIRTES.
- Renforcer l'attractivité de la formation tout en assurant la qualité des recrutements afin que la formation fonctionne avec des effectifs étudiants qui permettent sa viabilité.
- Mener une réflexion sur les aménagements susceptibles de conduire à une véritable ouverture à la formation continue.

Observations de l'établissement

PRÉSIDENTCE

JLDR/AT/TT n°31

Téléphone :
01 45 17 10 11

Courriel :
cab.presidente@u-pec.fr

A l'attention de

Madame Lynne Franjié
Directrice du département d'évaluation
des formations

**Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur**
19 rue Poissonnière
75002 Paris

Créteil, le 26 juin 2025

Madame la Directrice,

Je tiens à vous remercier au nom de l'Université Paris-Est Créteil pour le travail réalisé par les experts du haut conseil et le rapport d'évaluation du bilan de notre 2ème cycle.

Ce rapport note bien les atouts de l'UPEC quant à son offre de 2ème cycle : cohérence de l'offre, bonne connexion avec les acteurs socio-économiques, forte professionnalisation au travers de l'apprentissage et bon adossement à la recherche.

Il note également des axes d'amélioration que nous avons déjà identifiés et conforte ce que nous avons prévu d'intégrer dans le cadrage de notre prochaine offre de formation, notamment en termes de pilotage et de dispositifs d'amélioration continue.

Certains points appellent une réponse globale, au-delà de celle qui sera apportée par les équipes pédagogiques concernées :

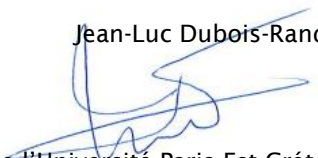
- **Enquêtes d'évaluation** : chaque année, l'université réalise deux enquêtes. La première porte sur l'insertion professionnelle (BUT3, LP et M2), avec un taux de réponse de plus de 60 %, très satisfaisant. Depuis 2023, nous avons repris l'enquête « Évaluation des formations », à destination des 35 000 étudiants inscrits dans un diplôme national, quelle que soit l'année d'étude. Le taux de réponse est ici de 15% en 2025, ce qui n'est pas satisfaisant. Une nouvelle approche sera mise en place en 2026 afin de l'accroître de façon significative ;
- **Conseils de perfectionnement et démarche d'amélioration continue** : ces derniers seront systématisés en 2026, à minima par mention, et cadrés dans leur composition en conformité avec la réglementation. Y seront représentées les différentes parties-prenantes de la formation : enseignants, étudiants, alumni et acteurs socio-économiques. De façon plus générale, le cadrage de la prochaine offre de formation prévoit la mise en place d'un certain nombre de dispositifs d'amélioration continue, mais également de pilotage de notre offre, y compris en termes de soutenabilité ;
- **Déclinaison en compétences** : à la rentrée 2026, toutes les maquettes de nos formations devront, à minima, s'articuler avec les blocs de compétences tels que définis dans les fiches RNCP de chaque mention. Pour les équipes pédagogiques qui le souhaitent, un accompagnement à la mise en œuvre de l'APC par le Centre d'Ingénierie et de Développement Pédagogique sera proposé.

Enfin, après lecture de la partie internationale de l'évaluation des formations de 2ème cycle universitaire de l'UPEC, nous souhaiterions apporter quelques précisions. Des remarques et des conclusions générales ont été formulées en se basant sur les dossiers d'autoévaluation des différentes formations. Cependant, plusieurs de ces observations sont en totale contradiction avec la politique internationale de l'UPEC. Contrairement à ce qui est indiqué, la stratégie internationale de l'UPEC constitue une partie essentielle de la politique de notre université. Même si le fonctionnement décentralisé de l'UPEC laisse une grande latitude aux responsables des formations, le central encourage et accompagne fortement l'internationalisation des formations par différentes actions : développement des formations 100% en anglais (11 masters) ou avec une partie des cours en anglais, création de doubles diplômes (22 au niveau M) en Europe et dans le reste du monde. Il existe même un master conjoint sur les technologies satellitaires avec la Cape Peninsula University of Technology (CPUT) au Cap en Afrique du Sud dont les cours sont dispensés de manière synchrone dans les deux universités. Parallèlement à l'Alliance AURORA, l'UPEC mène une stratégie ciblée de développement dans des pays stratégiques et avec des partenaires privilégiés.

Cette stratégie parfaitement définie a un impact important, par exemple, sur la mobilité étudiante. L'UPEC fait partie des 10 universités françaises recevant la plus grande somme pour financer les mobilités ERASMUS+. C'est même suivant les années la première ou la deuxième université en Ile-de-France. Ce financement est donc directement relié au nombre de mobilités sortantes encadrées pour des séjours d'études ou des stages. Enfin, il convient de préciser que 100 % des candidats à l'aide à la mobilité reçoivent un financement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Luc Dubois-Randé


Président de l'Université Paris-Est Créteil

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

